vevey
ville d'images

RAPPORT DE GESTION 2020

DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2020

RAPPORT DE GESTION 2020

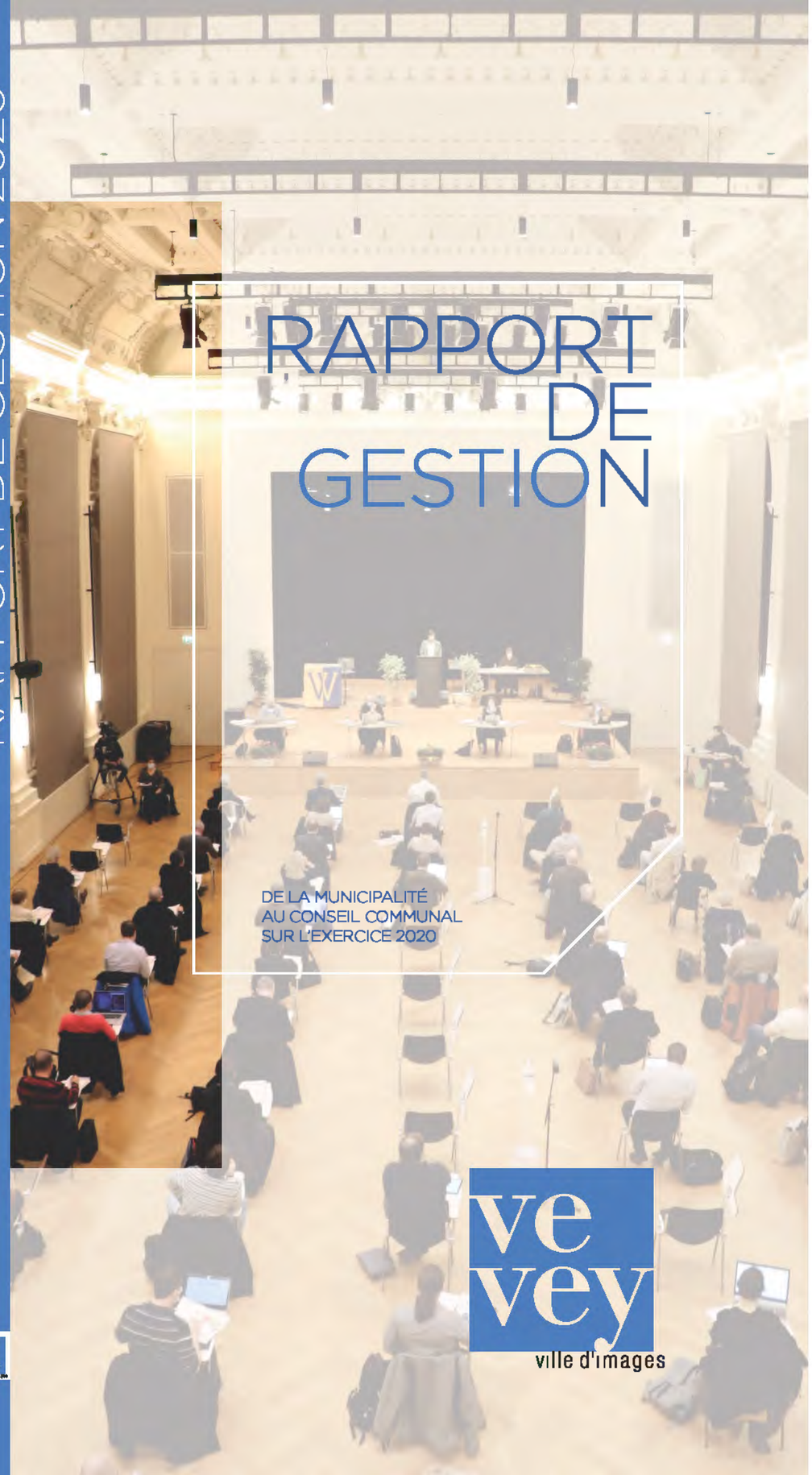

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2020

vevey
ville d'images

SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

21 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

59 DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

97 DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT, DE L'INTÉGRATION ET DES GÉRANCES

155 DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉNERGIE

195 DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

11 CONSEIL COMMUNAL

49 DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

77 DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

115 DIRECTION DE LA CULTURE

177 DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS

2020

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2020.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2020

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2020 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

la Syndique le Secrétaire a.i.

Elina Leimgruber P.-A. Perrenoud

3

Pouvoir exécutif de la commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de cinq membres : une syndique et quatre municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.
Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ

Après une année 2019 intense et riche en émotions, Fête des Vignerons oblige, c'est à un autre défi d'envergure qu'ont été confrontés les autorités et les services communaux veveysans en 2020. La crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid-19, et ses multiples répercussions, ont ébranlé le monde entier ; elles ont aussi chamboulé le fonctionnement de l'administration communale, qui a dû faire face à une situation totalement inédite dès le vendredi 13 mars 2020.
Pour faire face à la crise, une cellule communale spéciale a été mise en place dès la fin du mois de février. Ses membres ont travaillé d'arrache-pied dès la mi-mars et tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la Municipalité et tous les services communaux. Il a ainsi fallu prendre de nombreuses mesures sanitaires en urgence, consécutivement aux directives édictées par la Confédération et le Canton de Vaud, et en fonction des spécificités veveysannes.
Ouverture des guichets sur rendez-vous, télétravail, réorganisations internes, séances de crise et informations en direct à la population ont ainsi rythmé l'année 2020 à Vevey. La plupart des collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont vu leur quotidien fortement perturbé. Le personnel communal a dû faire preuve de souplesse et de réactivité pour continuer son travail au service des Veveysannes et des Veveysans.
Cette situation extraordinaire, qui perdure toujours à l'heure où nous écrivons ces lignes, a fortement impacté l'Administration générale. L'organisation des séances du Conseil communal aux Galeries du Rivage et à la salle del Castillo, ainsi que l'organisation des séances de Municipalité par visioconférence a généré un travail conséquent et mobilisé plusieurs autres services. La communication à la population a, elle aussi, fait l'objet d'efforts soutenus tout au long de l'année. L'élection complémentaire à la Municipalité, qui a vu M. Yvan Luccarini succéder à M. Etienne Rivier dès le 1er août 2020, a également mis à contribution les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration générale. M. Etienne Rivier a ainsi mis fin à 14 ans d'engagement politique, dont 9 ans au sein du collège exécutif veveysan.
La Municipalité tient à remercier M. Pierre-André Perrenoud qui a exercé la fonction de secrétaire municipal ad interim pendant plus de 10 mois en l'absence de M. Grégoire Halter. Une mission que M. Perrenoud, qui avait par le passé été secrétaire municipal de la Ville de Vevey pendant un quart de siècle, connaît sur le bout des doigts.
Le Service des ressources humaines a été particulièrement sollicité pour accompagner les services dans leurs recrutements afin de les aider à faire face aux nombreuses absences et à une importante surcharge de travail. Parallèlement, le Service des ressources humaines a continué le développement de plusieurs projets visant à faciliter les démarches administratives des services en lien avec leur personnel et la gestion, par les responsables, de leurs équipes. L'année s'est conclue par le départ à la retraite de M. Serge Volet, chef du service des ressources humaines, qui a œuvré durant 16 années au sein de l'administration veveysanne.
Avec la situation particulière amenée par la pandémie de Covid-19, la tâche principale de la Direction des systèmes d'information (DSI) en 2020 a été de fournir un environnement et des outils permettant à l'administration de continuer à fonctionner en travail à distance. Parallèlement la DSI est parvenue à mener à bien les autres grands projets en cours, dont le remplacement des serveurs et du stockage, la refonte de la téléphonie de la Ville, la migration de la messagerie Lotus vers Outlook et la mise en ligne du nouveau site web **www.vevey.ch**.
La Direction des finances et de l'économie (DFE) a, de son côté, mis en place plusieurs mesures afin de venir en aide aux entreprises et commerçants touchés par la situation consécutive à la pandémie. Le lancement des bons « BienWenue », notamment, a été couronné de succès.
En ce qui concerne la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE), 2020 a été une année « infrastructures » avec entre autres, les crédits pour le diagnostic des ouvrages d'art, étape 1, la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes, les travaux de modération de trafic et la réfection partielle de la chaussée à l'avenue de Pra, boulevard de Charmontey et boulevard Henri-Plumhof. Le Conseil communal a également accordé un crédit d'études pour la transformation du bâtiment l'Ecole à la montagne

La Cheneau et a aussi adopté le projet du nouveau règlement du FEDD (Fonds pour l'énergie et le développement durable). La Municipalité a quant à elle, accepté le Plan d'assainissement du bruit routier en validant le principe des mesures d'assainissement, validé la création du secteur sécurité de la DAIE et accepté de participer au projet « Vevey-Rénove » soutenu par le Canton et la Confédération.
En ce qui concerne la requalification des espaces urbains, une avancée majeure s'est concrétisée en septembre 2020 avec le dépôt conjoint à l'enquête publique des projets de réaménagement de la place du Marché et de la rue Jean-Jacques Rousseau. Ces deux projets pilotés par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) permettront aux citoyens, commerçants et visiteurs, de se réapproprier l'espace public et d'améliorer leur qualité de vie.
La Municipalité a par ailleurs déclaré l'urgence climatique le 8 juin 2020 et s'est engagée à poursuivre les efforts de l'administration communale dans les domaines de la durabilité et de la protection du climat. Elle a ainsi décidé de prioriser les projets ayant un impact positif pour le climat et de renforcer sa politique de durabilité.
Malgré la crise sanitaire qui a sensiblement ralenti les activités de la Direction des espaces publics (DEP) en général, l'année 2020 a vu le lancement des travaux au port de Plaisance (réfection pontons, amarrages, plan d'éclairement), l'établissement de diverses directives pour les arbres, le démarrage de la rédaction des nouvelles directives d'application des règlements des déchets et celui des ports, projets qui seront suivis en 2021 également, la digitalisation du suivi des arbres, des places de jeux et du cimetière, la poursuite de la rénovation des fontaines, ou le démarrage du projet en vue de la certification Villeverte. A relever aussi que la DEP a œuvré au maintien de l'ouverture de la déchetterie communale pendant la crise sanitaire en mettant en place des mesures spéciales.
En 2020, la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) a maintenu une normalité adaptée pour l'ensemble de ses prestations et activités, avec des mesures de prévention, des animations de quartier et sportives pour les jeunes de moins de 16 ans notamment. Les prestations pré et parascolaires ont été déployées sur la base des autorisations cantonales, comme les activités extrascolaires financées par le budget de la direction. La mesure d'insertion pour les 18-25 ans a été maintenue et ajustée selon les directives en vigueur. Un focus particulier a été mis sur les plans de protection pour les utilisateurs des infrastructures gérées par la direction.
La Direction de la culture (DC) s'est attelée à accompagner les acteurs culturels veveysans face à la crise sanitaire, en proposant une permanence de conseil pour les soutenir et les orienter dans leurs démarches administratives (demandes d'indemnisation, autorisations et plans de protection, recherches de fonds…), ainsi qu'en leur offrant une permanence de conseil pour le développement de leur communication digitale et contenus numériques en cette période où une présence en ligne renforcée s'avérait indispensable. La DC a également développé sa propre stratégie de communication digitale en produisant les contenus du site internet danslavilledimages.ch et en accompagnant les musées communaux et la bibliothèque dans le développement de leur offre numérique (présentation d'œuvres, coulisses des musées, diffusion de films, activités ludiques et didactiques…).
Enfin dans les bureaux de la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration – Gérances (DASLIG), l'année a été marquée par le lancement d'une recherche concernant le quartier de Gilamont, notamment pour établir un diagnostic communautaire et identifier les changements possibles en s'appuyant sur les avis récoltés auprès des habitants sur leur lieu de vie.
Dans le secteur Affaires sociales, l'étude concernant la prise en charge des personnes précarisées a pu être finalisée et permettra d'apporter des réponses appropriées aux problématiques rencontrées à Vevey.
La DASLIG a également « découvert » le nouvel outil en matière de promotion du parc locatif entré en vigueur au 1er janvier 2020 : c'est le droit légal de préemption introduit par la LPPPL qui permet à la Commune d'acquérir en priorité des biens-fonds afin de réaliser des logements d'utilité publique.

La Municipalité

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
Dès le 1er juillet 2016/ du 01.01.2020 au 31.07.2020

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) Service des affaires intercommunales (SAI) Service intercommunal de gestion (SIGE)	Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus)
Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2020-2021)	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Vignes et caves - Atelier mécanique	Etienne Rivier
	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Etienne Rivier
Etienne Rivier Municipal - PLR	Direction des finances et de l'économie (DF) - Comptabilité générale - Économie et tourisme	Elina Leimgruber
	Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile	
	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)	Elina Leimgruber
	Réseau enfance Vevey et environs (REVE)	
Michel Agnant Municipal - Vevey Libre	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration et gérances (DASLIG)	Etienne Rivier
	Direction de la culture - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	Etienne Rivier
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
	Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT)	Elina Leimgruber

Lionel Girardin
Municipal - PS
(Suspendu)

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
Dès le 1er juillet 2016/ du 01.08.2020 au 31.12.2020

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
 Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) Service des affaires intercommunales (SAI) Service intercommunal de gestion (SIGE)	Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus)
 Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2020-2021)	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Vignes et caves - Atelier mécanique	Yvan Luccarini
	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Elina Leimgruber
 Yvan Luccarini Municipal – Décroissance-Alternatives	Direction des finances et de l'économie (DFE) - Comptabilité générale - Économie et tourisme	Elina Leimgruber
	Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile	
	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)	Michel Agnant
	Réseau enfance Vevey et environs (REVE) Service intercommunal de gestion (SIGE)	
 Michel Agnant Municipal - Vevey Libre	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration et gérances (DASLIG)	Yvan Luccarini
	Direction de la culture - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	Yvan Luccarini
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
	Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT)	Elina Leimgruber

Lionel Girardin
Municipal - PS
(Suspendu)

Organigramme (Etat au 31 juillet 2020)

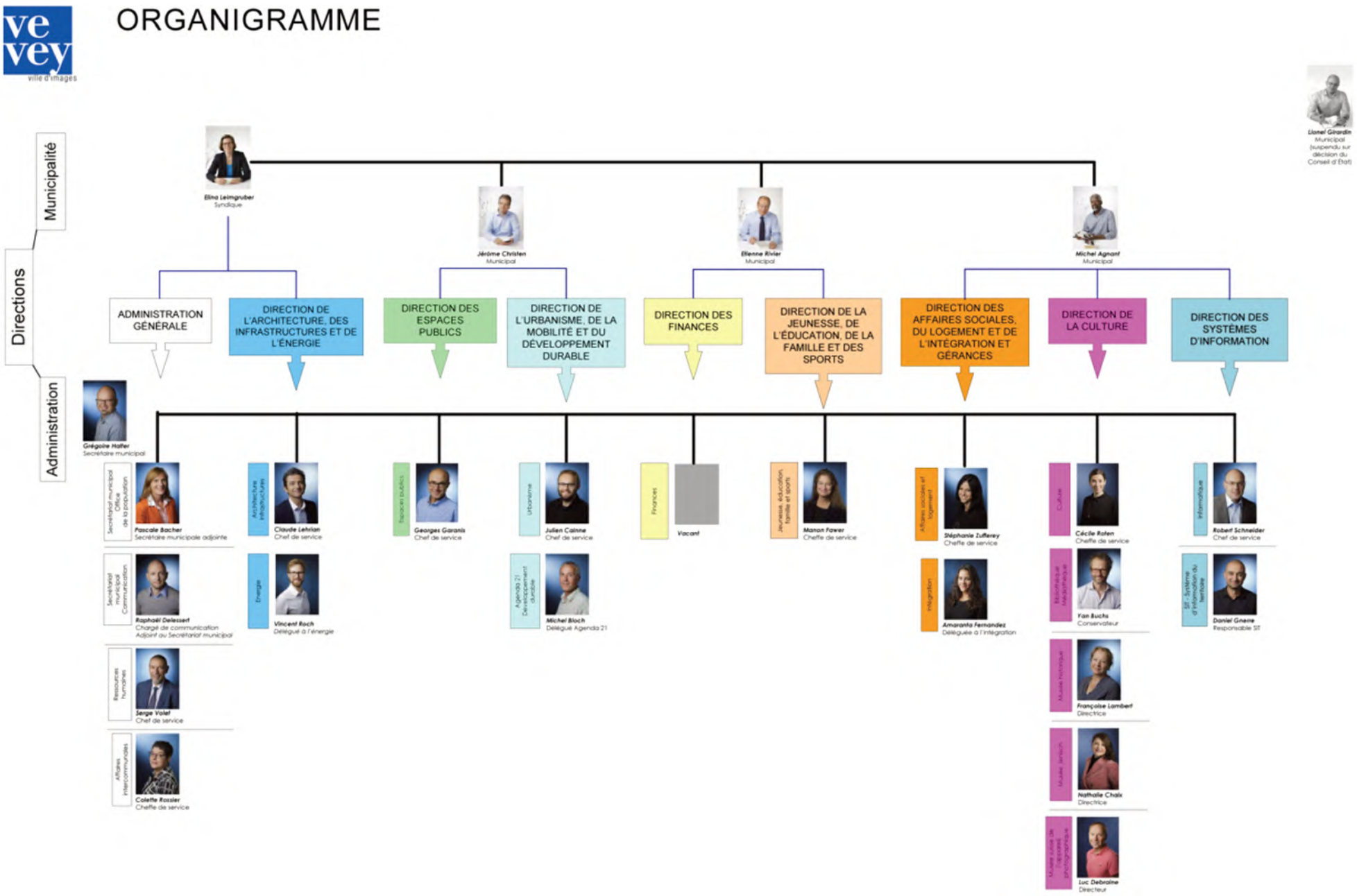

ORGANIGRAMME

(état au 01.08.2020 / sal)

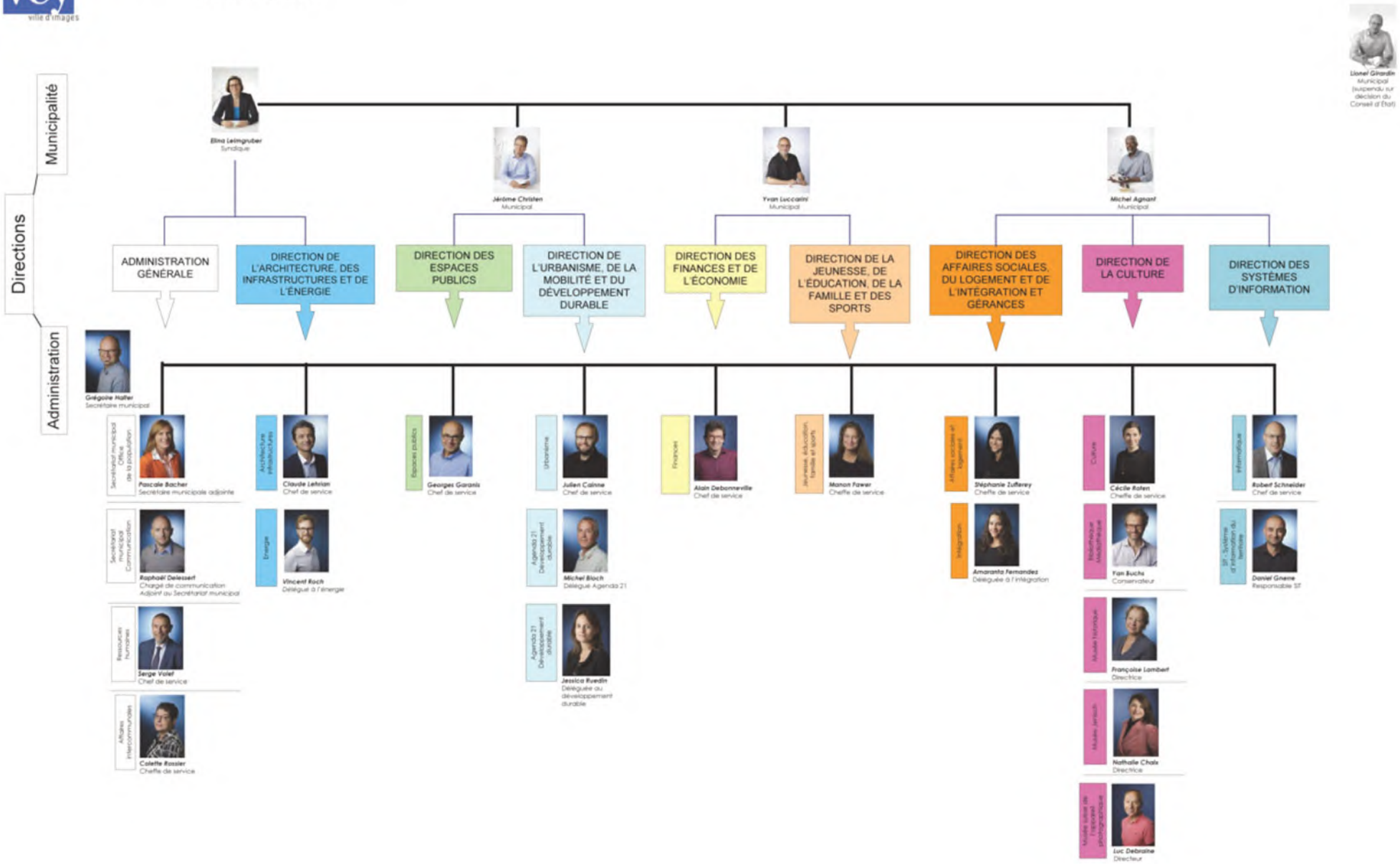

84
91
83
84
85
9:32
9
4
5
VEVEY
VEVEY

11

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Ville. Les dernières élections ont eu lieu le 28 février 2016.
Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (école, transports, culture, sport, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans directeurs, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi la gestion municipale.

CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2020

Salle du Conseil communal déplacé aux Galeries du Rivage à cause du COVID-19

Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PS	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
VER	BARANI	Marco	Employé	1966
VL - All. C.	BAUD	Francis	Docteur ès sciences économiques	1941
UDC	BAYS	Eric	Formateur d'adultes	1967
Déc-Alt	BERROCAL	Sabrina	Travailleuse sociale, adjointe scientifique	1982
Déc-Alt	BERTHOLET	Marc	Enseignant	1979
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
VL	BLATTER	Roger	Retraité	1951
VL - All. C.	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraitée	1949
Déc.-Alt	BRANQUINO	Tiago	Eclairagiste/serveur/prof. de mathématique	1990
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
PS	BUSSY	Cédric	Infirmier HES	1985
PDC	BUTTICAZ	Louis	Paysagiste	1960
PS	BUTTY	Pierre	Relations publiques	1962
PLR	CAMBES	Antonio	Entrepreneur-directeur	1971
VL - All. C.	CASELLINI	Olivier	Paysagiste	1969
PLR	CIANA	Marcia	Assistante sociale et éducatrice	1963
UDC	DANAI	Moïn	Etudiant	1996
PS	DE REGIBUS	Giuliana		1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
PS	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
VER	DORMOND	Antoine	Ing. Architecture du paysage	1986
PDC	DOS SANTOS DOMINGOS AEBY	Nuno	Maçon	1969
VER	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
PS	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
IND	FOSTER	Andreas	Architecte	1968
PS	GIGON	Caroline	Infirmière, Directrice ajointe EPSM	1972
Déc.-Alt	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
IND	GONZALEZ MOYA	Marie-Pilar	Juriste	1969
PLR	GROSLIMOND	Valentin	Avocat	1987
PS	GYGER	Henok	Aide enseignant	1989
Déc.-Alt	HALBRITTER	Christian	Maître professionnel	1971
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
PS	HIGY-SCHMIDT	Muriel	Enseignante	1970
VL - All. C.	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO-SICA	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	IMHOF	Vincent	Chef d'entreprise	1981
PS	JERBIA	Karim	Ingénieur HES en géomatique	1963
VL - All. C.	JOBIN	Jadranka		1954
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VER	KAMBA	Lutete Jean	Enseignant répétiteur	1968
IND	KAMBALE	Dominique	Directeur-fondateur	1951
Déc.-Alt	KAEMPF	Gabriela	Spécialiste nature et environnement	1979
PLR	KELLER	Peter	Entrepreneur	1943
UDC	KIRISCI	Cihan	Gestionnaire de commerce	1988
Déc.-Alt	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
Déc.-Alt	LOPEZ	Elodie	Etudiante en Lettres	1993
Déc.-Alt	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
VER	MANGNENAT	Douglas	Ingénieur	1971
VL - All. C.	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves		1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
PS	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Economiste -directeur organisation de santé	1964

PLR	MAYOR	Annette	Directrice administrative	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Etudiant, informatique EPFL	1995
VL	MEJBRI	Faouzi		1979
VER	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL - All. C.	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
VL - All. C.	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
PS	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
Déc.-Alt	PERFETTA	Gilles	Administrateur/ chargé de comm.	1980
VL - All. C.	PIEREN	Roger	Chef Service des Travaux	1960
VL	PILET	Bryan	Assistant RH	1991
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant	1995
PLR	PLANTEROSE DE BERVILLE	Liliane	Enseignante retraitée	1953
PLR	PLANTEROSE DE BERVILLE	Patrice	Retraité	1946
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
Déc-Alt	RENKENS	Marc	Etudiant	1980
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
VL - All. C.	RIGHETTI	Xavier	Ingénieur EPFL	1972
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
PDC	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
PLR/Vlib	RUSTERHOLZ	Danielle	Retraitée	1940
PDC	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PS	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL	SHALHOUB	Basel		1959
VL	SIMONIN	Anne-Françine	Enseignante	1961
Déc-Alt	SJÖBLOM	Nana	Illustratrice et artiste visuel	1974
PS	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
Déc.-Alt	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
PLR	TRUFFER	Fabien		1987
Déc.-Alt	VALLOTTON	Frédéric		1976
Déc.-Alt	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
VER	VINCENT CRUDO	Jenyfer	Conseillère-practicienne PNL	1969
VER	WAHLI	Colin	Animateur socio culturel	1992
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAUGG	Jacques	Retraité	1947

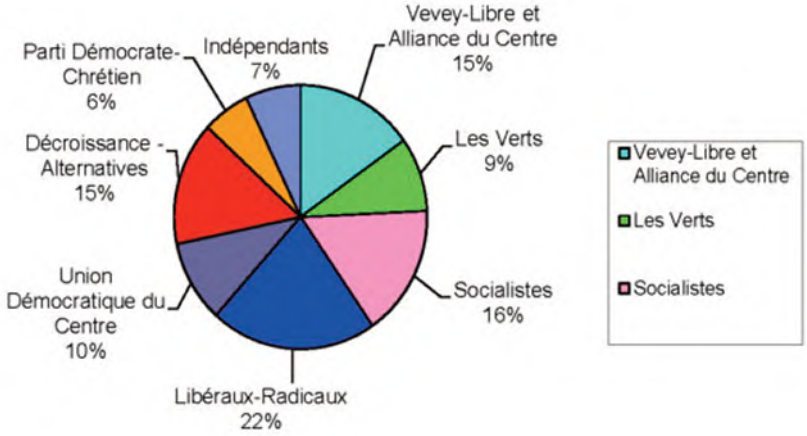

Législature 2016-2021
Répartition des sièges par parti au Conseil communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2020

Première séance – Jeudi 30 janvier 2020

Assermentation d'un membre au Conseil communal
M. Douglas Magnenat est assermenté en remplacement de M. Jamie Mailer (Les Verts), démissionnaire

Rapport sur prise en considération du postulat de Mme Anne-Francine Simonin, intitulé « Pour un centre de jeunes à Vevey » (2019/P32)
Rapporteur : Mme Sophie Métraux
- Adopté, prise en considération refusée

Rapport sur réponse à la motion des groupes Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du centre, Parti libéral-radical, « De 5 à 7, pour le bien de Vevey » (2019/P34)
Rapporteur : M. Tiago Branquino
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur réaménagement de la Place du Marché : Demande de crédit pour financer les études du projet lauréat, « D'Amour et d'Eau fraîche » (2019/P36)
Rapporteur : M. Bastien Schobinger
- Adopté tel qu'amendé

Interpellation de M. P. Molliat « Commandement de paix pour la municipalité ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. P. Bertschy « Mieux cadrer la communication »
- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. A. Méan « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque »
- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de Mme Caroline Gigon « Quelle politique d'accueil pour les enfants de Vevey » (2019/C33)
- Réponse à l'interpellation de Mme Giuliana De Regibus « Pour pouvoir s'aimer comme les autres » (2020/C01)

Deuxième séance - Jeudi 26 mars 2020

Séance annulée en raison de la pandémie de Covid-2019

Troisième séance - Jeudi 14 mai 2020

Assermentation de deux membres au Conseil communal
MM. Marc Bertholet et Bryan Pilet sont assermentés en remplacement de Mme Milena Buckel (D.-A.) et Mme Nancy Bader (VL), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances
M. Marc Bertholet est nommé en remplacement Mme Milena Buckel (D.-A.), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de gestion
M. Roger Blatter est nommé en remplacement de Mme Nancy Bader (VL), démissionnaire

Nomination d'un membre et d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du SIGE
M. Clément Tolusso est nommé membre, MM. Gilbert Dutruy et Victor Marinelli membres suppléants, en remplacement de MM. Alain Gonthier (D.-A.) et Vincent Imhof (PLR), démissionnaires

Nomination d'un membre à la commission de l'énergie
M. Paolo Gatti est nommé en remplacement de M. Vincent Imhof (PLR), démissionnaire

Rapport sur soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19 (2020/P10)
Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Clément Tolusso, intitulée « Fusion de MVR et VMCV en vue de créer une Association de communes Transports publics Riviera » (2019/ P33)
Rapporteur : M. Roger Blatter
- Adopté, prise en considération refusée

Rapport sur renouvellement 2020 de l'infrastructure centrale (serveurs et stockage) de l'informatique de l'administration communale de la Ville de Vevey (2019/P35)
Rapporteur : M. Pascal Molliat
- Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 488'000.— pour le diagnostic des ouvrages d'art – étape 1 (2020/P01)
Rapporteur : M. Eric Oguey
- Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 1'965'000.— pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 (2020/P02)
Rapporteur : M. Roger Pieren
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia, intitulé « Des soins dentaires pour toutes et tous ! » (2020/P03)
Rapporteur : M. Clément Tolusso
- Adopté (préavis municipal)

Rapport sur prise en considération de la motion de Mme Isabel Jerbia, intitulée « S'abstenir sera un choix ! » (2020/P06)
Rapport lu par M. Colin Wahli
- Adopté

Motion de M. Ph. Herminjard « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 »
- Transformée en postulat, transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme C. Gigon « Une reprise scolaire la plus sûre possible, un engagement qui en vaut la peine ! »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de Mme G. Kämpf « Restons calme »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme M. Higy-Schmidt « Primes d'assurances maladie pour recrues et civilistes, et si on évitait des primes inutiles ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. V. Matthys « Quand les mesures de protection contre la propagation du coronavirus impactent la capacité d'hébergement du Hublot »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de Mme Nancy Bader, intitulée « Que fait la ville de Vevey pour soutenir ses petits commerçants » (2019/C28)
- Réponse à la remarque de M. Philippe Herminjard lors de la séance du Conseil communal du 14 novembre 2019 (2020/C02)
- Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2019 (2020/C03)
- Direction des Finances – Nouveau chef de service (2020/C04)
- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat, intitulée « Commandement de paix pour la Municipalité » (2020/C05)
- « Coronavirus » - Nouvelles de l'Administration communale veveysanne (2020/C06)

Quatrième séance - Jeudi 18 juin 2020

Election du Bureau du Conseil pour 2019-2020
Mme Sophie Métraux (Les Verts) est élue présidente
M. Roger Pieren (VL) est élu vice-président
M. Guillaume Pilloud (UDC) est élu second vice-président
Mme Fabrizia Sanna Georgi (PDC) et M. Tiago Branquino (DA) sont élus scrutateurs
Mmes Giuliana De Régibus (PS) et Liliane Planterose De Berville (PLR) sont élues scrutatrices suppléantes

Rapport sur réponse à la motion de M. Jérôme Christen, intitulée « Pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité des droits au pipi » (2020/RP04)
Rapporteur : M. Colin Wahli
- Adopté

Rapport sur état des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2020/P05)
Rapporteur : M. Moïn Danaï
- Adopté

Rapport sur demande de crédit complémentaire pour l'internalisation de la gérance d'immeubles, propriété de la Commune de Vevey et réponse aux postulats de Mme Isabel Jerbia, intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » et de M. Steven Pilet, intitulé « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » (2020/RP07)
Rapporteur : M. Antonio Cambes
- Refusé

Rapport sur gestion et comptes 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (2019/P08)
Rapport lu par M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2019 du Fonds culturel Riviera (2019/P09)
Rapport lu par Mme Anna Iamartino
- Adopté

Interpellation de M. M. Danaï « Code P.O.R.T.E. Porte Ouverte à Risque Technologie Élevé »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation interpartis « Affaire Michel Agnant »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de MM. C. Wahli et P. Molliat « Projet de modification du règlement du Conseil - Création de la « Commission de l'Environnement et de l'Énergie » à 13 membres, en remplacement de l'actuelle Commission de l'Énergie
- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport, y compris vœu du Bureau

Interpellation de M. J. Rilliet « Une offre culturelle gratuite à Vevey cet été ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Ph. Herminjard et consorts « Pourquoi fermer la circulation en vieille ville de Vevey ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de Mme I. Jerbia « Vevey Demain : un plan de relance solidaire et durable pour tou-te-s ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. C. Bussy « Pour des transports publics abordables ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité
- Fondation des Arts et Spectacles (FAS) - Comptes 2018-2019 (2020/C07)
- Réponse à l'interpellation de Mme Muriel Higy-Schmidt, intitulée « Primes d'assurances maladie pour recrues et civilistes, et si on évitait des primes inutiles ? » (2020/C08)

Sur proposition du groupe PLR, le jeton de présence de la dernière séance, ainsi que le montant de l'apéritif de fin de présidence, est abandonné au profit de l'espace d'animations Le Sparadrap - Association L'Enfant et l'Hôpital Groupe Riviera-Chablais

Cinquième séance - Jeudi 3 septembre 2020

Assermentation de deux membres au Conseil communal
Mmes Sabrina Berrocal et Nana Sjöblom sont assermentées en remplacement de feu M. Gilbert Dutruy et de M. Yvan Luccarini, élu à la Municipalité

Nomination d'un membre à la délégation variable du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera
M. Tom Wahli est nommé en remplacement de M. Jérémy D'Inverno, démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE
Mme Anne-Sophie Gavin est nommée en remplacement de M. Jamie Mailer (Verts), démissionnaire

Nomination de deux membres à la commission de gestion
MM. Clément Tolusso et Christophe Ming sont nommés membres, M. Marc Renkens membre suppléant en remplacement de feu M. Gilbert Dutruy (DA) et de Mme Anna Iamartino (PLR), démissionnaire

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2019 (2020/P13)
Rapporteur : M. Gilles Perfetta
- Adopté

Rapport sur convention relative aux opérations foncières et aux équipements nécessaires à la mise en œuvre du plan d'affectation La Veyre Derrey (2020/P11)
Rapporteur : M. Serge Ansermet
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur avenue de Pra, Bd de Charmontey, Bd Henri-Plumhof. Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 590'000.— pour les travaux de modération de trafic et réfection partielle de la chaussée (2020/P14)
Rapporteur : M. Roger Pieren
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur « École à la montagne « La Cheneau », Château-d'Œx - Demande de crédit d'étude de CHF 490'000.— pour la transformation du bâtiment » (2020/P15)
Rapporteur : Mme Élodie Lopez
- Adopté

Rapport sur « Factures ouvertes de la Fête des Vignerons 2019 à l'égard de la ville de Vevey » (2020/P17)
Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté par 41 voix contre 31

Communications de la Municipalité
- Endettement brut et net – Situation au 31 décembre 2019 (2020/C10)
- Collège des Crosets – Réfection suite au sinistre du 4 septembre 2017 – Décompte final et proposition d'indemnité de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA) (2020/C11)
- RC 780 – Conflits autorisés véhicules/piétons – rallongement du temps du bouton poussoir – situation monitoring (2020/C12)

Sixième séance - Jeudi 10 septembre 2020

Rapport sur commission de gestion – rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2019 (2020/P12)
Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2019
Rapport général de la Commission de gestion : M. Martino Rizzello, président

Rapports des sous-commissions
Administration générale (AG) : Gilles Perfetta

Ressources humaines (RH) : Gilles Perfetta

Direction des systèmes d'information (DSI & SIT) : Jennyfer Vincent & Pierre Butty

Service des affaires intercommunales (SAI) : Pierre Butty

Direction de l'Urbanisme, de la Mobilité et du Développement durable (DU) : Julien Rilliet & Pierre Butty

Direction des Espaces Publics (DEP) : Marcia Ciana & Pascal Molliat

Direction des Affaires Sociales, du Logement, de l'Intégration et des Gérances (DASLIG) : Marcia Ciana & Jennyfer Vincent

Direction de la Culture, y compris les Musées et la Bibliothèque municipale : Pascal Molliat

Direction de l'Architecture et des Infrastructures et de l'Énergie (DAIE) : Pascal Molliat & Pierre Butty

Direction de la Jeunesse, de la Famille, l'Éducation et des Sports (DJEFS) : Marcia Ciana, Isabel Jerbia & Gilles Perfetta

Direction des finances (DF) : Pascal Molliat
Rapport des comptes 2019 : Gilles Perfetta
Fête des Vignerons 2019 : Marcia Ciana, Roger Blatter, Pierre Butty, Pascal Molliat, Gilles Perfetta, Clément Tolusso
- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Postulat de M. N. Bonjour « Tous gagnants »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. C. Bussy « Pour regarder la précarité en face »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. N. Bonjour « Vevey plaque tournante de la drogue ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat interpartis (Verts-DA-VL) « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. S. Ansermet « Collecte des déchets : comment se déroulent les appels d'offres ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation interpartis (UDC, PLR, PDC, PS et Mme Danielle Rusterholz) intitulée « Affaire Michel Agnant » (2020/C09)

Septième séance - Jeudi 8 octobre 2020

Nomination d'un membre suppléant à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE
M. Gilles Perfetta est nommé en remplacement de feu M. Gilbert Dutruy (DA)

Nomination d'un membre (PLR) et d'un membre suppléant à la commission de gestion
M. Jean-Yves Marchesi est nommé membre et Mme Fabienne Despot membre suppléante en remplacement de Mme Marcia Ciana (IND) et de M. Bastien Schobinger (UDC), démissionnaires

Nomination d'un membre (PLR) à la délégation variable du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera
Mme Danièle Kaeser est nommée en remplacement Mme Marcia Ciana (IND), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de l'Énergie
M. Ambroise Méan est nommé en remplacement de M. Paolo Gatti (PLR), démissionnaire

Rapport sur adaptation de l'offre en transports publics - Lignes de bus VMCV 202 et 215 (2020/P18)
Rapporteur : Mme Danièle Kaeser
- Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2021 (2020/P19)
Rapporteur : M. Francis Baud
- Adopté

Rapport sur refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés (2020/P20)
Rapporteur : M. Serge Ansermet
- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M. J. Rilliet « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de Mmes I. Jerbia et C. Gigon « Une vision inclusive de Vevey »
- Prise en considération refusée

Interpellation interpartis (S-VL-Verts-DA-PDC + 3 ind.) « Pour l'accueil des réfugier.e.s. du camp de Moria »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. C. Bussy « Précarité, faire face à l'urgence et anticiper avec détermination !»
- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. P. Bertschy « Places de parking automobile : Provisoire ou définitif, où en est-on ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. B. Schobinger « Réaménagement de la Place du Marché et compensation de places de stationnement voiture »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de M. Moïn Danaï « Code P.O.R.T.E. – Porte Ouverte à Risque Technologique Elevé » (2020/C13)
- Réponse à l'interpellation de M. Philippe Herminjard et consorts « Pourquoi fermer la circulation en vieille ville de Vevey ? » (2020/C15)
- Réponse à l'interpellation de M. C. Bussy « Pour regarder la précarité en face » (2020/C16)
- Réponse à l'interpellation de M. N. Bonjour « Vevey plaque tournante de la drogue ? » (2020/C17)

Huitième séance - Jeudi 12 novembre 2020

Assermentation d'un membre au Conseil communal
M. Valentin Groslimond est assermenté en remplacement de M. Paolo Gatti (PLR), démissionnaire

Rapport sur réponse au postulat de Mme Caroline Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville » (2020/P16)
Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit
- Adopté

Rapport sur BienWenue : des bons d'achat pour soutenir l'économie locale (2020/P21)
Rapporteur : M. Antoine Dormond
- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M. S. Ansermet « Projet d'hydroélectricité sur la Veveyse : quelle aide de la part de notre ville ? »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme A.-F. Simonin « Travaux prévus à la Cheneau et calendrier »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Ph. Herminjard « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme G. Kämpf « Un nouveau collège tant attendu, suspendu ! »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Neuvième séance – Jeudi 3 décembre 2020

Rapport sur soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19 - Demande d'un crédit supplémentaire (2020/P26) – Clause d'urgence art. 52 RCC
Rapporteur : M. Francis Baud
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur Fonds culturel Riviera (FCR) – Budget 2021 (2020/P22)
Rapport lu par M. Pierre Butty
- Adopté

Rapport sur Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) – Budget 2021 (2020/P23)
Rapport lu par Mme Sarah Dohr
- Adopté

Dixième séance - Jeudi 10 décembre 2020

Rapport sur budget communal pour l'année 2021 (2020/P24)
Rapporteur : M. Francis Baud (rapport de majorité) (3.12.2020) - M. Laurent Lavanchy (10.12.2020)
Rapporteur : M. Alain Gonthier (rapport de minorité)
- Accepté avec amendements (rapport de majorité)

Sur proposition de la présidente, le montant correspondant à la verrée de fin d'année, auquel le Conseil accepte d'ajouter le jeton de présence de la dernière séance de l'année, est abandonné au profit de l'Association Partage Riviera.

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant			
Président du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'200.-
Secrétaire suppléant			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Membres du Bureau du Conseil			
1er et 2e vice-présidents	Annuel	Fr.	500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr.	30.-
Commissions permanentes			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Commission d'une journée	Journalier	Fr.	200.-
Commission d'une demi-journée	Demi-journalier	Fr.	100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr.	150.-
Commissions ad hoc			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Rapporteur (commission de 7 membres)	Par rapport	Fr.	150.-
Rapporteur (commission de 13 membres)	Par rapport	Fr.	250.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr.	25.-

21

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, le secrétariat municipal, la communication, les manifestations, ainsi que les naturalisations, les jumelages, l'office de la population, les archives et le secrétariat de la syndique. Le service des ressources humaines est également rattaché à l'AG.
C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4 chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis N° 7/2014 et N° 36/2016).
Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Municipalité

Affaires en cours

- Poursuites envers la Sàrl X ;
- Prolongation de la suspension de fonction d'un conseiller municipal.

Dossiers clos

- Poursuites envers 2 conseillers municipaux.
- Renonciation à se prévaloir de l'exception de prescription signées par 2 membres de l'exécutif.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Affaires en cours

- Dossier Château de l'Aile – Salle del Castillo isolation acoustique ;
- Quai Perdonnet problème d'affaissement du quai ;
- Burnat-Provins problème d'installation technique (Ex-EPA).

Dossier clos

- Collège à Gilamont recours contre le permis d'implantation.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

Affaires en cours

- c/X mise à niveau de la défense incendie d'un immeuble sis Quai de Coppet ;
- c/X rénovation d'un hôtel ;
- c/ récupération des places de parc sur domaine public ;
- c/ Les Moulins de La Veveyse/Halle Inox en voie de transaction ;
- X c/ Ville de Vevey Conciliation et réclamation pécuniaire fissures d'un immeuble ;
- c/X L'affectation de place de parc ;
- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de construire ;
- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de démolir.

Dossiers clos

- c/ Dentaires SA : réaménagement de l'immeuble, convention a pu être signée ;
- c/X renouvellement du bail ;
- c/X transmission de concession.

Direction des espaces publics

Affaires en cours

- c/X dénonciation pour coupe illicite d'arbre, demande compensatoire ;
- c/X un arriéré de factures d'ensevelissement ;
- c/X contrat d'encavage pour les vins de Vevey.

Dossiers clos

Chute d'un arbre devant la Gare et ses conséquences civiles.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports

Affaires en cours

- Fondation X c/Ville de Vevey, opposition de la Fondation à la résiliation du bail à loyer d'une garderie, signifié par la Ville de Vevey, locataire, le 1er mai 2019.

Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration – Gérances

Affaires en cours

- X c/Ville de Vevey, Tribunal des Baux - requête en contestation de la créance de 3 loyers ;
- X c/Ville de Vevey, Commission de conciliation en matière de baux et loyers.

Manifestations 2020

(En raison du Covid-19, toutes les manifestations ont été annulées du 16 mars 2020 au 30 avril 2020).

- Cérémonie Mihai Eminescu
- Avivo – repas annuel
- Société des Hôteliers Montreux Vevey Riviera – Cocktail du Nouvel An
- Fondation de Nant – Inauguration du nouveau centre de psychiatrie communautaire
- Vevey Ancienne – soirée annuelle
- RBSL Riviera Business Sports Lunch – Repas annuel
- Festival Images

Nonagénaires et Centenaires

Trente-huit nonagénaires et deux centenaires ont fêté leur anniversaire en 2020.
Depuis 2019, la Municipalité invite les jubilaires à une visite de musée ou une sortie récréative au printemps et à l'automne de chaque année. Au vu de la situation sanitaire de 2020, il a été décidé de ne pas réunir ces personnes mais d'envoyer à leur domicile une lettre et une attention personnalisée.

Naturalisations

Dossiers soumis à l'ancienne loi

La commission municipale des naturalisations est composée de sept conseillers(ères) communaux(ales) un(e) par parti ainsi que des suppléant(e)s. Elle est présidée par un membre de la Municipalité (tournus).
Elle s'est réunie à 15 reprises durant l'année 2020 et a traité 77 dossiers en séance d'audition.
6 séances ont été annulées suite au COVID19. Au 2e semestre la commission municipale des naturalisations a traité 7 dossiers par séance en lieu et place de 5 dossiers.
Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 76 dossiers, soit 115 candidat(e)s.
Relevons que le délai transitoire pour traiter les dossiers selon l'ancienne loi a pris fin le 31 décembre 2020 et que, par conséquent, la commission des naturalisations a été dissoute à la même date.

Dossiers soumis à la nouvelle loi

Au cours de l'année 2020, le secteur des naturalisations a enregistré :

- 65 dossiers et convoqué :
- 76 candidat(e)s pour établir un rapport d'enquête et
- 22 candidat(e)s pour les tests écrits

Selon la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 19 décembre 2017, les demandes de naturalisations sont désormais déposées auprès du canton. Ce dernier vérifie certaines conditions matérielles et transmet le rapport d'enquête à la commune pour la suite de la procédure.
Le rapport d'enquête est devenu l'élément essentiel de la procédure. La Municipalité a délégué l'instruction du dossier au secteur naturalisation qui,

en collaboration avec un représentant de l'ASR, compose l'autorité d'enquête. La Municipalité conserve son pouvoir décisionnel (préavis positif ou négatif dudit rapport).

Rapport d'enquête :
Toutes les demandes de naturalisations sont soumises à un rapport d'enquête. Les candidat(e)s sont convoqués comme suit :
- 9-12 ans (secteur naturalisation et un représentant légal)
- 13 ans à la majorité (secteur naturalisation, un représentant légal et un représentant de l'ASR).

Test écrit :
C'est le canton qui décide quels sont les candidat(e)s qui doivent passer un test et qui fixe les éventuelles dérogations à un tel test.
Dès lors, c'est la commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les connaissances des candidat(e)s sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des candidat(e). La commune génère via un programme informatique du canton 48 questions (4 par thèmes et par niveau parmi les 160) auxquelles le candidat(e)s devra répondre. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidat(e)s. Si le-la candidat-e obtient moins de 70 % de réponses correctes, il-elle peut repasser le test dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. Le test n'est pas éliminatoire : le résultat est évalué de manière globale, en tenant compte des autres éléments.
Une dérogation est imposée par le canton pour certaines demandes notamment pour les requérant(e)s qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).
Le rapport dûment rempli et signé, accompagné de ses annexes (test écrit, documents administratifs) est soumis à la Municipalité pour préavis, puis le dossier complet est renvoyé au canton pour la suite de la procédure.

Résumé du déroulé du rapport d'enquête naturalisation
canton – commune – canton – commune - canton - fédéral
La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.
Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 32 dossiers, soit 32 candidat(e)s.

Votations et élections

Votation fédérale et élection complémentaire au Conseil d'Etat – 9 février 2020

1. Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'685	104'444	963'740
NON	1'155	91'721	1'280'331
PARTICIPATION	41.83 %	44.09 %	41.68 %

2. Modification du 14 décembre 2018 du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'246	156'875	1'414'160
NON	596	38'754	827'235
PARTICIPATION	41.83 %	44.06 %	41.69 %

Election au Conseil d'Etat
Election complémentaire au Conseil d'Etat
(1er tour)
(4 candidats – 1 siège)

Votants :	3'923
Participation :	28.96 %

Election communale – 21 juin 2020
Election complémentaire à la Municipalité (1er tour)
(4 candidats – 1 siège)

Votants :	4'023
Participation :	30.56 %

Election communale – 12 juillet 2020
Election complémentaire à la Municipalité (2e tour)
(3 candidats – 1 siège)

Votants :	4'345
Participation :	33.07 %

Votations fédérale – 27 septembre 2020

1. Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'185	77'716	1'233'995
NON	3'877	189'655	1'988'349
PARTICIPATION	54.18 %	58.86 %	59.49 %

2. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'516	105'970	1'531'027
NON	3'466	157'585	1'654'105
PARTICIPATION	54.18 %	58.83 %	59.34 %

3. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'070	128'704	1'164'451
NON	2'858	133'139	2'003'235
PARTICIPATION	54.18 %	58.77 %	59.21 %

4. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	4'317	217'983	1'933'310
NON	742	49'038	1'270'705
PARTICIPATION	54.18 %	58.83 %	59.36 %

5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'581	108'699	1'605'839
NON	3'416	156'011	1'597'324
PARTICIPATION	54.18 %	58.86 %	59.43 %

Votation fédérale – 29 novembre 2020

1. Initiative populaire « Entreprise responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'179	127'545	1'299'173
NON	1'165	85'585	1'261'673
PARTICIPATION	46.08 %	46.65 %	47.02 %

2. Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'788	103'962	1'081'731
NON	1'514	107'310	1'460'755
PARTICIPATION	46.08 %	46.81 %	46.93 %

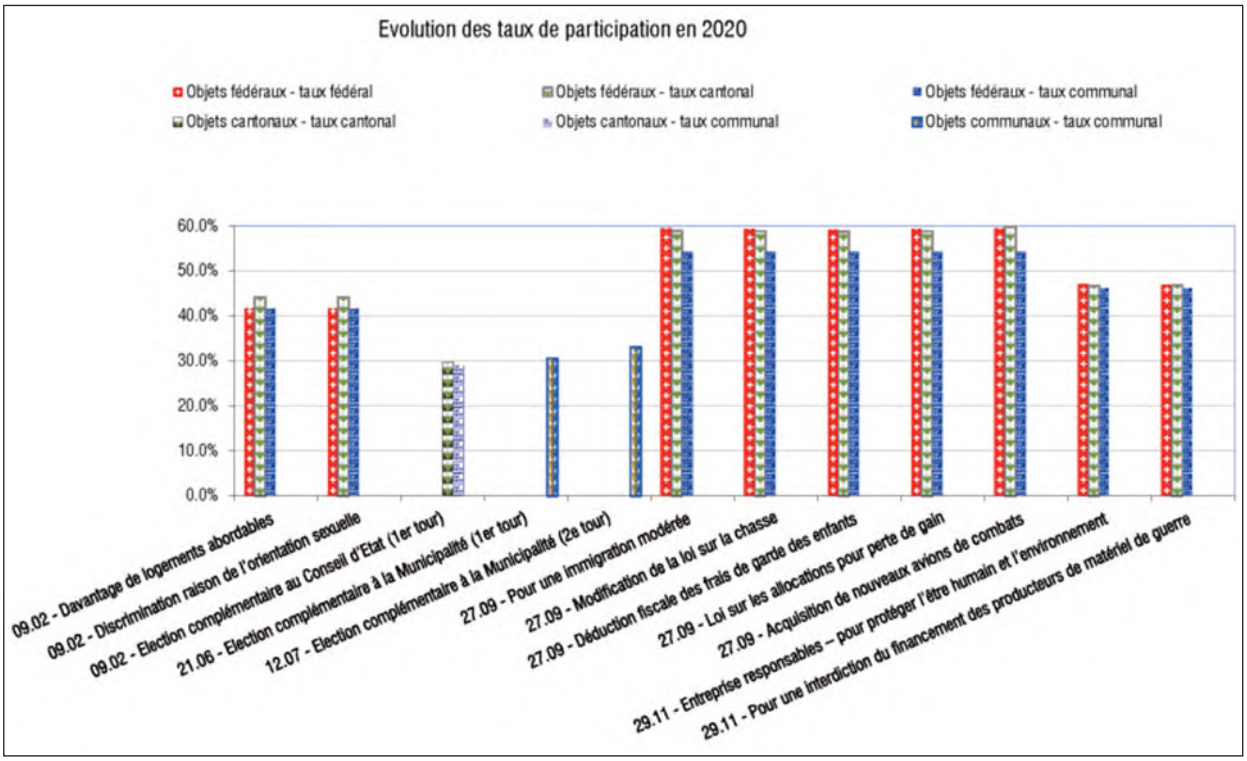

Jumelage Vevey-Carpentras

L'année 2020 aurait dû être celle de la célébration du 35e anniversaire de notre jumelage. Malheureusement, la pandémie nous a obligé à repousser les festivités, prévues en novembre 2020, à des jours meilleurs.
Les activités de l'Association ont donc été mises en veilleuse et nous espérons que tout puisse rentrer dans l'ordre d'ici à la fin de 2021.

Alexandre Bays, président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

Jumelage Vevey-Müllheim

Personne ne nous donne les clés de l'avenir. Mais cette connaissance, globalement, n'a jamais été aussi restreinte que depuis le printemps 2020, et la pandémie qui a cruellement frappé la planète. En effet, le coronavirus a troublé notre quiétude habituelle, à défaut de rasséréner notre quotidien. « Je ne pense jamais au futur ; il vient bien assez tôt », proclamait Einstein.
Car la vie n'est pas un long fleuve tranquille, dont la source est derrière nous.
Mesdames et Messieurs, vous n'ignorez pas que le jumelage Vevey-Müllheim n'est pas l'art du possible, c'est la possibilité de rendre faisable ce qui est souhaitable.
A ce propos, notre Association, vu la situation économique et sanitaire qui nous a fait reporter ou annuler toute manifestation, renonce à un quelconque subside, pour l'année 2020.
Par ailleurs, la crise du Coronavirus rend actuellement impossibles les déplacements dans plusieurs pays voisins, dont l'Allemagne.
C'est pourquoi, les rendez-vous suivants n'ont pu avoir lieu [cf. Covid-19 et risque de mise en quarantaine !...]

- Rencontres des deux Comités à Müllheim ou à Vevey
- Weinmarkt printanier, chez nos jumeaux
- matches de volley-ball ou de tennis de table
- excursion dans le vignoble de Lavaux, par ex.
- course des seniors veveysans à Müllheim
- Stadtfest à la fin de juin, outre-Rhin
- Foire de la St-Martin, le 2e mardi de novembre
- Weihnachtsmarkt am Lindle, e.a....

Mais surtout, nous déplorons la suppression ou le report du concert de l'Orchestre symphonique du Markgräflerland, au Théâtre du Reflet (50-70 musicien(ne)s).
Espérons que nous aurons plus de chance l'an prochain.
Signalons deux séances de Comité à Vevey, les 30 janvier et 8 juin, + l'Assemblée générale de notre Association, le 7 juillet.
Malgré la crise du Covid-19, le contact entre les deux jumeaux a été maintenu par courrier électronique et par téléphone, grâce à l'entregent de notre Présidente, Mme Fabienne Müller-Hermann, et sa collègue müllheimoise, Fr. Elisabeth Bourdeaux.
« Pourquoi organisez-vous des jumelages ? », nous demande-t-on quelquefois.
Paraphrasant le Dr théologien Albert Schweitzer, nous répondrions : « Il y a assez d'intelligence dans ce monde, mais pas assez de cœur »...
Ce sera notre conclusion.

Au nom du Comité de jumelage de l'Association Vevey-Müllheim, Henri Chambaz, Secrétaire

Archives communales

Tâches et personnel

En 2020, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues – environ 10 % du temps (10 % de moins qu'en 2019)
- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 40 % du temps (10% de plus qu'en 2019)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés

conformément à la législation en vigueur – environ 50 % du temps (10 % de moins en raison de la fermeture des archives pendant 3 mois imposée par la pandémie, malgré une hausse des demandes à distance)

Le taux d'activité de l'archiviste communale est de 80 %. Entre février et mars, l'archiviste a été secondée par une stagiaire apprentie agente en information documentaire. Puis, dès le mois d'août, un apprenti agent en information documentaire a commencé sa formation aux archives, qui durera trois ans.

Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a procédé au transfert de trois lots d'archives du Secrétariat municipal, de la DJEFS-secteur famille ainsi que du Musée Jenisch. Les dossiers d'enquête transférés par la Direction de l'urbanisme en 2019 sont en cours de traitement.

Archives historiques

En 2020, la Société valaisanne a remis ses archives suite à sa dissolution, et ces dernières ont été inventoriées et conditionnées. Par ailleurs, suite à son dépôt de bilan en mai, Le Régional a fait don de ses archives qui ont été reliées pour intégrer le fonds des journaux régionaux.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2020, ce sont 20'806 notices descriptives qui sont disponibles (+ 1436 notices).

La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

Statistiques concernant les recherches

Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2020 :

Demandes internes

76 demandes (environ 20 % de plus qu'en 2019) ont été traitées, totalisant environ 60 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 50 minutes par recherche.

Demandes externes

Les archives ont été sollicitées à 111 reprises (environ 45 % de plus qu'en 2019), ce qui représente 93 heures de recherche et de traitement, soit environ 50 minutes par demande.

Compactus avant

Compactus après

Dossiers avant

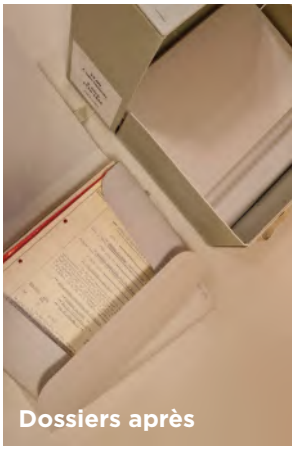
Dossiers après

Consultation sur place

50 personnes sont venues sur place consulter les archives (+40 % par rapport à 2019), passant chacune en moyenne 3h15 sur place, pour un total global de près de 160 heures (-40 %). Il y a eu plus de chercheurs mais ils ont passé moins de temps sur place.

Projets entrepris

L'archiviste a mis en œuvre deux projets de médiation des archives. Le premier, en collaboration avec le Musée historique, est une mise en valeur des fonds des deux intuitions sous la forme de capsules thématiques « Des archives au musée ». Le second, en collaboration avec la Bibliothèque municipale et le Musée historique, était un événement dédié à la création de pages Wikipédia concernant des personnalités féminines locales (Wikithon féminin).

Pour améliorer les conditions de conservation des archives historiques, celles-ci sont progressivement reconditionnées dans des boîtes et chemises en carton non acides acquises grâce au budget extraordinaire alloué en 2019.

Par ailleurs, l'archiviste continue à s'impliquer dans le suivi et le paramétrage de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting.

Représentations, participations et formations de l'archiviste

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.

Communication

La cellule communication, attachée au Secrétariat municipal, est composée :

- d'un chargé de communication / adjoint au Secrétariat municipal
- d'une assistante communication

Pour rappel, la cellule communication est à la disposition de tous les services communaux de la Ville de Vevey. Elle entretient des contacts avec les journalistes qui couvrent l'actualité veveysanne, et répond tout au long de l'année à leurs nombreuses requêtes. La cellule communication assure sa mission d'information auprès des citoyennes et citoyens veveysans en relayant à large échelle les actions, mesures et décisions prises par la Ville de Vevey. En 2020, ce sont 72 communiqués de presse qui ont été rédigés et envoyés aux médias et aux membres du Conseil communal. Un chiffre identique à celui de 2019. Ces informations ont été relayées sur le site internet de la Ville et sa page Facebook.

Après une année 2019 marquée par Fête des Vignerons et les efforts particuliers déployés en matière de communication à la population, c'est la crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid-19 qui a mobilisé la cellule communication en 2020. Rattachés au noyau de la cellule de crise communale, le chargé de communication et son assistante ont pris une part active aux séances de travail quotidiennes organisées pour faire face à la situation. Ils ont veillé, avec l'appui des collaborateurs du Bureau de l'information, à ce que les décisions prises par la Confédération et le Canton de Vaud soient immédiatement relayées sur le site internet de la Ville de Vevey et sa page Facebook. Les mesures prises par les autorités veveysannes (ouverture des guichets sur rendez-vous uniquement, dispositions relatives aux marchés, port du masque obligatoire dans certaines zones de la commune, etc.) ont, elles, fait l'objet de communiqués spéciaux, relayés à large échelle. Des messages de prévention et des conseils pratiques ont été diffusés par le biais de du site internet de la ville, de sa page Facebook et des deux écrans LED situés aux extrémités ouest et est de la ville. La cellule communication a assumé au quotidien un rôle d'interface entre tous les services communaux.

Le chargé de communication/adjoint au Secrétariat municipal a par ailleurs exécuté de nombreuses tâches inhérentes au Secrétariat municipal, dont la prise de procès-verbaux de séances de Municipalité, l'organisation de l'élection complémentaire à la Municipalité du mois de juin et des débats publics qui l'ont précédée. Il a également pris une part active au projet de refonte complète du site internet **www.vevey.ch**.

Principaux travaux accomplis lors de l'année 2020

- Rédaction des communiqués de presse, dossiers de presse et organisation de conférences de presse ;
- Réponses aux nombreuses demandes des journalistes ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes d'absences des titulaires ;
- Gestion et animation de la page de la Ville sur Facebook ;
- Gestion des différents réseaux d'affichage de la Ville de Vevey (politique, culturel, écrans LED).
- Réalisation du visuel officiel 2021, qui met en lumière des personnalités connues ou moins connues qui contribuent au vaste rayonnement de la commune.

Travaux récurrents

- Rédaction des communiqués de presse, dossiers de presse, organisation de conférence de presse ;
- Réponses aux demandes régulières des médias ;
- Rédaction et relecture attentive des documents divers pour les services communaux ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes d'absences des titulaires ;
- Collaboration avec les services pour l'organisation et l'animation d'événements particuliers tels que séances d'information, cérémonies officielles ou célébrations particulières ;
- Participation ponctuelle à la séance hebdomadaire de la Municipalité en tant que Secrétaire municipal adjoint remplaçant, gestion du greffe lors des absences des titulaires ;
- Prise de procès-verbal ponctuelle lors de séances de travail auxquelles prend part la Municipalité ;
- Gestion et animation de la page de la Ville sur Facebook ;
- Accueil de délégations chinoises en visite à Vevey.

Coordination Fête des Vignerons

De son côté, la coordination Fête des Vignerons a travaillé sur un rapport détaillant les activités de l'administration communale dans le cadre de la Fête des Vignerons 2019. Ce document, d'une centaine de pages sans ses annexes, doit servir d'aide-mémoire en prévision d'une prochaine édition de la manifestation et répondre à une demande du Conseil communal.

Bureau d'information

Très apprécié de la population, le bureau d'information (BI) est ouvert depuis janvier 2007.

Il est le premier contact de la population veveysanne avec l'administration communale et en lien direct avec l'office de la population.

Le BI a pour tâche principale de renseigner la population sur différentes démarches administratives et de les orienter vers les services communaux ad hoc. Il s'occupe également de l'enregistrement des formulaires pour les chiens, des demandes d'établissement d'actes de mœurs et de la vente les cartes journalières CGN et CFF.

La ville de Vevey met à disposition de ses habitants 7 Flexicards par jour. En 2020, compte tenu de la situation particulière due à la Covid-19, seules 1579 cartes sur 2562 ont été vendues.

Les croisières touristiques de la CGN ayant été suspendues durant de longs mois et la CGN ayant, cette année 2020, modifié son système de vente (obligation de donner le nom des voyageurs ainsi que la date de voyage souhaité), les ventes ont été fortement impactées. En effet, seules 63 ventes ont été effectuées, contre 268 en 2019, année qui, elle-même avait été relativement « calme », en grande partie à cause de la Fête des Vignerons !

La fin de l'année 2020 a été très chargée au niveau des visites, avec la vente des bons BienWenue. En effet, entre le 14 et le 23 décembre, ce ne sont pas moins de 780 carnets de bons qui ont été vendus!

Les deux collaborateurs du BI distribuent des cabas de bienvenue aux nouveaux habitants et à ceux qui le demandent, contenant diverses informations sur la ville de Vevey, ainsi que divers formulaires, également disponibles sur le site internet de la Ville, www.vevey.ch.

Ils assurent la mise à jour de différents annuaires et listes, notamment le « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région », de nombreuses prestations pour l'ensemble de l'administration communale, tels que, l'affranchissement de tout le courrier, les réservations de salles à l'Hôtel-de-Ville, de voitures communales ou Mobility, des vélos électriques, billets de trains et autres, selon les principes du plan de mobilité de la Ville.

Ils collaborent également étroitement avec la Direction des systèmes d'information (DSI) en ce qui concerne les mises à jour du site internet. La compilation de la revue de presse hebdomadaire et la participation ponctuelle à la création de dépliants et d'affiches font également parties des nombreuses tâches de ces deux collaborateurs.

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 31 juillet 2020) sans les commissions municipales

	2016-2021	
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman		SAI
Délégué-e municipal-e	E. Leimgruber	
Suppléance	Vice-président	Mun.
UCV - Union des communes vaudoises		SAI
Groupe des Villes	E. Leimgruber	
Conseil des 50	E. Rivier	
Association de la coordination des villes de Suisse romande		SMun
Membre	E. Leimgruber	
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière	J. Christen	SAI
Suppléance	E. Leimgruber	
AGGLORIVELAC		
Copil	J. Christen	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus)		
Conseil administration	E. Leimgruber	
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil administration	E. Leimgruber	
SIGE – Service intercommunal de gestion		
Comité de direction	E. Leimgruber + E. Rivier	
Délégation fixe au conseil intercommunal	J. Christen	
Suppléance	M. Agnant	
GEDERIVIERA (gestion déchets)	J. Christen	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA		
Conseil administration	E. Rivier	
(contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	E. Leimgruber	
Groupement forestier de la Veveyse	J. Christen	
Association des Jardins de Gilamont-Village		SMun
Comité	J. Christen	
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Leimgruber	
Suppléance	M. Agnant	
Energiapro		
Conseil d'administration	E. Rivier	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Agnant	SMun
Holdigaz SA		SMun
Conseil d'administration	E. Rivier	
S.I. Logements Modernes SA		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Société des Entrepôts Vevey SA		SMun
Conseil administration	E. Rivier	

	2016-2021	
Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	E. Rivier	SAI
Association de la Ferme Menthée		
Conseil des délégués (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	M. Agnant	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMun
Membre	E. Rivier	
CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	E. Rivier	
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier	
Comité de direction	+ M. Agnant + E. Rivier + M. Agnant	
FLR – Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Agnant	
Fondation Islamique	M. Agnant	SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	M. Agnant	SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Rivier	
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne	E. Rivier	SMun
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme		
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	E. Rivier	
Approvisionnement économique du Pays (AEP) –		SMun
Responsable communal	M. Agnant	
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	

	2016-2021	
Sécurité / Prévention		
Association de Communes Sécurité Riviera		
Comité de direction	E. Rivier	
Conseil intercommunal	E. Leimgruber	
Commission «Prévention»		
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli		SAI
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	J. Christen	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier		SAI
Comité de direction (Chardonne)		
(M. G. Garanis de la Direction des Espaces publics)		
Santé / Social		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera		
Comité de direction	M. Agnant	
Conseil intercommunal	E Rivier	
Suppléance	E. Leimgruber	
ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois		
Comité	M. Agnant	
Fondation des Hôpitaux de la Riviera		
Membre conseil	E. Rivier	
Suppléance	M. Agnant	
Association des repas à domicile		
Comité : Mme Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI		
Fondation Haefeli-Meylan		
Conseil	M. Agnant	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)		SMun
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	M. Agnant	SMun
Fondation Apollo		SMun
Conseil de fondation		
Fondation Beau-Séjour		SMun
Conseil + M. G. Altermath et Mme S. Zufferey	M. Agnant	
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen		SMun
Comité	E. Leimgruber	
Fondation SIC / apprentis méritant		SMun
M. Serge Volet, Chef de service RH		
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs		SMun
Présidence	M. Agnant	
REVE Réseau Enfance Vevey et Environs	E. Rivier	SMun
Université populaire Vevey-Montreux		SMun
Délégué-e municipal-e	M. Agnant	

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 31 décembre 2020) sans les commissions municipales

	2016-2021	
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman		SAI
Délégué-e municipal-e	E. Leimgruber	
Suppléance	Vice-président Mun.	
UCV - Union des communes vaudoises		SAI
Groupe des Villes	E. Leimgruber	
Association de la coordination des villes de Suisse romande		SMun
Membre	E. Leimgruber	
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière	J. Christen	SAI
Suppléance	E. Leimgruber	
AGGLORIVELAC		
Copil	J. Christen	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus)		
Conseil administration	E. Leimgruber	
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil administration	E. Leimgruber	
SIGE – Service intercommunal de gestion		
Comité de direction	E. Leimgruber + Y. Luccarini	
Délégation fixe au conseil intercommunal	J. Christen	
Suppléance	M. Agnant	
GEDERIVIERA (gestion déchets)	J. Christen	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA		
Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	Y. Luccarini	
Groupement forestier de la Veveyse	J. Christen	
Association des Jardins de Gilamont-Village		SMun
Comité	J. Christen	
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Leimgruber	
Suppléance	M. Agnant	
Energiapro		
Conseil d'administration	Y. Luccarini	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Agnant	SMun
Holdigaz SA		SMun
Conseil d'administration	Y. Luccarini	
S.I. Logements Modernes SA		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille		SMun
Conseil administration	M. Agnant	
Société des Entrepôts Vevey SA		SMun
Conseil administration	Y. Luccarini	
Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	

	2016-2021	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR) Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	Y. Luccarini	SAI
Association de la Ferme Menthée Conseil des délégués (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	M. Agnant	SMun
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre	Y. Luccarini	SMun
CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement	Y. Luccarini	SMun
CETV – Conseil d'Etablissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey Conseil d'établissement	Y. Luccarini	SMun
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	E. Leimgruber + Y. Luccarini + M. Agnant Y. Luccarini + M. Agnant	SMun
FLR – Film Location Riviera Comité	M. Agnant	SMun
Fondation Islamique	M. Agnant	SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation	M. Agnant	SMun
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	M. Agnant	SMun
Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	SMun
Passeport Vacances Délégué-e municipal-e	Y. Luccarini	SMun
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne	Y. Luccarini	SMun
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation	Y. Luccarini	SAI
MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction	Y. Luccarini	
Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	Y. Luccarini	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber Y. Luccarini	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	Y. Luccarini	
Approvisionnement économique du Pays (AEP) – Responsable communal	M. Agnant	SMun
Société de développement de Vevey Comité	Y. Luccarini	SMun

	2016-2021	
Sécurité / Prévention		
Association de Communes Sécurité Riviera		
Comité de direction	Y. Luccarini	
Conseil intercommunal	E. Leimgruber	
Commission «Prévention»		
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli		SAI
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	J. Christen	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier		SAI
Comité de direction (Chardonne)		
(M. G. Garanis de la Direction des Espaces publics)		
Santé / Social		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera		
Comité de direction	M. Agnant	
Conseil intercommunal	Y. Luccarini	
Suppléance	E. Leimgruber	
ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois		
Comité	M. Agnant	
Fondation des Hôpitaux de la Riviera		
Membre conseil	Y. Luccarini	
Suppléance	M. Agnant	
Association des repas à domicile		
Comité : Mme Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI		
Fondation Les Airelles		
Comité	M. Agnant	SMun
Fondation Haefeli-Meylan		
Conseil	M. Agnant	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)		SMun
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	M. Agnant	SMun
Fondation Beau-Séjour		SMun
Conseil + M. A. Debonneville/DFE et Mme S. Zufferey/DASLIG	M. Agnant	
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen		SMun
Comité	E. Leimgruber	
Fondation SIC / apprentis méritant		SMun
M. Serge Volet, Chef de service RH		
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs		SMun
Présidence	M. Agnant	
REVE Réseau Enfance Vevey et Environs	Y. Luccarini	SMun
Université populaire Vevey-Montreux		SMun
Délégué-e municipal-e	M. Agnant	

Commission de gestion exercice 2020

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Rizzello	Martino	PDC
Butty	Pierre	PS
Ming	Chritophe	PLR
Perfetta	Gilles	DA
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Vacant		PS
Molliat	Pascal	VL
Blatter	Roger	VL
Perfetta	Gilles	DA
Vincent	Jennyfer	VER
Rilliet	Julien	PS
Walter	Antoinette	PLR
Riesen	Norma	UDC
Tolusso	Clément	DA
Suppléants:		
De Regibus	Giuliana	PS
De Stefanis	Maria Antonietta	PS
Kamba	Jean	VER
Maldonado	Jorge	VL
Marinelli	Vittorio	PLR
Rentsch	Dora	PDC
Rusterholz	Danielle	PLR
Despot	Fabienne	UDC
Renkens	Marc	DA

Présidence 2019-2020 : M. Martino Rizzello

Commission de recours en matière d'impôts communaux

7 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	DA
Butticaz	Louis	PDC
Vacant		VER
Suppléants:		
Marinelli	Victor	PLR
Bussy	Cédric	PS
Baud	Francis	VL
Halbritter	Christian	DA
Metraux	Sophie	VER
Kirisci	Cihan	UDC
Lonardo	Lino	(non élu) PDC

Commission du Fonds d'urbanisme

7 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Cambes	Antonio	PLR
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Molliat	Stéphane	VL
Luccarini	Valérie	DA
Wahli	Colin	VER
Schobinger	Bastien	UDC
Roduit	Jean-Marc	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
De Regibus	Giuliana	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Tolusso	Clément	DA
Dormond	Antoine	VER
Bonjour	Yvette	UDC
Butticaz	Louis	PDC

Commission des finances

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Bussy	Cédric	PS
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	DA
Lavanchy	Laurent	DA
Matthys	Vincent	PS
Herminjard	Philippe	PLR
Pieren	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Vacant		PS
Bonjour	Nicolas	VL
Bertholet	Marc	DA
Schobinger	Bastien	UDC
Gigon	Caroline	PS
El Khalifa	Karim	VER
Roduit	Jean-Marc	PDC

Président 2019-2020 : M. Antoine Stübi

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

8 délégués – 1 municipal - 8 suppléants
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	(non élu) PLR
Tolusso	Clément	DA
Righetti	Xavier	VL
Barani	Marco	VER
D'Angelo	Vladimir	(non élu) PDC
Suppléants:		
Marinelli	Victor	PLR
De Stefanis	Sergio	PS
Pieren	Roger	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	PDC
Jerbia	Karim	PS
Perfetta	Gilles	DA
Gavin	Anne-Sophie	VER

Délégué municipal : M. Jérôme Christen

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
lamartino	Anna	PLR
Butty	Pierre	PS

Suppléants:

Pilloud	Guillaume	UDC

Délégué municipal: M. Michel Agnant

Commission de l'énergie

7 délégués – 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Méan	Ambroise	PLR
Ansermet	Serge	PS
Molliat	Pascal	VL
Branquino	Tiago	DA
Pilloud	Guillaume	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	PDC
Wahli	Colin	VER

Suppléants:

Marinelli	Vittorio	PLR
Vallotton	Alexandre	DA
Dormond	Antoine	VER
Despot	Fabienne	UDC
Butticaz	Louis	PDC
Righetti	Xavier	VL
Stifani	Mario	PS

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués – 1 municipal *Législature 2016-2021*

Nom	Prénom	Parti
Rusterholz	Danielle	PLR
Casellini	Olivier	VL
Halbritter	Christian	DA
Kamba	Jean	Ver
Rentsch	Dora	PDC

Délégué municipal: M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant *Législature 2016-2021*

Nom	Prénom	Parti
Dohr	Sarah	VL
Stübi	Antoine	VER

Suppléants:

Lopez	Elodie	DA

Déléguée municipale : Mme Elina Leimgruber

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey – 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Ming	Christophe	PLR
Kaeser	Danièle	PLR
Baud	Francis	VL
Maldonado	Jorge	VL
Vallotton	Frédéric	DA
Tolusso	Clément	DA
Vacant		PS
Wahli	Tom	(non élu) VER
Dos Santos		
Domingos Aeby	Nuno	PDC
Riesen	Werner	UDC

Délégation fixe :

Bussy	Cédric	PS
Leimgruber	Elina	VER

Comité de direction :

Rivier	Etienne	PLR

Commissions municipales

Naturalisations

Municipal (tournus)		Municipalité
Gonthier	Alain	CC
Magnenat	Douglas	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Gyger	Henok	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC

Suppléants:

Lavanchy	Laurent	CC
Dormond	Antoine	CC
Rentsch	Dora	CC
Iamartino	Anna	CC
Bussy	Cédric	CC
Schobinger	Bastien	CC
Hunziker	Randolph	CC

Communication et informatique

Leimgruber	Elina	Municipalité
Agnant	Michel	Municipalité
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Méan	Ambroise	CC
Rilliet	Julien	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC
Tolusso	Clément	CC
Jovanovic	Anita	Festival Images
Vacant		Société civile
Vacant		Société civile
Gnerre	Daniel	Admin. communale
Delessert	Raphaël	Admin. communale
Laurent	Sarah	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale

Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Gonthier	Alain	CC
Dormont	Antoine	CC
Schobinger	Bastien	CC
Marinelli	Victor	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Ansermet	Serge	CC
Righetti	Xavier	CC
D'Inverno	Jérémy	Société civile
Filippozzi	Yves	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Emelot Frund	Caroline	Société civile
Cainne	Julien	Admin. communale
Giraud	Gilles	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Garanis	Georges	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale

Suppléants:

Dos Santos		
Domingos Aeby	Nuno	CC
Méan	Ambroise	CC
De Stefanis	Sergio	CC

Bonjour	Yvette	CC
Pieren	Roger	CC
Kämpf	Gabriela	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC (non élu)
Rieder	Christine	Société civile

Sports

Luccarini	Yvan	Municipalité
Lopez	Elodie	CC
Vincent-Crudo	Jennyfer	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Stifani	Mario	CC
Bonjour	Nicolas	CC
Vacant		CC
Benzo	Pascale	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Von Stockalper	William	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale

Sports – Sous-commission «Lac»

Christen	Jérôme	Municipalité
Sjöblom	Nana	CC (non élue)
Stuby	Antoine	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Rusterholz	Danielle	CC
Gyger	Henok	CC
Danai	Moïn	CC
Bonjour	Nicolas	CC
Forney	Christian	Société civile
Maurer	Marc	Société civile
Schmid	Pierre	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile
Schwab	Marlyse	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Trolliet	Pascal	Société civile
Leimguber	Daniel	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Dällenbach	Laurent	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale

Activités interculturelles

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
El Khalifa	Karim	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Brawand	Loïc	CC
De Stefanis	Maria Antonia	CC
Riesen	Norma	CC
Hunziker	Randolph	CC
Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	Société civile
Jerbia	Karim	Société civile
Maldonado	Jorge	Société civile
Benyamina	Dounia	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Fernandez	Amaranta	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

Famille

Luccarini	Yvan	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
De Stefanis	Maria	CC
Walter	Antoinette	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Bonjour	Yvette	CC
Casellini	Olivier	CC
Oertlé	Philippe	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Tangerini	Alexandre	Admin. communale

Logement

Agnant	Michel	Municipalité
Kamba	Jean	CC
Baud	Francis	CC
Ferland	Carole	CC (non élue)
De Stefanis	Sergio	CC
Riesen	Norma	CC
Butticaz	Louis	CC
Vacant		CC
Bavaud	Françoise	Société civile
Cainne	Julien	Admin. communale
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Josseron	Sylvie	Admin. communale

Rocking Chair

Agnant	Michel	Municipalité
Branquino	Tiago	CC
Bussy	Cédric	CC
Brawand	Loïc	CC
Molliat	Pascal	CC
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	CC
Riesen	Werner	CC
Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Rossier	Gayanée	Société civile
Christinat	Aloys	Société civile
Paley	Maude	Société civile
Affolter	Joséphine	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale

Musées (fusion des 3 commissions)

Agnant	Michel	Municipalité
Houriet	Camille	CC (non élue)
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Walter	Antoinette	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Willommet	Laurie	CC (non élue)
Dohr	Sarah	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Decombaz	Jacques	Société civile
Etienne	Michel	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Lambert	Françoise	Admin. communale
Debraine	Luc	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale
Chaix	Nathalie	Admin. communale

Bibliothèque Médiathèque municipale

Agnant	Michel	Municipalité
Kaeser	Danièle	CC
Riesen	Norma	CC
Rentsch	Dora	CC
Lopez	Elodie	CC
El Khalifa	Karim	CC
Gyger	Henok	CC
Hunziker	Randolph	CC
Buchs	Yann	Admin. communale

Jeunesse

Luccarini	Yvan	Municipalité
Branquino	Tiago	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
Rentsch	Dora	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Bussy	Cédric	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Simonin	Anne-Francine	CC

Balestra Guyot	Isabelle	Société civile
Minacci	Joëlle	Société civile
Schmidely	Laure	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale

Développement durable (A 21)

Christen	Jérôme	Municipalité
Luccarini	Valérie	CC
Barani	Marco	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Marchesi	Jean-Yves	CC
Despot	Fabienne	CC
Gigon	Caroline	CC
Blatter	Roger	CC
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

Groupe de travail
Animation du Quai Perdonnet/
Développement de Vevey-Est

Luccarini	Yvan	Municipalité
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Pieren	Roger	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Frédéric	CC
Gyger	Henok	CC

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Leimguber	Elina	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC
Molliat	Pascal	CC

Commission des aînés

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
Magnenat	Douglas	CC
Riesen	Werner	CC
Kaeser	Danièle	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Baud	Francis	CC
Vacant		CC
Vetsch	Elisabeth	Société civile
Blanche	Catherine	Société civile
Lebrun	Mathilde	Société civile
Gitto	Sabrina	Société civile
Debétaz	Pierre-André	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Jörimann	Michel	Société civile
Butty	Pierre	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Zodogome	Jennifer	Admin. communale

Commission Gestion des déchets

Christen	Jérôme	Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Jerbia	Isabel	CC
Rentsch	Dora	CC
Pieren	Roger	CC
Planterose de Berville	Patrice	CC
Riesen	Norma	CC
Von Gunten	Diane	CC
Ferrari	Christian	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
El Kalifa	Karim	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Seewer	Martin	ASR

Commission Oriental

Agnant	Michel	Municipalité
Blatter	Roger	CC
Branquino	Tiago	CC
Butticaz	Louis	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Butty	Pierre	CC
Riesen	Werner	CC
Gavin	Grégoire	CC
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile
Monney	Michael	Socitété civile
Roten	Cécile	Admin. communale

Pierre-André Perrenoud secrétaire municipal a.i.

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Réponse au vœu N° 6: La Cogest souhaite qu'un organigramme de l'Administration générale soit tenu à jour.

Réponse : Cet organigramme a été mis à jour et figure sur le site de la Ville.

Report sur 2020 des nouveautés 2018

L'introduction de la gestion électronique des données (GED), dès le mois de juillet 2018 a permis une plus grande efficacité lors des périodes de télétravail notamment. A fin 2020, environ 50 % des dossiers des habitants veveysans (encore présents ou partis) sont numérisés.
Selon les tableaux et graphiques annexés, le total de la population de résidence au 31 décembre 2020 est de 21'024 habitants, soit une diminution de 101 personnes par rapport au 31 décembre 2019.
Précisons que depuis le 1er janvier 2019, les statistiques de l'office de la population incluent les frontaliers et les personnes en domicile secondaire (habitants n'étant pas assujettis au Registre Fiscal). Les frontaliers font l'objet d'une rétrocession fiscale, quant aux personnes en domicile secondaire elles versent respectivement un émolument annuel de Fr. 30.— (adultes) et Fr. 15.— (mineurs et étudiants).
La statistique de 21'024 personnes se compose de 19'949 habitants domiciliés à Vevey, de 679 frontaliers et de 396 personnes en domicile secondaire.
Pour information, l'Office fédéral de la statistique et Statistique Vaud ne tiennent pas compte dans leurs chiffres, des permis courtes durées de moins d'un an, des permis frontaliers non-résidents, des permis non encore attribués ou encore des domiciles secondaires.

Evolution du nombre de naturalisations 2016 - 2020

Naturalisations
2020: 117 - 2019: 165 - 2018: 211 - 2017: 211 - 2016: 215

Statistique des migrations en 2020

	Arrivées	Départs	Différence
Communes du canton de Vaud	942	1'290	-348
Autres cantons suisses	223	326	-103
Etranger	123	386	-263
Naissances – Décès	331	138	+193
Total fluctuations	1'619	2'140	-521

Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2020

Total de la population veveysanne : 21'024 habitants (19'949 habitants + 679 frontaliers et 396 domiciles secondaires)

L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2020 est maintenant 1 femme suisse de 1916. Il y a également 1 femme suisse de 1918. Egalement 1 femme suisse et 1 homme suisse de 1920.
- Les personnes nées en 1990 (30 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 433 (87 hommes étrangers, 126 hommes suisses et 110 femmes étrangères, 110 femmes suisses). Ces habitants représentent le 2.06% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 3'045 (320 hommes étrangers, 901 hommes suisses et 372 femmes étrangères, 1'452 femmes suisses) et représentent le 14.48 % de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 14'397 (3'608 hommes étrangers, 3'531 hommes suisses et 3'227 femmes étrangères, 4'031 femmes suisses) et représentent donc le 68.48% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'582 (748 hommes étrangers, 1'096 hommes suisses et 728 femmes étrangères, 1'010 femmes suisses) et représentent le 17.04% de la population veveysanne.

COVID-19 - INFORMATIONS IMPORTANTES
VILLE DE VEVEY

Afin de protéger les usagers et le personnel et de se conformer aux directives nationales et cantonales, les différents guichets **de l'Hôtel-de-Ville** ne sont désormais accessibles que sur **rendez-vous**.

Vous pouvez appeler le service désiré au numéro de téléphone suivant de **9h** à **12h** et de **13h** à **16h**:

021 925 53 52	OFFICE DE LA POPULATION
021 925 35 53	BUREAU D'INFORMATION
021 925 53 48	FINANCES ET ÉCONOMIE
021 925 53 84	GREFFE MUNICIPAL
021 925 53 46	NATURALISATIONS
021 925 34 02	RESSOURCES HUMAINES

Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre.

5 novembre 2020 www.vevey.ch

Fait marquant en 2020: l'accès aux guichets a été limité pour garantir les mesures sanitaires

Statistique de la population veveysanne au 31.12.2020

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total des habitants enregistrés	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	En % du total
Bourgeois	951	1'141	299	266	2'657	12.64
Confédérés	3'434	4'267	677	641	9'019	42.90
Total des Suisses	4'385	5'408	976	907	11'676	55.54
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	4'000	3'652	675	676	8'952	42.58
Domiciles secondaires (suisses et et étrangers)	165	177	3	0	396	1.88
Population totale enregistrée à Vevey	8'550	9'237	1'654	1'583	21'024	100.00
Situation au 31.12.2019	8'581	9'233	1'700	1'611	21'125	

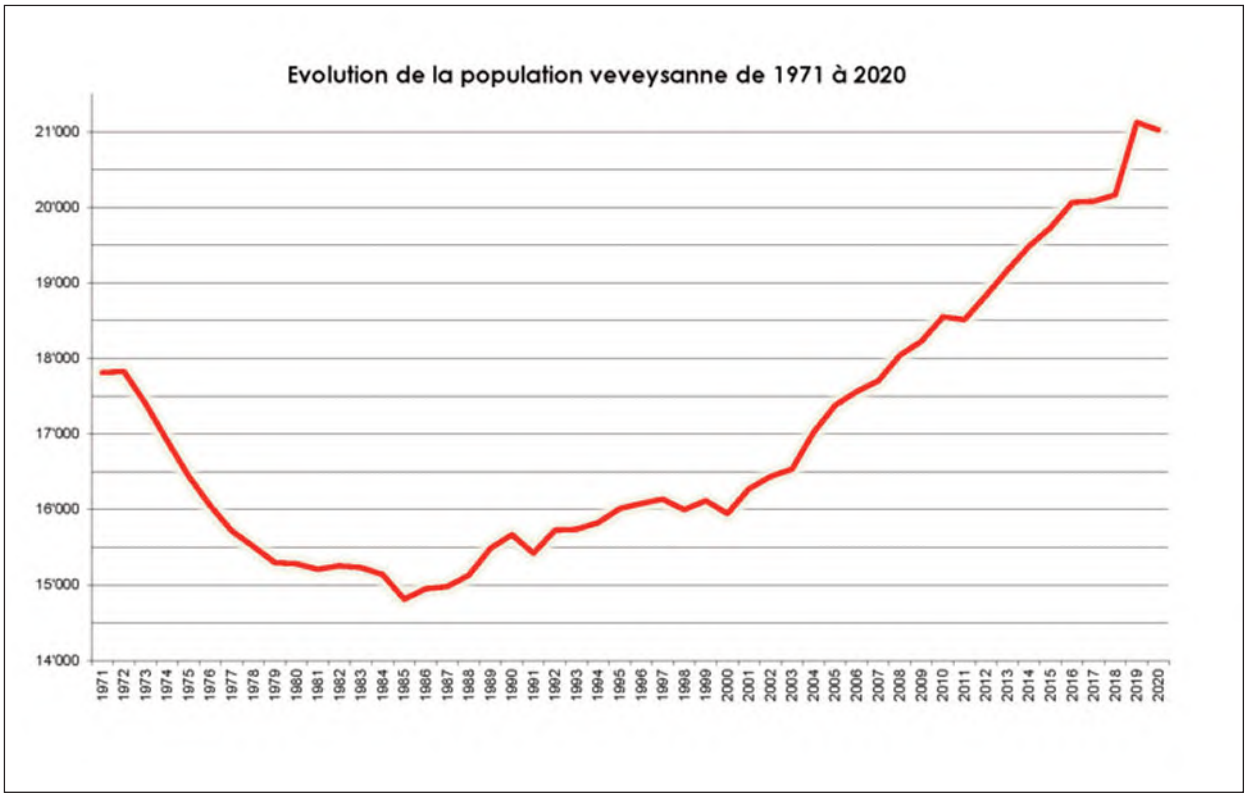

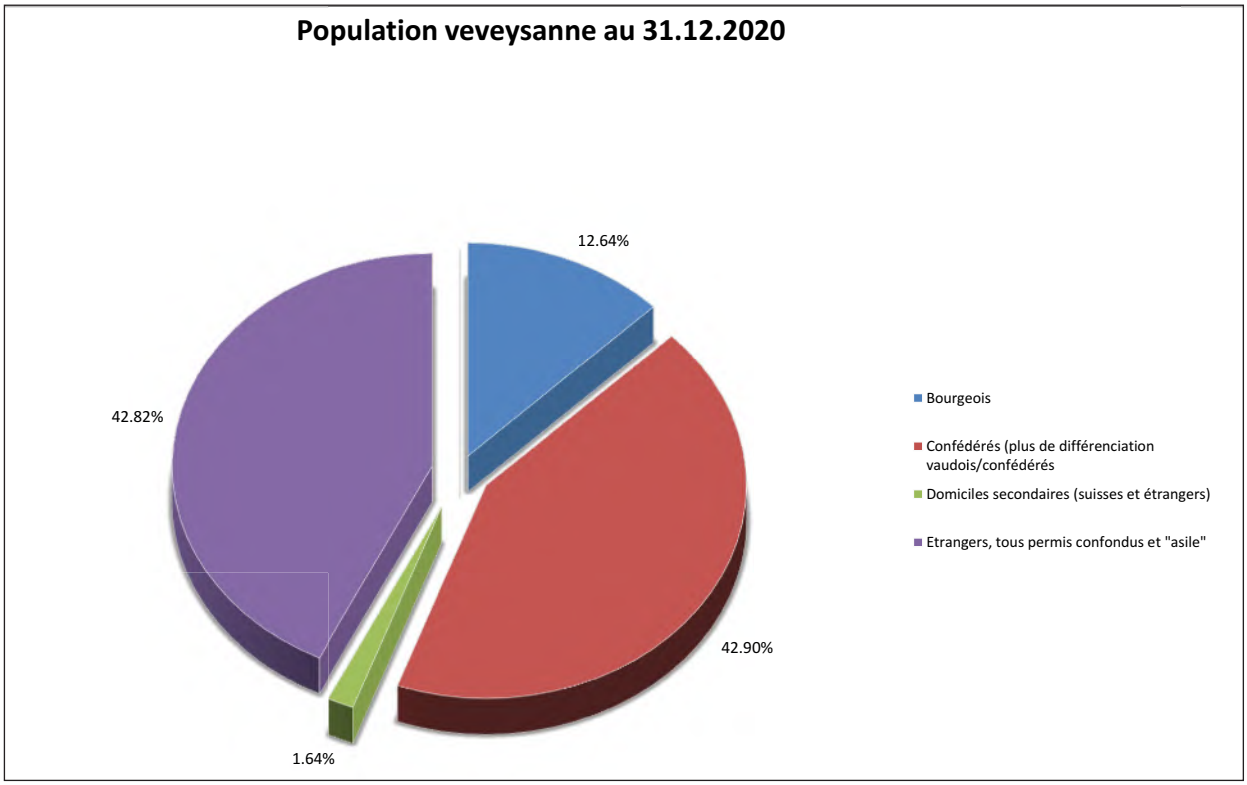

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2019	2020
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'374	9'507
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'686	3'703
Total des électeurs	13'060	13'210

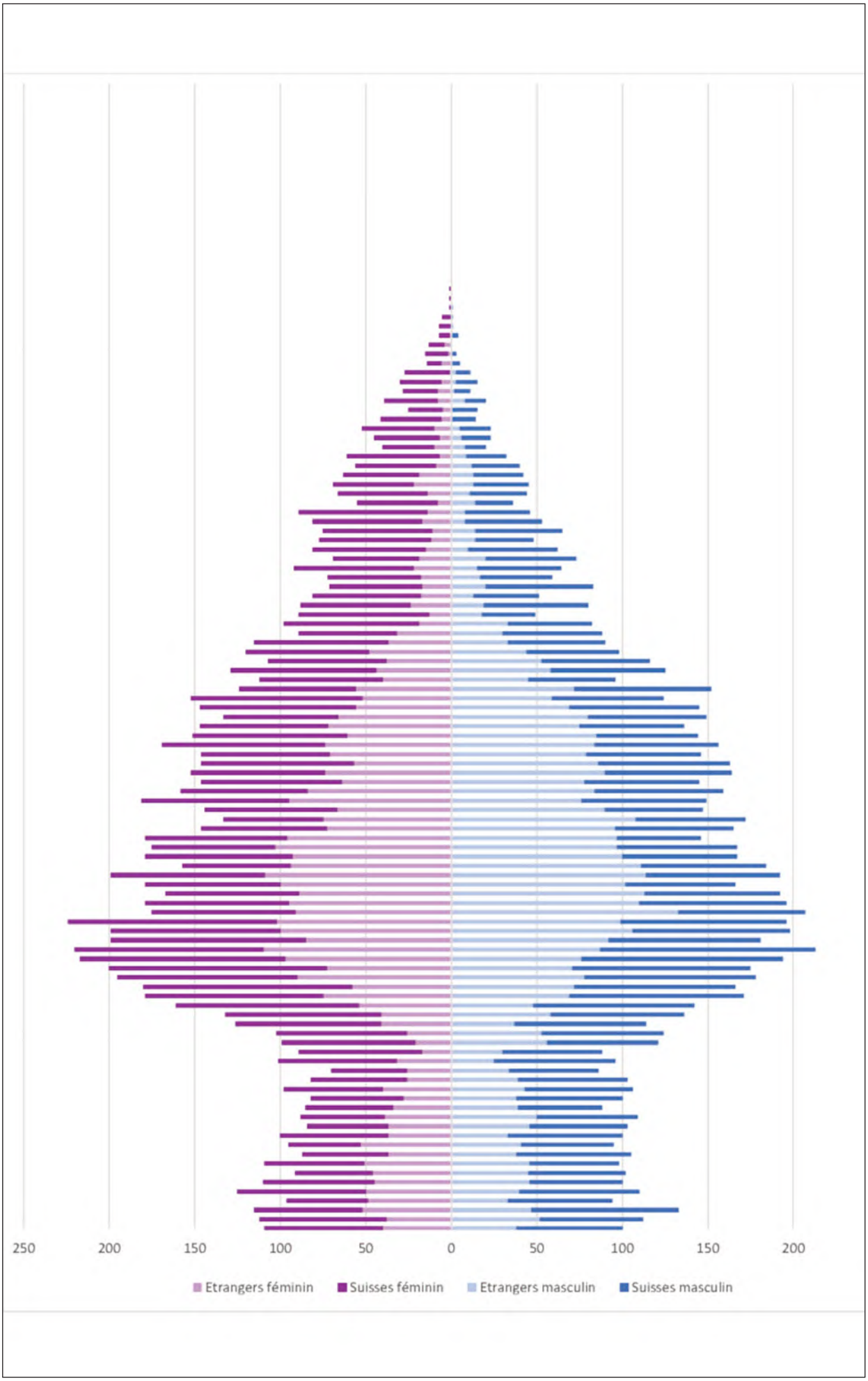
250
200
150
100
50
0
50
100
150
200
Etrangers féminin
Suisses féminin
Etrangers masculin
Suisses masculin

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2017

Communes	2017	2018	2019	2020	2020-2019
Blonay	6'183	6'175	6'151	6'215	+ 64
Chardonne	2'921	2'941	3'032	3'093	+ 61
Château-d'Oex	3'433	3'460	3'468	3'494	+ 26
Corseaux	2'289	2'282	2'287	2'311	+ 24
Corsier-sur-Vevey	3'396	3'386	3'363	3'420	+ 57
Jongny	1'549	1536	1544	1'670	+ 126
Montreux	26'653	26'006	26'065	26'180	+ 115
Rossinière	545	548	548	537	- 11
Rougemont	882	882	858	863	+ 5
St-Légier-La Chiésaz	5'167	5'185	5'243	5'522	+ 279
La Tour-de-Peilz	11'779	11'871	11'906	12'088	+ 182
Vevey	19'829	19'904	19'871	19'780	- 91
Veytaux	870	884	922	956	+ 34
Total	**85'496**	**85'060**	**85'258**	**86'129**	**+ 871**

Mutations enregistrées en 2020 (58'075)

	2013	2016	2019	2020
Arrivées ou retours	2'385	2'620	2'637	2'432
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	230	283	260	331
Départs	2'152	2'344	3'829	3'475
Décès	153	162	116	138
Changements d'adresse en ville	950	1'086	1'304	1'197
Mariages et partenariats	100	128	219	164
Séparations	76	91	110	112
Divorces et dissolutions de partenariat	96	99	96	83
Passages à majorité civile	192	207	179	188
Reconnaissances, changements de nom, désaveux	242	188	119	576
Naturalisations, transfert de séjour en établi, veuvages, tutelles/curatelles	465	629	491	491
Permis pour étrangers reçus du canton	2'923	2'547	3'501	2'790
Lettres, convocations et impressions diverses	-	-	5'068	1'582
Attestations diverses	-	-	-	3588
Demandes de cartes d'identité	-	-	615	456
Demande de renseignements	-	-	3'261	2'891
Réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, changement de confession, événements divers	-	-	50'218	37'581
Chiens (arrivées et départs) hors mutations:			91	96

Etat de la population étrangère à Vevey — Evolution 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Permis B et B CE/AELE	2'901	2'679	2'690	2'635	2'572
Permis C et C CE/AELE	5'284	5'344	5'385	5'379	5'297
Sous-total étrangers résidents	8'185	8'023	8'075	8'014	7'869
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	331	351	217	145	117
Refus (Délai de départ)	11	16	0	0	0
Fonctionnaires internationaux	4	1	4	6	8
Permis F (Asile admis provisoirement)	177	162	178	179	171
Permis N (Requérant d'asile)	35	50	38	12	12
Attestation de départ (Asile)	0	0	0	0	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	170	122	145	149	96
Permis L, F, N, en cours, fonct. int., divers	728	702	582	491	404
Total (en domicile principal)	8'913	8'725	8'657	8'505	8'273
Etrangers (en domicile secondaire)	49	45	0	56	51
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	1	1	0	0	0
Total (en domicile secondaire)	50	46	0	56	51
Total des étrangers domiciliés Vevey	8'963	8'771	8'657	8'561	8'324
Frontaliers (non comptés dans la population établi)	564	642	748	635	679
Total des étrangers	9'527	9'413	8'657	9'196	9'003

Nationalités présentes (frontaliers compris)

	Hommes	Femmes	Total	%
France	1083	854	1937	21.52
Portugal	979	829	1808	20.08
Italie	559	510	1069	11.87
Espagne	232	200	432	4.80
Macédoine du Nord	202	183	385	4.28
Kosovo	137	126	263	2.92
Serbie	85	99	184	2.04
Royaume-Uni	88	74	162	1.80
Turquie	64	72	136	1.51
Inde	65	64	129	1.43
Allemagne	71	57	128	1.42
Brésil	33	84	117	1.30
Érythrée	56	60	116	1.29
Roumanie	45	68	113	1.25
Syrie	50	53	103	1.14
Congo (Kinshasa)	49	40	89	0.99
Belgique	42	46	88	0.98
Bosnie et Herzégovine	36	48	84	0.93
Pologne	32	50	82	0.91
Sri Lanka	39	38	77	0.86
États-Unis	39	27	66	0.73
Maroc	21	44	65	0.72
Russie	23	34	57	0.63
Afghanistan	36	19	55	0.61
Chine	14	36	50	0.56
Bulgarie	26	23	49	0.54
Somalie	20	28	48	0.53
Tunisie	29	13	42	0.47
Thaïlande	14	28	42	0.47
Croatie	17	22	39	0.43
Pakistan	22	16	38	0.42
Canada	17	20	37	0.41
Algérie	22	13	35	0.39
Cameroun	10	23	33	0.37
Pays-Bas	16	15	31	0.34
Grèce	16	14	30	0.33
Ukraine	6	24	30	0.33
Liban	16	13	29	0.32
Chili	15	14	29	0.32
Vietnam	11	16	27	0.30
Hongrie	10	16	26	0.29
Irak	16	9	25	0.28
Autriche	9	14	23	0.26
Sénégal	12	10	22	0.24
Colombie	8	14	22	0.24
Angola	15	6	21	0.23
Finlande	10	9	19	0.21
Philippines	8	11	19	0.21
Mexique	8	11	19	0.21
Inconnu*	8	9	17	0.19
Cap-Vert	8	9	17	0.19
Côte d'Ivoire	10	5	15	0.17
Guinée	12	3	15	0.17
Iran	7	8	15	0.17
Irlande	12	2	14	0.16
Bangladesh	6	8	14	0.16
Australie	8	6	14	0.16
Maurice	4	9	13	0.14
Mongolie	8	5	13	0.14
Japon	1	12	13	0.14
Suède	7	5	12	0.13
Éthiopie	7	5	12	0.13
Togo	8	4	12	0.13
Monténégro	4	7	11	0.12
Équateur	5	6	11	0.12
Estonie	6	4	10	0.11
Cambodge	5	5	10	0.11
Malaisie	5	5	10	0.11
Pérou	5	5	10	0.11
Slovénie	5	4	9	0.10
Tchéquie	5	4	9	0.10
Albanie	1	8	9	0.10
Gambie	5	4	9	0.10
Nigéria	6	2	8	0.09
Afrique du Sud	5	3	8	0.09
Argentine	4	3	7	0.08
Lituanie	2	4	6	0.07
Danemark	6	0	6	0.07
Luxembourg	4	2	6	0.07
Slovaquie	2	4	6	0.07
Indonésie	3	3	6	0.07
Corée (Sud)	2	4	6	0.07
Venezuela	4	2	6	0.07
Uruguay	2	4	6	0.07
Bénin	4	1	5	0.06
Égypte	2	3	5	0.06
Libye	1	4	5	0.06
Burkina Faso	3	2	5	0.06
Jordanie	3	2	5	0.06
Haïti	3	2	5	0.06
République dominicaine	3	2	5	0.06
Panama	2	3	5	0.06
Nicaragua	1	3	4	0.04
Bolivie	1	3	4	0.04
Moldova	1	2	3	0.03
Madagascar	2	1	3	0.03
Soudan	0	3	3	0.03
Singapour	2	1	3	0.03
Arménie	1	2	3	0.03
Kazakhstan	1	2	3	0.03
Nouvelle-Zélande	2	1	3	0.03
Malte	1	1	2	0.02
Norvège	1	1	2	0.02
Rwanda	1	1	2	0.02
Mali	1	1	2	0.02
République centrafricaine	1	1	2	0.02
Yémen	1	1	2	0.02
Arabie saoudite	2	0	2	0.02
Bahreïn	1	1	2	0.02
Népal	2	0	2	0.02
Israël	1	1	2	0.02
Géorgie	0	2	2	0.02
Cuba	1	1	2	0.02
Lettonie	0	1	1	0.01
Islande	1	0	1	0.01
Liechtenstein	0	1	1	0.01
Bélarus	0	1	1	0.01
Ghana	1	0	1	0.01
Zimbabwe	1	0	1	0.01
Niger	1	0	1	0.01
Burundi	1	0	1	0.01
Tchad	0	1	1	0.01
Kenya	0	1	1	0.01
Kirghizistan	0	1	1	0.01
Taïwan (Taipei chinois)	0	1	1	0.01
El Salvador	1	0	1	0.01
Trinité-et-Tobago	0	1	1	0.01
Guatemala	0	1	1	0.01
Total	**4676**	**4327**	**9003**	**100**

* La nationalité de ces 17 personnes n'est pas encore reconnue officiellement par les Autorités suisses.

Pascale Bacher, secrétaire municipale adj.

Présentation du service

Le Service des ressources humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente pour plus de 600 employés et apprentis de la Ville de Vevey tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.
Particulièrement attentif à la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le service met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail notamment en optimisant continuellement les conditions d'emploi et en promouvant au quotidien des valeurs d'égalité et de respect.
Au travers de formations certifiantes ou continues, il encourage les collaborateurs à développer leurs compétences tant techniques que sociales.
En parallèle, le Service des ressources humaines attache une grande importance à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans différentes professions telles qu'horticulteur-paysagiste, horticulteur-floriculteur, mécanicien en maintenance d'automobiles, assistant socio-éducatif, agent en information documentaire, cuisinier, employé de commerce, agent d'exploitation.
En conclusion, le service a pour mission de mettre en lien les savoir-faire et les savoir-être des collaborateurs avec les missions de la Ville.

Covid 19

La situation sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19 a nécessité l'adoption de plusieurs mesures qui ont un impact majeur sur les services et les collaborateurs.
Le Service des ressources humaines en collaboration avec la cellule de crise et les services a joué et joue encore un rôle central durant la pandémie.

Collaboration et soutien des services

Dès le début du semi-confinement, le Service des ressources humaines a travaillé au sein de la cellule de crise afin de coordonner les mesures à prendre. Il a appuyé les services dans la préparation de leur plan de continuité d'activité (PCA).
Des clarifications par des communications internes et des foires aux questions des principes de sécurité, d'hygiène et de protection des personnes vulnérables ont été apportées aux collaborateurs.

Recours au télétravail et présence sur le terrain

Une grande flexibilité a été demandée aux collaborateurs qui ont tous été impactés de manière différente.
Un tiers a été mis en télétravail. Une partie a été peu mobilisée du fait de la fermeture des structures, notamment les musées et l'école à la montagne, d'autres collaborateurs ont été mobilisés en rocade pour assurer les permanences, notamment au niveau de l'accueil de jour et des secrétariats. Finalement, certains collaborateurs ont été particulièrement sollicités dans les services transversaux, dans le domaine du nettoiement et dans des rôles de coordination.

Télétravail et difficultés rencontrées

L'administration a dû s'adapter aux outils d'échange à distance (webconférence, conférence téléphonique, partage de documents, VPN, etc.) et a dû faire face dans les premiers temps à un manque de matériel ou à du matériel non-adapté. Le court délai n'a pas permis d'équiper tous les collaborateurs dès les premiers jours. Le Service des ressources humaines et la cellule de crise ont collaboré avec la Direction des systèmes d'information afin d'aider à la clarification des besoins et leur priorisation.
Le Service des ressources humaines a accompagné les services et les responsables hiérarchiques à distance et ont maintenu un lien étroit avec les apprentis de la Ville.
Constatant des difficultés pour les collaborateurs de travailler à distance, tout en assurant la garde et le suivi scolaire de leurs enfants, le Service des ressources humaines a soutenu les services dans l'aménagement des temps de travail.

Rémunération

Tous les salaires ont été payés sans réduction. L'administration ne pouvant pas prétendre aux RHT, tous les salaires ont été intégralement pris en charge par la Ville.

En conclusion et pour l'avenir

L'organisation du travail mobilise beaucoup l'énergie, les compétences et la créativité des services et du Service des ressources humaines et fait apparaître le besoin de renforcer notamment la communication interne.

Points forts

Poursuivant sa volonté de développer son soutien et d'apporter son expertise auprès des directions de l'administration communale, le Service RH a continué de développer plusieurs projets visant à diminuer, voire faire disparaître les tâches administratives n'apportant aucune valeur ajoutée.

En parallèle, le Service RH collabore étroitement avec les services afin d'accompagner les responsables dans la gestion de leurs équipes fortement impactées par les absences et la surcharge de travail.

Appréciations du personnel

Le système d'appréciation qui a été entièrement refondu en 2019 a été ajusté en fonction des re-

Sondage Appréciation

Service des ressources humaines
Novembre 2019

Sondage – Appréciations annuelles 2019

Ce sondage anonyme a pour but de recueillir vos impressions sur le nouveau programme d'appréciation annuelle mis en place cette année et d'identifier les améliorations que nous pouvons y apporter.

Nous vous remercions d'avance pour le temps que vous consacrerez à ce sondage que vous pouvez compléter en suivant ce lien bit.ly/Vevey2019 ou sous format papier.

Question 1
Sur une échelle de 0 à 5, à combien évaluez-vous le nouveau programme d'appréciation ?

	Insuffisant	Faible	Moyen	Bon	Excellent
	1	2	3	4	5
Préparation et déroulement de l'entretien					
Echange lors de l'entretien					
Accès et validation dans le système ehRH					
Pertinence de la synthèse / du résumé					
Information et support RH					
Globalement					

Question 2
Avez-vous particulièrement apprécié un élément du nouveau programme d'appréciation ?

Question 3
Avez-vous une suggestion d'amélioration à apporter au sujet nouveau programme d'appréciation ?

Merci d'avance de nous retourner le questionnaire papier au Service des ressources humaines à l'Hôtel de Ville.

tours des collaborateurs et responsables hiérarchiques.
Afin d'obtenir ce retour, nous avons effectué un sondage anonyme.

Résultats du sondage
Nous avons obtenu plus de 100 réponses à ce sondage dont vous trouvez des représentations graphiques ci-dessous.

Sur une échelle de 0 à 5, à combien évaluez-vous le nouveau programme d'appréciation ?

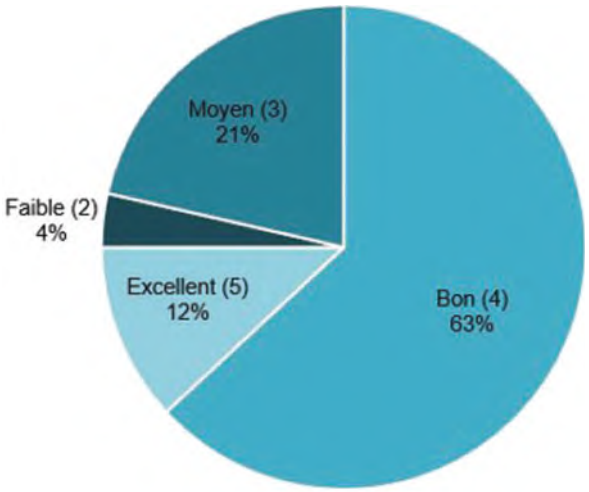

Avez-vous particulièrement apprécié un élément du nouveau programme d'appréciation ?

Avez-vous une suggestion d'amélioration à apporter au sujet du nouveau programme d'appréciation ?

- Auto-évaluation
  - Le collaborateur complète le formulaire avant l'entretien
- Renommer positivement l'évaluation globale "conforme"
- Amélioration techniques et informations complémentaires
  - Bouton « réajuster » au lieu de refuser
  - Eléments contextuels (poste, date d'engagement) etc.
- Revoir les questions et enrichir les ressources
  - Evaluation du responsable et de l'environnement
  - Définitions et foire aux questions

A la suite de ce sondage, des ajustements ont été apportés à la version 2020 des appréciations, tout en gardant comme objectif principal l'établissement d'un dialogue constructif entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique direct, tourné vers l'avenir et la construction d'une relation empreinte de respect des attentes de chacun.

Absentéisme
L'absentéisme a subi une forte influence de la situation sanitaire. Dans les statistiques ci-dessous, les absences pour quarantaine n'ont pas été prises en compte.
Le taux d'absentéisme en 2020 est 6.86% pour 882 cas d'absences.

	2019	2020
Maladie	5.45%	6.01%
Accidents	1.22%	0.85%
Total général	**6.67%**	**6.86%**

Comme observé sur les graphiques ci-dessous, la majorité des absences est de courte durée et les absences maladies sont les plus fréquentes.

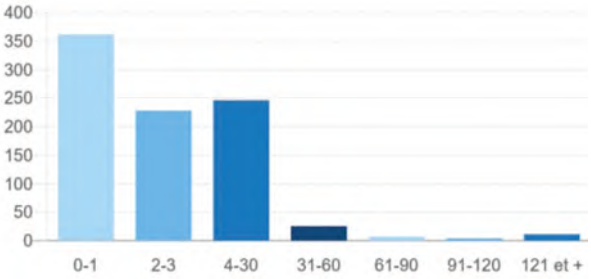

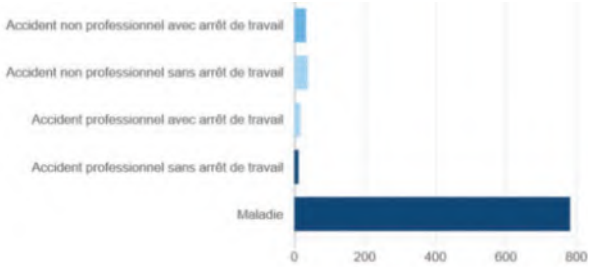

Gestion des absences - ExpertLine
En partenariat avec les assureurs et notre courtier en assurances, le Service RH a mis en place un nouveau service de gestion des absences au 1er janvier 2020.
La mise en place n'a pas été sans peine. La situation sanitaire et les nombreuses absences ont mis à l'épreuve ce système. Cependant, ces circonstances ont permis d'identifier de nombreuses améliorations possibles. Grâce à une collaboration étroite avec le fournisseur d'ExpertLine, une nouvelle version comprenant de nombreuses nouveautés et améliorations est actuellement en développement et sera disponible dans le courant de l'année 2021.

GED
La numérisation des dossiers et documents RH a débuté en 2019 et s'est poursuivie en 2020. Elle

M-Files®
Vevey

devrait être finalisée dans le courant de l'année 2021, ce qui permettra au Service RH de développer l'utilisation du système afin d'échanger de manière sécurisée la documentation relative aux collaborateurs entre les services et le Service RH.

Soutien aux directions
Si, tout au long de l'année, le Service RH est appelé à collaborer et à participer à la vie courante des directions, nous désirons relever ici quelques faits marquants :

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
Collaboration à l'engagement permettant le développement d'une cellule de gestion des évènements majeurs.

Direction des espaces publics
Revue de tous les descriptifs de fonction des secteurs voirie et parcs et jardins.
Collaboration à l'engagement de l'adjoint technique.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
Soutien au développement de l'équipe et renouvellement du personnel.

Direction des finances
Collaboration à l'engagement du nouveau chef de service.
Préparation du budget salaires 2021 demandant la pérennisation de postes auxiliaires.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports
Soutien à l'optimisation des processus et de l'organisation du secteur famille.

Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances
Collaboration aux engagements du secteur gérances.

Direction de la culture
Collaboration aux engagements au Musée Jenisch et à la direction.

Direction des systèmes d'information
Collaboration à l'engagement du chargé de projet en géomatique au SIT.

Le personnel communal en bref

Répartition hommes-femmes

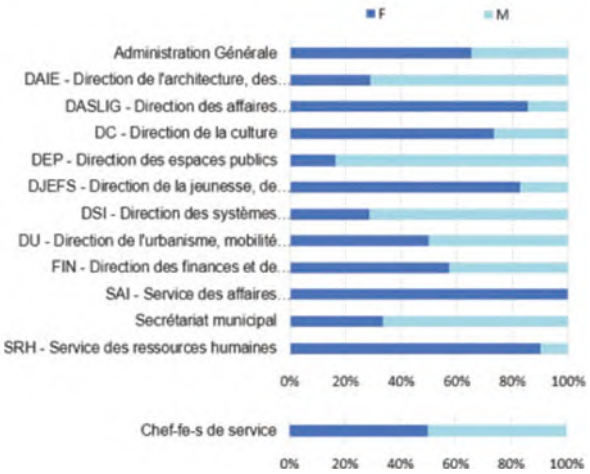

Répartition par type de contrats

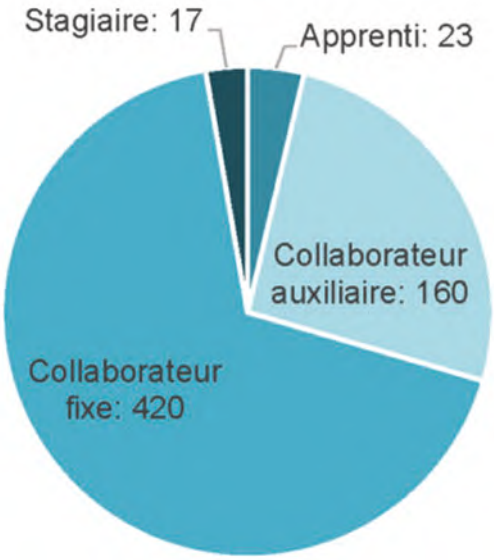

Répartition par fonction

Plus de 100 fonctions différentes sont occupées à la Ville de Vevey dans des domaines très variés.

Fonction	Nombre de collaborateurs
Educateur de la petite enfance	117
Employé d'administration (secrétaire-comptable, secrétaire)	44
Ouvrier de voirie	20
Agent de propreté AFP	16
Aide de cuisine et de maison	16
Agent d'exploitation CFC	15
Horticulteur qualifié (cimetière, extérieurs, cultures)	13
Responsable d'un centre communal de la petite enfance	7
Cuisinier diététicien / Cuisinier	6
Adjoint administratif	5
Réceptionniste de musée	5
Responsable d'une unité d'accueil parascolaire	5
Autres fonctions	151

Arrivées et départs
37 arrivées de collaborateurs fixes, dont 18 titularisations de collaborateurs auxiliaires

29 départs de collaborateurs fixes, dont 9 départs à la retraite

Départs à la retraite

au 31 janvier 2020	M. Georges Cardis, Préposé aux temples
au 31 mars 2020	Mme Monica Aubert, Réceptionniste
au 31 mars 2020	M. Pietro Fichera, Agent d'exploitation
au 30 juin 2020	M. Manuel Herculano Lisboa, Agent d'exploitation
au 31 août 2020	M. Dominique Paschoud, Secrétaire

au 31 août 2020 Mme Isabelle Fonjallaz, Educatrice de l'enfance
au 31 octobre 2020 Mme Anne-Françoise Burri, Bibliothécaire
au 31 décembre 2020 M. Luigi Gabriele, Ouvrier de voirie - machiniste
au 31 décembre 2020 M. Serge Volet, Chef de service

Jubilaires et Grabeau du personnel
La sortie des jubilaires et le Grabeau du personnel n'ont pas pu avoir lieu en 2020.
La réflexion autour d'un nouveau concept pour le Grabeau du personnel a été initiée.

Tableaux des effectifs
Les effectifs au 31 décembre du personnel mensualisé figurent dans le tableau ci-après. Les collaborateurs travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachés au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des apprentis, 620 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2020. 25 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Argentine, l'Allemagne, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Iran, la Macédoine, le Maroc, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Thaïlande, et l'Ukraine.

Elina Leimgruber, syndique
Olivia Ruch, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

Répartition des années de service

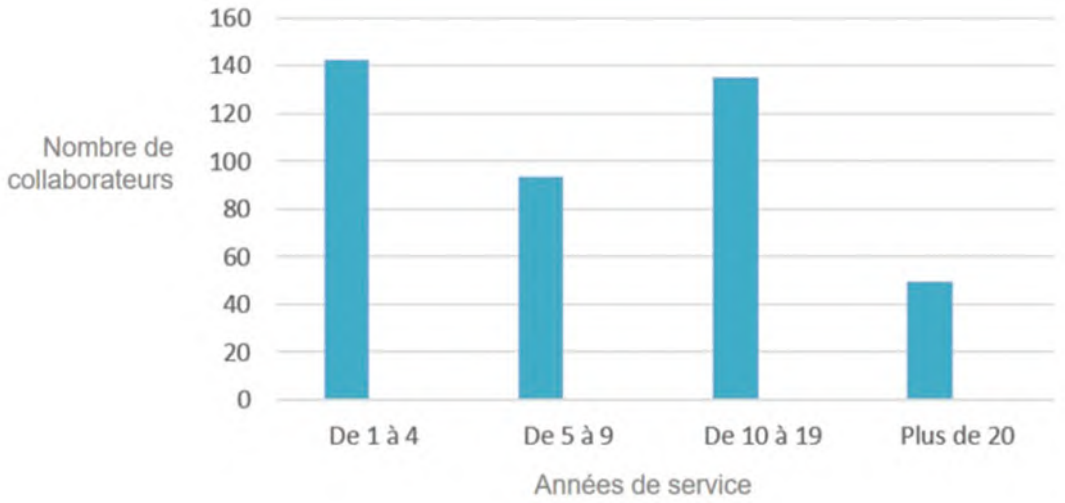

Répartition des âges

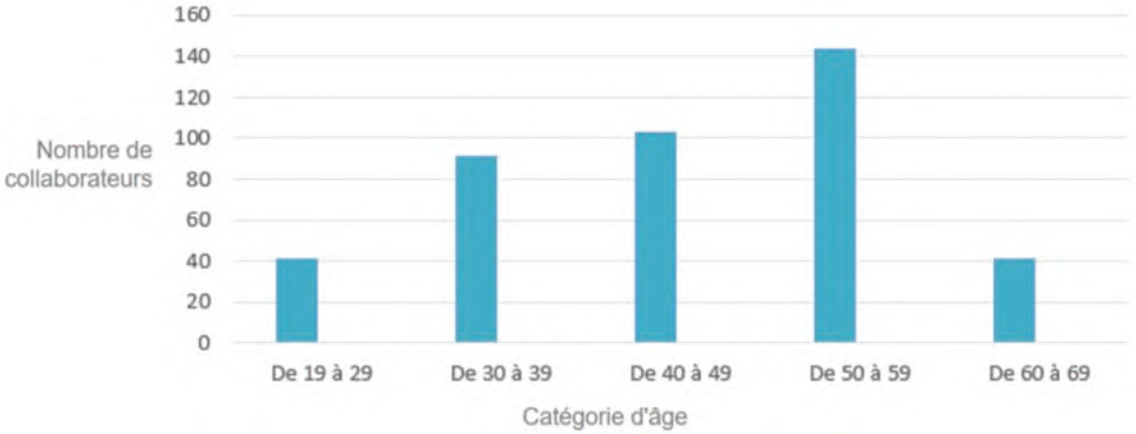

	Nombre de collaborateurs				
Direction et secteur	Fixe	Auxiliaire	Apprenti	Stagiaire	Total
Administration Générale	19	2	2		**23**
DAIE - Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie	16	1			**18**
DAIE - Conciergeries	32	6			**37**
DASLIG - Direction des affaires sociales, du logement et de l'ntégration-Gérances	11	10			**21**
DC - Direction de la culture	6	13			**19**
DC - Bibliothèque municipale	8	2	1	1	**12**
DC - MSAP	7	4			**11**
DC - Musée historique de Vevey	4	1			**5**
DC - Musée Jenisch & CCE	11	4		2	**17**
DEP - Direction des espaces publics	9	4	2		**15**
DEP - Parcs & Jardins	25	2	6		**33**
DEP - Voirie	32				**32**
DJEFS - Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports	2				**2**
DJEFS - Education	13	9			**22**
DJEFS - Famille	14	23			**37**
DJEFS - Famille - Parascolaire	29	27		3	**59**
DJEFS - Famille - Préscolaire	123	4	12	10	**149**
DJEFS - Jeunesse	13	20			**33**
DJEFS - Sports	7	22			**29**
DSI - Direction des systèmes d'information	7				**7**
DU - Direction de l'urbanisme, mobilité et du développement durable	12	1		1	**14**
FIN - Direction des finances et de l'économie	6	1			**7**
SAI - Service des affaires intercommunales	5				**5**
Secrétariat municipal	1	2			**3**
SRH - Service des ressources humaines	8	2			**10**
Total général	**420**	**160**	**23**	**17**	**620**

49

« La Direction des systèmes d'information (DSI) regroupe le Service informatique et le Système d'information du territoire (SIT). Le Service informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera. »

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Personnel du service

L'effectif de la DSI a augmenté en 2020 avec une dotation supplémentaire de 0.8 EPT au SIT qui permettra de mieux répondre aux demandes de développements tant pour Vevey que pour l'entité régionale Cartoriviera. Ce renforcement permet aussi de pérenniser le SIT, dont le fonctionnement et la gestion ne reposent ainsi plus sur les épaules d'un seul collaborateur.
L'effectif est désormais de 6.2 EPT, dont 4.5 EPT au service informatique et 1.7 EPT au SIT.

Activités 2020

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2020 d'un peu plus de 400 PC, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. La DSI maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière, qui, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant d'un peu plus de Fr. 135'000.- en 2020.
Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2020, qui constituent l'essentiel de ce rapport.
2020 a été à nouveau une année très chargée pour la DSI. En effet, après la mise à jour des postes de travail en 2019, il a fallu en 2020 remplacer la messagerie Lotus, le central téléphonique, le site web www.vevey.ch, les serveurs et les baies de stockage de l'administration.

COVID

Même si les projets prévus ont pu être menés à bien, l'année 2020 ne peut pas être analysée sans faire référence au Covid-19 qui a profondément modifié et impacté le fonctionnement de l'administration, de la Ville et de la société. La DSI s'est retrouvée ainsi au cœur de ces bouleversements et a dû fournir, dans des délais courts, les outils permettant d'assurer le télétravail et une continuité des activités de l'administration.
Le logiciel Teams, déjà acquis avec Office 365 mais non encore exploité, a ainsi été très rapidement mis en service pour permettre d'organiser des séances en visioconférences, notamment pour la cellule de crise, la Municipalité et les chefs de service. Face à l'urgence de la situation, le nouvel outil a rapidement été adopté par les cadres de l'administration dans un premier temps, puis par l'ensemble des collaborateurs/trices de la Ville.

Visioconférence avec le lociel Teams

Parallèlement la DSI a dû rapidement acheter des dizaines de casques USB (une centaine au total pour l'année) pour permettre la communication en visioconférences depuis les PC fixes de la Ville dépourvus de micros.
La DSI a également acheté rapidement deux systèmes de caméra avec micro et haut-parleurs pour équiper les salles 6 et 201 de l'Hôtel-de-Ville. L'équipement de la salle 6 a ainsi été utilisé régulièrement pour les séances de Municipalité en visioconférences.
Une trentaine de webcams ont également été achetées par la DSI pour usage avec des PC fixes et ont été distribuées selon les besoins des services et des utilisateurs/trices. A noter que ces équipements ont rapidement été en rupture de stock chez tous les fournisseurs à partir du mois d'avril, toutes les sociétés et particuliers ayant les mêmes besoins.

Equipements les plus plébiscités en 2020: ordinateurs portables, Surfaces Pro, différents casques, webcams, nouveaux téléphones Avaya et matériel de protection

La DSI a aussi acheté quelques webcams pour des petites salles de conférences dans les services (notamment pour la DEP, la DU et différents secteurs de la DJEFS).
Le principal changement amené par la crise du Covid et le confinement partiel que l'épidémie a entraîné, a été l'extension du télétravail. L'administration de la Ville de Vevey n'a pas fait exception et y a beaucoup recouru. Les bases permettant le télétravail, avec un système efficient de VPN permettant de se connecter au réseau de la Ville à travers internet avec un ordinateur portable professionnel doté du client VPN, étaient heureusement déjà en place. Pour répondre aux besoins des services, la DSI a dû ainsi acheter des licences VPN supplémentaires, passant de 50 à 250 licences pour des accès concurrents.
Parallèlement, tous les PC portables de la Ville ont été équipés par la DSI du client VPN et certains réaffectés à des utilisateurs/trices devant pouvoir travailler à distance. Le nombre total des portables (environ 50) étant insuffisant pour répondre aux besoins en télétravail, la DSI a acheté en cours d'année environ 80 tablettes Microsoft Surface Pro et ordinateurs portables supplémentaires. Le recours à l'achat des tablettes Surface Pro, qui sont en fait des ordinateurs portables fins dotés d'un clavier amovible et d'un écran tactile, a été nécessaire, les délais de livraison des portables standards HP commandés par l'intermédiaire de notre partenariat d'achat (via le PAIR : partenariat d'achats informatique romand) étant trop long (parfois plus de 6 semaines) pour répondre à l'urgence de la crise.
Les besoins ayant cependant excédé le nombre d'ordinateurs portables et tablettes à disposition au mois d'avril 2020, il a également fallu trouver une autre solution de dépannage. A l'instar de ce

qui a été fait au Canton, la DSI a ainsi également équipé quelques dizaines de PC fixes du client VPN, pour permettre que ces machines soient prises à la maison par leurs utisateurs/trices et que ceux-ci travaillent à distance avec ce matériel. Ces PC fixes ne disposant pas de Wi-Fi, la DSI a également distribué de longs câbles réseau pour que les utilisateurs/trices puissent les connecter à leurs routeurs internet pour fournir l'accès réseau nécessaire. Cette solution a bien fonctionné en appoint, même si elle demandait un peu plus de logistique avec le transport par les utilisateurs/trices de leurs PC, écrans, claviers et souris. Elle a permis de fournir des postes pour travailler à distance dans de bonnes conditions au-delà du nombre d'ordinateurs portables disponibles.

Réalisation de préavis 2020

La DSI a réalisé ou poursuivi en 2020 les gros projets suivants qui ont tous fait l'objet de préavis déposés en 2019 (et sont détaillés plus loin dans le rapport). Ces préavis sont les suivants :

- Renouvellement 2020 de l'infrastructure centrale (serveurs et stockage) de l'informatique de l'administration communale de la Ville de Vevey
- Mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale
- Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey

Remplacement des serveurs et des systèmes de stockage

Les quatre serveurs physiques et les deux baies de stockage constituant l'informatique centrale de la Ville, mis en service fin 2015, arrivaient en fin de maintenance en 2020. De plus, les performances de ces équipements qui utilisaient encore des disques mécaniques devenaient insuffisantes et provoquaient par moment des ralentissements importants dans le fonctionnement des applications et notamment de la messagerie. Il était donc grand temps de les remplacer.
La DSI avait ainsi déposé un préavis pour remplacer ces systèmes, serveurs et stockage, fin 2019.
Du fait des diverses interrogations de la commission ad hoc sur ce projet, auxquelles la DSI a dû répondre, et des séances du Conseil communal annulées à cause du Covid, ce préavis n'a finalement été accepté qu'à la séance du mois de mai.
Le matériel a ensuite pu être commandé début juin et installé durant l'été.

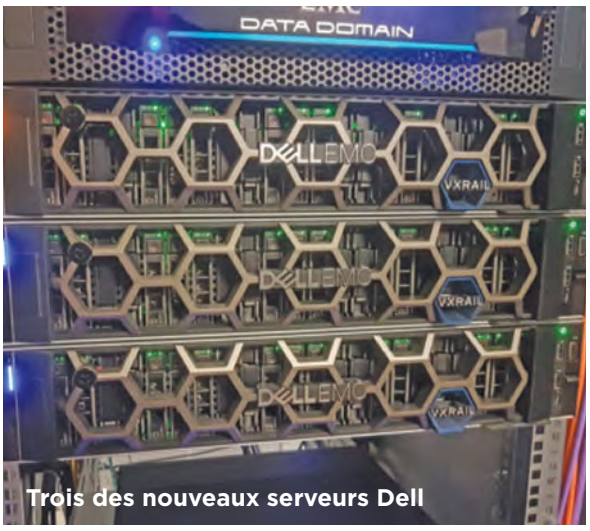

Trois des nouveaux serveurs Dell

La migration des serveurs virtuels de l'ancienne vers la nouvelle infrastructure s'est ensuite déroulée en toile de fond sans presque générer de perturbations pour les utilisateurs entre les mois d'août et de septembre. La DSI a également profité de cette opération pour remplacer les serveurs virtuels fonctionnant avec des systèmes d'exploitation anciens. Les anciens serveurs physiques et baies de stockages ont été ensuite désaffectés et arrêtés.
Il faut relever que le nouvel environnement mis en place permet d'augmenter la capacité des systèmes à surmonter des pannes graves. Ainsi, il y a maintenant 6 serveurs, contre 4 précédemment, qui permettent d'assurer une redondance supérieure. De plus, le stockage ne s'effectue plus sur des baies disques dédiées, qui, malgré des architectures solides, constituaient des points de possible défaillance, mais directement sur des disques embarqués sur les 6 serveurs, ce qui permet d'assurer là aussi une redondance supérieure. Enfin, les deux sites abritant chacun 3 serveurs se répliquent dorénavant en temps réel et chacun de ceux-ci est capable dans un temps très court de prendre automatiquement le relai de l'autre site en cas de défaillance. Dans ce cas de figure, les serveurs virtuels fonctionnant sur le site qui serait totalement en panne ou inaccessible, seraient redémarrés sur le site subsistant qui fournirait alors l'entier des services. Avec le système précédent, les opérations devaient se faire manuellement et rétablir certaines machines d'un site sur l'autre pouvait prendre jusqu'à plusieurs heures.
Ce nouvel environnement est également beaucoup plus performant que le précédent avec des serveurs offrant plus de processeurs plus rapides, plus de cœurs, plus de mémoire vive, plus d'espace de stockage et des disques SSD beaucoup plus rapides que les anciens disques mécaniques. Il n'y a ainsi plus aucun problème lié à des lenteurs ou à des ralentissements. Ces nouveaux systèmes offrent des ressources importantes qui ont déjà pu être exploitées pour créer les nouveaux serveurs virtuels nécessaires, notamment pour la mise à jour des programmes Nest et Proconcept.

Migration de la messagerie Lotus vers Exchange/Outlook

Après la mise à niveau des PC de la Ville en 2020 qui ont tous été passés sous Windows 10 et équipés d'Office 365 pour remplacer Office 2010, il restait encore la question de la messagerie Lotus à régler.
La messagerie Lotus avait été installée à la Ville en 1999 alors que c'était encore une des solutions leaders du marché, mais depuis cette époque ce produit est clairement en perte de vitesse. D'ailleurs, il est également remplacé ou en cours de remplacement sur des sites de référence comme par exemple celui du canton de Vaud, qui lui aussi a migré vers Exchange/Outlook.
Les licences Microsoft 365 E3, souscrites par la Ville dès 2019, comprennent également les licences permettant d'installer des serveurs Exchange et le client Outlook sur les PC.
La DSI a ainsi préparé la migration de Lotus vers Exchange avec l'aide de la société Interibex, maîtrisant les messageries Lotus et Exchange, ainsi que les opérations de migration vers Exchange. Prévue initialement en mars, la migration a dû être repoussée de quelques semaines du fait du Covid. La migration s'est ensuite déroulée sans heurts au mois d'avril mais a pris, comme prévu, quelques semaines, du fait des centaines de boîtes de messagerie, contenant parfois de gros volumes de

données, à migrer de Lotus vers Exchange. Chacun des utilisateurs a, au final, retrouvé sa boîte migrée sous Exchange avec tous les messages reçus, envoyés ou classés dans des dossiers. Comme précédemment sous Lotus, les messageries sont aussi accessibles via une webmail ou via la synchronisation sur un smartphone. Une petite formation, dispensée en ligne du fait du Covid, a été organisée pour donner les bases d'Outlook aux utilisateurs/trices intéressé/e/s.
Au terme de l'opération, un système de transfert automatique des anciens messages depuis les boîtes de chaque collaborateur/trice vers des boîtes d'archives personnelles a été mis en place.

Souci avec la climatisation d'une des deux salles informatiques de la Ville

Après quelques soucis déjà en 2019 avec la climatisation de la nouvelle salle informatique, il a fallu complétement revoir cette installation à l'été 2020. En effet, entre le système de climatisation qui s'arrêtait du fait d'une accumulation d'eau de condensation et l'installation en parallèle des anciens et des nouveaux serveurs, le temps d'effectuer le transfert des serveurs virtuels, la température peinait à être maintenue à un niveau acceptable dans le local.
Finalement, une solution a pu être trouvée avec l'aide technique de la DAIE. Un nouveau système de refroidissement, exploitant une source de froid dans le bâtiment, a été mis en place à l'automne et permet désormais de maintenir sans difficulté une température adaptée.

Remplacement du central téléphonique de la Ville

Le central téléphonique en fonction à la Ville de Vevey, un Nortel CS1000, avait été installé en 2002 et était arrivé en fin d'évolution et en fin de vie. Sa maintenance n'allait d'ailleurs plus pouvoir être assurée au-delà de 2021. On peut cependant relever qu'il s'agissait d'un équipement solide et évolutif qui a pu être exploité pendant près de 20 ans (malgré la faillite du fabricant Nortel) et a permis à l'administration de prendre le virage de la téléphonie IP. Cet ancien central permettait en effet de gérer tant des téléphones analogiques, que des numériques ou des téléphones IP.
Après une étude préalable menée avec l'assistance de la société H+S de Vevey, spécialisée dans le consulting pour les télécommunications, un appel d'offres marchés publics avait été lancé au printemps 2019. Sur la base des offres reçues, un préavis avait été déposé devant le Conseil communal à l'automne 2019 et avait été accepté.
La DSI a ainsi continué à travailler avec la société H+S en 2020 pour remplacer le central téléphonique de la Ville. L'offre la plus intéressante, financièrement la plus avantageuse et dans les meilleures quant aux possibilités offertes, a été celle pour un central Avaya proposée par la société T&N. C'est donc elle qui a été retenue, d'autant plus qu'elle permettait de conserver les téléphones IP déjà installés.
Avec la situation amenée par le Covid et les autres projets plus urgents à mener, comme le remplacement des serveurs et du stockage, les gros travaux de remplacement du central téléphonique se sont finalement effectués au 2ème semestre 2020.
Le nouveau central a ainsi été installé en parallèle de l'ancien et l'opération de migration des téléphones (plus de 400) vers ce nouveau central (ou remplacement des appareils plus anciens) a été lancée en novembre 2020 et s'est terminée à mi-décembre.

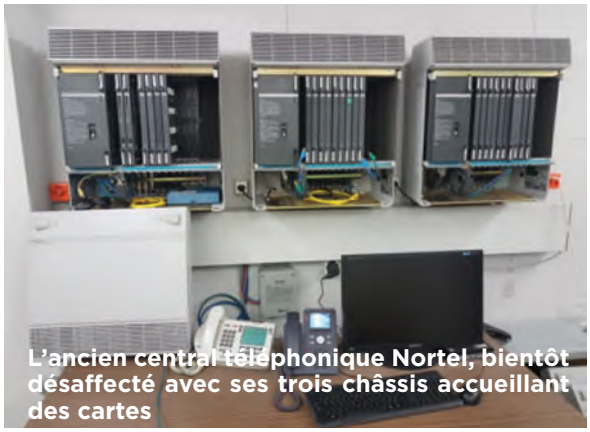
L'ancien central téléphonique Nortel, bientôt désaffecté avec ses trois châssis accueillant des cartes

Le remplacement est presque terminé fin 2020 et les opérations s'achèveront début janvier 2021 avec la désaffectation de l'ancien central et la reprise des numéros (déviés jusque-là) sur le nouveau central.

Wifi publics

Suite au vœu sur l'exercice 2018 de la commission de gestion, les nouveaux panneaux signalant les zones desservies par le Wi-Fi public gratuit ont été installés dans la Ville, début 2020, par le secteur signalisation d'ASR avec qui la DSI a travaillé. Une vingtaine de panneaux ont ainsi été installés dans la Ville, à l'image de celui de la photo ci-contre installé à la Place du Marché côté Rue du Lac.

Disponibilité des systèmes / pannes

Les systèmes n'ont pas connu de grosses pannes en 2020, mais les baies disques, dans leur 5ème année, présentaient de plus en plus de soucis de performances, occasionnant régulièrement des ralentissements, voire des problèmes allant jusqu'à des blocages, notamment de la messagerie Lotus. Il devenait donc urgent de remplacer ces systèmes utilisant encore des disques mécaniques, beaucoup moins rapides, d'autant plus que le logiciel de gestion des séances de Municipalité, Xpert Meeting, fonctionne sous la messagerie Lotus. Les sauvegardes de la messagerie avaient d'ailleurs dû être allégées en semaine, faute de pouvoir autrement s'exécuter dans la fenêtre d'une nuit. Ceci conduisait autrement à d'énormes lenteurs dans la matinée si la copie des données de la messagerie était encore en cours et monopolisait les ressources limitées des systèmes.
La DSI a donc lancé le projet de remplacement des équipements centraux, baies de stockage et serveurs, qui constituent le cœur de l'informatique communale. Ce sont en effet eux qui font fonctionner tous les serveurs virtuels de la Ville et abritent les données.

Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Avec la situation amenée par le Covid qui a abouti à un confinement partiel et à l'essor du télétravail, la DSI n'a racheté que des équipements mobiles en 2020. Au total environ 80 PC portables et tablettes Surface Pro ont été achetés par la DSI et fournis aux services pour permettre le travail à distance de leurs collaborateurs/trices.
Pour l'essentiel, ces portables ont été déployés

Livraison des portables pour l'ARAS

comme des machines supplémentaires, que ce soit pour fournir un outil pour le télétravail ou équiper de nouveaux collaborateurs.
Parallèlement, l'ARAS a de son côté souhaité remplacer, à l'automne 2020, tous ses PC fixes par des PC portables, dans le but de permettre à ses collaborateur/trices de pouvoir travailler depuis la maison, notamment lors de situations de confinement. Au total 63 PC portables supplémentaires ont ainsi été commandés par la DSI et refacturés au CSR de Vevey. Ces machines ont été livrées au mois de novembre et installées au début du mois de décembre dans les locaux du CSR de Vevey.

Fourniture de tablettes Surface Go aux nouveaux apprentis

La DSI a aussi assisté le service des RH pour fournir à une nouvelle volée d'apprentis de la Ville des tablettes Microsoft Surface Go, qui leur permettent d'accéder à une boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications qu'ils doivent utiliser pour leurs cours.

Prêt d'écrans supplémentaires pour les collaborateurs en télétravail

Avec le confinement amené par le Covid en 2020, de nombreux collaborateur/trices ont été en télétravail depuis leurs domiciles. Les écrans de 14 pouces des portables ou de 12.3 pouces des Surface Pro étant parfois un peu justes pour travailler dans de bonnes conditions, la DSI a fourni en prêt des écrans à ceux/celles qui en avaient besoin pour le télétravail.

Gestion des copieurs

La DSI a continué de consolider les systèmes d'impression de la Ville en remplaçant dans les services des périphériques multiples par des nouveaux copieurs plus durables et économiques, notamment en version A4.
En 2020, des nouveaux copieurs Ricoh couleurs ont été installés à la Bibliothèque municipale et au Musée historique en remplacement d'anciennes imprimantes jet d'encre couleur.

Mise à jour de ProConcept (programmes de comptabilité, budget et salaires) et de Nest (contrôle des habitants et facturation)

Ces deux programmes sont en exploitation à Vevey depuis le début de l'année 2018 et constituent à eux deux (avec M-Files qui permet de traiter les factures fournisseurs) le cœur des applications de gestion communale. Ils permettent de verser les salaires, payer les fournisseurs, gérer les comptes de la Ville et les budgets, gérer la population et émettre les factures pour les clients.
Des importantes mises à jour de ces deux logiciels, avec les passages aux dernières versions, ont été effectuées par notre intégrateur, la société Prime, à l'automne 2020. La DSI a également profité de ces opérations pour recréer les serveurs virtuels hébergeant ces applications, ou liés à elles, sous les derniers systèmes d'exploitation.
Ces remplacements de serveurs virtuels et mises à jour applicatives ont pu être réalisés grâce aux ressources de la nouvelle infrastructure des serveurs, en place alors depuis quelques semaines.
La GED étant étroitement liée à ProConcept pour le traitement et le paiement des factures fournisseurs, il a également fallu adapter la GED à certains changements effectués dans l'environnement du programme de comptabilité.

GED M-Files

Comme annoncé en 2019, un module permettant de créer directement les bons de paiement depuis la GED, sans avoir à effectuer de double saisie, a été mis en service en 2020. Il a ainsi notamment permis le traitement et le remboursement des bons BienWenue auprès des commerçants.
Une autre interface développée avec la société Prime permet de faire passer directement dans la GED les factures Nest internes destinées à d'autres services de la Ville. Elles suivent alors un traitement différencié, comme leur résultat doit être une opération comptable et non un transfert bancaire d'argent.
Enfin, toutes les factures « clients » émises depuis Nest sont également archivées dans la GED et consultables depuis celle-ci.

Refonte complète du site web

Entre la Fête des Vignerons en 2019, les nombreux projets à mener par la DSI en 2019 et 2020 et la pandémie de Covid, la refonte du site internet n'a pas avancé très rapidement, d'autant plus qu'il y a eu clairement d'autres opérations demandant davantage un traitement en priorité.
De plus, outre le travail de redesign du site et la conception de celui-ci effectués par la société Antistatique, il a également fallu reprendre l'essentiel des données de l'ancien site **www.vevey.ch**. Un gros travail a ainsi été effectué par la DSI et les services pour permettre de mettre en ligne non seulement un site amélioré, mais qui contienne aussi toutes les informations importantes qui figuraient sur le site précédent.
Ce travail a pu être fait sur le second semestre 2020 et le nouveau site internet a ainsi pu être mis en ligne juste avant la fin de l'année.
Un guichet virtuel complémentaire, basé sur l'application Nest de contrôle des habitants et facturation, suivra en 2021 et permettra, à l'image de ce qui se fait déjà à Montreux (où le même portail est en service), aux habitant d'effectuer en ligne un certain nombre de prestations (comme obtenir une attestation de domicile, la payer en ligne, ou annoncer un départ ou un déménagement).

Installation de terminaux de paiement

Après l'Office de la population en 2019, d'autres services se sont équipés. En 2020, c'est ainsi le Bureau de l'information et le Musée historique qui ont souhaité s'équiper d'un terminal de paiement pour offrir cette possibilité de paiement à leurs client/e/s. La DSI a supervisé et facilité l'installation de ces deux terminaux de paiement et les contractualisations nécessaires.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches

comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.
Parallèlement au remplacement du central téléphonique, la DSI a également renégocié avec Swisscom, avec l'aide de la société H+S, pour disposer d'un forfait mensuel fixe pour les communications en Suisse et même à l'étranger. Ce changement, effectif à la fin de l'année 2020, permettra de lisser et de réduire quelque peu les coûts et surtout d'éviter de devoir mettre en place sur le nouveau central un système complexe et cher de contrôle des coûts des communications. Cela permettra également à la DSI d'arrêter de devoir produire des décomptes semestriels pour quelques dizaines de francs de communications privées. Celles-ci diminuaient d'ailleurs année après année, les employé/e/s utilisant assurément plutôt leurs smartphones privés pour ce genre d'appels que leurs téléphones fixes professionnels.

Arrêt de la 2G
Après l'arrêt de la téléphonie analogique fin 2019, Swisscom a arrêté fin 2020 la 2G. Heureusement tous les téléphones achetés depuis bien des années sont compatibles avec les systèmes de transmissions plus rapides comme la 3G. Ainsi, seuls trois très anciens téléphones mobiles n'étaient compatibles avec la 2G, ainsi que quelques autres systèmes de communication, à l'instar de l'interphone du parking du Petit Clos, qui a dû être remplacé.

Téléphones mobiles et smartphones
La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateur/trices par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.– par mois – Fr. 30.– pour des données illimitées – et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville).

Développement durable
La DSI tient compte de la question du développement durable et s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont ainsi les suivantes :
- remplacement des PC sur des durées longues de l'ordre de 6 ans
- adoption de mini-PC, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

En 2020, dans le cadre du remplacement des systèmes de téléphonie, la DSI a également été attentive à la question du développement durable. La nouvelle solution Avaya mise en place a ainsi permis de réutiliser plus de 150 téléphones IP Nortel qui fonctionnaient auparavant sur l'ancien central. C'est autant de nouveaux téléphones que la Ville n'a pas eu besoin d'acheter.

Autres tâches
Procédures Votelec
M. Schneider, chef de service de l'informatique, assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.
En 2020, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer une élection complémentaire cantonale et les deux tours d'une élection complémentaire communale pour remplacer un Municipal démissionnaire.
On peut également noter que la votation fédérale du 29 novembre 2020 a connu une participation historique avec un peu plus de 54 % de taux de participation à Vevey. Ce sont ainsi plus de 5'100 citoyens veveysans qui se sont prononcés sur tout ou partie des 5 sujets de la votation (parmi lesquels notamment l'initiative pour une immigration modérée/initiative de limitation, la modification de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux, l'arrêté relatif à l'acquisition d'avions de combat).

Evolutions prévues en 2021
Conformément aux études menées en 2020 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2021 :
- Finalisation migration vers le nouveau central téléphonique Avaya et désaffectation de l'ancien central Nortel.
- Mise en service du nouveau guichet virtuel en lien avec Nest.
- Remplacement des commutateurs centraux de la boucle réseau de l'administration.
- Modernisation du réseau Wi-Fi de l'administration.

Michel Agnant, municipal
Robert Schneider, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 : *néant*

Le Système d'information du territoire – Un service transversal et intercommunal, renforcé en 2020
Ressources humaines
Le SIT est un service transversal et intercommunal dont les ressources humaines sont passées en août 2020 de 0.95 à 1.75 EPT, par l'engagement d'un ingénieur. Environ 0.9 EPT sont pris en charge par la région dans le cadre de Cartoriviera. Le renforcement des ressources humaines était devenu urgent et indispensable pour assurer la pérennité des services développés ces 10 dernières années et largement utilisés à Vevey et sur la Riviera. L'augmentation des ressources a également permis le démarrage de plusieurs projets en attente dans les services. En outre, un important travail a été réalisé au niveau de la documentation et des procédures de développement pour assurer une efficacité et une efficience optimales au sein de la nouvelle équipe.

COVID-19
La crise sanitaire traversée en 2020 a eu un impact très limité sur le SIT. Quelques projets ont été repoussés, d'autres ont vu le jour et certains ont été accélérés. La généralisation du télétravail sur plusieurs mois, déjà pratiqué de manière ponctuelle par le SIT depuis de nombreuses années, n'a pas eu d'influence sur la productivité et la disponibilité des services et ressources. Grâce à son agilité, le

SIT a notamment permis la diffusion en ligne des documents d'enquêtes publiques (permis de construire, abattage d'arbres), indispensables au bon fonctionnement de certains services ayant dû fermer leurs portes au public.

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué d'investir des ressources en 2020 pour le développement du logiciel libre QGIS et de sa version nomade QField, utilisés quotidiennement par divers services de la ville.
Le SIT a également lancé le projet de migration de la solution commerciale « Map 3D », exploitée par la DAIE pour la gestion des données d'assainissement, vers QGIS.

Vente de données LIDAR

Le SIT a diffusé au secteur privé des données tridimensionnelles LIDAR pour un montant total de Fr. 3'015.—. Les données diffusées sont essentiellement les courbes de niveau, générées par le SIT sur la base des données LIDAR 2019 de swisstopo.

ASIT

Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de l'ASIT. Créée il y a 20 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT emploie 4 ingénieurs et rassemble plus de 400 membres.
En tant que président, le responsable du SIT a activement contribué en 2020 à deux éléments principaux :
- réalisation et validation des nouveaux statuts, qui permettent à l'association de s'ouvrir au-delà des frontières vaudoises ;
- organisation de la JRG2020 - Journée romande de la géoinformation, reportée en 2021 à cause de la situation sanitaire.

Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2020 sont présentés ci-dessous.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :
- plus de 1200 visites quotidiennes ;

Nombre de visites mensuelles

- près de 680 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km²) partenaires ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 1 serveur virtuel et 600 Go de données.

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement à la coordination intercantonale du groupe d'utilisateurs GeoMapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2020, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 130'000.- qui ont été utilisés pour réaliser de nouvelles fonctionnalités et assurer l'évolution de l'infrastructure.

Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2020 sont les suivantes :
- Altimétrie LIDAR 2019 de swisstopo : courbes de niveau, canopée, différences, ombres, etc. ;
- Antennes 5G ;
- Cadastre solaire de l'OFEN ;
- Cartes historiques Siegfried et Dufour ;
- COVID-19 : centres de dépistage, commerces veveysans participant au programme «BienWenue», zones avec port du masque obligatoire ;

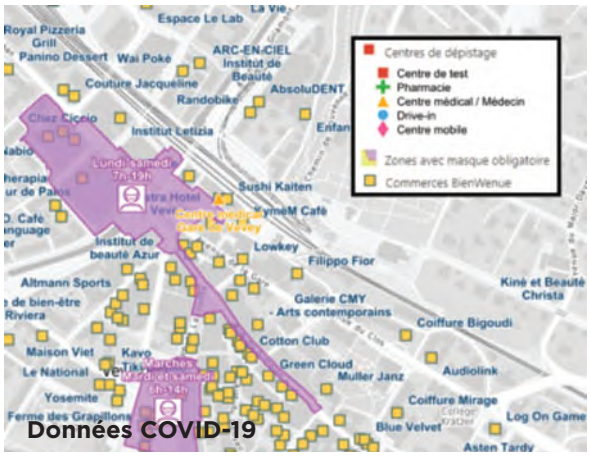

- Délimitation du domaine public ;
- Documents PDF pour les mises à l'enquête d'abattage d'arbres ;
- Documents PDF pour les mises à l'enquête publique CAMAC ;
- Dureté de l'eau (SIGE) ;
- Inventaires ISOS ;

- Itinéraires de convois exceptionnels ;
- Jardins historiques ;
- Points fixes cadastraux avec fiches ;
- Population pour la commune de Saint-Légier (accès restreint) : personnes âgées, arrivées, groupes scolaires.

Au niveau fonctionnel, une migration a été réalisée en 2020 sur la version 2.5 de GeoMapFish, qui offre de nombreuses fonctionnalités supplémentaires, dont les principales :
- Comparaison de couches ;
- Couches externes (WMS) : recherche de couches ;
- Dessins : distances prédéfinies et accrochage sur parcelles et bâtiments ;
- Import / export KML : conservation des styles ;
- Interface : amélioration des logos d'attente ;
- Légende : fermeture et ouverture automatiques.

Cartoriviera - Formation
En 2020, 31 employés communaux et 10 officiers d'ASR-Pompiers ont été formés lors de 3 sessions.

Cartoriviera - Identité visuelle
En été 2020, une nouvelle identité visuelle a été réalisée pour Cartoriviera. Elle a également été déclinée pour les services alertes-riviera et parkings-riviera.

Données COVID-19

CARTO RIVIERA

PARKINGS RIVIERA

ALERTES RIVIERA

Nouvelle identité visuelle

Applications de gestion de géodonnées
En 2020, le SIT a réalisé plusieurs applications / infrastructures de gestion de géodonnées pour les services de la ville ou les partenaires Cartoriviera :
- gestion des arbres et des enquêtes d'abattage pour la DEP avec production automatique des documents (courriers, pilier public, etc.) et mise à jour des données sur tablette dans le terrain ;
- gestion de l'arrosage automatique pour la DEP ;
- gestion des manifestations pour Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux avec pour objectif de permettre une utilisation optimale du domaine public et d'éviter les conflits avec les autres occupations ;
- gestion des stands pour le Montreux Jazz Festival : réalisation d'une application permettant au Montreux Jazz Festival de gérer ses stands avec une transmission instantanée des modifications dans la partie tout public de Cartoriviera (application non exploitée en 2020 pour cause d'annulation de la manifestation).

D'autres projets d'applications de gestion ont été lancés en 2020, avec une réalisation prévue en 2021 :
- Gestion des cimetières pour la DEP ;
- Gestion des ports pour la DEP ;
- Gestion du réseau d'assainissement pour la DAIE (migration de l'application commerciale Map 3D vers QGIS).

Geocity
L'application Geocity, conçue par la commune d'Yverdon-les-bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation à composante géographique, de la saisie en ligne par le requérant jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. Fin 2020, le SIT a officiellement intégré ce projet et participe activement à son développement. Les perspectives offertes sont importantes et les première applications concrètes devraient voir le jour en 2021.

Cartographie des rues de Vevey
En décembre 2020, une campagne d'acquisition de photos panoramiques et données LiDAR 3D haute définition a été réalisée sur les 45 km de routes de la commune de Vevey. Les données ob-

Relevé images panoramiques et LIDAR 3D des rues de Vevey

tenues seront particulièrement utiles à tous les services intervenant sur le domaine public et seront mises à disposition dans le premier trimestre 2021. Le projet a été cofinancé par ASR-Signalisation, DAIE, DEP, DU et SIT.

Support
Le SIT est régulièrement sollicité par les services de la ville ou les partenaires Cartoriviera pour des questions liées aux géodonnées. En 2020, les principales activités de support ont concerné les domaines suivants :
- DAIE : divers géoréférencements et transformations de coordonnées ;
- DASLIG : cartographie des aînés par quadrant ;
- DEP : plan de ville pour le cimetière ;
- DJEFS : cartographie des enfants par quartier et classe d'âge ;
- DU : tableau de bord des taux d'occupation des parkings de la ville par heure et jour de la semaine.

Michel Agnant, municipal
Daniel Gnerre, responsable du SIT

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 : néant

Lexique
ASIT : AssociationApour le système d'information du territoire

ASR : Association sécurité Riviera
CAMAC : centrale des autorisations en matière de constructions
DAIE : Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DASLIG : Direction des affaires sociales , logement et intégration – Gérances
DJEFS : Direction jeunesse, éducation, famille et sports
DEP : Direction des espaces publics
DU : Direction de l'urbanisme
EPT : équivalent plein temps
KML : format de données SIT
LiDAR : Light detection and ranging (système d'acquisition de données 3D)
OFEN : Office fédéral de l'énergie
QGIS : Logiciel SIT professionnel
QField : version mobile Android de QGIS
SIT : Système d'information du territoire
WMS : service de cartes en ligne

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Déduplication : La déduplification est une technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences.

Disaster Recovery : Reprise d'activité suite à un problème important (=désastre).

ERP (Enterprise Ressource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion intégré) en français, mais désuet : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise.

FC ou Fiber Channel : Protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

FO : Fibre optique : Fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

GED (gestion électronique des documents) : désigne un procédé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires.

Gigabits/s ou Gbits/s : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : Kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Nest : Solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : Un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) : Technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisé) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : Matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP) : Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.

59

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable planifie l'aménagement du territoire, gère les autorisations de construire et coordonne l'Agenda 21 local.

DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Présention

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, dont l'acronyme est la « DU », remplit les missions suivantes :

Pour la partie **urbanisme**, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de **planification en aménagement du territoire** (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour les parties **mobilité et aménagements urbains**, il s'agit essentiellement de la requalification des espaces publics et de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de régulation du trafic.

Le **développement durable** est indissociable des missions précitées. Il s'agit d'accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques, ainsi que d'informer, sensibiliser et encourager les citoyennes et les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité.

Organisation

Afin de mener à bien ces tâches, la DU comprend formellement 4 « secteurs » :

- la police des constructions ;
- la mobilité et les aménagements urbains ;
- le développement durable ;
- l'aménagement du territoire.

La DU dispose également d'un secrétariat en commun auxdits secteurs.

La nature même des thématiques qui occupent la DU implique un travail de coordination intense à l'intérieur du service comme avec les autres services communaux et partenaires extérieurs. Entre responsables PMU et développement durable pour les projets relatifs à la mobilité douce et au stationnement, entre police des constructions et développement durable pour les plans de mobilité, etc. La collaboration avec les services communaux dits « opérationnels », comme la DAIE, est également importante.

COVID 19

La pandémie a eu diverses conséquences sur l'organisation du service.

L'accueil du public a été restreint et les dossiers d'enquête publique mis en ligne pour éviter les contacts. De plus, outre les problématiques techniques, la mise en télétravail des collaborateurs s'est déroulée sans difficulté notable. Toutefois, une présence physique du personnel dans les bureaux a été maintenue en raison de l'obligation d'ouvrir le service pour les enquêtes, de dossiers papiers (notamment les archives), de la nécessité d'être présent sur le terrain, etc.

Pour les projets, s'agissant majoritairement de mandats externes, leur suivi a pu se faire à distance. Toutefois, quand ils n'ont pas pu être reportés les processus participatifs ont dû être adaptés (rue d'Italie Est par exemple) Cela nous a permis notamment de tester de nouvelles méthodes et d'atteindre un public plus nombreux et différent de d'habitude, un enseignement pour la suite.

Enfin, de manière générale, le délai de traitement des dossiers et les projets en cours ont été ralentis en 2020.

Ressources humaines

La DU dispose d'un effectif permanent de 10 personnes (8,4 ETP).

La réduction du taux de travail à 50% du délégué à l'Agenda 21, en prévision de son départ à la retraite anticipée a permis un passage du relais progressif à sa successeur qui a commencé son activité à la DU à 40%. La nouvelle déléguée au développement durable prendra son poste à 90% début 2021.

Des engagements temporaires ou des prolongements de contrat ont été effectués : une aide ponctuelle au secrétariat de la police des constructions pour un travail d'archivage a été apporté par une étudiante.

Les renforts dans les secteurs police des constructions, mobilité et aménagements urbains ont été maintenus.

Le secteur développement durable bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois, puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliariat à 100% pour une année. En 2020, la DU a ainsi accueilli une nouvelle stagiaire.

Au 1er décembre, le responsable de la police des constructions a été nommé adjoint technique au chef de service.

Communication

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 3200 utilisateurs en 2019 le Site internet Vevey Demain a vu sa fréquentation légèrement augmenter pour 2020 avec 3'800 visiteurs.

Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés.

Par ailleurs, le secteur développement durable, en étroite collaboration avec le secteur énergie de la DAIE et la DSI, a créé des formulaires en ligne pour l'octroi de nouvelles subventions du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) sur le nouveau site internet officiel de la Ville de Vevey, **www.vevey.ch/subventionsFEDD**.

Enfin, en étroite collaboration avec le chargé de communication, les projets de la DU ont fait l'objet de 13 communiqués de presse.

Aménagement du territoire

Missions

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation et du Plan directeur communal.
- Suivre les Plans d'Affectation d'initiative privée.
- Participer à l'élaboration des projets intercommunaux.

Stratégie communale

Suite à de nombreuses interventions au Conseil communal et aux trois référendums essuyés coup sur coup pour les derniers plans d'affectations soumis en 2013, 2015 et 2017, le Conseil communal a voté en 2017 les crédits nécessaires à la révision de sa planification directrice datant de 1997 et de sa planification réglementaire datant de 1964.

Le concept directeur, pièce maîtresse du plan directeur communal, a été adopté par le Conseil communal le 13 juin 2019. Définissant les objectifs et les principes d'aménagement urbain de la Com-

mune, il garantit une vision d'ensemble et sert de guide à la révision des planifications règlementaires.
L'année 2020 a été marquée par l'avancée des travaux d'élaboration de ces planifications règlementaires dans le quadrant Nord-Ouest et le Sud de la Commune.

Planifications directrices
L'élaboration du Plan directeur communal prévu sur la base du Concept directeur adopté en 2019, a été mis en attente durant l'année 2020. Ce temps de latence, dû principalement à la priorité donnée à la reprise des planifications réglementaires veveysannes, a par ailleurs permis d'affiner les modalités de coordination avec les planifications régionales à mener dans le cadre de la nouvelle structure d'agglomération (Rivelac). Les séances de coordination menées en 2020 avec les services de l'Etat ont également permis de mieux cerner leurs attentes en vue d'optimiser l'efficience des travaux à mener courant 2021 pour faire valider le document final.

Planifications réglementaires
Le découpage du territoire pour la révision du PGA a été légèrement modifié en 2020 pour des raisons de cohérence urbanistique et d'économies d'échelle. Les cinq PA distincts qui résultent de ce nouveau découpage seront élaborés dans l'ordre suivant : PA Nord-Ouest, PA Sud, PA Nord-Est, PA Entrée de ville Ouest et PA Vieille ville. Cette nouvelle répartition a été présentée à la CAT le 6 juillet 2020.

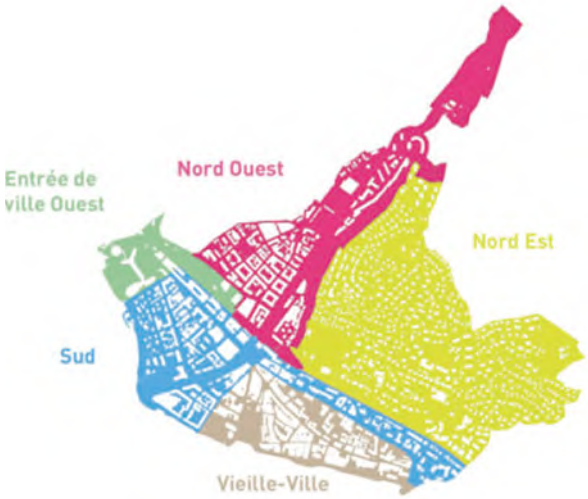

Plan d'affectation Nord-Ouest (PA N-O)
Suite à la réception de l'examen préliminaire du Canton le 9 janvier 2020, l'élaboration du PA Nord-Ouest s'est poursuivie tout au long de l'année 2020. Le projet finalisé a été soumis à l'examen préalable des services cantonaux le 14 décembre 2020, accompagné d'un projet de refonte complète du règlement des constructions (RCVV) et d'un projet de règlement sur l'énergie élaboré par la DAIE.
Ce premier PA menant à la révision du PGA de Vevey est considéré comme le plus urgent, compte tenu notamment de la zone réservée déployant ses effets depuis le 2 décembre 2017 à Plan-Dessus. Etroitement coordonnée avec la mise au point des PA n° 55.60 et 55.62C, du PA « *Les Moulins* » et des projets immobiliers de l'îlot de l'Avenir, il intègre un recensement communal du patrimoine bâti, qui complètera désormais le recensement cantonal dans le périmètre considéré (voir ci-dessous). Le PA Nord-Ouest permettra enfin d'abroger l'ensemble des planifications de détail existantes à Plan-Dessus, dont il reprend et coordonne les dispositions essentielles.
Le projet, objet d'une troisième et dernière CAT le 7 mai 2020, a été finalement étoffé d'un rapport de conformité aux buts et principes de l'aménagement du territoire (47 OAT) complété par trois rapports spécifiques concernant les mobilités, le patrimoine bâti et les dangers naturels dans le secteur concerné.

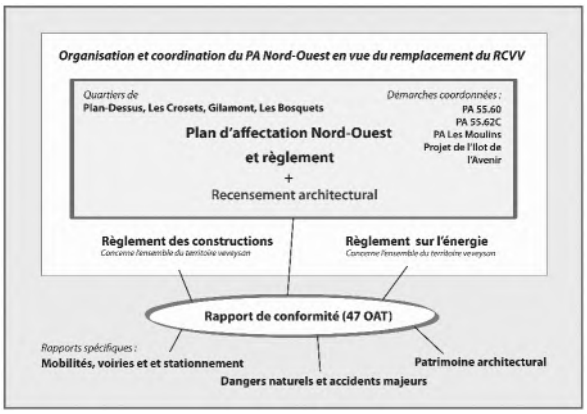

Patrimoine : établissement d'un recensement communal pour le PA Nord-ouest
Le travail d'élaboration du recensement communal a commencé par une étude sur le cadre légal et les instruments de préservation et protection du patrimoine
Des séances de coordination entre notre service, la section monuments et sites de la DGIP et la DGTL ont eu lieu entre juin 2019 et février 2020.
À la suite de ces rencontres et des études précédemment menées sur le recensement architectural, l'ISOS et l'ICOMOS, un plan avec toute ces informations a été réalisé. L'objectif était d'avoir une brève description des objets recensés, et de la manière dont ceux-ci sont structurés et présentés.
L'inventaire s'est ensuite construit sur la base de visites de terrain, relevés photographiques et analyses des archives.
Les exemples concrets ont permis d'analyser des situations susceptibles de se présenter ailleurs sous une forme similaire. Ces exemples couvrent un large éventail de problématiques et de contextes, qui sont souvent soulevés dans les conclusions des tribunaux.
Chaque problématique a été approfondie dans le cadre des visites sur place. L'analyse s'est à chaque fois faite sur la base de critères d'évaluation des qualités architecturales, l'authenticité, le caractère unique, la rareté, l'originalité, l'exemplarité, l'intégration au site, l'importance de la construction et de son histoire, la qualité de l'entretien et l'appartenance éventuelle à un ensemble bâti significatif.
Une fiche de recensement communale a été produite pour chaque objet digne d'un intérêt patrimonial, indépendamment du recensement cantonal. La numérisation des plans déposés à l'enquête lors de la construction ainsi que de toutes les modifications importantes pour le bâtiment (changement d'affectation, agrandissement, occupation des combles, surélévation, transformation ou rénovation lourde) ont été réalisé par le service.
Les enseignements tirés des discussions et le

choix des objets à inscrire au recensement communal ont permis de rédiger un nombre limité d'articles destinés à encadrer les opérations de rénovation, transformation ou agrandissement de bâtiments existants. Ces dispositions réglementaires visent également à encourager les propriétaires à intervenir en précisant le cadre à respecter de manière claire, voire si possible incitative. Ces articles font partie intégrante du règlement du PA.

Règlement sur la police des constructions
Le PGA de Vevey étant en fait constitué d'un règlement sur les constructions (RCVV 1952) comportant un premier chapitre et deux plans relatifs à l'aménagement du territoire, il s'agit de réviser la totalité de ses dispositions réglementaires pour chaque PA sectoriel. L'élaboration du PA Nord-Ouest a donc été accompagnée d'une refonte complète du volet consacré aux règles constructives générales, qui sont par nature des dispositions applicables à l'ensemble du territoire veveysan.
Le nouveau projet de règlement des constructions désormais découplé des règles de planifications, devait être produit conjointement au premier PA sectoriel, afin d'y assurer une vision coordonnée de l'ensemble des nouvelles règles applicables dans ce périmètre. Tous les PA à venir feront automatiquement référence à ce nouveau règlement, dont la mise au point a évidemment largement intéressé la police des constructions durant l'année 2020.

Plan d'affectation Sud (PA Sud)
Deuxième PA communal à l'étude, le PA Sud s'étend sur tout le périmètre communal au Sud des voies de chemin de fer, à l'exception de la Vieille ville (voir illustration 1). Une première rencontre avec la CAT le 6 juillet 2020 a permis de présenter et mettre en discussion une première structure du PA en différentes familles selon les caractéristiques programmatiques et formelles envisagées. Ce travail a été affiné en fin d'année par le bureau mandataire chargé du projet. Des études thématiques sur la mobilité et les dangers liés aux transports de matériaux dangereux (par les voies CFF et le gazoduc Gaznat) vont être lancées début 2021.

PA n° 55.60 et 55.62C à Plan-Dessus
Les PA d'initiative privée développés par l'entreprise Nestlé sur les parcelles n° 331 (rue de Fribourg) et 272 (avenue Reller) ont été finalisés durant le premier semestre 2020, complétés des rapports justificatifs nécessaires, puis soumis à l'examen préalable complémentaire des services cantonaux du 30 avril au 9 décembre 2020. Durant cette période, l'entreprise et la Municipalité ont mené des pourparlers en vue de préciser la teneur des conventions à venir concernant les contreparties exigibles pour la collectivité en échange des bonus constructifs dont le principe est établi dans le PA Nord-Ouest également.
Ces contreparties concernent notamment la nature et le nombre des Logements d'Utilisé Publique prévus par la LPPPL vaudoise, mais aussi le plafonnement de certains loyers commerciaux ou la mise à disposition de places de stationnement en ouvrage. Ces arrangements, qui ne sont pas encore totalement finalisés à fin 2020, devront l'être avant la mise à l'enquête des projets de PA actuellement prévue dans le courant de l'année 2021.
PA « Les Moulins »

Suite au refus d'une demande de permis de construire sur la parcelle n°355, dans un objectif de préservation du patrimoine industriel, le propriétaire a présenté début 2019 un projet de Plan d'affectation distinct du PA N-O pour cette parcelle ainsi que la parcelle adjacente (n°1313).
Appelé « PA de Copet » en 2019, le projet avait été présenté à la CAT. En 2020, le dossier a été validé par la Municipalité et envoyé à l'examen préliminaire du Canton en concertation avec le propriétaire et ses mandataires, en visant notamment une grande coordination avec les objectifs du PA N-O. Le retour de cet examen préliminaire a été reçu le 7 décembre 2020. La finalisation du dossier en vue de l'examen préalable est prévue pour début 2021.

Projet de développement immobilier de l'Avenir
L'avant-projet concernant les parcelles privées n° 260 et 263 ayant été développé durant l'année 2019 avec le propriétaire ANCO SA, l'année 2020 a été consacrée au développement d'un nouvel avant-projet sur la parcelle voisine n° 261, qui termine le front de la place Robin côté rue des Tilleuls. La coopérative COPRE, intéressée à rénover ses immeubles, a présenté un premier avant-projet en CAT le 6 juillet 2020. Cette étude a été perfectionnée dans le courant de l'automne - toujours en regard du projet de PA Nord-Ouest en cours - puis finalisée en décembre au stade de l'avant-projet.

L'option de libérer l'îlot de tout stationnement a été initialement promue pour les deux projets, conformément aux objectifs annoncés dans le Concept directeur, et mis en œuvre dans le PA Nord-Ouest. La concrétisation de cette option implique le transfert des places de stationnement existantes ou exigibles dans le parking en ouvrage prévu sur la parcelle voisine n° 331 (cf. chapitre précédent concernant les PA n° 55.60 et 55.62C).

PA de Providence
La parcelle n°629 a été vendue en octobre 2020 au groupe Orllati à la suite d'un appel d'offres or-

ganisé par la Fondation des Hôpitaux de la Riviera (HRC). Des négociations avec l'acquéreur ont débuté fin 2020 pour donner une vocation publique à une partie du site, elles continueront en 2021 quant au développement d'un PA d'initiative privée sur ce secteur, coordonné à la mise en œuvre du PA Sud.

Projets d'aménagement
Gare-Centre
Après avoir finalisé l'avant-projet Gare-Centre durant le premier trimestre 2020, les bureaux Bauart et Maître Carré ont produit en juin les plans du projet et le descriptif des travaux autorisant la rédaction d'un appel d'offres à investisseur en vue d'ouvrir la phase suivante du projet. Le suivi de ces études a été mené par la DF, en partenariat avec la DU et la DAIE.
Le projet d'agrandissement du parking Gare-Centre à 324 places mis à l'enquête le 14 avril 2019 a, par ailleurs, donné lieu à trois séances de conciliation en janvier 2020. Elles ont amené la Ville à compléter les études environnementales et de mobilité produites à l'appui du projet, mais ces compléments n'ont pas suffi aux opposants, qui ont tous confirmé le maintien de leurs oppositions en juin 2020.
La Ville s'est, en outre, elle-même opposée le 3 avril 2020 au projet de rénovation de la gare MVR mis à l'enquête par l'OFT. Ses griefs n'étant actuellement pas levés, l'OFT ne peut pas considérer les deux projets Gare-MVR et Gare--Centre comme coordonnés.

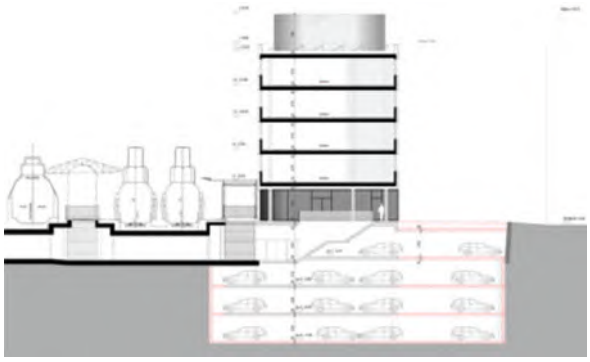

Information et participation
Cycle de conférences
Un cycle de conférences publiques consacrées aux questions d'aménagement a été initié fin 2018 et poursuivi régulièrement dans le courant de l'année 2019 (accessibilité et commerces de proximité, aménagement des espaces publics, aménagement des secteurs de villas, accessibilité du centre-ville, et enfin urbanisme de genre en association avec la bibliothèque municipale).
Ce cycle suivi de manière croissante a été interrompu en 2020 en raison de la pandémie et des autres priorités données au service.

Site internet Vevey Demain
Le site internet demain.vevey.ch présente les différents projets d'aménagement du territoire et d'aménagements urbains de la ville de Vevey. Mis à jour régulièrement, il permet d'informer la population sur l'avancée des projets en cours, mais également de réaliser des sondages sur des projets ou thématiques actuels.

Commission
Deux séances de la Commission d'Aménagement du Territoire (CAT) ont été organisées durant l'année 2020.
La première s'est déroulée le soir du 7 mai par visioconférence. Elle a réuni 22 personnes - représentantes d'associations, édiles, techniciens et mandataires - autour du projet de règlement en cours de finalisation du PA Nord-Ouest. Il s'agissait ici de la troisième et dernière séance de CAT pour ce projet de PA avant son envoi à l'examen préalable
La seconde CAT a eu lieu le soir du 6 juillet à la Maison de Quartier Villa Métisse, rue de l'Union. Consacrée à l'analyse préalable des diverses formes urbaines présentes dans le PA Sud, cette CAT, la première pour ce plan-ci, a pu avoir lieu en présentiel moyennant le respect des règles d'hygiène en vigueur.

Aménagements urbains
Missions
- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale
- Valoriser et intégrer les infrastructures dans l'espace public et la structure urbaine existante
- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et visiteurs

Projets communaux
Place du Marché - Aménagement
Le préavis pour la demande de crédit d'étude destinée à financer et poursuivre les études de l'avant-projet « d'amour et d'eau fraîche » du bureau Verzone Woods architectes (Vevey) - lauréat du concours organisé en 2017 – est déposé à la séance du Conseil communal du 5 décembre 2019. L'objectif de cette démarche est d'affiner l'avant-projet lauréat, de permettre l'obtention du permis de construire ainsi que la connaissance des coûts sur la base d'offres d'entreprises. La séance de commission ad hoc a été convoquée le 16 décembre 2019 et le Conseil communal a validé, le 30 janvier 2020, la demande de crédit avec certains amendements. Entre février et août 2020 de nombreuses consultations (bilatérales, ateliers participatifs, questionnaires et sondages) tant en interne qu'en externe ont eu lieu permettant d'affiner et de faire évoluer le projet. Le travail effectué durant cette période a permis notamment de répondre aux recommandations formulées par le collège d'experts et aux exigences et besoins de toutes les parties prenantes.
La demande d'autorisation de construire pour le nouvel aménagement de la Place du Marché a été déposée à l'enquête publique du 30 septembre 2020 au 29 octobre 2020. Le projet d'aménagement a fait l'objet de 21 oppositions et 2 observations. Le projet a été transmis à la DAIE pour l'exécution. Le dépôt du préavis pour la demande de crédit d'ouvrage est prévu pour le printemps 2021 et le début des travaux pour l'automne/hiver 2021.

Jean-Jacques Rousseau – Aménagement
Le plan de modération du trafic présenté aux citoyens et au Conseil communal en 2015 a été partiellement mis en place en 2018. Cette mise en œuvre s'est poursuivie avec la requalification et la mise en zone piétonne de la rue Jean-Jacques-Rousseau.
Dans ce cadre, des ateliers participatifs et une soirée de restitution réunissant commerçants et habitants ont été organisés en 2019. Ces ateliers ont permis de déboucher sur un avant-projet qui a été présenté aux différents intervenants. Ce dernier a été approfondi et a fait l'objet d'un projet final avant d'être mis à l'enquête publique du 30 septembre au 29 octobre 2020. Le projet d'aménagement fait l'objet de 6 oppositions.

Chaussée de la Guinguette – Place de jeux
Suite à une série de mécontentements lié à la chaussée de la Guinguette, la DU a rencontré l'association de quartier et les riverains du secteur.
À la suite d'un atelier participatif qui a eu lieu le 19 juin 2019 – où de nombreux problèmes en termes notamment de circulation, de sécurité et de qualité de l'espace public sont apparus –, un avant-projet a été développé par le mandataire. Les résultats obtenus lors de l'atelier et l'avant-projet ont été présentés aux habitants le 4 mars 2020. Compte tenu des chantiers prévus par Nespresso et Produits dentaires SA jusqu'en juin 2021, deux possibilités se profilaient pour la réalisation de la première phase du projet (aménagement de l'espace ludique) : soit créer l'espace ludique en automne 2020 - nécessitant la sécurisation de l'espace -, soit une ouverture de la place de jeu en juin 2021 à la fin du chantier Nespresso. Après avoir consulté les membres de l'association, il a été souhaité par les habitants de réaliser un aménagement immédiat. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis d'avancer sur la réalisation de ce projet.
En parallèle, des démarches ont été entreprises afin de rendre la Chaussée de la Guinguette piétonne permettant ainsi de pacifier la vitesse de circulation des véhicules.

Rue d'Italie Est – Atelier participatif
Dans le cadre du préavis N° 2/2020 « Réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 », une mise en valeur et une amélioration des aménagements urbains de la place de l'Oriental par le biais d'une consultation participative, ont été souhaitées par la commission adhoc. Les mesures sanitaires ne permettant pas de proposer un atelier en présentiel, une vidéo de présentation du projet avec 3 différentes variantes et un formulaire en ligne ont été proposés sur le site internet demain.vevey.ch permettant de créer une consultation virtuelle. Cette dernière a très bien fonctionné avec un retour de plus de 50 personnes. Sur les trois variantes, celle proposant le plus de verdure a été largement plébiscitée. Une fois le projet affiné en fonction des remarques reçues et validé par la Municipalité, il fera l'objet d'une mise à l'enquête prévue dans le premier trimestre 2021.

Arborisation Plan-Dessus
Dans le cadre du préavis N° 2/2020 « Réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 », il a été demandé à la DU de présenter un concept d'arborisation du quartier Plan-Dessus permettant ainsi une cohérence à l'échelle du quartier. En effet, l'extension du chauffage à distance (CAD) se poursuit dans ce quartier et il a été proposé d'inclure une réflexion sur son arborisation en plus d'une réfection routière. La DU a fait appel à un architecte paysagiste afin de développer un concept global. Une partie de ce concept a été déployé sur la rue des Moulins, la rue du Jura et l'Avenue de Corsier.

Automate à colis My Post
La poste a approché la ville de Vevey fin 2019 afin de demander la mise en place d'un automate à colis sur le domaine public. Après plusieurs propositions et visite sur place, l'emplacement privilégié se trouve le long du mur du Passage Saint-Antoine. Avant la validation de l'emplacement par les différentes parties, une étude de flux de mobilité et une réflexion sur le réaménagement de cet endroit stratégique (déplacement de la piste cyclable et des places de livraisons, mise en place d'un trottoir, sens de circulation, etc.) doivent être menées.

Concept d'éclairage public
En collaboration avec la DEP, la DU a participé à l'élaboration d'un cahier des charges dans le but de trouver un prestataire afin de définir un concept d'éclairage public veveysan intitulé « IMagine ». Ce dernier sera envoyé aux bureaux sélectionnés dans le premier trimestre 2021.

Coordination interservice
La collaboration avec la DAIE se fait en lien avec tout ce qui concerne le réaménagement de surface (routier, bâtiments, etc) des divers projets. De même, les problématiques routières telles que la sécurisation des passages piétons ou des carrefours se font également en collaboration avec l'ASR.
La collaboration avec la DEP se fait principalement sur l'aménagement des parcs et l'arborisation et la mise en lumière de l'espace public.

Commission
Dans le cadre des projets de réaménagement de la Place du marché et de la requalification de la rue Jean-Jacques Rousseau, une séance conjointe de la Commission d'Aménagement du Territoire

(CAT) a été organisée durant l'année 2020. Cette séance qui a eu lieu le 24 août, s'est faite en présence des membres de la commissions, des représentants d'associations et des mandataires des projets. Le but de cette séance était de présenter les deux projets d'architecture puis de spécialement discuter de l'aspect mobilité de la Place du marché avant la pose de ces objets à l'enquête publique.

Mobilité

Missions

- Planifier la mobilité urbaine
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public

Mobilité douce

Aménagements cyclables

La DU a œuvré à améliorer les infrastructures dédiées à la mobilité douce, conformément au PDMD et aux demandes ponctuelles qui lui ont été adressées.

Dans ce cadre, quelque 200 places de stationnement pour les vélos supplémentaires ont été créées en 2020 à Vevey.

Plusieurs aménagements inscrits dans le PDMD en faveur des vélos ont été mis en œuvre en 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19.

Des bandes cyclables ont ainsi été marquées sur la partie sud de l'avenue du Major-Davel, sur la partie montante de l'avenue de Blonay, ainsi que sur les avenues de Gilamont et des Crosets.

Un contre-sens cyclable a également été mis en place à la rue de Fribourg, au Sud des terrains de football.

Transports publics

La Commune de Vevey a à cœur sa politique de transports publics qu'elle entend développer afin de répondre à la demande croissante des utilisateur(trice)s.

Aussi, des adaptations des lignes de bus VMCV 202 et 215, notamment au niveau de leur tracé et cadence, ont été proposées et validées par le Conseil communal. Ces nouveautés entreront en vigueur lors de l'horaire 2022, sous réserve de leur approbation par toutes les communes concernées.

La **ligne VMCV 202**, qui souffre actuellement de problèmes de ponctualité, verra ainsi sa fréquence renforcée aux heures de pointe pour passer de 15 à 12 minutes. Cette adaptation comporte également l'avantage de caler les temps de parcours aux heures de pointe (qui sont aujourd'hui sous-estimés) à la réalité de la circulation.

La Commune de Saint-Légier-La Chiésaz a par ailleurs demandé une extension de la **ligne VMCV 215** jusqu'au lieu-dit Praz-Dagoud, dans le but de desservir les terrains de sport et l'école internationale du Haut-Lac. Cette demande a été vue comme une opportunité de rétablir la desserte de la Grande Place, abandonnée à la suite de la Fête des Vignerons 2019 sur demande des Communes de Corsier et Corseaux.

Le Conseil communal a ainsi validé la prolongation du tracé de cette ligne à ses deux extrémités, ainsi qu'une augmentation des cadences permettant la desserte de la ZA de La Veyre-Derrey à 15 minutes aux heures de pointe et de 30 minutes toute la journée.

Mobilité combinée

Deux emplacements supplémentaires (parking de La Poste et rue de l'Oyonne) ont été attribués à la société d'autopartage Mobility Car Sharing. Désormais, Vevey compte quelque 16 véhicules partagés à 7 emplacements différents. En promouvant le partage de véhicules, l'amélioration de cette offre contribue fortement à une mobilité combinée tout en réduisant la nécessité de posséder un véhicule privé.

Transport individuel motorisé

Plan directeur du stationnement – mise en œuvre des mesures

Le plan directeur du stationnement de la Ville de Vevey (PDStat) a été validé par le Conseil communal en novembre 2018. Il permet de définir la stratégie de la Ville de Vevey en termes de stationnement à l'horizon 2030 et propose une feuille de route des actions à entreprendre. Aussi, des réflexions autour de l'homogénéisation des durées de stationnement sur voirie (mesure 5 du PDStat) et la modification des zones macarons existantes (mesure 4 du PDStat) ont été menées en collaboration avec l'ASR et un premier rapport technique a été établi. La situation sanitaire n'a pas permis d'avancer sur la mise en œuvre de ces mesures, elles seront donc concrétisées courant 2021.

Schéma des circulations du centre-ville

La Ville de Vevey développe plusieurs projets structurants dans son centre-ville comme la requalification de la Place du Marché, de la Place de la Gare, de l'avenue Nestlé, la piétonnisation de la rue Jean-Jacques Rousseau et la construction du parking Gare Centre. L'organisation des circulations au centre-ville de Vevey doit donc tenir compte de l'ensemble de ces projets étant donné leur proximité. Afin de proposer une vision cohérente, la DU travaille sur un schéma de circulation au centre-ville de Vevey, selon différents horizons

temporels interdépendants des projets structurants planifiés à ce jour. Cette étude devrait être finalisée au printemps 2021.

Inventaire de la suppression des places de stationnement
En réponse à une interpellation au Conseil communal, un inventaire des suppressions/créations des places de stationnement depuis le début de la législature a été réalisé. Le bilan est considéré comme satisfaisant avec, sur 5 ans, d'une trentaine de places de stationnement pour voiture en moins et la création de près de 320 places pour les motos et 480 places sécurisées pour les vélos.

Bornes pour véhicules électriques
Trois bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans le parking de la vieille-ville. La borne pour deux véhicules, démontée pour la Fête des Vignerons 2019, a été réinstallée et deux bornes supplémentaires de charge rapide ont été affectées au parking de la Grande Place, comptant ainsi quatre espaces de stationnement dédiés à cet usage. Elles sont toutes alimentées en énergie suisse 100% renouvelable.

Place du Marché – modification de la zone de stationnement
Suite à la Fête des Vignerons et en attendant le réaménagement de la place, la Municipalité a souhaité faire un pas dans le sens du projet et a retenu une variante de zone de stationnement à 312 places. Le nouveau marquage de la place a été réalisé fin octobre 2019. Après 5 mois d'observation, il a été constaté des défauts et qualités de cette phase expérimentale. Aussi, une série de mesures d'amélioration a été apportée permettant en parallèle de faire évoluer le projet de parking définitif.

Sécurisation de carrefours et passages piétons
Certains carrefours et passages piétons ont fait l'objet d'une sécurisation. Il s'agit entre autre du carrefour Simplon-Musée, des passages piétons et carrefours sur l'avenue de Nestlé, de passages piétons et carrefours sur le boulevard de Charmontey. Cette sécurisation a été menée en étroite collaboration avec la DAIE et l'ASR.

Mesures Covid
Restrictions de circulation au centre-ville et pérennisations
Afin de soulager les zones de forte affluence au centre-ville, favoriser les modes doux et permettre l'extension des terrasses pendant la crise du covid-19, des mesures de restriction de circulation ont été mises en œuvre à la fin du mois de mai 2020. Le quai Perdonnet a été piétonnisé provisoirement, tout comme les rues du Centre, du Conseil, des Deux-Marchés, de l'Ancienne-Monneresse et la rue Jean-Jacques Rousseau.

Suite à la consultation des milieux associatifs et commerciaux de la vieille-ville, la Municipalité a décidé de pérenniser certaines de ces mesures. Ainsi, le quai Perdonnet et les rues des Deux-Marchés et du Conseil resteront piétons à l'avenir
Des réflexions sur l'aménagement de ces secteurs piétonnisés seront initiés en 2021. Des démarches participatives sont prévues à ce sujet.
Suite à la consultation des commerçant(e)s et habitant-e-s concerné(e)s, la rue Jean-Jacques Rousseau restera également interdite à la circulation (livraisons et riverains exceptés) jusqu'à la réalisation du projet d'aménagement en zone piétonne (voir chapitre sur les aménagements urbains).

Livraisons à vélo gratuites
Dans le but de respecter les gestes barrières, de nombreuses personnes ont fait appel à des plateformes en ligne pour commander et se faire livrer leurs achats, notamment alimentaires.
En conséquence, la demande pour les services de livraison Youpaq et Dring Dring a fortement augmenté et certains commerçant(e)s se sont regroupé(e)s pour organiser leur propre plateforme de commande en ligne et de livraison à domicile « Mylocalstore ».
Au vu des nombreux bénéfices en termes de santé publique et de soutien de l'économie locale, la Commune de Vevey a financé quelque 1'149 livraisons par le biais de ces services, pour un montant d'environ Fr. 14'000.-.

Bons de réparation
Dans le but d'encourager la pratique du vélo lors de la première vague de coronavirus, 100 bons de réparation pour les vélos, d'une valeur de Fr. 100.- et valables dans les magasins veveysans uniquement, ont été offerts à la population.
Financée par le FEDD, cette mesure a connu un grand succès et il a été décidé de la pérenniser en l'intégrant dans les nouvelles subventions du FEDD, entrées en vigueur le 1er janvier 2021.

Collaborations / coordinations
La mobilité étant à l'interface entre différents services communaux et cantonaux, la DU collabore avec l'ensemble de ces derniers.
La collaboration avec la DAIE se fait en lien avec les réaménagements de surface (routier, bâtiments, etc) des divers projets. De même, les problématiques routières telles que la sécurisation des passages piétons ou des carrefours se font également en collaboration avec l'ASR.
La DU est également en étroite relation avec les entreprises de transports publics, et plus particulièrement avec les VMCV, avec qui elle entretient des échanges réguliers.

Développement durable
Missions
- Informer, sensibiliser et encourager les citoyen(ne)s, ainsi que les secteurs privé et public à la durabilité.
- Accroître la prise en compte des principes de durabilité et de l'urgence climatique dans l'administration et les politiques publiques.
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan climat communal.
- Collaborer au processus de labellisation « Cité de l'Energie – Gold ».

Projets phares
Urgence climatique
En réponse au postulat de Mme Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à

l'échelle de notre ville », la Municipalité a déclaré l'urgence climatique dans sa séance du 8 juin 2020 et s'est engagée à :

- poursuivre et renforcer les efforts de l'administration communale dans les domaines de la durabilité et de la protection du climat ;
- renforcer la visibilité des actions de l'administration ayant un impact sur le réchauffement climatique et communiquer à ce sujet ;
- prioriser et hiérarchiser les projets et investissements pour des actions en faveur de la protection de l'environnement et du climat ;
- développer une politique de durabilité transversale tant au niveau de l'administration que de la société civile, concrétisée au travers de la mise en place d'un Agenda 2030, d'un Plan climat et du renouvellement du label Cité de l'Energie.

Plan climat communal
Afin de répondre au postulat de M. Wahli intitulé « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? », le secteur développement durable de la DU et celui de l'énergie au sein de la DAIE travaillent sur l'élaboration d'un plan climat communal fixant des objectifs chiffrés en matière de réduction de C02 et proposant des mesures pour y parvenir.
Après une procédure d'appel d'offres, un bureau a été sélectionné et une spécialiste en matière de politique climatique a été détachée au sein de l'administration communale le 1er septembre 2020, pour une durée d'une année.
Le plan climat communal veveysan est attendu pour le mois de septembre 2021. Cette démarche est menée en cohérence avec les processus Cité de l'énergie et Agenda 2030.

Refonte du FEDD
Le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (FEDD) a été créé en 2008. Plus de 10 ans après son entrée en vigueur, il nécessitait une mise à jour afin de répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels.

Un travail a ainsi été réalisé par les secteurs énergie et développement durable, en étroite collaboration avec la Commission permanente de l'énergie et la Commission municipale du développement durable, dans le but de proposer un nouveau catalogue d'actions subventionnées.
Ce nouveau Fonds, entré en vigueur le 1er janvier 2021, donne ainsi à tous les acteurs du territoire des moyens supplémentaires pour s'engager dans la transition énergétique et environnementale au travers de 28 subventions dans les domaines de la mobilité, des énergies renouvelables, de l'efficience énergétique, du développement durable ou encore des éléments naturels et paysagers.
Pour plus d'information, se référer au chapitre y relatif de la DAIE.

Agenda 2030
Le secteur développement durable travaille à la mise à jour de la politique de durabilité de la Commune de Vevey, en effectuant le passage de l'actuel Agenda 21 local vers le nouvel Agenda 2030. Ce document, prévu pour la fin de l'année 2021, devra permettre la mise en place d'une véritable stratégie communale en matière de développement durable en proposant une démarche transversale et opérationnelle mettant en cohérence les politiques publiques sectorielles.
Une démarche de consultation et de participation de la population et des acteurs du territoire est prévue, en lien avec le plan climat communal.

Ecocitoyenneté
Projets associatifs soutenus par le FEDD
Le FEDD compte une subvention visant à soutenir des projets de développement durable portés par des associations veveysannes à hauteur de 50% des coûts (max. Fr. 10'000.-).
En 2020, quatre initiatives associatives et/ou citoyennes ont été soutenues par ce biais, pour un montant total de Fr. 29'269.-. Citons les exemples des composteurs de quartier portés par l'association Permaculture Riviera, ou la création de l'épicerie coopérative Epicoop.

Vevey s'engage
La Riviera, et particulièrement la commune de Vevey, regorge d'initiatives portées par la société civile et liées au développement durable.
Dans le but d'offrir plus de visibilité à ces actions durables et locales proposées par les collectifs, associations et entreprises de la région, un site internet appelé « Vevey s'engage » a été développé. Ce site doit permettre de répondre à un besoin exprimé par la société civile. Il est alimenté par les associations, collectifs, fondations, etc. engagés dans une démarche de développement durable.
Pour découvrir ces initiatives ou proposer sa propre initiative, rendez-vous sur le site **www.vevey-sengage.ch**.

Local associatif Le Marronnier
Le secteur développement durable a été sollicité par l'association Ares de Vie pour un soutien fi-

nancier dans le but de louer un local associatif mutualisé, avec des objectifs de développement durable.
Cinq associations actives dans les milieux de la durabilité et/ou de la mobilité à Vevey ont fait part de leur intérêt, soit Ares de Vie, Epicoop, Permariviera, SEL'Léman et ProVélo Riviera. D'autres associations pourraient se joindre au projet par la suite.
Consciente de la difficulté pour les associations de trouver des lieux leur permettant de développer leurs activités, et au vu des objectifs de ce projet, la Municipalité a décidé de prendre en charge le loyer de ce local.
En plus de la mutualisation des équipements entre associations actives dans le domaine de la durabilité, cette initiative permet le développement de synergies entre les différents usagers et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entrainement.

Economie
Attractivité des centres-villes pour le shopping
Le projet « Attractivité des centres-villes pour le shopping », porté par Mobilité piétonne Suisse et la HEIG, se penche sur des rues commerçantes de six villes romandes, dont Vevey.
Cette étude, prévue sur trois ans et cofinancée par la Confédération, doit documenter le choix modal lié aux achats par le biais d'enquêtes de clientèle, entretiens avec les commerçant(e)s, ou encore via des ateliers participatifs.
Par la production de données locales et le dialogue entre les commerçant(e)s et les services publics, les intérêts communs quant à l'accessibilité des centres devraient à l'avenir plus facilement être pris en compte dans les réaménagements de rues.
En 2020, un premier atelier participatif et interactif réunissant commerçant(e)s du centre-ville et collaborateur(trice)s de l'administration communale sur le thème de « Comment améliorer l'attractivité des centres-villes pour le commerce par des aménagements favorisant la marche, le vélo et le séjour ? ». Le but de cet atelier devait permettre de comprendre les enjeux perçus par les différentes parties prenantes notamment.

Verger 10
Un appel à projets a été lancé en octobre 2020 pour l'occupation du 2ème étage de Verger 10. Le but étant de créer un espace partagé regroupant des opérateurs en lien avec l'artisanat, la culture, les arts visuels et de promouvoir la mutualisation des équipements et des connaissances.
Après analyse des dossiers reçus, la procédure d'attribution des locaux devrait aboutir au printemps 2021 et le projet retenu par la Municipalité devrait y prendre place après les travaux de rénovation en septembre/octobre 2021.
Il est à relever que ce projet a fait l'objet d'une étroite collaboration interservices entre la DU, la DC et la DASLIG.

Biodiversité en ville
Potagers urbains
Depuis plusieurs années, le secteur développement durable, en collaboration avec la Direction des espaces publics, encourage la création de potagers urbains communautaires.
Actuellement, cinq espaces de potagers en pleine-terre et six espaces en bacs sont à disposition des riverains.
Bien qu'aucun nouvel espace dédié à de l'agriculture urbaine n'ait été créé en 2020, le secteur dé-

veloppement durable a accompagné les cultivateur(trice)s en leur mettant à disposition une signalétique adaptée, et en créant des fiches techniques visant à prodiguer des conseils en fonction des caractéristiques des potagers (ensoleillement, qualité de la terre, etc.).

Gestion des déchets
Vaisselle réutilisable
La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisateur(trice)s de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable et l'utilisation de gobelets réutilisables est obligatoire pour toute manifestation accueillant plus de 500 personnes.
Actuellement, des gobelets réutilisables sont mis gratuitement à disposition (livraison et lavage compris) des organisateur(trice)s. Toutefois, en raison du manque de rentabilité de ce service, le prestataire a résilié son offre pour le 1er mars 2021.
Aussi, le secteur développement durable a œuvré pour établir un nouveau contrat de prestation avantageux pour les organisateur(trice)s de manifestation. Cet accord, avec un prestataire local, sera formalisé en janvier 2021.

Ressourcerie
Un projet de ressourcerie provisoire est actuellement en cours de développement, en étroite collaboration avec la DEP. L'infrastructure serait attenante à la déchetterie actuelle et louée à la Ville de Vevey par les CFF.
L'exploitation serait prise en charge et s'autofinancerait grâce à un programme OSEO qui permettrait le financement de l'encadrement avec le personnel et grâce à la vente de matériel remis en état.

Evénements
La pandémie de covid-19 a engendré l'annulation de la quasi-totalité des événements habituellement organisés ou soutenus par le secteur développement durable.
Aussi, la traditionnelle bourse aux vélos, la Fête des Voisins, la nouvelle version de la semaine de la mobilité, ou encore une exposition sur le pédibus, ont fait partie des manifestations qui ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire.

Ateliers Zero Waste
Malgré des reports, les ateliers organisés par l'association Zero Waste ont pu prendre place fin 2020. Le premier a traité du thème de l'alimentation et des boissons, alors que le second (en vidéo-conférence) traitait du bureau, de la maison, des vacances et des cadeaux.
Le troisième atelier prévu concernait les produits cosmétiques et de nettoyage et a été repoussé à début 2021.

Conférence « Entreprises durables - ACTE 2 »
Le secteur développement durable, en collaboration avec la Commune de Montreux et la Promotion économique de la Riviera (Promove), a organisé un cycle de conférence sur le thème de « acheter, gérer, communiquer et vendre de façon responsable ».
Malgré la situation sanitaire, les conférences et ateliers ont pu avoir lieu et ont rencontré un grand intérêt de la part des personnes présentes. Des réflexions sont en cours sur l'organisation de nouvelles conférences et/ou ateliers en 2021.

Collaborations / coordinations
Cité de l'Energie
Le label « Cité de l'énergie » est une distinction accordée aux collectivités publiques qui s'engagent dans une politique active en faveur du climat et de l'environnement.
Le label Or est la plus haute récompense attribuée à une Cité de l'énergie, qui a été obtenue par la Ville de Vevey en 2012 et 2016. Pour l'obtenir, il faut avoir mis en œuvre au moins 75% des objectifs énergétiques réalisables par la commune.
Les secteurs énergie et développement durable collaborent étroitement au renouvellement de ce label pour 2021, et participent en tant que commune-pilote à un nouveau chapitre traitant de l'adaptation au changement climatique.
Un important travail de collecte de données a été réalisé afin de procéder au ré-audit. Pour plus d'information, se référer au chapitre y relatif de la DAIE.

Coord21
Afin de favoriser le partage d'information et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de développement durable, le délégué au développement durable a pris part aux rencontres et aux comités de Coord21. Cette association encourage les synergies et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Quelques statistiques
Mesures incitatives
Cette mesure incite les collaborateur(trice)s à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon d'une valeur de Fr 185.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo ou de la marche.
En 2020, 267 collaborateur(trice)s y ont eu accès, pour un montant de Fr. 44'892.30.-. A titre de comparaison, l'année précédente 286 personnes en avaient bénéficié pour un montant total de Fr. 49'122.—.

Abonnés à la vélostation
La vélostation totalisait 89 abonné(e)s en fin d'année 2019, dont 79 abonnements vélo et 10 pour les motos/scooters. En fin d'année 2020, elle compte désormais 93 abonnements vélo, et 13 pour les motos.

Subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics
La subvention proposée aux jeunes veveysan(ne)s a rencontré un bon succès en 2020 malgré la pandémie, avec 167 demandes acceptées pour un montant de Fr. 27'761.-. En 2019, 162 demandes avaient été validées pour un montant total de Fr 27'002.50.-.

Subventions à l'achat d'un vélo électrique
En 2020, 46 personnes ont bénéficié de la subvention à l'achat d'un vélo électrique pour un montant de Fr. 13'800.-. L'année précédente, 59 personnes en avaient bénéficié.

Police des contructions

Missions
Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) ainsi que son règlement d'application (RLATC). Sa principale mission consiste à vérifier la conformité des constructions aux prescriptions légales et règlementaires, plans et règlements en matière d'aménagement du territoire ainsi qu'aux diverses lois, directives fédérales et cantonales.

Procédure
Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (article 103 LATC).
À réception des documents et des plans, la PC examine le projet et se détermine sur la procédure, soit :
- soumettre le projet à l'enquête publique (30 jours) ;
- dispenser d'enquête publique, en vertu des art. 111 LATC et 72 d RLATC. Cette mesure reste toutefois une exception pour laquelle une analyse des plans par notre service est nécessaire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter et d'utiliser, traite les

plaintes de salubrité avec la commission adhoc, ainsi que les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Mesures Covid

Agrandissement des terrasses

Afin de soutenir la reprise des activités de restauration fortement impactées par la crise sanitaire et les contraintes liées au Covid-19, la Municipalité de Vevey a décidé, le 11 mai 2020, de simplifier la création et l'extension des terrasses des cafés et restaurants afin d'assurer les distances sociales entre les tables et conserver le même nombre de places assises déjà existantes sur la licence. La possibilité d'augmenter la capacité de celles-ci jusqu'à 30% a été également proposé, ceci afin de compenser la perte de places à l'intérieur des établissements sur le domaine public, via des procédures simplifiées et sans mise à l'enquête publique. Des séances sur place avec chaque exploitant ont été organisées afin de pouvoir analyser les demandes et les contraintes physiques de chaque site. Chaque demande a fait l'objet d'une consultation des divers services communaux, intercommunaux et cantonaux ainsi que d'une autorisation simplifiée. La Municipalité a décidé d'exempter de taxes l'occupation du domaine public occupé par les terrasses ainsi que l'émolument dû au traitement des dossiers.

La PC a réceptionné 51 demandes d'agrandissement de terrasses en lien avec les mesures Covid-19 entre le mois de mai et le 31 octobre 2020, et délivré 42 autorisations.

Au mois de septembre, la PC a reçu 7 demandes de la part de certains exploitants afin pouvoir créer des terrasses/vérandas/serres sur les terrasses, sur le domaine public ou domaine privé, pour une exploitation d'octobre 2020 au 30 avril 2021 et délivré 6 autorisations.

Au mois d'octobre la Municipalité a décidé de prolonger les autorisations des terrasses agrandies jusqu'au 30 avril 2021.

Les enquêtes publiques à Vevey sont disponibles sur le Géoportail Cartoriviera

La PC numérise tous les documents entrants depuis l'année 2016. La situation sanitaire nous a donné l'opportunité d'avancer sur une solution informatique, en collaboration avec la DSI, secteur du Système d'information du territoire (SIT).

Cartoriviera permet donc, depuis cet automne, de consulter en ligne tous les documents liés à une demande de permis de construire nécessitant une mise à l'enquête publique (plans, coupes, notices techniques, etc.). Cette consultation n'est possible que durant les 30 jours de mise à l'enquête publique.

Il n'est, dès lors, plus nécessaire, pour ceux qui possèdent les outils adéquats, de se déplacer dans les locaux de la Direction de l'urbanisme pour prendre connaissance des documents en papier. Cette nouvelle fonctionnalité fait partie des différentes mesures de protection du personnel contre les risques de propagation du Covid-19.

Constructions

Permis de construire et travaux de minime importance

Cette année, la PC a enregistré 334 annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 31 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 27 demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 58.

Elle a autorisé 183 demandes de travaux de minime importance, considérés comme de la rénovation légère ou entretien courant.

Un dossier de demande de permis de construire a été abandonné.

Un total de 324 autorisations ont été délivrées.

Protection du patrimoine

En application de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS), les travaux envisagés sur des bâtiments classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire et/ou recensés en note *1* et *2* (art. 49 et suivants), sont soumis à une autorisation spéciale par la section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP-MS). Ce travail de préservation du patrimoine est fait en collaboration étroite avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Un à deux après-midis par mois de séances sont fixés selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et ont lieu sur place. Les principaux dossiers qui ressortent de cette collaboration sont les suivants :

- Blonay 2 (projet de transformation/rénovation)
- Cep d'Or (projet)
- Clergère 1 (projet de transformation/rénovation)
- Cure de l'Eglise Notre Dame (projet d'exécution)
- G. Guisan 1-15 (projet de rénovation des façades)
- Italie 2 (projet de transformation/rénovation)
- Italie 57 (projet de transformation/rénovation)
- Lac 30 (projet de transformation/rénovation)
- Lac 36 (projet de transformation/rénovation)
- Place de l'Ancien-Port 4 (projet de rénovation)
- Quai de Copet 5 (projet de transformation)
- Changement d'affectation du musée Nest en siège administratif Nespresso (travaux)
- Deux-Marchés 2 (travaux)
- Gare de Vevey (travaux)
- Bâtiment Nestlé Bergère (travaux)
- Gare 12, 21, 23, 25 (travaux de rénovation)
- Ruelle du Lac 2 (travaux de rénovation façades)
- Savoie 2 (travaux de rénovation)
- Tilleuls 8 (travaux de rénovation)

Procédures de recours

Une décision municipale relevant de la PC a fait l'objet d'un recours. Au cours de l'année, une cause a été jugée par la CDAP, qui l'a rejetée. Deux nouveaux dossiers font l'objet de procédure auprès d'autres instances et une cause a été jugée par le Tribunal Fédéral.

Au 1er janvier 2021, deux dossiers restent en attente d'un verdict auprès de la CDAP. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

Travaux

Après délivrance du permis, la PC est en charge de la vérification des conditions à différents moments de la phase des travaux.

Avant le début des travaux, le contrôle du respect des conditions figurant dans la synthèse CAMAC incombe légalement à la Commune (art. 128 LATC). De plus, les permis de construire sont assortis d'une série de conditions, dont certaines doivent être satisfaites avant le début des travaux. Il s'agit par exemple des cessions de terrain et autres inscriptions de servitudes ou du rapport de synthèse listant les mesures constructives visant à sécuriser un bâtiment situé en zone à risque d'inondation.

Il faut également vérifier que l'architecte a bien pris contact avec les différents services qui l'exigent (ex : DGIP-MS, CFF etc.).

Il est aussi régulièrement demandé des plans d'installation de chantier, plans de terrassement et de fouilles, panneaux d'information avec l'indication des déviations pour les cheminements piétons et le phasage des travaux, plans de canalisations à jour, rapport photographique de l'état des lieux, etc.
La PC fait également le suivi de l'exécution des travaux.
Les constructeurs sont tenus d'annoncer le début et la fin des travaux de tous les travaux faisant l'objet d'un permis de construire (art. 125 LATC). L'architecte annonce le début des travaux par la carte-avis. Celle-ci est inscrite sur le programme de gestion OFISA et communiquée à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de la DAIE, DEP, ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.
L'architecte est tenu de faire parvenir les éléments suivants : l'état des lieux, inspection des chantiers, début des travaux, abri de Protection Civile, SIGE, implantation, raccordement aux égouts, service officiel de ramonage, ton des façades, occupation des locaux.
Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
En cas de travaux inachevés, de mises en conformité nécessaires ou d'informations manquantes pour finaliser le contrôle de la construction, les éventuels correctifs ou documents à apporter sont mentionnés dans le rapport de visite.
Un courrier est adressé à l'architecte avec la liste des compléments à transmettre, des travaux à finaliser et une copie du rapport de la visite.

Permis d'habiter/utiliser et commission de salubrité
La commission communale de salubrité est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Sa composition est réglée par l'article 17 LSP. Il s'agit en l'occurrence de deux architectes, voire d'un médecin. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).
En 2020, 55 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.
Selon les objets concernés c'est une commission restreinte ou incorpore qui se réunit.
Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser, 102 dossiers sont en suspens fin 2020, dont le permis d'habiter ne peut pas être délivré, ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.
Au cours de l'année 2020, la commission de salubrité in corpore n'a pas été sollicitée, seule la commission restreinte a procédé à des visites, ceci pour les raisons suivantes :

- Toutes visites de chantier/fin de travaux, lors du confinement dès mars 2020, en raison du Covid-19, ont été suspendues pendant plusieurs mois.
- Les conséquences du Covid-19 sur les citoyens et sur l'économie ont ralenti la réalisation des projets bénéficiant d'un permis de construire et par conséquent, les demandes de permis d'habiter/d'utiliser.
- Les demandes de permis d'habiter concernaient majoritairement des projets de petite ampleur, projets pour lesquels il n'y avait pas lieu de solliciter le contrôle de la commission de salubrité in corpore. Il s'agit notamment de permis relatifs à des agrandissements de terrasse de restaurant, de travaux de transformations et d'entretien intérieurs de logements existants, d'assainissement thermique d'enveloppe de bâtiment, de rénovation de toiture, d'antennes de téléphonie, de couverts à voiture et autre dépendance de jardin, construction de garage enterré, etc.
- Les permis d'utiliser délivrés en 2020 pour des projets d'ampleur, nécessitant le contrôle de la commission de salubrité in corpore, avaient déjà fait l'objet d'un contrôle par ladite commission en 2019 ou une année antérieure. Il s'agit par exemple des projets PPE Pierre de Lune ou du Château de l'Aile.

Hors du cadre de la délivrance des permis d'utiliser, soit dans le cadre de l'article 93 LATC « Inspection des bâtiments » c'est-à-dire sur demande motivée d'un propriétaire, d'un locataire ou d'un médecin par exemple, la commission de salubrité a reçu deux demandes de contrôle en lien avec des mesures de prévention incendie déficientes. L'ECA et la commission restreinte de la commission de salubrité ont procédé aux visites nécessaires.

Statistiques
La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de la construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.
Dès le 1.3.2020, une campagne de corrections concernant 440 habitants non affectés à un logement et 1140 logements sans habitant affecté, a débuté. Cette campagne est actuellement prise en charge par la DU compte tenu de la polyvalence nécessaire à l'exécution de cette tâche.
Les corrections du RCB concernant l'affectation des logements sont du ressort de l'office de la population.
C'est en tout 1580 cas à vérifier, ce qui représente 547 bâtiments avec logements à contrôler sur les 1292 existants sur la commune. Ceci représente 42% des bâtiments avec logements. Il s'agit d'un travail qui exige beaucoup de temps.
Priorité a été donnée à la correction des 440 habitants non affectés à un logement. Au 1.1.2021, 369 restent encore à traiter.
Le contrôle des logements sans habitant nécessite une vérification de leur existence en termes de demande de permis de construire par la PC, ainsi qu'un travail de recherche auprès du propriétaire en termes d'affectation du logement, qui est réalisé dans une deuxième phase via l'office de la population.

Procédés de réclame
28 procédés de réclame ont été autorisés.
L'élaboration d'un règlement sur les procédés de réclames a été initié en 2019. Ce règlement est en phase finale d'élaboration. Il permettra de clarifier la politique publique en matière de traitement des affichages de la publicité commerciale, culturelle et politique.
En effet, faute d'existence de règlement, la DU applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.
Les demandes de régularisation ont été ralenties en 2020 en raison de la charge de travail liée à la partie patrimoine du PA Plans-Dessus et au Covid. Ce travail sera réalisé à un rythme plus soutenu en 2021.

Cadastre
Divers dossiers fonciers ont été traités par notre service. Ils concernent les cessions de terrain au domaine privé communal ou public, des servitudes de passage, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, cadastration et décadastration, radiation de servitudes. Il s'agit de procédures qui sont souvent en lien avec un permis de construire. Le traitement de ces dossiers implique parfois des enquêtes publiques, la rédaction de conventions nécessitant le recours à des ingénieurs géomètres et notaires.
Au 31 décembre 2020, sont en cours de traitement: 4 dossiers de cession de terrain, 1 dossier de servitude de passage et 2 dossiers de mutations/fractionnements.

Révision du plan général d'affectation (PGA)
Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec les collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement sur le règlement du nouveau PA, la thématique patrimoine et le nouveau règlement sur la police des constructions. (cf chapitre Aménagement du territoire)

Collaborations interservices
La PC a eu une collaboration intense avec l'ensemble des services communaux, intercommunaux et cantonaux au cours de l'année 2020, en lien avec les demandes d'agrandissement des terrasses existantes et de manière plus classique avec les services suivants :

- DEP : pour les demandes de permis de construire sur des parcelles privées. Les demandes d'abattage d'arbres, les compensations et les espèces proposées, le dimensionnement et l'emplacement des containeurs, les aménagements extérieurs. Les demandes de permis de fouilles nous permettent souvent de constater des travaux prévus qui n'ont pas fait l'objet de demande préalable.
- DAIE : à divers niveaux, notamment dans les préavis pour la demande de permis de construire, pour tout ce qui concerne les canalisations, l'état des lieux, avec le secteur de l'énergie et de l'inspection des chantiers. La PC participe avec la DAIE aux discussions avec les divers mandataires sur les projets en cours et qui feront l'objet d'une demande de permis de construire.
- DASLIG : dossiers concernant les autorisations, en lien avec le service du logement et l'application de la LPPL.
- OFPOP : au niveau de la mise à jour des statistiques, qui interfèrent directement dans la base de données utilisée par cet office.
- Police du commerce cantonale et Riviera, l'Office de la consommation et le SIGE : pour les demandes de permis de construire et d'utiliser pour les cafés, restaurants et hôtels.
- ECA : pour les aspects feux dans les demandes de permis de construire et d'habiter/utiliser, mais également par les séances de formation qui sont organisées chaque année.
- Système d'information du territoire (SIT) : Cartoriviera permet depuis cet automne de consulter en ligne tous les documents liés à une demande de permis de construire nécessitant une mise à l'enquête publique (plans, coupes, notices techniques, etc.). Cette consultation n'est possible que durant les 30 jours de mise à l'enquête publique.

Commissions
Comme dit plus haut, la commission de salubrité in corpore n'a pas été sollicitée, seule la commission restreinte a procédé à des visites.
En outre, la PC participe également à la commission de l'aménagement du territoire.

Jérôme Christen, municipal
Julien Cainne, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 : néant

Lexique

- ASR : Association sécurité Riviera
- ATE : Association transports et environnement
- BFM : Büro für Mobilität
- CAMAC : centrale des autorisations en matière de constructions
- CAT commission d'aménagement du territoire
- CDAP : Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
- CFF : Chemins de fer fédéraux suisses
- DAIE : Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
- DASLIG : Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances
- DEP : Direction des espaces publics
- DGIP-MS : section monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine
- DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes
- DU : Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
- ECA : Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
- ETP : équivalent temps plein
- FEDD : Fonds pour l'énergie et le développement durable
- HEIG : Haute École d'Ingénierie et de Gestion
- ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites
- ISOS : inventaire des sites construits à protéger en Suisse
- LAT : loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- LATC : loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
- LPE : loi fédérale sur la protection de l'environnement
- LPNMS : loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites
- LPPL : loi sur la préservation du parc locatif vaudois
- MEP : mandats d'étude parallèles
- MVR : Transports Montreux-Vevey-Riviera
- OFS : Office fédéral de la statistique
- OFPOP : Office de la population
- OFT : Office fédéral des transports
- OSEO : Œuvre suisse d'entraide ouvrière
- PA : plans d'affectation
- PA4 : plan d'agglomération 4
- PC : police des constructions
- PDCom : plan directeur communal
- PDE : plan directeur des énergies
- PDMD : plan directeur de la mobilité douce
- PDStat : plan directeur du stationnement
- PGA : plan général d'affectation
- PMR : personnes à mobilité réduite
- PMU : plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- RC : route cantonale
- RCB : registre cantonal des bâtiments
- RCW : règlement sur les constructions de la Ville de Vevey
- RegBL : Registre fédéral des bâtiments et des logements
- RLATC : règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
- SIGE : service intercommunal de gestion
- SIT : système d'information du territoire
- SDT : service du développement territorial
- VLS : vélos en libre-service
- ZA : zone artisanal

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire livrés / refusés et autres procédures								
Enquête publique	56	47	53	43	63	50	38	31
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	26	10	10	18	36	37	85	27
Total de permis de construire délivrés	82	68	64	61	99	87	123	58
Demandes de permis refusées / abandonnées	-	-	4	2	0	5	2	0
Procédures au tribunal	-	-	-	7	9	4	8	3
Dénonciations	-	-	4	3	0	1	0	0
Permis d'habiter / d'utiliser								
Constructions délivrées	62	46	61	50	44	98	146	55
Dossiers réceptionnés et traités / en cours de traitement								
Enquête publique	-	-	-	-	-	-	66	85
Hors camac	-	-	-	-	-	-	1	1
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	-	-	-	-	-	-	25	29
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	-	-	-	113	183
Caveaux Fête des Vignerons 2019	-	-	-	-	-	-	35	-
Procédés de réclame	-	-			-	-	74	35
Projets abandonnés							1	1
Total des dossiers	-	-	-	-	-	-	315	334
Cadastre								
Cadastrations / décadastrations	0	3	1	1	3	1	0	0
Cessions de terrain	1	0	0	1	3	0	7	4
Servitudes de passage	-	-	-	-	7	3	3	1
Mutations / fractionnements	-	-	-	-	4	4	2	0
Investissements des constructions								
Estimation totale des travaux	Fr. 173 mios	Fr. 142 mios	Fr. 142.5 mios	Fr. 90 mios	Fr. 185.7 mios	Fr. 104.3 mios	Fr. 110 mios	Fr. 36.3 mios
Procédés de réclame délivrés								
Autorisations délivrées	40	36	24	40	83	49	73	28
Taxes perçues (recettes pour la commune)								
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 127'842.-	Fr. 70'747.-	Fr. 86'891.-	Fr. 95'193.-	Fr. 93'000.-	Fr. 78'649.-	Fr. 129'569.-	Fr. 70'264.-
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	Fr.9100.-	Fr.9654.-	Fr. 7629.-	Fr. 17.859.-	Fr. 32'924.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	-	-	Fr. 73'500.-	Fr. 260'000.-	Fr. 205'000.-	Fr. 220'000.-	Fr. 162'500.-	Fr. 65'000.-
Autorisations et anticipations de procédés de réclame	Fr. 19'048.-	Fr. 29'986.-	Fr. 14'150.-	Fr. 18'781.-	Fr. 26'269.-	Fr. 25'682.-	Fr. 33'394.-	Fr. 17'409.-
Permis d'habiter/d'utiliser	-	-	-	-	-	-	-	Fr. 15'913.-
Anticipations immobilières	-	-	-	-	-	-	Fr. 37'154.-	Fr. 37'124.-
Statistiques								
Statistiques du canton de Vaud (STC)	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles

77

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires – propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, garage et administration – la Direction des espaces publics est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Massif Quai Perdonnet

Parc Doret-CEPV

La Direction des espaces publics est le service en charge de l'embellissement de la Ville, de l'entretien du domaine public et du maintien de sa propreté, ainsi que de la gestion des ports et du vignoble communal. La DEP peut compter sur l'engagement des collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches à travers des secteurs comme la Voirie, les Parcs & jardins, le Garage et les Vignes. Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service.

Préavis et rapport-préavis, communications

P04/2020 Réponse à la motion de M. Jérôme Christen « Pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité des droits au pipi »

Direction, administration

Missions et tâches

L'équipe administrative traite les tâches suivantes :
- Prélèvement de la taxe de base des entreprises
- Prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- Prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec la Direction des finances ;
- Gestion du cimetière et des inhumations ;
- Facturation de l'entretien des tombes, des désaffectations et de la vente de concessions ;
- Facturation des taxes en lien avec l'occupation temporaire du domaine public, de la location de matériel pour les manifestations (privées) ainsi que des participations au coût de l'éclairage public ;
- Suivi des plaintes dues au vandalisme ;
- Contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- Traitement des demandes des citoyens.

Organisation

Malgré une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, l'ensemble des collaborateurs a exécuté les actions urgentes et indispensables au bon fonctionnement de la Ville.

Personnel

La DEP contribue à la formation des jeunes : un nouvel apprenti de commerce a débuté au mois d'août pour une formation de trois ans. Dans le but d'assurer le processus d'assainissement de l'éclairage public ainsi que le suivi des projets techniques du service, un adjoint technique a pris ses fonctions le 1er novembre 2020.

Les travaux techniques

L'éclairage public

Dès 2009, la Ville de Vevey a déployé son projet « Candela » qui consistait à la modernisation partielle de son parc d'éclairage public par le remplacement des sources lumineuses vétustes et énergivores. Ce programme s'est terminé en 2014. Depuis, la DEP saisit chaque occasion pour continuer la rénovation de l'éclairage public autant sur les infrastructures que sur le remplacement des lampes à vapeur de mercure, à vapeur de sodium, des tubes fluorescents et des lampes à iodure métallique, vétustes, par du LED.

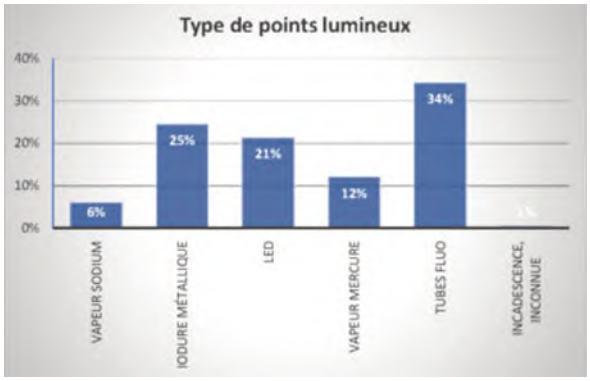

La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, adopté par les citoyens en 2017, fixe des objectifs à atteindre pour garantir sur le long terme un approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement. Dans ce sens, la Ville de Vevey contribue à l'effort collectif en procédant au développement de l'efficacité énergétique, aux économies d'énergie et à l'amélioration du confort des citoyens, entre autres.
De manière à satisfaire aux exigences légales en tant que Grand consommateur, une analyse de la

consommation d'énergie liée à l'éclairage public est en cours. Des mesures d'optimisation simples et une liste d'actions de performance énergétique devront être mises en œuvre dans les trois ans qui suivent la validation de ces mesures par la DGE-DirEN.
En parallèle des objectifs cantonaux, la Ville a également décidé de mettre en place un nouveau programme ambitieux de modernisation de son parc éclairage public qui cette fois-ci sera basé sur un concept directeur de l'éclairage public englobant un plan lumière, dans le respect de sa politique énergétique en général. L'engagement d'une nouvelle ressource en 2020 a permis la rédaction du cahier des charges qui servira à la demande d'offres pour cette étude approfondie.
Malgré le contexte pandémique de 2020, des travaux de réparation sur les lampadaires accidentés et des remplacements des sources lumineuses en panne et trop anciennes ont été effectués.
Des travaux d'éclairage public, en collaboration avec la DAIE, ont également pu être finalisés :

- **Avenue de Corsier.** Cinq nouveaux luminaires LED ont été installés avec des capteurs de mouvement servant à la gestion dynamique. Cette technologie permet un abaissement de l'éclairage à 10% de sa puissance lorsqu'il n'y a aucune activité. Dès la présence d'un piéton ou d'un véhicule, la puissance est augmentée entre 70% et 100% selon l'heure de la nuit.

Avenue de Corsier,_réaménagement Luminaire LED avec capteur de mouvement

- **Rue des Moulins.** L'éclairage public a été diminué en retirant la moitié des luminaires tout en respectant les normes en la matière. Ce redimensionnement de l'éclairement participe à la réduction de la pollution lumineuse sur laquelle la Ville de Vevey entend agir ces prochaines années.

Rue des Moulins_réaménagement

- **Boulevard de Charmontey.** Amélioration de l'éclairage du nouvel aménagement de l'arrêt de bus et du passage pour piétons.

Bd de Charmontey - réaménagement de l'arrêt de bus et passage piétons au bd de Charmontey–install. de 2 luminaires TECEO

L'éclairage attractif de Noël
Malgré une période des Fêtes de fin d'année, moins animée, la DEP a coordonné les travaux d'installation des différents éclairages festifs pendant la période de Noël. Il s'agissait principalement de la mise en place des rideaux lumineux dans la Vieille Ville de Vevey : la rue du Lac, la rue du Conseil, la rue du Centre ainsi que la rue des Deux-Marchés.

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public
Toute occupation temporaire du domaine public a fait l'objet d'un permis délivré par la commune et a été assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public que l'occupation pour des installations de chantier et d'échafaudages.
Après la fin des travaux, le domaine public a été remis en état par les titulaires, à leur frais et aux conditions fixées par la commune.

Le patrimoine

Fontaines historiques
Lors de l'inauguration de la fontaine du Guerrier, en 2016, la Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP) a souligné le devoir de la Commune de Vevey d'entretenir les fontaines situées sur le territoire communal conformément à la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.
Dès lors, la DEP a procédé à l'inventaire de toutes les fontaines situées sur le territoire communal et en a recensé 25 classées historiques faisant partie du patrimoine de la Ville.

En Bergère

Les Toveires

La dégradation constante tant sur le plan technique qu'esthétique des fontaines historiques de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil, a nécessité d'agir rapidement afin de préserver le patrimoine historique de la Ville et d'éviter des dégradations supplémentaires. Ces dernières ont été restaurées entre 2016 et 2017.
Dès 2018, une planification a été mise en place afin de poursuivre la restauration des 21 fontaines restantes. Entre 2018 et 2019, 10 fontaines ont été rénovées :
- Fontaine du Conseil (Nord)
- Fontaine St-Jean
- Fontaine des Trois Rois à la Place Ronjat
- Fontaine de la Grande-Place
- Fontaine de la Place Scanavin
- Fontaine du Panorama
- Fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes
- Fontaine du Collège Ste Claire
- Fontaine d'Arcangier
- Fontaine de la Prairie-Petit-Clos

En 2020, la DEP, en partenariat avec un ingénieur spécialisé en monuments historiques, a tenté de poursuivre le rythme de ces dernières années. La crise sanitaire n'a cependant pas permis un avancement des travaux selon la planification projetée. Toutefois, la rénovation des six fontaines suivantes a été initiée et les travaux se termineront sans doute en 2021 :
- Fontaine des Toveires
- Fontaine en Bergère
- Fontaine des Hippocampes
- Fontaine des Communaux
- Fontaine du Quai Ansermet au Jardin Doret
- Fontaine-borne du Quai Ansermet

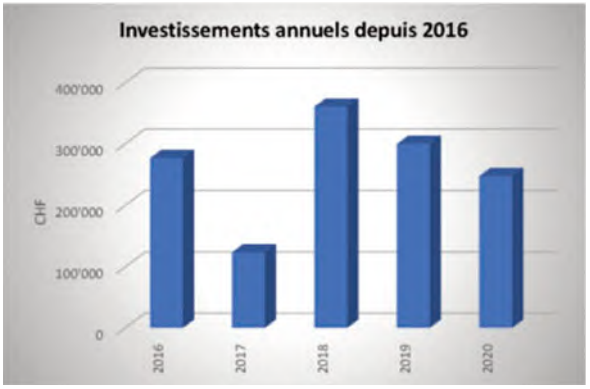

Finalement, la rénovation des cinq fontaines historiques restantes se poursuivra sans doute jusqu'en 2023.

Secteur garage

Organisation

Les collaborateurs du secteur Garage, prestataire de services indispensable au sein de la DEP et de l'administration communale, assurent une disponibilité optimale du parc des véhicules et des machines en fournissant des prestations de réparation, de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des secteurs détenant des véhicules.
En 2020, le secteur s'est appuyé sur son responsable, un aide mécanicien et un apprenti en 3ème année. Ce dernier se forme aux multiples tâches confiées.

L'atelier

Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à pouvoir faire face très rapidement aux interventions. Un suivi technique rapproché est également proposé et une attention particulière est donnée afin d'immobiliser le moins de temps possible les véhicules.
Le responsable de l'atelier a collaboré étroitement à la mise en œuvre du processus de renouvellement des véhicules par les services de la Ville et a veillé à l'application des principes de la directive sur les achats responsables.
Près de 500 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 15 préparations de véhicules aux contrôles périodiques (expertises) ont constitué l'activité du secteur à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation spécifique de l'apprenti ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes – il s'agit d'un engagement professionnel au quotidien.
Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :
- 35 sont alimentés au diesel ;
- 5 fonctionnent au gaz naturel ;
- 22 fonctionnent à l'essence ;
- 10 se branchent sur le réseau électrique.

Atelier-réparation

Contrôles divers

Le responsable du Garage enregistre l'ensemble des prestations fournies sur une application informatique facilitant l'imputation sur les rubriques budgétaires correspondantes.
Une réflexion approfondie sur l'optimisation et des économies de l'ensemble du parc de véhicules et machines est en cours afin de pallier les désagréments dus à la moyenne d'âge élevée des véhicules : coût de réparations, fiabilité et garantie de l'approvisionnement en pièces détachées.
Un préavis sera déposé au printemps 2021 par la Municipalité afin de proposer une stratégie de renouvellement du parc véhicules et machines sur une durée de cinq ans.

Secteur Voirie

Les ports

Les trois ports veveysans offrent 146 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux visiteurs. Un garde-ports est responsable de la gestion technique des installations. La gestion administrative des ports est assurée par le secrétariat de la DEP.

Port de plaisance

Pichette

Port Creux-de-Plan

La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :

- Port de Plaisance, 107 places + 4 visiteurs
- Port de la Pichette, 30 places + 2 visiteurs
- Port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places
- Place du Marché, 7 places visiteurs

Trois locataires ont résilié leur contrat de location en 2020. Ces places ont été attribuées à des nouveaux locataires en respectant l'ordre de la liste d'attente. Au 31 décembre 2020, la liste d'attente recensait plus de 163 intéressés à une place d'amarrage, toutes catégories confondues.

Ce nombre est en augmentation de 16,5% par rapport à 2019.

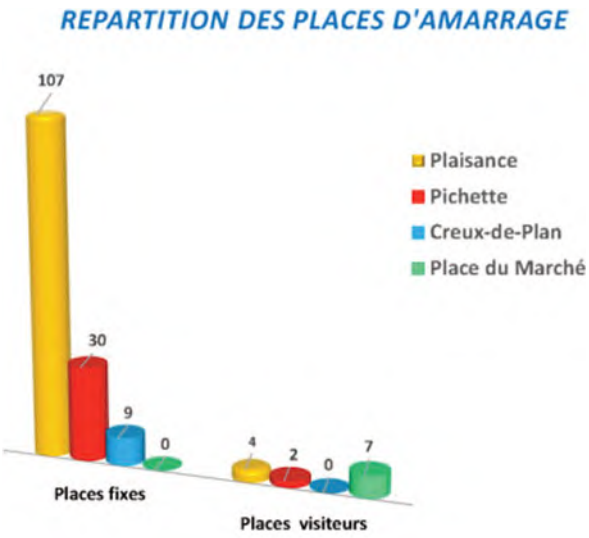

Amarrage des bateaux

Suite à l'étude menée en 2019, la voirie à coordonné la réfection des amarrages au port de Plaisance. Les travaux de réfection dans les zones A, E (places visiteurs) et F ont été réalisés entre mars et octobre 2020. En ce qui concerne les zones B et C, les travaux de réfection ont commencé en décembre 2020 et se termineront à la fin du mois de janvier 2021. Pour la zone D, seuls des travaux de maintenance ont été effectués. Les fixations des pontons ont également été remises en état. C'est donc un total de 70 places d'amarrage qui auront été rénovées au port de Plaisance, et sept places d'amarrage au port de la Pichette.

Port de plaisance - zones

Réfection amarrage

Hivernage

L'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. En plus des demandes de certains navigateurs de mettre leurs bateaux en cale sèche (réparations et protection), il a été vital de trouver de la place pour des bateaux au port de Plaisance pour libérer les zones B et C, concernées par les travaux de réfection des amarrages.
Ainsi, 24 bateaux ont trouvé une place d'hivernage à terre et six à l'eau au port de la Pichette-Ouest.

Hivernage

Algues dans les ports
Contrairement à l'année 2019, les algues ont été bien présentes en 2020. Le garde-port est intervenu souvent pour les enlever, au fur et à mesure, et avec des outils manuels afin de permettre aux bateaux une navigation aisée, sans que leurs hélices se prennent dans les algues.
Dans un cas, au vu de la quantité d'algues à évacuer, la Voirie a dû faire appel une fois à une entreprise spécialisée. Pour faire face à ce problème dans le futur, le secteur s'est doté d'un appareil de faucardage semi-automatique à poser sur un bateau. Ce nouvel outil permettra d'optimiser l'évacuation des algues, sans devoir compter sur des prestataires externes.

Faucardeuse mobile

Algues ramassées

Evacuation du bois flottant
Lors de fortes précipitations, des troncs d'arbres de diverses dimensions sont acheminés par les courants dans les ports ou le long des rives. Ces troncs ont été évacués par les collaborateurs de la Voirie, avec l'appui du SIGE.

Bois

Relevage des enrochements
Les enrochements ont pour but de protéger les digues des assauts des vagues lors de gros temps ou de tempêtes. Leur relevage consiste à remonter les blocs de pierre qui sont tombés dans le lac à cause des tempêtes hivernales. Certains de ces blocs ont roulé trop loin au large, et il n'est pas possible de les récupérer. Il est donc nécessaire de combler les trous avec des blocs de remplacement. En conséquence, 150 tonnes de blocs de pierre ont été remis en place.

Enrochements

Dragage des galets du glacis de la place du Marché
Des quantités importantes de galets sont charriées par les courants lacustres, depuis l'embouchure de la Veveyse jusqu'au glacis de la place du Marché.
Le dragage des galets est une opération qui permet de maintenir une profondeur adéquate au bas de la Grande-Place et faciliter ainsi l'amarrage des bateaux visiteurs et l'exploitation des pédalos en toute sécurité. Ainsi, c'est près de 900 m3 de galets qui ont été largués vers d'autres sites, selon les instructions cantonales.

Galets

Service hivernal & déneigement
Le déneigement fait partie des nombreuses tâches coordonnées par le secteur Voirie et partagées avec celui de Parcs et jardins. Le dispositif d'intervention a été mis en place du 15 novembre au 15 avril. En 2020, en raison d'une météo clémente, aucune intervention n'a été nécessaire.

Remplissage du Silo à sel

Manifestations
En raison de la pandémie seules quelques manifestations ont pu se dérouler. C'est le cas du Nouvel-An, du Festival Images et du Meeting du lac. La patinoire a elle aussi pu être installée. Ces manifestations se sont tenues en respectant les mesures sanitaires.

La Plage
Cet espace de détente, très apprécié des Veveysans et des visiteurs, a pu être installé en 2020, malgré la pandémie.
Le montage et le démontage de cette infrastructure ont nécessité environ 250 heures de travail et près de 400 heures pour assurer sa surveillance et maintenance.

La Plage 2020

La Plage-Jeux

La pataugeoire Doret
Lieu de détente et de jeu très apprécié par les enfants, le fonctionnement de la pataugeoire du Doret a également été maintenu. Il faut cependant noter qu'elle a dû être fermée pendant quelques jours en raison d'analyses d'eau non conformes. La Voirie, en collaboration avec le SIGE, a fait le nécessaire pour remédier au problème rapidement et ainsi rouvrir la pataugeoire en toute sécurité pour le plus grand plaisir de ses utilisateurs.

Pataugeoire Doret - Peinture

Les Ateliers
Des prestations telles que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie et de maçonnerie ont été fournies par les collaborateurs spécialisés du secteur voirie (dont certaines au bénéfice d'autres services de la Ville), comme indiqué ci-après :

- Construction de divers équipements
- Entretien, réparation sur chaussées et trottoirs du domaine public ainsi que des secteurs pavés
- Entretien des bancs publics
- Réparations des barrières en ville
- Entretien courant de la pataugeoire
- Entretien des fontaines et bassins
- Entretien et réparations des édicules publics
- Nettoyage des graffitis en ville

L'équipe du génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux sur les fontaines, en particulier pour l'adduction de l'eau. Elle a également travaillé sur la remise en état du bas de la place du Marché, et a notamment réalisé des travaux importants de mise en conformité des canalisations du kiosque "Babette" et la reconstruction complète de sa terrasse qui donne sur le lac.

Terrasse Babette's

Terrasse Babette's - bétonnage

Kiosque Babette's - Conduites EC

La réfection complète de la surface du parking au rond-point Melchers a été menée par l'équipe du génie civil de la Voirie, renforcée par des collaborateurs des Parcs et jardins, sous la supervision de la DAIE.

Parking Melchers

Gestion des déchets et du nettoyage du domaine public

La gestion des déchets et le nettoiement du domaine public sont des tâches essentielles de la Voirie. On peut citer :

- Balayage mécanique et manuel
- Vidage des poubelles publiques
- Collecte des déchets sauvages
- Ramassage des feuilles mortes
- Entretien des écopoints
- Nettoyage et entretien des WC
- Entretien et nettoyage des fontaines
- Nettoyage des enrochements
- Evacuation du bois du lac
- Nettoyage et entretien des talus et des sentiers
- Entretien des berges et rives du lac

D'autres tâches sont également assurées par les collaborateurs du secteur Voirie, telles que :

- la collecte des encombrants, sur rendez-vous
- la pose et le retrait des panneaux d'affichage pour les élections
- la pose, les déplacements ou les retraits des supports à vélos

Balayeuse

Déchetterie

La déchetterie communale est restée ouverte toute l'année, quatre jours par semaine. Elle a enregistré pas moins de 45'000 entrées. Lors de la pandémie, des mesures de limitation du nombre d'usagers présents sur le site ont été mises en place pour limiter les risques de propagation du virus. Par ailleurs, la DEP a fait appel à des agents de sécurité pour faire respecter les mesures sanitaires imposées par les autorités cantonales. De plus, une mini-déchetterie a été mise à disposition des usagers à pied ou à vélo, pour maintenir une

Déchetterie vue d'en haut

Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie

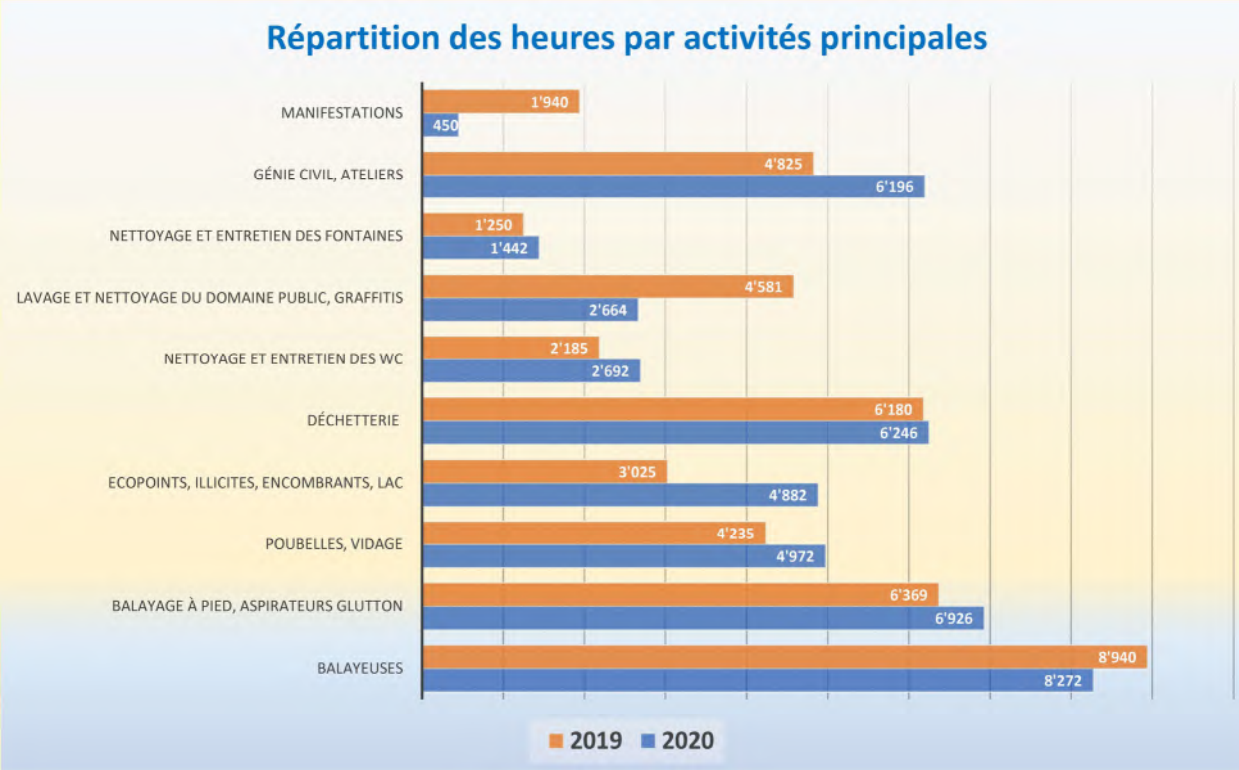

certaine fluidité. Toutes ces mesures ont permis de conserver la déchetterie ouverte. Seule la ressourcerie a été fermée pendant quelques semaines.

Le dispositif de gestion des déchets
Le dispositif en vigueur était le suivant :
- Une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints dont :
  - 20 écopoints avec trois matières collectées : le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques
  - 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des trois matières de base ;
- Une collecte au porte-à-porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- Une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines des ménages ;
- Une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (env. 700 tonnes)
- Les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription auprès de la centrale d'appels (1'180 rendez-vous)
- Les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux ». C'est près de 3'000 heures qui ont été consacrées à cette tâche, soit une augmentation de 11% en comparaison à 2019.
- L'étude pour l'installation de conteneurs enterrés en ville, prévue en 2020 a dû être reportée. Elle sera menée durant le 1er semestre 2021. L'objectif de cette étude est d'identifier plusieurs sites possibles, au centre-ville et dans la vieille ville, pour l'installation de conteneurs enterrés. L'objectif est de permettre aux habitants de déposer leurs déchets dans des structures adaptées et non plus simplement au bord des rues.

Déchets sauvages

Déchets organiques aux écopoints
La problématique des restes d'aliments des ménages, que les habitants apportent aux écopoints, est continuellement au centre des préoccupations de la DEP. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres déchets indésirables, ne permet pas de traiter l'ensemble des déchets organiques dans la filière compost – biogaz. Pour améliorer la situation, des mesures telles que l'affichage des instructions de tri et la mise à disposition de sacs spécifiques, ont été mises en place. Afin d'éviter que les conteneurs de ce type des déchets ne débordent, le rythme de vidage a été adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté à cet effet. Il est utile de souligner que certains écopoints sont vidés cinq jours par semaine et même le week-end en cas de besoin. Ce ne sont pas moins de 470 tonnes qui ont été récoltées représentant environ 12'000 bacs.

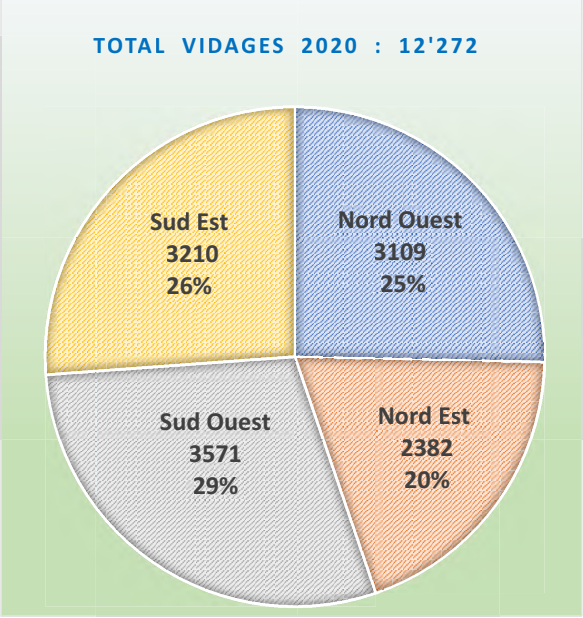

Les écopoints
Le nombre des écopoints est resté à 26 unités. La répartition géographique est la suivante :

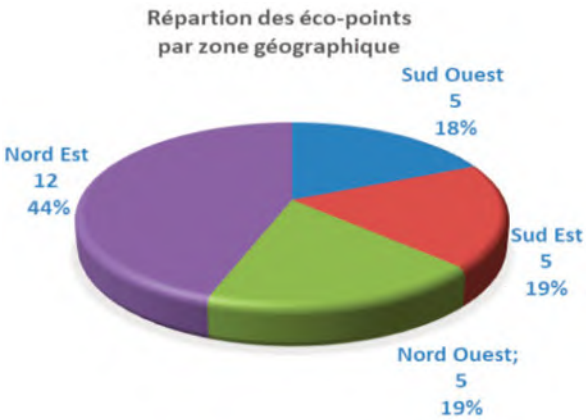

Certains écopoints ont déjà fait l'objet d'un réaménagement en 2019 ou 2020. La pose de parois latérales, fabriquées par les artisans de la voirie et la mise en place d'un dispositif d'affichage font partie de ces réaménagements. Le reste des écopoints seront adaptés dans le courant de l'année 2021. Le déplacement d'un ou deux écopoints pourrait s'avérer nécessaire.

Ecopoint Nestlé

Ecopoint Pêcheurs

L'info-déchets
Les collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée ont traité environ 2'290 appels liés aux déchets (vs. 1'784 appels en 2019) à savoir une moyenne de 191 appels par mois.
L'essentiel des appels des citoyens traités par ce prestataire concernait :
- L'information sur la gestion des déchets à Vevey ;
- Leur recyclage et leur valorisation ;
- La gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- Les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Comme d'accoutumée, les questions complexes ont été transmises à la DEP pour traitement (propriétaires, gérances et accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets).

Les statistiques des déchets 2020
En 2020, un total de 8'750 tonnes de déchets a été collecté par la DEP, ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à 2019 (8'408 to.).

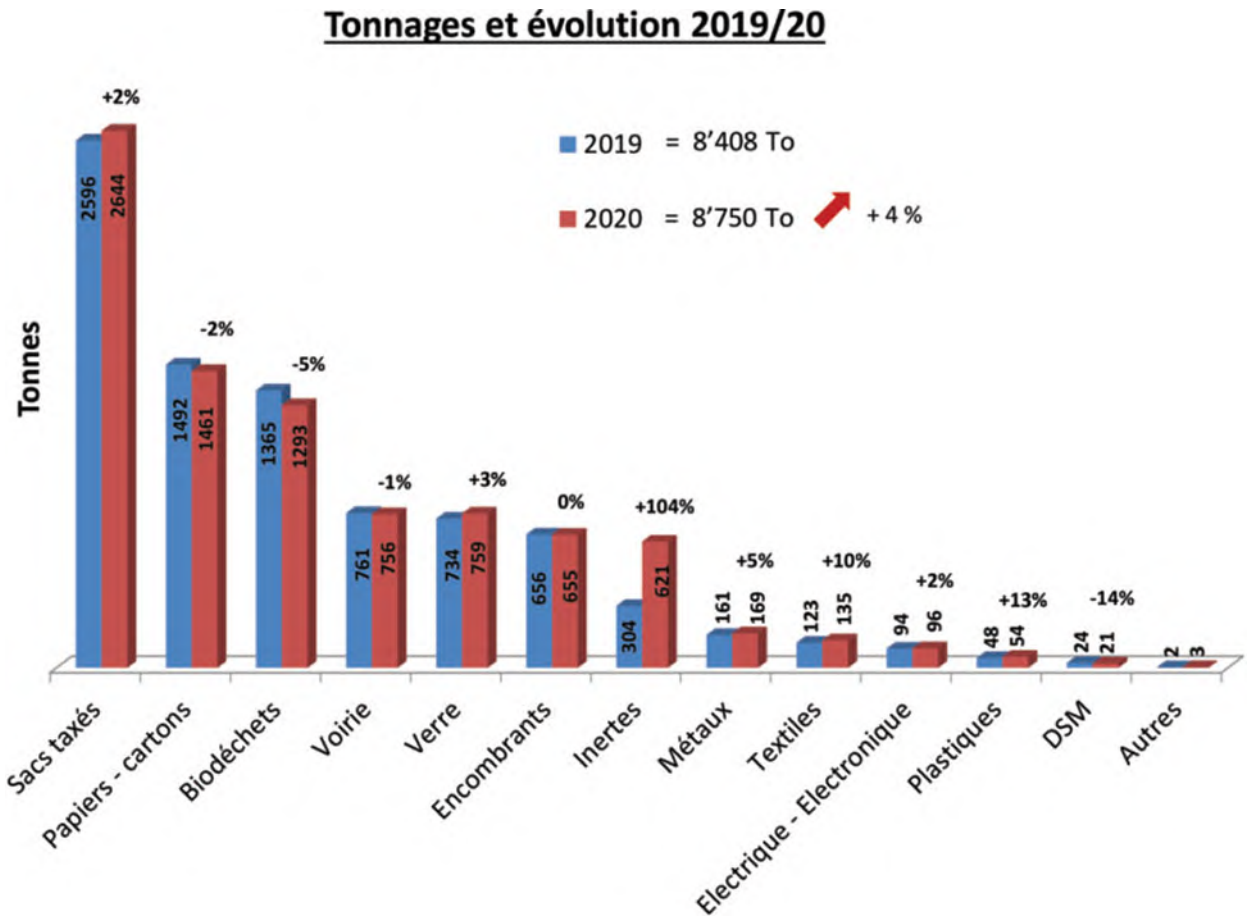

Les statistiques des matières principales ramassées sont les suivantes :

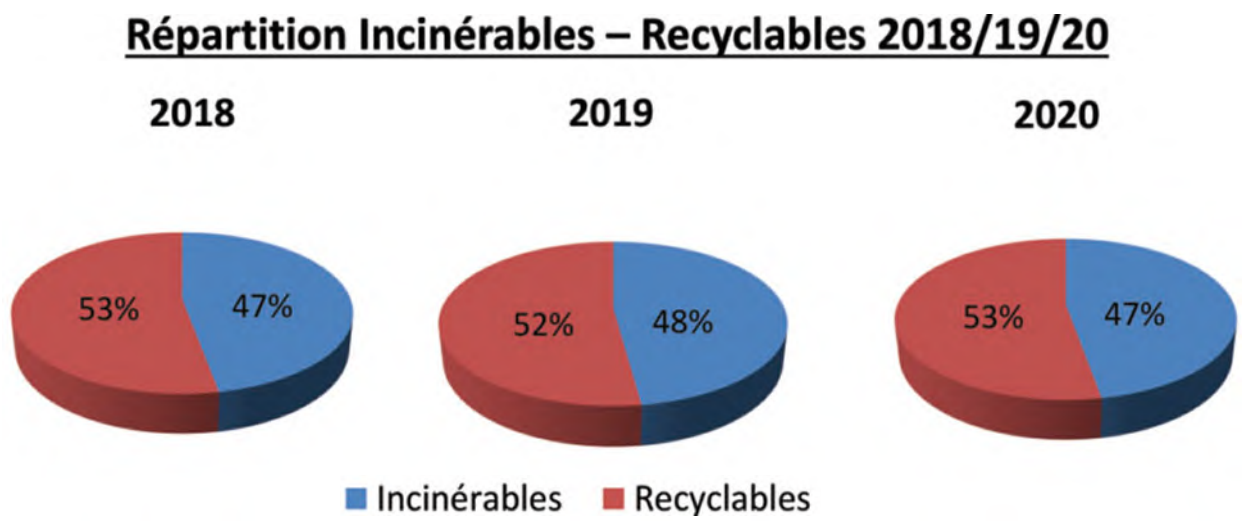

Répartition 2020 par matière

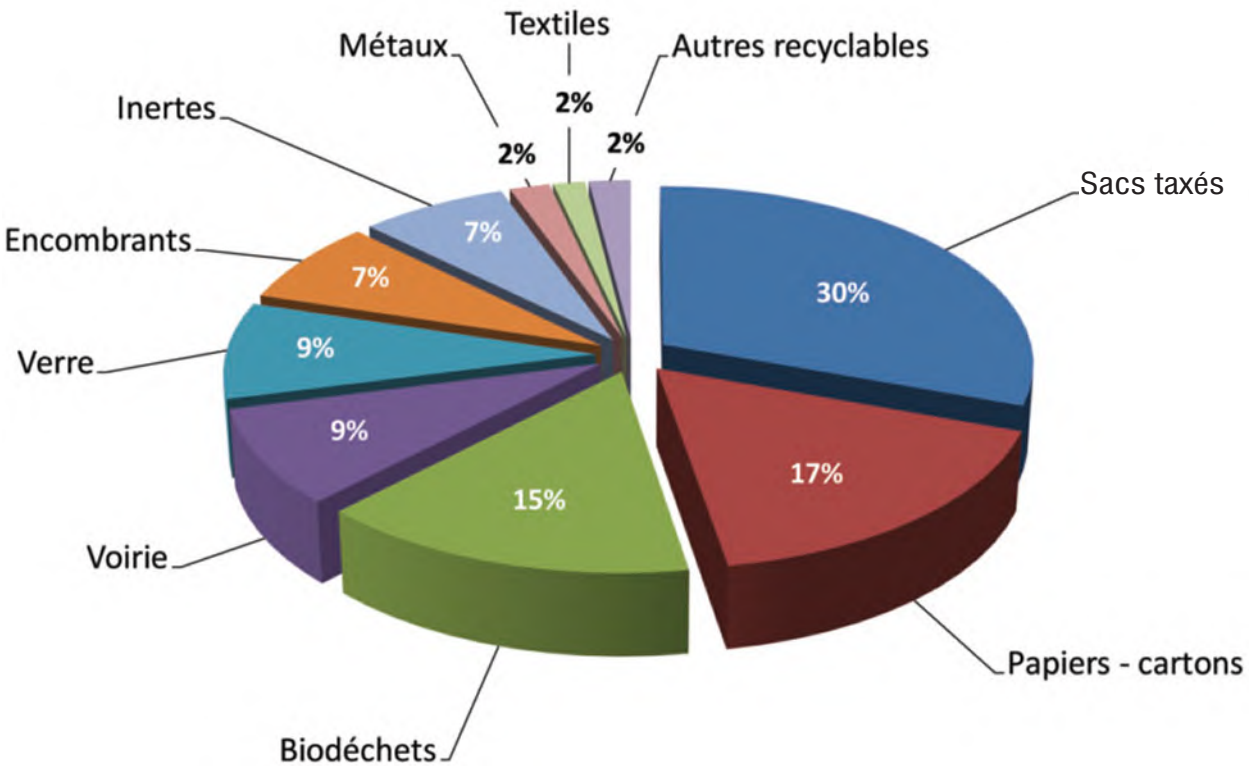

Déchets – Avertissements/Dénonciations
La DEP, en collaboration avec la Brigade de propreté, a interpellé 71 contrevenants pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, dont 26 avertissements, 43 dénonciations à la commission de Police ainsi que deux dossiers classés sans suite.

Déchet - Sensibilisation
Action Net'Léman 2020
L'action de nettoyage du lac Léman, Net'Léman, organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Léman en étroite collaboration avec la DEP s'est déroulée le samedi 3 octobre 2020. En raison des mauvaises conditions météorologiques, les plongeurs et 'paddlers' n'ont pas pu se mettre à l'eau. Les déchets collectés proviennent donc uniquement du nettoyage à terre.

- Bénévoles	40 personnes
- Total collecte	102 Kgs
- Plastique	13 Kgs
- PET	91 bouteilles
- Verre	24 bouteilles
- Alu	124 canettes
- Mégots	1'500 pièces
- Objets insolites : Bible, balais, bouée	

Action Net'Léman

Action Net'Léman

Action de sensibilisation reCircle et gaspillage alimentaire
Dans le cadre de l'opération Net'Léman 2020 nous avons invité deux exposants :
- L'association reCIRCLE qui propose des contenants écologiques et réutilisables, aux commerçants veveysans vendant des repas à l'emporter.

ReCircle

- La coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui représente une initiative nationale et qui vise à sensibiliser le public à la problématique du gaspillage alimentaire.

Opération MémoDéchets 2021
A l'envoi du calendrier des déchets "MémoDéchets 2021", la DEP a joint un document d'information et de sensibilisation contenant un sac compostable pour reste d'aliments ainsi qu'un autocollant « publicité, non merci ».

Publicité non merci

Le secteur Parcs & Jardins
Etablissement horticole
Lors de la première vague du coronavirus, le centre horticole est resté très actif afin de suivre la culture des plantes ornementales. Cette période, essentielle dans le développement des différents végétaux, a demandé de la part des collaborateurs du secteur une organisation et une flexibilité particulière.
L'ensemble des plantes produites sur les sites du centre horticole et du cimetière demande un calcul précis des quantités à produire qui se base, à titre exemple, sur la surface des massifs, le nombre de points de fleurissements, les caisses à fleurs et les bacs et suspensions.
Les serres fournissent plusieurs types de prestations, contre rémunération, comme l'hivernage des plantes de la commune de Blonay, ainsi qu'une partie des plantes destinée à la réalisation des massifs saisonniers.
La coopération avec les responsables des communes voisines reste très active, ce qui permet une évolution constante du choix des variétés de plantes et des substrats. La lutte phytosanitaire ne démord pas de son principe de base qui est la culture biologique.
Ces techniques exigent l'utilisation de produits biologiques, l'utilisation d'auxiliaires ainsi qu'un savoir-faire. L'ensemble des substrats est d'origine suisse et respecte l'environnement. De plus, cette année le secteur a abandonné les engrais minéraux solides, afin de se concentrer exclusivement sur des engrais de fond d'origine naturelle.
Le centre horticole a cultivé au total 125'000 plantes, soit :
- 66'000 plantes de printemps et bulbes ;
- 39'000 plantes d'été ;
- 13'500 plantes en pots, plantes vivaces et chrysanthèmes ;
- 6'500 fleurs coupées

Préparation des plantes aux serres

Fleurs arrangements produit

Fleurs et insecte

Installations
En 2020 une automatisation et des travaux d'entretien des dépôts (garages) ont été entrepris. Ont suivi des travaux internes d'optimisation et de modification des serres afin de pallier le manque d'espace sur le site de l'avenue Major-Davel. Nous avons également dû adapter notre système de gestion des serres aux nouvelles normes actuelles, en vue de la suppression de la 2G par Swisscom au mois de janvier 2021

Serres communales

Gestion de l'énergie, de l'eau et des traitements phytosanitaires
Les variations climatiques, comme par exemple le manque de précipitation lors du printemps et de la période estivale 2020, ont une incidence sur les résultats.

Arrosage manuel

Décorations, manifestations officielles
Une des tâches de l'équipe du centre horticole est la décoration des locaux communaux, des points d'accueil de l'administration et la production de tout arrangement destiné aux manifestations publiques. Malgré le contexte pandémique, qui a perturbé ses tâches, l'équipe du centre horticole a mis en place, dans les locaux de l'administration et pour 34 événements publiques, 3'250 arrangements, plantes fleuries et plantes vertes, soit un total de 72 heures de travail pour une valeur totale de Fr. 11'000.- y compris les plantes et l'entretien affèrent.
Cette année, les secteurs Voirie et Parcs et jardins ont eu la mission commune d'installer la Plage au bas de la Place du Marché. La mission était d'orner ce lieu de mobilier urbain ainsi que de végétaux et de l'entretenir pendant toute la période estivale.
Depuis plusieurs années le secteur Parcs et jardins est en collaboration avec diverses associations comme L'aiMantRose et le Rotary club qui ont pour but d'effectuer des détections précoces du cancer du sein ou encore de participer à la lutte contre la poliomyélite. Cette année, ces organisations ont réitéré leur proposition de collaboration à laquelle nous avons répondu avec enthousiasme (création des massifs de tulipes).

Décoration Conseil communal

Massif de fleurs - L'aiMant Rose

Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique
Une quinzaine de jeunes ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle en floriculture ou en paysagisme. Une dizaine d'étudiants ont participé aux travaux du secteur pendant toute la période estivale afin de découvrir, pendant quelques semaines, les métiers du secteur.
Six apprentis sont actuellement en formation CFC d'horticulture : trois apprenti(e)s suivent le cursus en option paysagisme et trois autres suivent l'option floriculture.

Cimetière
Gestion des secteurs du cimetière
Le domaine du cimetière exige, en dehors des travaux d'entretien courant, des interventions plus

importantes pour maintenir ou rétablir un état général correct. Le cimetière a d'ailleurs acquis cette année un nouveau caisson d'exhumation afin de garantir un service de qualité.
Le cimetière de Saint-Martin dénombre environ 2'500 tombes de différents types comme des concessions cinéraires et de corps, des tombes de corps (à la ligne) et cinéraires ainsi que des tombes pour enfants. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts.
Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaitre l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Nombre d'inhumations de corps en 2020 :	
- Tombes à la ligne de corps	23
- Tombes d'enfants	0
- Concessions de corps	9
Total des inhumations de corps	32

Nombre d'inhumations de cendres en 2020 :	
- Tombes à la ligne cinéraire nouvelles	10
- Concessions cinéraires nouvelles	5
- Inhumations de cendres sur tombes existantes	25
- Inhumations de cendres au jardin du Souvenir	51
Total des inhumations de cendres	109

En 2020, sur un total de 144 décès de Veveysans, 109 familles des défunts ont choisi l'incinération soit une proportion de 75,7 %. Par ailleurs, nous avons enregistré 28 décès de plus qu'en 2019 (116 décès) cela représentant 24 % d'augmentation.
Le centre funéraire a accueilli 92 défunts dans les chambres mortuaires pour 356 nuitées et 41 cérémonies ont été organisées dans les locaux.

Entretien des tombes
Le système d'abonnement annuel ou de contrat à long terme permet aux jardiniers de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site.
Les abonnements représentent un revenu d'un montant d'environ Fr. 109'000.- et les contrats un revenu d'un montant de Fr. 21'000.-. Par ailleurs, la vente des plantes et décorations florales au magasin du cimetière représente un montant d'environ Fr. 33'000.-.

Magasin du cimetierre

Entretien du cimetière

Caisson pour concesssion

Cimetière britannique
Nous avons un cahier des charges bien précis en ce qui concerne le cimetière britannique. Nous restons en contact avec les missions diplomatiques, qui sont ravies des prestations que nous offrons. Les commémorations du 25 avril et 11 novembre 2020 ont été célébrées en comité restreint dû à la pandémie.

Paysagisme
Arbres du domaine public
Tout abattage d'arbre du domaine communal doit faire l'objet d'une requête d'autorisation. Pendant la durée de l'enquête publique de trente jours, ces arbres sont visibles sur le site Cartoriviera et, à l'heure actuelle, les dossiers peuvent être consultés au secrétariat de la DEP.
Un projet de consultation en ligne est en cours de préparation en collaboration avec la DSI.
Également, à l'aide de la DSI, et en particulier du SIT, nous avons élaboré un système d'optimisation des contrôles dont les données sont enregistrées à l'aide de tablettes connectées. Ces tablettes permettent de supprimer le support en papier.
La base de données créée et informatisée ces dernières années a été transférée sur le système « open source » QGIS dans le but d'optimiser les contrôles et le suivi du patrimoine arboré de la Ville.

Entretien arbres domaine public

Cette nouveauté permet aux équipes du secteur de mettre à jour, en temps réel, tous types d'interventions, comme par exemple le contrôle ou les défauts présents sur les arbres.
Nous pouvons ainsi avoir une meilleure vue d'ensemble et garantir une mise à jour constante des informations, ainsi que des interventions des collaborateurs.
Des formulaires de contrôle ou d'entretien peuvent être remplis directement via les appareils mobiles, ce qui réduit le travail administratif.

Arbres du domaine privé/public
Les demandes d'abattage sur le domaine privé sont adressées à la DEP. Les autorisations délivrées en 2020 selon liste ci-dessous :

Domaine privé :	
- Demandes d'élagage	22
- Abattages autorisés domaine privé (dont quatre en urgence)	30
- Plantations compensatoires requises	34
- Abattages refusés	9
Domaine public :	
- Abattages mis au pilier public	9
- Arbres abattus (dont trois en urgence)	33
- Arbres plantés	70

Le secteur a pour mission de contrôler de manière régulière l'état sanitaire des arbres se trouvant sur le domaine public, de procéder à leur entretien courant (tailles, soins), d'appliquer différentes méthodes de soins aux arbres et de faire respecter le règlement communal et cantonal. Il est utile à noter que les plantations compensatoires, à la suite des autorisations d'abattage, sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire.
Les collaborateurs du secteur suivent attentivement l'évolution des quelques 2'500 arbres du domaine public afin qu'ils continuent à assurer leur fonction écologique, paysagère et sociale. Cette année, les collaborateurs du secteur ont contrôlé 1'400 arbres ; à la suite de ces contrôles il a été décidé d'en renouveler 27 pour des raisons sanitaires.
Enfin, les expertises sont nécessaires pour valider certaines décisions de renouvellement des arbres, de soins, d'amélioration des conditions de sol, du haubanage des branches, entre autre, en parallèle à d'autres outils de diagnostic qui peuvent être mis en œuvre avec des spécialistes externes. Cette année, le secteur a mandaté des entreprises privées pour effectuer huit expertises ; celles-ci ont permis de détecter qu'un arbre devait être abattu et que deux autres nécessitaient des haubanages et/ou une taille ainsi que des améliorations au niveau de leur surface au sol.
Enfin, en Suisse, comme partout dans le monde, la température moyenne annuelle ne cesse d'augmenter depuis les années 80 – on parle du réchauffement climatique. Dans ce sens, le choix des plantations est à cet égard crucial. Selon les connaissances actuelles, le patrimoine arboré communal en place s'adaptera.

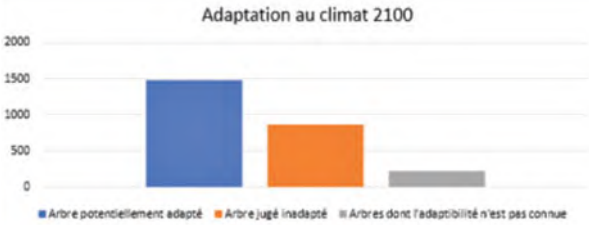

À la suite de l'audit Arbres 2020, il ressortait qu'il était important de faire suivre à l'ensemble des collaborateurs du secteur, différents types de formations telles que technique d'élagage, taille, entretien raisonné, investigation visuelle et approfondie et bien d'autres spécificités encore.
Dès lors, dans le courant de l'année 2020, l'ensemble des personnes concernées ont effectué des formations spécifiques nécessaires au contrôle et au suivi des arbres.

Soins aux arbres, taille, aménagement et revêtement des espaces sous les arbres
Durant l'année 2020, le secteur a dû se concentrer sur les priorités.
Les plantations réalisées (budget et fond de compensation des arbres) ont permis de mettre en terre 71 arbres. Elle a vu naître deux nouveaux alignements d'arbres, l'un sur l'av. de Corsier et l'autre sur la rue des Moulins. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec la DAIE (travaux de mise en séparatif et assainissement des installations des SI).
Le secteur Parcs et jardins a également créé une fosse de type Impluvium à la garderie de la Barcarolle. Ce nouveau type de fosse fera l'objet d'une étude d'évolution en collaboration avec la Ville de Lausanne. Il permettrait de récupérer les eaux des pluies et de garantir une surface carrossable sans altérer le bon développement des arbres.
L'équipe des parcs et jardins a poursuivi la remise en état et l'entretien des surfaces aménagées sous les arbres. Cette action a principalement corrigé et revêtu les surfaces par un gravier stabilisé, ce qui a permis d'ensemencer le pied des arbres et faciliter la mise en place de pavés autour des fosses d'arbres.

Plantation d'un arbre

Fosse Impluvium

Entretien paysager et méthode différenciée
L'entretien des espaces verts reste la mission principale de notre secteur. Les équipes assurent tout au long de l'année :
- L'entretien des haies, de l'ensemble des pelouses, des parcs publics, du cimetière, de tous types d'entretien d'arbres, des tailles arbustives.
- la mise à disposition de décoration lors de manifestations.
- l'entretien et la rénovation des places de jeux.
- le fleurissement saisonnier de la Ville, de la création de lieux de rencontres et bien d'autres tâches encore.

L'entretien différencié des espaces de verdure fait cohabiter prairies fleuries et gazons intensifs, taille architecturée et haies naturelles, selon l'intensité d'usage des espaces. La poursuite de cette pratique permet une application complète des méthodes biologiques en espaces extérieurs.
La fumure des gazons est depuis plusieurs années 100% biologique, ce qui entraine une approche différente des problèmes d'entretien et de rénovation du gazon.
Durant l'année 2020, le secteur a continué à créer différentes zones de prairie de type rudéral. Ce genre de végétation fait appel à des plantes primaires, ses principales caractéristiques sont de faire revenir des plantes colonisatrices de sol. Le but étant d'assurer la biodiversité dans le centre-ville avec une végétation simple, fleurie et naturelle. Cette technique permet également de réaliser des économies d'eau.

Entretien parcelle du Lézard Vert

Prairie Rudérale 1 an après semis

Arrosage automatique
Afin de garantir une qualité esthétique dans l'ensemble des secteurs de la ville, du gazon au massif fleuri, nous sommes dans l'obligation d'arroser. Le but est d'utiliser l'eau de manière raisonnée et efficiente. Un programme centralisé, de gestion des arrosages est en cours d'installation. Il nous permet d'allumer et de couper les arrosages à distance et ainsi d'arroser que lorsqu'il est vraiment nécessaire.
Certaines installations ont été supprimées et les surfaces ont été adaptées au nouveau type d'entretien. Pour les endroits où l'arrosage doit être maintenu, certaines installations datant de plus de 50 ans nécessitent des travaux de rénovation importants.

Places de jeux et espaces de loisirs
Le secteur a maintenu ses contrôles trimestriels des places de jeux, ainsi que les travaux de rénovation dans les espaces publics et dans les garderies. Une rénovation de l'espace de jeux à la garderie des Marionnettes et à la garderie des Ecureuils a eu lieu.
Nous avons également remis à jour le terrain de pétanque se trouvant à proximité du kiosque CGN, sur le Quai-Monnerat, et réhabilité l'ensemble de la place se trouvant à proximité des Bains-Payes par la réalisation d'une nouvelle surface en «stabilisé» et l'installation d'une nouvelle table de ping-pong.

Remise en état terrain de pétanque

Projet LUDO
Au parc du Panorama, l'aménagement de la place de jeux du même nom, constitue la dernière étape du projet LUDO et fait suite aux aménagements réalisés au jardin Sina, à Pra-Beauregard et Pra-Charmontey et du square de l'Indépendance.
Les jeux sont destinés aux enfants de 4 à 12 ans. Cette place de jeux est également utilisée par les récréations scolaires et par les UAP. Les seniors seront aussi conviés à participer à la vie de la place. Un nouveau fitness urbain va voir le jour, un nouveau cheminement ainsi qu'une rénovation du terrain de pétanque.
Les travaux ont été réalisés par une entreprise de paysagisme spécialisée, en collaboration avec le secteur Parcs et jardins. Ces travaux ont été entrepris en collaboration avec la DJEFS et la DU afin d'arriver au résultat souhaité par tous les secteurs. Il est utile de préciser que les travaux, initialement prévus en début d'année, ont dû être repoussés en automne 2020 pour faciliter la programmation du Festival Image. En revanche, les conditions hivernales n'ont pas permis de finaliser le projet encore en 2020.
Les travaux de plantation et de semis seront dès lors réalisés en 2021 (coût total d'environ Fr. 245'000.-, solde du crédit cadre de Fr. 975'000.- alloué en 2009 par le Conseil communal).

Parc du Panorama

Forêts
Le secteur des Parcs et jardins répond pour la gestion des forêts communales.
Depuis juillet 2020 la surveillance des forêts est assurée par un nouveau garde forestier. Le secteur a participé à l'élaboration du nouveau plan de gestion forestier du triage de la Veveyse, qui entrera en vigueur en 2021.
Les interventions sont réalisées selon les discussions avec le garde forestier et le plan de gestion forestier du district. Elles sont effectuées par le secteur dans la mesure où le matériel le permet. Le reste des interventions sont effectuées par des entreprises forestières spécialisées disposant des compétences et des moyens requis. Cette année elles ont eu lieu dans la forêt des Bosquets et sur la parcelle au-dessus de l'ancien stand des Toveires, l'entretien des arbres a été effectué par une entreprise forestière privée.
Cette année a été également marquée par la créa-

Forêt de Gilamont

Remise en état Piste finlandaise

Remise en état accès piste finlandaise

Plantation de la Veyre

tion d'une nouvelle plantation de lisière étagée, à proximité des terrains de football de la Veyre, ainsi que par la création d'un canapé forestier en collaboration avec la DJEFS et le garde forestier, situé dans la forêt bordant l'ancien stand de tir de Gilamont. Il est accessible au public, même si son but premier est d'accueillir les enfants scolarisés à Vevey.

Jardins urbains
Les principales actions du secteur parcs et jardins ont consisté à coordonner le débroussaillage, la taille, l'abattage et la fourniture de matériaux. À noter que le secteur a participé et a collaboré avec différentes associations de quartier ainsi qu'avec Agenda21 à la création de bacs de Permaculture que l'on peut retrouver sur la chaussée de la Guiguette, dans le quartier des Moulins ainsi qu'aux abords du CEPV. Le secteur a également planté des arbres fruitiers dans les préaux scolaires.

Projets urbains, groupes de travail et coordination interservices
Le secteur des Parcs et jardins participe à divers groupes de pilotage et de projets au sein de l'administration, notamment :

- Groupe de travail suisse USSP – bpa
- Groupement forestier de la Veveyse
- ASSA
- Création de fosse Impluvium, en collaboration avec la Ville de Lausanne
- Pour tout type de manifestation sur le domaine public (état des lieux, mise en place, décoration)

L'aménagement naturel créé en 2018 aux abords de l'ancien stand de tir, est suivi par nos soins. Nous recevons des conseils d'entretien de la part de ProNatura Suisse afin d'effectuer les travaux de la meilleure façon possible. Il en va de même pour différents étangs de la Ville ainsi que la parcelle protégée du Lézard vert se trouvant à la Chatacombe, vignoble propriété de Vevey.

Divers

Le secteur a remis en place la table se trouvant sous le cèdre du parc du Panorama. Cette dernière a été fabriquée par ses collaborateurs à l'aide du bois provenant du Cèdre abattu en 2019 au jardin Doret. Le secteur a également procédé à la remise en état de différents entourages d'arbres, comme sur le quai de Copet et la rue des Moulins. L'entretien des vignes de St-Martin, la mise en place des panneaux et la fermeture des surfaces liées à la pandémie, la mise en place et la plantation des bacs à l'avenue Charmontey, la création d'une mare à hirondelles afin de leurs permettre de trouver de la boue pour la création de leurs nids. Il a également participé à la réfection de la surface du parking Entre-deux-Villes.

Table du Panorama

Bacs Avenue de Charmontey

Mare à hirondelle

Les vignes

L'année vigneronne 2020

L'hiver fut doux, le printemps ainsi que l'été furent chauds ce qui donna lieu à des vendanges exceptionnellement précoces qui ont débuté en septembre.

Du 3 septembre au 2 octobre 2020, il a été pressuré 66'320 kilos de raisin à la cave de l'Hôpital pour 51'411 litres de vin clair, soit un rendement de 77%.

A la réception du raisin, les sondages ont varié entre 86° et 94° pour les vins blancs et entre 85° et 102° pour les vins rouges, en degrés Oechslé.

Vendange 2020

Vendange 2020 - Saint-Martin

Vendanges 2020 - Pressurage

L'année 2020 en quelques mots
L'année 2020 fut une année placée sous le signe du coronavirus, avec des restaurants fermés durant plusieurs semaines. Ces fermetures ont eu un impact défavorable et direct sur les résultats des ventes de vin.
Le chiffre d'affaire réalisé en 2020 s'élève à Fr. 335'000.- soit une baisse de 40% par rapport au budget (avant bouclement comptable).
En 2020, deux nouveaux vins sont venus enrichir la gamme des Vignes de Vevey :
- un Sauvignon blanc, Chardonne Grand Cru
- un Plant Robert, Vevey Grand Cru
En plus de ces nouveaux vins, d'autres projets ont vu le jour. Dans le cadre de l'évènement Dolce Riviera nos trois vins emblématiques – le Chasselas Les Allours, le Rosé Trois Vignobles et l'assemblage des rouges Général Boinod - ont été habillés d'étiquettes édition limitée « Vevey A.Live ».
En lien avec la volonté de la Commune de Vevey de poursuivre ses efforts en matière de protection de l'environnement, les vins des Vignes de Vevey ont obtenu le label Vinatura. Celui-ci certifie que la culture du vignoble et le travail en cave se font en respectant une démarche de développement durable.
Depuis déjà plusieurs années, nos vins sont aussi certifiés par le label de qualité Terravin, qui garantit, pour les vins vaudois, des produits répondant à des critères exigeants.

Jérôme Christen, Municipal
Georges Garanis, chef de service

Vendanges 2020

Lexique

ASL	Association Sauvegarde du Léman
CFF	Chemins de Fers Fédéraux
DAIE	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DASLIG	Direction Affaires Sociales, Logement, Intégration, Gérances
DEP	Direction des Espaces Publics
DGE-DirEN	Direction générale de l'environnement - Direction de l'énergie
DJEFS	Direction Jeunesse, Education, Famille et Sports
DU	Direction de l'Urbanisme
EPT	Equivalent Plein Temps
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
IGSU	Communauté d'intérêt pour un monde propre
LED	Light Emitting Diode
SIT	Système d'Information du Territoire
TBE	Taxe de Base Entreprise

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :

Reprise des vœux de l'exercice 2019 :
Vœu N° 4 ; La Cogest aimerait que la DEP inclue dans son rapport l'activité effectuée par la Commission consultative de la municipalité sur les déchets.
Le rapport sur l'activité de cette commission sera établi pour 2020 et fera partie du rapport de gestion.

Vœu N° 5 ; La Cogest aimerait que la Municipalité se penche à nouveau sur le projet de digue au Port de la Pichette.
Ce point doit être traité par la Municipalité.

97

La Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances est au service de la population dans des domaines divers tels que le logement, l'intégration et met également en place ou soutient des actions en faveur de la population.

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT, DE L'INTÉGRATION ET DES GÉRANCES

Missions de la DASLIG

- **Affaires sociales :** Encourager la construction de nouveaux logements à des prix abordables ; vérifier les conditions d'octroi et d'occupation des logements subventionnés et allouer l'aide individuelle au logement ; préaviser les demandes de rénovation, de transformation, de changements d'affectation ou d'aliénation des appartements se trouvant sur le territoire communal.
  Mettre en place et poursuivre les différentes actions en faveur des personnes fragilisées et précarisées, notamment des aînés, gérer les plans canicule et grand froid ; développer un accueil bas-seuil.
- **Intégration :** Favoriser la cohésion sociale, gérer les maisons de quartier, mener des actions dans les quartiers, faciliter la compréhension du système pour une installation optimale des nouveaux habitants, coordonner et piloter le programme d'intégration communal.
- **Gérances :** Gestion des biens immobiliers de la ville, gestion des droits de superficie, administration des PPE, gestion du camping de la Pichette.

Affaires sociales

Office communal du logement

Logements subventionnés – aide à la pierre

Il s'agit des logements qui sont soumis soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL – aide dégressive – logements construits avant le 1er janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM – aide linéaire – logements construits après le 1er janvier 2008). Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.
L'Office du logement doit vérifier, tous les 2 ans pour le RCOL et tous les ans pour le RCOLLM si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'Office du logement rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL et dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20 %. Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.
L'Office du logement a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidatures à la location présentés par les propriétaires / régies.
Les décisions de l'Office communal du logement peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers lors de la résiliation du contrat de bail.
Le parc immobilier sur le territoire communal comprend 387 logements subventionnés (Bd de Charmontey 41, 43, 45, 47 et rue du Panorama 17 / Clos 9 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, c'est-à-dire pas d'octroi de droit de superficie).

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

L'Office communal du logement soumet à la Municipalité des propositions de préavis lors de demandes d'autorisation de démolition, de rénovation d'importance, de transformation ou de changement d'affectation ainsi que lors de demandes d'aliénation de logements loués. En 2020, l'Office communal du logement a rédigé 10 préavis portant sur des travaux de rénovation, 15 préavis portant sur des ventes, 1 préavis portant sur un changement d'affectation.

Droit de préemption communal (LPPPL)

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Le volet concernant le droit de préemption des communes (art. 31 à 38 de la loi) est entré en vigueur le 1er janvier 2020. Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée. Celui-ci ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- il doit viser la création de logements d'utilité publics (LUP), soit logements bénéficiant d'une aide à la pierre, logements protégés destinés aux personnes âgées, logements pour étudiants et logements à loyer abordable ;
- il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1,5 % ;
- la surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500 m² sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération.

Au cours de l'année 2020, la Municipalité a traité 16 dossiers relatifs à l'exercice du droit légal de préemption communal et a décidé de renoncer à l'exercer compte tenu de la nature et du prix des biens-fonds mis en vente, ainsi que de la zone du PGA et les plans spéciaux qui en limitaient les possibilités de bâtir.

Aide individuelle au logement

Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement RAIL, arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne
La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'Etat de Vaud. L'AIL est une aide financière directe destinée à certains ménages (ménages avec enfant-s uniquement, ne pas être au RI, ne pas bénéficier de prestations complémentaires AVS/AI, résider depuis 2 ans à Vevey ou y avoir résidé 2 ans au cours des 10 dernières années, nationalité suisse ou permis B ou C) qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.
Le droit à l'AIL est calculé sur la base du revenu déterminant unifié (RDU), soit par le biais du portail d'accès sécurisé IAM du canton de Vaud (applications Hestia, RDU).
En 2020, 85 ménages de locataires ont bénéficié de l'AIL.
Par courrier du 1er juillet 2019, la direction des aides et assurances sociales (DIRAAS) à la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a répondu, au courrier du 21 mai 2019 de la DASLIG portant sur la pérennité de cette mesure, que l'AIL restera en vigueur au moins jusqu'en 2022.

Fonds de secours

En 2020, 60 demandes ont été traitées, en forte augmentation due à la pandémie de la Covid-19.

Aide extraordinaire veveysanne
Historiquement, le service des affaires sociales distribuait aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires à l'AVS/AI des cartons de produits de première nécessité pour la période de Noël. Afin d'alléger la charge de travail que cela impliquait et aussi aux fins de donner aux bénéficiaires la possibilité de disposer eux-mêmes de cette aide, il a été décidé en 2017 de remplacer les « cartons de Noël » par des bons cadeaux de Noël. En 2020, 858 usagers en ont bénéficié.

Aide aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille
Pour y avoir droit, les candidats doivent répondre aux critères suivants : être au RI depuis au moins 3 mois et être domiciliés sur le territoire communal depuis au moins 2 ans. En 2020, leur nombre s'est élevé à 155.

Mesures d'allégement sur sacs poubelles taxés - langes
Les familles, durant 3 ans depuis la naissance de leur enfant, et les personnes au bénéfice d'une attestation médicale déposée auprès d'une pharmacie sise sur le territoire communal, peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de 10 sacs poubelles de 35 litres taxés. En 2020, 3'675 sacs ont été remis, dont 3195 aux parents et 480 aux pharmacies.

Accueil bas-seuil et suivis sociaux
En 2020, la DASLIG a continué d'accueillir et d'orienter les personnes en situation de vulnérabilité se présentant dans les locaux du service pour diverses demandes, sous forme de permanence ouverte tous les matins. Lors des périodes de restriction sanitaire, les échanges se sont principalement faits par téléphone ou sur rendez-vous. Ainsi, 40 personnes ont été accompagnées dans diverses démarches concernant principalement des problématiques financières (méconnaissance de droits financiers, informations sur les assurances sociales et la subsidiarité, frais médicaux importants, etc.) et de logement (retard de loyer, recherche de nouvel appartement, résiliation de bail). Cela représente une augmentation de 81 % en comparaison à l'année 2019. Cela est dû en majeure partie à la crise sanitaire.
Dans le cadre des exécutions forcées d'expulsion, la DASLIG a travaillé en étroite collaboration avec différentes autorités telles que le CSR (Centre social régional de Vevey), l'SCTP (Service des curatelles et tutelles professionnelles) et la FVP (Fédération vaudoise de probation) afin de s'assurer que les personnes ayant reçu une décision d'exécution forcée d'expulsion par la Justice de Paix soient prises en charge et ne se retrouvent pas livrées à elles-mêmes lors de cet événement.
Le service a continué de tisser des liens avec les partenaires du réseau. Les rencontres du Collectif Précarité Riviera n'ont pu avoir lieu depuis le mois de février en raison du COVID, mais des entretiens sur les conséquences des mesures sanitaires ont été menés. Pour rappel, la Plateforme Précarité Riviera a pour objectif de partager sur les expériences de terrain, coordonner les actions respectives et créer des synergies afin de répondre au mieux aux besoins de la population précarisée.

Etude sur la précarité
A la demande du Collectif Précarité Riviera, appelé aujourd'hui Plateforme Précarité Riviera, la Municipalité a accepté qu'une étude sur la précarité régionale soit réalisée, dans le but de faire un état des lieux général des prestations « bas seuil » et des usagers, ainsi que de mettre en lumière les éventuels besoins encore implicites. Plus précisément, l'étude porte sur les thématiques suivantes : besoins en termes d'aides alimentaires, d'accès à la santé et à l'hygiène de base, de logement et d'hébergement, de soutien administratif et prestations pour lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale.
Cette demande résulte du fait que les associations et fondations formant initialement ce Collectif, à savoir l'Etape, Coup de Pouce à Clarens, la Permanence Accueil et le Hublot – centre d'hébergement d'urgence – Caritas Vaud, Fondation AACTS, Cartons du Cœur Riviera, Armée du Salut – poste de Vevey, Police Riviera, Aumônerie de rue catholique et protestante, Rel'og et EMUS, ont exprimé faire face à des problèmes récurrents en lien avec l'accueil bas seuil et les aides d'urgence octroyées aux personnes se trouvant dans des situations de grande précarité sociale. Fin 2017, leurs constats étaient les suivants : des personnes semblent passer entre les mailles du filet social vaudois, ou se situent en amont du dispositif ; les structures existantes sont fortement sollicitées et relèvent la nécessité d'anticiper de futurs aménagements ; le développement de nouvelles prestations paraît essentiel afin de couvrir les besoins de base des personnes les plus précarisées et fragilisées présentes dans la région ; les prestations cantonales d'aide d'urgence et d'accueil à bas seuil étant concentrées sur Lausanne, les publics présents sur la Riviera ne peuvent accéder à celles-ci que ponctuellement et partiellement, en raison de difficultés de mobilité.
La Ville a alors mandaté la Haute Ecole de Travail social de Lausanne, et l'étude, coordonnée par le service, a pu démarrer en été. L'équipe de recherche, composée de Mme Bhama Steiger et M. Pascal Gaberel, tous deux professeurs HES, a alors réalisé des entretiens semi-directifs avec 15 des responsables opérationnels des fondations et associations du Collectif. A l'issue des entretiens, des observations dans les différents lieux ont été organisées.
Le rapport final a été rendu le 15 octobre. Un complément d'enquête sous la direction du Professeur Jean-Pierre Tabin visant à documenter, cette fois-ci, le point de vue des bénéficiaires sur les besoins couverts et non-couverts par le dispositif social actuel a débuté le 1er novembre et a été remis le 15 janvier 2021.
Une immersion de type ethnographique a permis de recueillir 33 entretiens auprès des bénéficiaires d'AACTS, du Hublot et de l'Etape afin de répondre à ces 5 questions :
- Quels profils ont les personnes faisant appel à ces organismes ?
- Quelles sont les ressources et les compétences de ces personnes ?
- Quels sont les principaux relais en termes de réseaux qui peuvent se mobiliser (en plus de ce qui existe actuellement) pour répondre à cette situation ?
- Quelles sont les actions concrètes pertinentes et réalisables à mener pour répondre à ces situations ?
- Quelle est la place à donner aux résultats de cette étude dans une aire géographique plus large en termes de régions et de canton.

Une valorisation de l'étude par une journée d'Assises de la Précarité sera organisée en 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront. Cela permettra de rendre les résultats de cette étude publics et de définir des pistes d'actions concrètes

afin de renforcer et de développer le filet social dans la région de la Riviera.

Soupes d'hiver
En 2019, certains membres de la Plateforme Précarité Riviera avait émis le souhait d'organiser une action commune leur permettant de faire connaitre leurs prestations au grand public, et échanger avec ce dernier. Leurs ressources étant limitées, la DASLIG s'était chargée de l'organisation et de la coordination du projet « Les Soupes d'hiver ». L'expérience, qui fut un succès, n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année faute de participants et en raison de la situation sanitaire. En effet, les acteurs de terrain ont eu fort à faire pendant l'hiver face aux conséquences du COVID sur les publics de rue et aux adaptations de leurs activités. Les partenaires ainsi que la DASLIG souhaitent vivement pouvoir réitérer l'expérience en 2021.

Plan Grand Froid Riviera 2020-2021
Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2020-2021 grâce à la collaboration des différents partenaires intervenant en faveur de la population précarisée dans la région, les responsables des services communaux en charge des problématiques sociales de Montreux et Vevey et Police Riviera.
La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le responsable du Centre d'hébergement d'urgence de Caritas Vaud Le Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles (dès -5 degrés). Ce dispositif est mis en place du 23 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Aînés

Crise Covid-19
Durant le semi-confinement entre mars et mai, sous demande de la Préfecture, un plan de soutien a été mis en place pour les aînés, incités à rester chez eux. Un courrier de la Municipalité a été envoyé à tous les Veveysans âgés de 65 ans et plus. Celui-ci rappelait les différentes recommandations et mesures de protection. Il indiquait également le numéro d'une permanence téléphonique pour les aînés, tenue par les employées de la DASLIG pendant le semi-confinement. Les aînés pouvaient y adresser toutes leurs questions en lien avec cette situation exceptionnelle ainsi que formuler des demandes d'aides financières, pour ceux dont les revenus auraient pu être impactés par la crise. Les demandes les plus courantes concernaient l'accès aux masques ou des aides financières. Ce courrier donnait également quelques solutions pour la livraison de courses à domicile, pour les personnes ne bénéficiant d'aucune autre solution. La Ville de Vevey a offert la gratuité des services de livraison de plateformes en ligne (Youpaq, Mylocalstore, Dring Dring) permettant de faire ses achats parmi les commerçants et artisans locaux. Par ailleurs, la Brigade des scouts du Vieux-Mazel s'est mise à disposition des habitants de Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Blonay, Corseaux et Corsier-sur-Vevey. Les scouts ont effectué 408 livraisons pour 82 personnes à Vevey sur toute l'année. Au plus fort de la crise, 50 scouts et amis des scouts se sont relayés pour assurer ce service. Un service de piquet a été mis en place depuis la reprise de leurs activités professionnelles afin de continuer cette prestation pour les personnes sans autres solutions.

Démarche « Ville Amie des Aînés »
Depuis 2018, la DASLIG a engagé une réflexion sur une approche globale du vieillissement démographique, en ayant adhéré au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés, une démarche initiée par l'OMS, ainsi qu'au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Cette démarche apporte une méthodologie et des outils afin que chaque ville puisse adapter son territoire aux besoins spécifiques des aînés. Ce projet a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour tous les âges, de lutter contre l'isolement des aînés et les préjugés à leur égard. A Vevey, cette démarche servira à établir une politique communale du vieillissement au plus proche des besoins des habitants. L'Organisation Mondiale de la Santé propose de considérer l'avancée en âge de manière globale, en traitant aussi bien de l'environnement bâti que de l'environnement social des personnes âgées. Huit thématiques de travail sont alors développées :

- L'habitat : un logement adapté est essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est garant de leur autonomie.
- Les espaces extérieurs et les bâtiments : l'espace urbain doit être accueillant afin que tout le monde puisse y évoluer en toute sécurité.
- Les transports et la mobilité : pouvoir se déplacer en sécurité et de manière autonome constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif.
- L'information et la communication : pour permettre un vieillissement actif des aînés, il est important de maintenir une relation avec les autres habitants et avec les événements se déroulant près de chez eux. Pour cela, l'offre et les supports de communication doivent être multiples.
- La culture et les loisirs : la participation et les interactions sociales ont des effets positifs sur la santé et permettent de lutter contre l'isolement.
- La participation citoyenne et l'emploi : la retraite ne marque pas la fin de la contribution des aînés à la société. Les villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la participation à la vie locale des personnes âgées.
- L'autonomie, les services et les soins : les services de santé à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé sont également des critères essentiels au maintien à domicile.
- Le lien social et la solidarité : les villes s'engagent à lutter contre l'âgisme. L'inclusion sociale, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale sont indispensables pour permettre aux aînés de bien vieillir dans leur ville.

La première étape de ce projet consiste à établir un diagnostic territorial et participatif afin d'identifier les forces et faiblesses avec lesquelles Vevey évolue. En incluant les aînés à cette réflexion, ceux-ci sont considérés comme des acteurs à part entière de cette démarche. En 2018 et 2019, plusieurs groupes de discussion et entretiens individuels ont permis de récolter la parole des habitants sur leur qualité de vie en tant qu'aînés et les thématiques méritant des améliorations. Ce diagnostic devait être étoffé en 2020 avec l'organisation du Forum des seniors. Cet événement d'une journée rassemblant les aînés veveysans a pour objectif d'annoncer publiquement l'engagement de la Ville de Vevey à la démarche des Villes Amies des Aînés. Entre conférence, table-ronde et ateliers thématiques, le Forum des seniors est un moment de réflexion et de partage entre habitants et élus. Initialement prévu le 27 octobre 2020 à la salle del Castillo, cet événement a été repoussé en 2021 suite aux restrictions sanitaires.
En collaboration avec le Bureau de l'intégration, qui a initié une démarche participative dans le

quartier de Gilamont, une rencontre avec les aînés du quartier avait été programmée le 24 novembre. Autour d'un moment convivial, l'objectif était que les habitants puissent partager leurs expériences et opinions sur les différentes thématiques autour du quartier et de l'avancée en âge. Malheureusement, en raison des restrictions sanitaires, cette rencontre a été reportée à 2021. Elle permettra de nourrir les diagnostics en cours et proposer des actions concrètes pour les aînés de Gilamont.
Afin de poursuivre le diagnostic participatif malgré l'impossibilité de se réunir, un questionnaire sera envoyé début 2021 aux 400 aînés habitant le quadrant Plan Dessus. Ce quadrant a été choisi car peu de personnes y habitant ont participé aux précédentes rencontres, donc peu d'informations ont été récoltées sur cette partie de la ville.
En parallèle de la consultation auprès des habitants, le diagnostic territorial est sur le point d'être finalisé. Il s'agit d'un document de travail analysant la ville d'un point de vue sociodémographique, géographique et économique. Pour le réaliser, une récolte d'information auprès des différents services de l'administration et du réseau institutionnel et associatif a eu lieu afin de recenser les actions, mesures et infrastructures existantes à destination des aînés. Ce document sera ensuite confronté au diagnostic participatif pour élaborer des objectifs et mesures concrètes afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des aînés.

ParrainAge
Depuis plusieurs années, le Bureau de l'intégration constate que certaines demandes nécessitant un suivi sur un plus long terme ne peuvent pas toutes être traitées par sa permanence. Pour pallier ces difficultés, le projet ParrainAge a été mis en place, en collaboration avec le Bureau de l'intégration. L'objectif est de mettre en lien des personnes retraitées et des personnes migrantes en formant des tandems. Ce projet permet un soutien dans divers démarches et domaines, en s'appuyant sur les compétences et la volonté des bénévoles retraités de donner un peu de leur temps. Il peut s'agir d'une aide pour des démarches administratives, la pratique du français, partager une activité de loisirs ou découvrir la région. En plus d'un accompagnement personnalisé, ParrainAge permet de créer des liens sociaux et intergénérationnels entre des personnes résidant dans la même région. En effet, avoir un réseau social, des amis sur lesquels s'appuyer, est une ressource importante pour vivre une intégration plus sereine. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la DASLIG de valoriser la contribution des aînés à la société, comme promu dans la démarche « Villes Amies des Aînés ». Une soirée d'information a lieu le 5 mars à la maison de quartier Villa Métisse. Elle a réuni une dizaine de participants et a permis de former trois tandems. Une formation de deux heures a été donnée aux retraités afin de leur donner des outils quant à leur posture de bénévoles et à la communication interculturelle. Chaque tandem bénéficie d'un suivi tous les 3 mois afin de s'assurer que le projet satisfait toujours les participants.

Soirée ParainAge

Commission municipale des aînés
Convoquée le 17 novembre 2020, la Commission municipale des aînés a été reportée à cause des restrictions sanitaires.

Croisière annuelle des aînés
Chaque année, grâce à la subvention de la Fondation Haefli-Meylan, la DASLIG propose aux résidents et bénéficiaires de la Fondation Beau-Séjour et de l'association des 4 Roues de Secours une croisière sur le Léman à bord d'un bateau de la CGN. D'abord programmée en mai puis repoussée en septembre, cette sortie n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la crise Covid-19.

Accueil des nouveaux retraités
La soirée d'accueil des nouveaux retraités permet de célébrer le passage de ce cap avec les personnes ayant atteint l'âge de la retraite durant l'année en cours. L'édition de 2020 n'a pas pu être organisée au vu de la situation sanitaire.

Intégration
L'objectif principal du Bureau de l'intégration est de veiller à ce que le public migrant puisse avoir à disposition tous les outils nécessaires lui permettant de s'intégrer le plus sereinement possible.
Ce travail passe par une réflexion prenant en compte les réalités du terrain et la mise en place de projets en lien avec les 5 domaines du programme d'intégration communal (Mini-Pic) qui sont : la primo-information, le conseil, la petite enfance, l'employabilité et le vivre-ensemble. Le programme d'intégration communal suit les objectifs fixés par la Confédération et le Canton de Vaud, en prenant en compte les spécificités veveysannes. Pour exécuter ce programme, la Ville de Vevey reçoit une enveloppe financière du Canton et s'engage à instaurer des projets favorisant l'intégration. Les modalités financières et opérationnelles du Mini-Pic sont fixées dans une convention signée par la Commune et le Canton pour quatre ans. La présente convention pour le mini-Pic 2 est en vigueur depuis 2018 et sera effective jusqu'en 2021.
Afin d'intégrer plus rapidement les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire dans le monde du travail et la société, et de réduire ainsi leur dépendance de l'aide sociale, la Confédération et les cantons se sont entendus, en 2019, sur un agenda commun en matière d'intégration, qui définit des objectifs à atteindre et des processus à mettre en place. La mise en œuvre de ce programme, intitulé Agenda Intégration Suisse (AIS), aura une influence sur la mise en place du Mini-Pic 3. Afin que les différents acteurs en lien avec l'intégration puissent identifier les influences de l'AIS sur les prestations d'intégration déjà effectives, le Canton de Vaud a décidé de reporter le Mini-Pic 3 à 2024. A la place, les villes ayant un programme d'intégration communal mettront en place le Mini-Pic 2 bis pour les années 2022-2023. Ceci permet d'avoir une continuité dans les projets et de pouvoir appréhender les effets de l'AIS sans être surchargé par un nouveau programme d'intégration. Cela n'empêchera pas le Bureau de l'intégration de mettre en place de nouveaux projets. Au regard de la crise liée au Covid, cette continuité du programme d'intégration constitue un atout. En effet,

avec les projets n'ayant pas pu avoir lieu ou ayant dû être annulés, il est important de développer les offres d'intégration comme prévu ou de pouvoir prendre le temps de les adapter si la situation sanitaire actuelle perdure. De plus, il sera essentiel de prendre le temps d'aller à la rencontre du public migrant pour restaurer les liens distendus à cause de cette crise.

En 2020, le Bureau de l'intégration a dû composer avec la crise sanitaire et mettre en suspens une grande partie de ses projets. En effet, les prestations étant en grande partie basées sur des rencontres en présentiel, il a fallu se réinventer pour pouvoir répondre au besoin du public migrant.

Durant cette année, les réflexions du Bureau de l'intégration étaient basées sur la possibilité de maintenir ses prestations et dans le cas contraire d'explorer la possibilité de proposer ses offres sous d'autres formes, voire de les annuler. En parallèle, de nouveaux projets en adéquation avec les mesures sanitaires ont été mis sur pied. Pour mener à bien ses réflexions et ses tâches, le Bureau de l'intégration a continué à collaborer étroitement avec les différentes structures avec lesquelles il met en place des prestations, telles que Caritas, l'ECAP ou encore Appartenances, ainsi qu'avec les auxiliaires engagés pour les projets et des collaborateurs d'autres services de la Ville. Le défi du Bureau de l'intégration était double. En effet, il était important d'une part, de pouvoir répondre aux besoins du public migrant spécifiquement liés à la crise sanitaire et d'autre part, de pouvoir continuer à proposer des prestations d'intégration. Ceci malgré la distance imposée par le semi-confinement et le va-et-vient des mesures sanitaires plus ou moins restrictives. Ainsi, le Bureau de l'intégration a essayé de maintenir le lien avec le public migrant et avec les différents acteurs institutionnels et associatifs présents sur le terrain.

Le Bureau de l'intégration a pu garder un lien direct avec le public par le biais de **la permanence de la déléguée à l'intégration**. Celle-ci se tient normalement du lundi au jeudi de 8h à 12h. Durant le semi-confinement de mars à avril 2020, la permanence était accessible uniquement sur rendez-vous et pour les cas d'urgence. Lorsque la situation l'a permis, la permanence était accessible plus largement sur rendez-vous. Ainsi, en 2020, plus de 60 personnes ont sollicité l'aide du Bureau physiquement, par téléphone ou par mail. Certaines de ces personnes sont revenues entre une à trois fois. Ces diverses sollicitations traitaient de sujets multiples tels que les permis de séjour, les assurances, les gardes d'enfants ou les cours de français. Avec la crise sanitaire, le Bureau de l'intégration a pu constater une augmentation des demandes d'aides et d'orientations liées à des problèmes financiers. Le Bureau de l'intégration a essayé de maintenir le lien avec le public en publiant des informations sur la page Facebook de la Ville, comme par exemple les informations sur les mesures de l'OFSP en différentes langues ou des liens pour pratiquer le français à domicile.

La **Permanence Emploi,** qui complète celle du Bureau de l'intégration en traitant les questions liées à l'emploi, a pour objectif d'offrir un soutien ponctuel aux personnes principalement issues de la migration rencontrant des difficultés d'employabilité et pouvant être en situation de précarité. Il s'agit de proposer aux personnes des outils pour une meilleure compréhension du marché de l'emploi et de la formation, une aide pour la rédaction de CV et lettres de motivation, des renseignements sur les procédures liées à la reconnaissance des diplômes étrangers et d'orienter vers les organismes compétents en matière de formation et de perfectionnement. La permanence est accessible les mardis et vendredis de 9h à 11h ou sur rendez-vous. Cette prestation est bien ancrée dans le réseau de réinsertion professionnelle veveysan puisque plusieurs personnes y sont envoyées par différents organismes tels que l'ORP, la mesure Valeurs Plus ou la permanence sociale de Caritas. En 2020, 33 personnes ont sollicité la Permanence Emploi, dont certaines à plusieurs reprises. Certains profils sont davantage récurrents, tels que les personnes à la recherche d'un emploi depuis un certain temps et qui ne bénéficient pas ou peu d'expériences de travail en Suisse ou les personnes n'ayant pas de qualifications et donc maintenus dans des emplois précaires. Une baisse de fréquentation est visible par rapport à 2019 et s'explique par le semi-confinement et la situation sanitaire. En effet, entre les mois de mars et mai, la Permanence Emploi était accessible uniquement par téléphone.

En début d'année, le Bureau de l'intégration a pu réaliser deux projets, qui sont les **ateliers d'intégration** et **ParrainAge**, ainsi qu'une conférence sur les violences intimes.

En collaboration avec Caritas, le Bureau de l'intégration a mis sur pied des **ateliers d'intégration** gratuits pour le public migrant. Ces ateliers, en abordant différents sujets tels que le système scolaire, la recherche d'emploi ou encore les assurances, avaient pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux habitants en leur transmettant des informations pratiques sur la vie quotidienne. Ainsi, 20 personnes ont participé aux ateliers et ont été satisfaites de trouver un lieu leur permettant de poser des questions concrètes et d'avoir des informations générales sur différentes thématiques. La mise en place de ces ateliers a également permis de récolter des informations précieuses sur les besoins en information du public migrant. Dès que les conditions sanitaires le permettront, la prochaine session pourra être adaptée pour être le plus utile possible au public migrant.

Avoir un réseau social et des amis sur lesquels s'appuyer constituent une ressource importante pour vivre une intégration plus sereine. Pour faciliter la rencontre entre des personnes migrantes et des personnes autochtones, le projet **ParrainAge** a été mis en place, en collaboration avec la chargée de projet aînés de la direction des affaires sociales, logement, intégration-gérances (DASLIG). L'objectif est de mettre en lien des personnes retraitées et des personnes migrantes en formant des tandems. Ce projet permet un soutien dans diverses démarches et domaines, en s'appuyant sur les compétences et la volonté de donner de son temps de bénévoles retraités. Il peut s'agir d'une aide pour des démarches administratives, pour la pratique du français, le partage d'une activité de loisirs ou la découverte de la région. En plus d'un accompagnement personnalisé, ParrainAge permet de créer des liens sociaux et intergénérationnels entre des personnes résidant dans la même région. Une soirée d'information a eu lieu le 5 mars à la maison de quartier Villa Métisse. Elle a réuni une dizaine de participants et a permis de former trois tandems. Une formation de deux heures a été donnée aux retraités afin de leur donner des outils quant à leur posture de bénévoles et à la communication interculturelle. Chaque tandem bénéficie d'un suivi tous les 3 mois afin de s'assurer que le projet satisfait toujours les participants. A cause du Covid, le suivi n'a pas pu être assuré comme voulu par le Bureau de l'intégration et les tandems ne se sont pas tous rencontrés comme prévu. Les retours recueillis étaient positifs et mettent en lumière l'utilité de ces tandems dans divers domaines. Un des tandems se rencontrait au minimum une fois par semaine et faisait beaucoup d'activités différentes pour permettre à la personne migrante de connaître la région. Un des autres tandems s'est constitué pour aider la personne migrante dans la rédaction de son travail de CFC. Le dernier binôme était plus axé sur la pratique du français. Une nouvelle soirée sera agendée dès que les mesures sanitaires seront assouplies.

Soirée ParainAge

Soirée ParainAge

En collaboration avec la Bibliothèque municipale, et dans le cadre des ateliers de conversation, le Bureau de l'intégration a proposé une **conférence sur les violences intimes faites aux femmes**. Bien que le sujet soit délicat, il est important à traiter afin de lui donner de la visibilité et qu'il ne soit plus un tabou. Proposer une conférence sur ce type de thème au sein de nos projets permet également de créer un espace de parole sécurisé où les femmes se sentent libres de s'exprimer, de poser des questions et où elles peuvent trouver du soutien. Les intervenantes, la Doctoresse-gynécologue Renteria, du CHUV, et Madame Ali, spécialiste des questions de mutilations génitales féminines de l'association Appartenances, ont pu traiter le sujet de manière adéquate. En effet, leurs compétences et leurs expériences avec le public migrant constituent un atout pour mettre en lumière ce thème dans un cadre rassurant. Ainsi, environ 40 femmes ont assisté à la conférence.
Ce début d'année a aussi permis aux projets phares du Bureau de l'intégration, qui fonctionnent très bien, de recommencer. Les ateliers de conversation, la pause-café parents et le café rencontre, ainsi que 1001 histoires, ont repris selon leur calendrier habituel.
Les deux ateliers de conversation, la pause-café parents et le café rencontre, qui permettent à toute personne de pratiquer le français gratuitement dans un cadre convivial et de se créer un réseau, ont lieu normalement chaque semaine et réunissent en moyenne 25 personnes par atelier. Proposant également un accueil pour les enfants, celui-ci est un espace d'échange où une vingtaine d'enfants se rencontrent par semaine. Malheureusement, au vu de leur grande fréquentation et de leurs objectifs de proposer un espace de rencontre gratuit et sans inscription, les ateliers de conversation ont dû être complétement arrêtés depuis le 16 mars 2020 et ceci pour quasiment toute l'année 2020. En effet, bien qu'il y ait eu des assouplissements dans les mesures sanitaires il n'était pas envisageable de reprendre les ateliers, car par souci d'égalité, nous ne pouvions pas prendre des inscriptions. L'esprit même du projet est de proposer un lieu convivial sans entraves où chacun peut y accéder quand il le souhaite. De ce fait, proposer les ateliers pour quatre personnes, alors qu'ils en réunissent normalement entre 25 à 30, paraissait incongru. De plus, il n'a pas été envisagé que la situation perdure aussi longtemps. L'animatrice des ateliers de conversation a essayé de maintenir un lien avec les personnes fréquentant les ateliers, notamment par WhatsApp. Au vu de la situation et des préoccupations des personnes, elle a pu jouer un rôle de soutien. Elle a également pu informer les personnes selon leurs questions et

les orienter en cas de problèmes vers l'interlocuteur adéquat. Pour celles qui le souhaitaient, elle a aussi pu donner des liens pour pratiquer le français grâce à des sites internet. Ces ateliers représentent une réelle alternative pour les personnes n'ayant pas accès aux cours de français ou étant inscrites sur liste d'attente, le Bureau de l'intégration réfléchit donc à une alternative pour pallier la suspension de ces ateliers.

Le projet 1001 histoires destiné aux familles allophones avec enfants de 0 à 4 ans, propose des animations en langue d'origine autour des récits, comptines et bricolages. Le but étant de sensibiliser les enfants à la lecture, de favoriser l'éveil à la langue première et de renforcer les liens parents-enfants. Le projet est développé depuis 2019 en 3 langues : l'espagnol, l'arabe et le portugais. En mars 2020, une nouvelle animatrice arabophone a été accueillie. Elle a déplacé les animations de la Bibliothèque à la maison de quartier « La Jouerie », à Gilamont, pour mieux atteindre le public parlant arabe. Entre les fermetures des lieux où sont proposées les séances 1001 histories et l'assouplissement des mesures, il y a eu, toutes langues confondues, 14 animations en présentiel, qui ont réuni 91 enfants et 60 parents. Plus de la moitié des animations ont dû être annulées. Pour pallier cela, les animatrices ont proposé des vidéos qui ont été diffusées sur le site et la page YouTube de la Bibliothèque municipale.

Animation 1001 Histoires

Le cours de français organisé depuis maintenant quatre ans par le Bureau de l'intégration, a affiché à nouveau complet au début de l'année 2020. La formule proposée, qui allie étude du français et rencontre de personnes-clés du réseau au travers d'interventions en classe, permet aux apprenants d'engranger des informations qui facilitent leur intégration. Ce cours de français répond à un besoin des personnes migrantes d'apprendre la langue et de connaître leur environnement pour mieux s'orienter et ainsi participer à la vie citoyenne. Il est important de relever que le nombre d'inscriptions pour le cours dépasse le nombre de places disponibles. Le cours a dû être interrompu du 16 mars au 8 juin 2020. Durant cette période la professeure de français a essayé de continuer les cours par les applications Zoom et WhatsApp. Elle donnait aux élèves des exercices à faire et proposait les corrections par visioconférence. Il était difficile de maintenir les cours de cette manière, car une grande partie des élèves n'avait pas un niveau de français suffisant pour l'utilisation et la compréhension des cours via internet et une grande partie n'avait pas le matériel informatique adéquat. De plus, avec la fermeture des écoles, il était compliqué pour les parents de se consacrer à l'étude du français avec les enfants à domicile. A la rentrée 2020, les cours ont pu continuer car le Secrétariat d'Etat aux Migrations à donner l'autorisation de maintenir, en présentiel, les cours pour les débutants. En effet, ils ont pu constater que l'apprentissage à distance pour un public précarisé était trop difficile et il y avait un grand risque de rupture. Le Bureau de l'intégration a donc maintenu, avec toutes les mesures sanitaires nécessaires, les cours de français en présentiel à partir du 8 juin jusqu'à la fin de l'année 2020. Ainsi, environ 60 personnes (maximum 12 personnes par cours) ont pu suivre le cours et améliorer leur pratique de la langue.

Comme les règles sanitaires se sont assouplies à partir de l'été, le Bureau de l'intégration a proposé de nouveaux projets et réactivé des projets qui devaient commencer au printemps.

En collaboration avec l'association Bain de livres, des animations ont été organisées dans les quartiers avec un **bibliobus multilingue**, une fois par semaine durant toutes les vacances d'été. Pour aller à la rencontre du public et proposer une activité aux enfants durant une période généralement calme, le bibliobus s'est posé dans les quartiers de Vevey et au bord du lac. Devant la Villa Métisse, à la Place Robin ou encore à Gilamont, les animateurs allaient à la rencontre des enfants et de leurs parents pour proposer des contes et autres kamishibai. Les participants pouvaient également profiter de feuilleter des livres en plus de 100 langues différentes. Les animatrices du projet 1001 histoires se sont également jointes à certaines animations pour conter dans leurs langues maternelles. Ce sont une centaine d'enfants et leurs parents qui ont pu profiter de ces

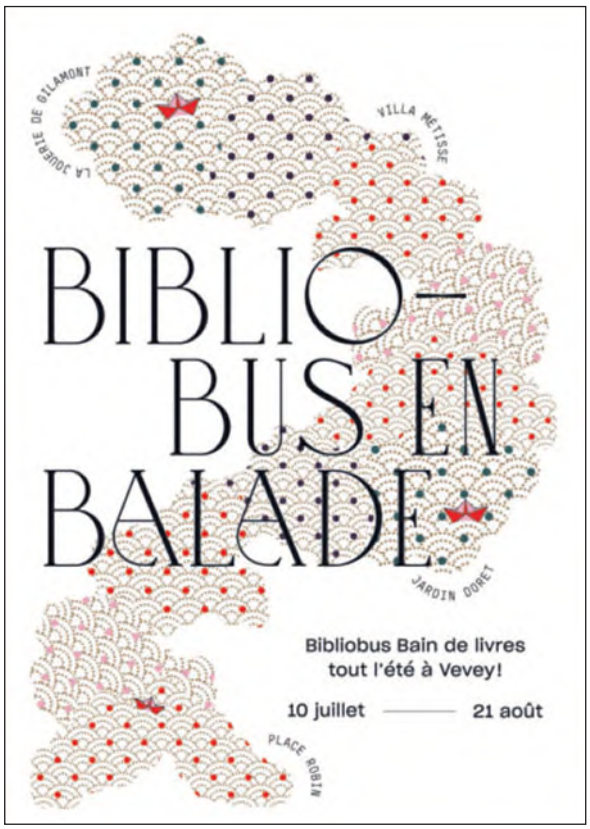

Bibliobus au bord du lac

Bibliobus dans le quartier Gilamont

animations estivales.
Grace à une collaboration avec le Secteur famille (direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports) une **formation en interculturalité** devait commencer en début d'année pour tout le personnel communal en lien avec les enfants et leurs parents (garderies, UAPE, réfectoires scolaires et devoirs surveillés). Etant en lien avec un public mixte ayant des habitudes et des pratiques différentes, il est important de pouvoir proposer au personnel des outils pour gérer ces relations interculturelles. Ainsi, 180 personnes devaient suivre cette formation en 2020. Les premières sessions ont commencé à la rentrée de septembre et 71 personnes ont pu suivre la première partie de la formation. Malheureusement les sessions suivantes ont dû être annulées. Ce type de formation étant axé sur le partage d'expériences, il est plus intéressant qu'il ait lieu en présentiel. Si la situation sanitaire n'évolue pas favorablement au printemps 2021, le Bureau de l'intégration organisera des sessions en visioconférence.
La formation en médiation interculturelle pour les gérants d'immeubles a pu avoir lieu pour la deuxième année consécutive. Les gérants et le personnel des gérances, au travers des contacts étroits avec les locataires, sont des acteurs-clés dans la cohabitation entre les locataires et peuvent être confrontés à des situations et conflits pouvant survenir à cause de différences culturelles. De plus, leur rôle est essentiel car ils transmettent les us et coutumes de la vie en immeuble aux personnes migrantes. Afin qu'ils puissent se munir d'outils et de clés de compréhension concernant l'interculturalité, une formation gratuite en communication interculturelle leur a été proposée. Cette formation a été suivie par quatre personnes, sur une base de 8 inscriptions. Il y a eu moins de participants à cause des personnes en quarantaine ou qui ont dû restructurer leur emploi du temps avec les consignes de télétravail. Cette formation, de deux fois deux heures, leur a permis de prendre du recul sur leur travail et d'exposer les problématiques auxquelles elles pouvaient être confrontées.
Les ateliers d'aide aux démarches liées à la naturalisation mis en place en collaboration avec Caritas, ont continué à avoir beaucoup de succès en 2020. Ces ateliers ont permis de fournir un soutien et des conseils à 20 Veveysans, en les aidant à se préparer aux auditions en vue de la naturalisation. La procédure pour accéder à la naturalisation ayant changé, les ateliers ne seront pas reconduits en 2021, car ils étaient spécifiquement conçus pour répondre aux critères de l'ancienne procédure. Le Bureau de l'intégration attend d'avoir du recul quant à la nouvelle procédure et les demandes qu'elle engendre pour identifier la nécessité de proposer une nouvelle formule.
En collaboration avec l'association Appartenances, le **cours de français couture** a également été maintenu en 2020. Cette activité offre à des femmes migrantes, qui sont en situation de grande précarité et/ou de vulnérabilité, un lieu d'apprentissage leur permettant de reprendre confiance en elles et d'acquérir des compétences dans un domaine spécifique ainsi qu'en français. Cette année, le cours était complet, les sept places disponibles ont pu être attribuées.
Quartier Gilamont Diagnostic communautaire et démarche participative. La DASLIG mène depuis le mois de juillet 2020, une recherche sur le quartier de Gilamont. Cette recherche, menée plus particulièrement par le Bureau de l'intégration, répond à la volonté de la Municipalité de créer une troisième maison de quartier à Vevey et aussi en réponse au postulat du Parti socialiste « A chaque quartier sa maison ». L'idée initiale était qu'elle se situe dans le quartier Est de Vevey. Cependant, le quartier de Gilamont, en plein développement, semble être plus propice à la création de cette maison de quartier.
La première étape d'une telle recherche consiste à établir un diagnostic communautaire. Ce dernier permet d'avoir une meilleure compréhension d'un quartier et d'évaluer les différents besoins de ses habitants. Cette démarche vise à proposer des mesures concrètes et pertinentes pour la population avec l'aide des habitants.
Dans un premier temps, la chargée de projet a rencontré des personnes offrant un service dans le quartier afin de dégager les principales problématiques présentes à Gilamont. Ces premiers entretiens exploratoires ont permis de construire les questions d'entretien pour les habitants. Par la suite, des soirées de rencontres et d'échanges avec les habitants du quartier ont été mises sur pied. Cet événement a été communiqué sur la page Facebook de la Ville de Vevey, par le bais d'affiches dans l'entrée des différents immeubles du quartier et dans les bus VMCV à travers l'affi-

chage numérique. Un mail « Tout Vevey » a également été envoyé pour informer le personnel de l'administration. Etant donné la situation sanitaire, une grande partie de ces soirées a dû être annulée. Deux soirées ont tout de même eu lieu, lesquelles ont permis de rencontrer plusieurs jeunes, un public généralement difficile à atteindre. Ils ont apporté un regard différent sur le quartier et de

nouvelles idées pour Gilamont.
En parallèle, divers projets ont été élaborés, ce qui devait permettre au Bureau de l'intégration d'aller à la rencontre de différents publics et de construire avec eux des propositions concrètes. Ces projets devaient avoir lieu avec les écoliers des classes primaires des Crosets ainsi que leurs parents. Ensuite, une collaboration avec le RKC et le secteur jeunesse était prévue afin de proposer une animation pour les jeunes du quartier. Enfin, il était également prévu d'organiser, avec la chargée de projet aînés de la DASLIG, une après-midi de rencontre avec les seniors de Gilamont. Ces différents projets n'ont pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires en lien avec le Covid. Le Bureau de l'intégration espère néanmoins pouvoir finaliser leur organisation dans le futur et ainsi échanger avec les habitants dans le cadre de ces activités.
Afin de connaître les avis des habitants à propos de leur quartier malgré l'impossibilité de les rencontrer, un sondage en ligne a été créé à la fin du mois de novembre. Il comporte une trentaine de questions divisées en 7 catégories : relations de voisinage, espace public, petite enfance jeunesse, mobilité, les déchets, vos idées. Ces catégories représentent les différentes thématiques ressorties lors des entretiens exploratoires et des diverses observations faites dans le quartier. Le but de ce sondage et de ces différentes catégories est de permettre à un large public, comprenant plusieurs tranches d'âge, de répondre aux diverses questions et de proposer leurs idées. Il est disponible en ligne et a été envoyé en format papier à toutes les personnes de plus de soixante-cinq ans vivant dans ce quartier. Des flyers ainsi que des affiches avec un QR code, pour participer au sondage, ont été distribués aux concierges des différents immeubles du quartier pour ensuite être affichés dans l'entrée des bâtiments. Ces flyers ont également pu être distribués, de manière informelle, aux habitants du quartier. Plusieurs publications Facebook sur le compte de la Ville de Vevey ont aussi permis une plus grande visibilité du sondage.
Depuis le début du mois de décembre, les données du sondage sont récoltées et la promotion du sondage continue auprès des habitants du quartier pour les encourager à participer. Ces données seront analysées en plus de toutes celles collectées depuis le mois de juillet, à savoir : observations, entretiens exploratoires, archives communales et discussions informelles. Cette analyse permettra d'écrire un diagnostic communautaire du quartier de Gilamont dans le courant de l'année 2021.
Dès qu'il sera possible, le Bureau de l'intégration ira à la rencontre des habitants, en reprenant les évènements prévus à l'automne 2020. Ces rencontres permettront d'échanger sur les données déjà récoltées avec les habitants et de leur donner la parole sur les éventuels changements nécessaires et sur leur mise en œuvre.
Pour pallier l'annulation de la soirée d'accueil des nouveaux habitants, le Bureau de l'intégration a mis sur pied un projet d'informations au travers de **capsules vidéo**. En collaboration avec le service communication de la Ville, le Bureau de l'intégration a élaboré 4 capsules vidéo qui donnent des informations utiles aux nouveaux arrivants. Ces capsules ont pour but de donner des informations pratiques et d'aider les nouveaux arrivants à se repérer le plus facilement possible dans ce nouvel environnement. Une capsule était dédiée aux prestations du Bureau de l'intégration. Les autres capsules étaient consacrées aux témoignages et expériences de trois habitantes de Vevey d'origines étrangères. Ces vidéos ont été diffusées sur la chaîne YouTube de la Ville et sa page Facebook. Il est prévu de faire d'autres vidéos en 2021, en axant les capsules sur d'autres services en lien avec la population comme la Déchetterie, l'Office de la population ou encore le Secteur famille.

Capsule vidéo parole d'habitante

Capsule vidéo parole d'habitante

Pour faire la promotion de ces capsules, le Bureau de l'intégration a également travaillé avec le service communication sur la **traduction de la lettre envoyée à tous les nouveaux arrivants**t. En effet, un courrier d'invitation à la soirée d'accueil est envoyé chaque année. En 2020, il annonçait l'annulation de l'évènement, mais il a permis d'informer les habitants de la création des capsules d'informations. Pour la première fois, au verso de la lettre, les informations les plus importantes étaient traduites en huit langues afin de toucher un public plus large. Les langues ont été choisies selon les plus usitées dans le Canton de Vaud à savoir : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, arabe, albanais et turc.
Ce courrier a été envoyé à plus de 1900 personnes arrivées à Vevey entre décembre 2019 et décembre 2020.

Albanais/Shqip

Mirësevini në Vevey

Për shkak të pandemisë së Covid-19, qyteti i Vevey paraqitet para jush kërkë vit në formën e kapsulave video. Këto filma të shkurtër kanë për qëllim të lehtësojnë vendosjen dhe integrimin tuaj në komunë. Ata do t'ju japin informacion mbi formalitetet e ndryshme administrative, shërbimet e administratës komunale dhe do t'ju propozojnë disa këshilla praktike të çmuara. Videot janë të disponueshme në fund të muajit nëntor në linqet më poshtë.

Allemand/Deutsch

Herzlich willkommen in Vevey

Aufgrund der Covid-19-Pandemie stellt sich die Stadt Vevey dieses Jahr in Form von Kurzvideos vor. Diese kurzen Filme dienen dazu, Ihnen die Eingewöhnung und Orientierung in der Stadt zu erleichtern. Dorin erhalten Sie nützliche Informationen über Behördengänge und Formalitäten, über die Angebote der Stadtverwaltung sowie wertvolle Ratschläge.
Ab Ende November werden die Videos unter den untenstehenden Links verfügbar sein.

Anglais/English

Welcome to Vevey

Due to the Covid-19 pandemic, this year the City of Vevey will be presenting itself to you via video capsules. These small films have the aim of facilitating your installation and your integration into the municipality. They will provide you with information on various administrative formalities, and the municipal administrative services, and will offer you some valuable practical advice.
The videos will be available from the end of November, via the links below.

Arabe/العربية

مرحبا بك في فيفي

نظرا لانتشار جائحة كوفيد-19، سنقدم لكم مدينة فيفي في شكل مقاطع فيديو هذه السنة. إن الهدف من هذه الأفلام القصيرة هو تسهيل إقامتكم واندماجكم في البلدية. ستوفر لكم هذه الأفلام القصيرة معلومات حول الإجراءات الإدارية المختلفة، خدمات الإدارة البلدية وتقدم لكم بعض النصائح العملية القيمة.
سوف تكون مقاطع الفيديو متوفرة في نهاية شهر نوفمبر على الروابط التالية.

Espagnol/Español

Bienvenido a Vevey

Debido a la pandemia de Covid-19, la Ciudad de Vevey se presenta este año en videoclips. Estos son para facilitar la instalación y la integración en el municipio. Proporcionarán información sobre diversos trámites administrativos, sobre los servicios de la administración municipal y ofrecerán buenos consejos prácticos.
Los videos estarán disponibles a finales de noviembre en los enlaces a continuación.

Italien/Italiano

Benvenuto a Vevey

A causa della pandemia da Covid-19, la Città di Vevey quest'anno si presenta a voi per mezzo di video capsule. Questi brevi filmati hanno lo scopo di facilitare la vostra sistemazione e integrazione nella comunità. Essi vi daranno informazioni sulle varie formalità burocratiche, sui servizi dell'amministrazione comunale, e vi forniranno qualche prezioso consiglio pratico.
I video saranno disponibili alla fine del mese di novembre ai link sotto indicati.

Portugais/Português

Bem-vindo a Vevey

Devido à pandemia da Covid-19, a Cidade de Vevey apresenta-se, este ano, sob a forma de pequenos vídeos. Estes pequenos filmes destinam-se a facilitar a sua instalação e integração no município. Fornecer-lhe-ão informações sobre várias formalidades administrativas, sobre os serviços da administração municipal, e apresentar-lhe-ão alguns preciosos conselhos práticos.
Os vídeos estarão disponíveis no final do mês de novembro nos seguintes links.

Turc/Türkçe

Vevey'e Hoşgeldiniz

Covid-19 pandemisi nedeniyle bu sene Vevey Şehri'ni size video özetleri şeklinde sunuyoruz. Bu kısa filmler yerleşmenizi ve topluma uyum sağlamanızı kolaylaştırmayı amaçlıyor. Bunlar size çeşitli idari formalitelere, müşterek yönetim hizmetleri hakkında bilgi verecek ve değeri bazı pratik tavsiyelerde bulunacak.
Videolar Kasım ayının sonunda aşağıdaki bağlantılardan erişilebilir olacak.

Le Bureau de l'intégration tient à faciliter l'accès à l'information pour les personnes migrantes ainsi qu'à favoriser leur participation à la vie politique et citoyenne de la Ville. En vue des élections communales de 2021, le Bureau de l'intégration a créé un **dépliant explicatif sur le droit de vote des étrangers**. Ce dépliant vise à expliquer de manière accessible le processus électoral et donne des informations pratiques pour utiliser le matériel de vote. Il sera distribué au début de l'année 2021 par différents biais.
Le Bureau de l'intégration mène des réflexions et rencontre les personnes-clés du réseau pour favoriser la mise en place de projets pertinents. En 2021, il s'agira de continuer à travailler dans un contexte incertain, d'une part en essayant de mettre sur pied des projets qui sont compatibles avec la situation sanitaire et d'autre part qui répondent aux besoins du public migrant. Cette réflexion doit se faire tout en tentant de préserver le lien avec le public et notamment les personnes les plus précarisées, qui trouvent difficilement des appuis dans leur entourage, encore plus en ces temps troublés.

Financement de projet
En sus des projets réfléchis et chapeautés par le Bureau de l'intégration, celui-ci finance des projets indépendants proposés par des associations ou d'autres partenaires. En effet, les ressources humaines du Bureau de l'intégration étant limitées, pour compléter son offre, il doit pouvoir compter sur des propositions externes. Ainsi, les projets soumis au Bureau de l'intégration sont évalués selon leur pertinence pour le contexte veveysan et en complémentarité avec les projets existants.
En 2020, le Bureau de l'intégration a financé, pour la troisième année consécutive, **la permanence éducative** au sein des locaux de la Jouerie de Gilamont. Cette permanence a pour objectif d'être un lieu d'écoute et d'orientation pour les parents et enfants du quartier quelle que soit leur problématique. Cette permanence de proximité permet aux parents migrants d'accéder à un lieu connu où ils peuvent poser leur question en toute confiance, trouver des informations et pratiquer le français. Ces rencontres créent des liens entre habitants du même quartier et créent un climat de confiance. Les participants développent leurs compétences sociales et trouvent leur place. La permanence a un rôle de prévention pour les enfants, ces derniers se familiarisent avec de nouvelles personnes, sont stimulés par l'environnement ludique et pratiquent le français. Cela facilite l'entrée à l'école, la socialisation et le développement personnel. En 2020, la permanence a été ouverte 23 matinées et a accueilli plus de 30 personnes. Certaines personnes sont revenues plusieurs fois, elles ont pu trouver des conseils et du soutien pour entreprendre diverses démarches leur permettant d'évoluer positivement.
Pan Milar est une association active dans la promotion de la santé auprès des femmes enceintes issues de la migration, afin d'éviter les situations d'isolement et/ou de vulnérabilité durant cette période. Elle aide ce public à se préparer à l'accouchement en Suisse et aux pratiques qui y sont liées. Lors de ces préparations à l'accouchement, les sages-femmes de Pan Milar ont besoin de faire appel à des interprètes communautaires pour faire le lien avec les mamans allophones. Afin de soutenir cette démarche et éviter la précarisation de ce public, le Bureau de l'intégration a octroyé un financement à Pan Milar pour rémunérer les interprètes qui assistent les sages-femmes. En 2020, ce

suivi a été d'autant plus important pour aider, orienter et soutenir les parents dans ce contexte de crise sanitaire.
Pour la première fois en 2020, le Bureau de l'intégration a octroyé un financement à l'association **Rainbow Spot**, qui offre du soutien et donne des informations au public migrant LGBTIQ+, au travers d'une permanence et d'une ligne téléphonique. L'association propose un accompagnement social et des conseils en cas de discriminations ou difficultés liées au parcours migratoire. Le Bureau de l'intégration a également soutenu l'**Associazione Dei Lavoratori Italiani** (A.L.I.), association récréative, sociale et culturelle active depuis plus de 50 ans à Vevey. Elle était en difficulté financière à cause de la crise du Covid et risquait de perdre son local où ses membres peuvent se réunir. Ce local est un point de ralliement qui permet de maintenir les liens entre italiens, mais également entre les différentes communautés du quartier Plan-Dessus.

Commission des activités interculturelles (CAI)
La Commission des activités interculturelles n'a pas pu être convoquée en 2020.

Maisons de quartier
Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)
La situation sanitaire liée au coronavirus a mis à mal la mission principale de la maison de quartier qui consiste à promouvoir les rencontres et renforcer les liens sociaux entre les habitants du quartier de Plan-Dessous indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social. La Villa Métisse a été contrainte de fermer ses portes durant cinq mois (de mars à juin et de novembre à décembre). Aucune activité ne s'y est déroulée durant ces périodes.
Entre-temps, la réouverture n'a été que partielle. Des activités ont dû être annulées car les mesures sanitaires ne pouvaient pas y être implémentées ni respectées. Il s'agit notamment des « Fringues Party » mensuelles mises en place en 2019 qui visaient à valoriser la récupération d'habits, de toucher un nouveau public et d'offrir un espace de rencontre. Ce projet a dû être mis en suspens au moment où il se développait en fidélisant les participants et en se faisant connaître toujours plus largement. Les repas canadiens qui réunissaient depuis plusieurs années entre 20 et 40 femmes migrantes avec leurs enfants une fois par mois ont également dû être annulés.
Quant aux activités qui ont pu être maintenues, des adaptations ont dû être faites afin de garantir au mieux la sécurité des participants et des professionnels. Ainsi, les repas de quartier qui ont lieu tous les vendredis à midi ont été réorganisés afin d'assurer une distance entre les personnes. Il a fallu prendre des inscriptions pour ne pas dépasser dix participants et planifier les repas selon les âges pour ne pas mélanger les générations. De plus, les participants n'étaient plus autorisés à cuisiner et cette tâche a été attribuée à la responsable de la Villa Métisse et à un éducateur de proximité de Ginkgo, en charge de l'activité une fois par mois. Ce rendez-vous hebdomadaire a pu être maintenu, en malmenant toutefois les objectifs principaux du projet qui sont d'offrir un espace ouvert à tous, d'une grande flexibilité, de mixité générationnelle et de participation.
La salle informatique n'était ouverte qu'un après-midi par semaine au lieu de trois. Très peu de personnes y sont venues pour effectuer des tâches administratives. Au-delà de la situation sanitaire et des contraintes d'horaires imposées, cet espace accueille de moins de moins de personnes. Il est important de mener une réflexion sur l'utilisation de cette salle qui semble ne plus répondre à des besoins actuels. Equipée de 4 ordinateurs et une imprimante, il est envisageable de ne garder qu'un poste et d'utiliser l'espace restant pour d'autres activités qui répondent davantage aux besoins et envies des habitants du quartier et / ou des associations partenaires.
L'accueil des aînés du quartier, le vendredi après-midi a pu être maintenu sans trop de mesures contraignantes, ce qui a été fort apprécié par cette population particulièrement isolée durant cette année 2020. Il en va de même pour les animations à destination des enfants de 6 à 12 ans qui ont pu reprendre dans des conditions presque optimales. Les mercredis après-midi continuent à rencontrer un vif succès et à constituer un véritable point de ralliement. Les activités mises en place leur offrent des espaces d'expression, d'expérimentation et d'apprentissage du vivre-ensemble.

Activité jardinage Villa Métisse

Sortie en forêt avec les enfants du quartier

Sans qu'il n'y ait une permanence et des horaires établis pour cela, la responsable reçoit régulièrement des demandes d'aides ou de conseils administratifs. Elle prend alors le temps de faire le point sur la situation, d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou de les orienter dans le réseau régional, vers une structure adaptée à leurs besoins. Durant les périodes de fermeture, elle a été peu sollicitée par téléphone mais a pu répondre aux quelques demandes à distance.
En 2020, la Villa Métisse soufflait sa dixième bougie. Un festival de trois jours était prévu en septembre, organisé avec les associations partenaires et les habitants du quartier, afin de mettre en valeur le travail accompli durant cette décennie et d'imaginer des projets pour la suivante. Evénement reporté à 2021, il a été décidé de marquer le coup avec une proposition plus modeste, celle d'inaugurer le jardin urbain autour d'une fête. Ainsi, l'association « Permaculture Riviera » qui s'est engagée depuis les balbutiements de ce projet, a donné un atelier de jardinage pour lancer les festivités. Un conteur a ensuite utilisé la terrasse et le mobilier extérieur comme trame pour ses contes improvisés en faisant participer le public aux histoires. La soirée s'est terminée avec un concert de musique traditionnelle érythréenne dont le chanteur est la personne requérante d'asile qui travaille à la maison de quartier dans le cadre d'un travail d'occupation de l'EVAM. Cela a permis de le mettre réellement sur le devant de la scène et de valoriser l'ensemble de ses compétences et de son engagement. Cette fête, réunissant une centaine de personnes sur toute sa durée, fut un vrai succès..., un instant suspendu entre deux vagues de Covid.

Fête de la Villa Métisse conte pour tous

Fête à la Villa Métisse soirée dansante

Cette année exceptionnelle a eu comme conséquence d'affaiblir le lien avec les différents publics mais aussi avec les associations partenaires qui ont moins eu accès à la maison de quartier. Peu de projets ont pu être mis en place avec le réseau au sens large, outre deux projets avec la Bibliothèque municipale qui ont eu lieu en février (heure du conte et échanges entre femmes autour des violences intimes). La responsable de la maison de quartier devra travailler d'arrache-pied à l'avenir pour retisser des liens, les renforcer, toucher de nouveaux publics ainsi que faire des propositions qui assurent les missions de socialisation et de participation citoyenne de la Villa Métisse tout en garantissant des conditions optimales pour que les personnes y soient et s'y sentent en sécurité. Le défi est de taille pour le domaine de l'animation socioculturelle et demandera toute la créativité que cela implique.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)
Les différentes associations faisant vivre l'Espace Bel-Air ont dû, pour la plupart, cesser leurs activités durant l'année 2020.
La gestion de l'Espace Bel-Air et le choix des prestations proposées ont pour but de répondre aux besoins des habitants de tout horizon en proposant un programme varié. En temps normal, divers associations et partenaires prennent possession du lieu durant la semaine pour offrir plusieurs activités :
- des ateliers de français pour les migrants de 50 ans et plus,
- des ateliers liés au développement durable,
- des contes,
- du yoga,
- de la méditation,
- des repas conviviaux.

L'objectif d'une maison de quartier est de permettre la rencontre de différents publics autour d'activités récréatives, sociales ou culturelles. Malheureusement, au vu des mesures sanitaires et pour la sécurité de tous, il n'était pas possible de maintenir les activités.
Bénéficiant des mesures de la Confédération autorisant les activités pour les moins de 16 ans, l'association Trempolin a pu reprendre ses activités après l'été. Cette association permet aux enfants du quartier d'avoir un lieu pour faire leurs devoirs et des activités après l'école, en animant l'Espace Bel-Air tous les après-midis du lundi au jeudi. L'association a pu suivre les jeunes et leur apporter un soutien supplémentaire durant cette crise.
Depuis 2012, l'Espace Bel-Air est géré par l'association APERO. Ce fonctionnement a été formalisé dans la convention de collaboration établie avec la Ville en 2015. Les bénévoles de l'association ont pour objectifs de s'assurer de la bonne utilisation des locaux et de la gestion des locations privées. En contrepartie, l'association peut occuper l'Espace pour ses activités en lien avec le quartier et ses habitants. En fin d'année 2020, l'association APERO a adressé un courrier à la Municipalité expliquant sa volonté de dénoncer la convention de collaboration au 31 décembre 2020. Ainsi, elle souhaite être déchargée de la gestion de la maison de quartier. Les bénévoles ont pris en charge la gestion de l'Espace Bel-Air avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme pendant plus de 7 ans.
Il sera nécessaire de réfléchir à une manière de pérenniser l'existence et l'utilisation de ce lieu. En effet, pour coordonner les différents acteurs gravitant autour de la maison de quartier, mettre sur pied des projets pertinents et cohérents avec la politique d'intégration de la Ville et assurer la ges-

tion logistique de la maison de quartier, il est primordial de pouvoir compter sur une personne qui puisse se concentrer sur ces tâches. Les ressources humaines au sein du Bureau de l'intégration étant limitées, il n'est pas envisageable qu'une personne de ce secteur prennent en charge cette responsabilité dans son pourcentage de travail actuel.
De plus, il est important de souligner que pour qu'une maison de quartier vive et soit reconnue par le public, cela nécessite un grand travail avec le réseau et des réflexions constantes sur la pertinence de son programme et de ses actions. Cela nécessite du temps pour la réflexion et l'action.

Affiche de la campagne

Semaine d'actions contre le racisme
« Identités multiples »
La 11ème édition de la Semaine d'actions contre le racisme intitulée « Identités Multiples », abordait la thématique de la discrimination en lien avec l'identité. Comme les années précédentes le Bureau de l'intégration a collaboré avec la commune de Montreux pour toucher un public le plus large possible. Les différentes activités avaient pour but de sensibiliser au fait que nous sommes tous et toutes un ensemble d'identités (âge, genre, situation familiale, profession, origine...) et qu'il est important de remettre en question les stéréotypes et préjugés liés à ces caractéristiques qui composent notre identité. Il était également important de mettre en avant le fait que nous avons tous des appartenances en commun. L'objectif était de faire réfléchir la population de Vevey et Montreux à la complexité de leur identité, ainsi qu'aux appartenances communes avec le reste de la population.
Pour ce faire différents événements étaient prévus du 16 au 21 mars 2020 afin d'aborder la thématique sous différents angles tout en gardant une cohérence globale. La majorité des événements, bien que déjà mis sur pied, a dû être annulée par suite des directives du 13 mars 2020 en lien avec le Covid.
La campagne d'affichage a eu lieu du 2 au 22 mars et a été vue par un large public grâce aux différents supports : les panneaux SGA, l'affichage vert, les transports publics VMCV, le panneau lumineux à Montreux et les réseaux sociaux. L'affiche, réalisée par Nolan Cardona, était facilement reconnaissable grâce à ses couleurs et son concept graphique, et a été identifiée à la Semaine d'actions contre le racisme.
Le Bureau de l'intégration avait organisé une table ronde intitulée : « Femmes* multiples en Suisse : vécus et discriminations ». Elle avait pour but de réunir différents profils de femmes* qui vivent en Suisse afin de parler d'identités multiples et d'appartenances diverses, mais aussi des différentes discriminations auxquelles elles font face. Deux projections de films étaient également programmées. Il était d'abord prévu de projeter, en collaboration avec Cinérive, le film « Bounty», du réalisateur Suisse, Shyaka Kagame. Ce film parle de l'émergence d'une génération qui jongle au quotidien avec leur identité multiple. Le film avait comme but de sensibiliser la population aux différentes manières d'appartenir à la Suisse et aux spécificités de chaque parcours de vie. Ensuite, comme chaque année, il était prévu d'organiser la projection d'un film familial au cinéma Hollywood de Montreux. Le film choisi était « Mauvaises herbes ». Il retrace le parcours de six adolescent-e-s ayant des identités très différentes, complexes, et surtout en plein développement. Un moment d'échange devait prendre place après la projection, autour d'un apéritif à la bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux.
Des activités spécifiques en lien avec la thématique devaient avoir lieu lors des activités hebdomadaires du Bureau de l'intégration à la maison de quartier Villa Métisse. Notamment lors des deux ateliers de conversation qui réunissent des personnes souhaitant améliorer leurs compétences en français. Cette semaine d'actions était l'occasion d'amener les personnes présentes à réfléchir aux thématiques des discriminations. L'animation pour les enfants de la maison de quartier du mercredi après-midi était aussi orientée vers les discriminations en lien avec l'identité. Une des activités proposées était le bibliobus de l'association Bain de livres. Elle devait venir présenter différents livres de sa bibliothèque interculturelle, ainsi qu'un conte.
Une des actions phares de cette édition devait être le spectacle « Monsieur Shirley » de l'humoriste française Shirley Souagnon. Elle exprime de manière humoristique son identité de femme noire française et lesbienne, qui permet à chacun de comprendre les discriminations qui y sont liées et les points communs qui nous lient autour de la construction de notre identité.
A travers la page Facebook de la Semaine d'actions contre le racisme 2020 « IdentitesMultiples-Vevey », le public a été informé sur les différentes annulations dès le 13 mars, après avoir pris connaissance des directives fédérales et cantonales liées au Covid- 19. A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les discriminations raciales, une publication Facebook a été créée afin de parler de cette journée mondiale et de rappeler la thématique 2020. Les personnes intéressées à comprendre certains mécanismes du racisme étaient invitées à cliquer sur le lien de l'émission Spécimen du 16 février 2016 « Je ne suis pas raciste, mais... ». De plus, le Film « Bounty » a été mis en libre accès par la production via un lien vidéo. Le Bureau de l'intégration en a fait la promotion sur cette page Facebook.

Exposition « One Word for the World»
L'autre action phare de la semaine d'actions a pu être menée à bien. L'exposition photographique « One Word for The World », affichée sur le sol des quais de Vevey et Montreux, en simultané, a amené une visibilité à la Semaine d'actions contre le racisme. Cette exposition s'inscrit dans le travail du photographe Petar Mitrovic qui a pour but de photographier la diversité qui existe en Suisse. Dans le cadre de ce projet, les personnes photographiées ont choisi un mot qu'elles voulaient diffuser et le photographe l'a écrit sur leur front avant de les photographier. Pour la Semaine d'actions 2020, les mots choisis étaient en lien avec l'identité de la personne photographiée. Au total, 16 portraits ont été réalisés pour les deux villes. Une vidéo est associée à chaque photo, afin que la personne puisse expliquer le message qu'elle a voulu partager. Cette vidéo est accessible à travers un QR Code que l'on peut scanner avec son télé-

Portrait exposition

Exposition quais de Vevey

phone portable. Les panneaux explicatifs de ce projet ont permis l'accessibilité de cette exposition à un large public. L'exposition photographique « One Word For the World » semble avoir été appréciée. Diverses personnes l'ont trouvée intéressante et pertinente. De plus, cette exposition, qui devait être affichée pour une période de trois semaines, a pu être vu durant plus de deux mois de début mars à fin mai. La présence de l'exposition sur les quais du bord du lac à Montreux et Vevey, qui sont très fréquenté durant les beaux jours, a permis de toucher un large public. Le Bureau de l'intégration estime que l'exposition a été vue par plus de 3'000 personnes.

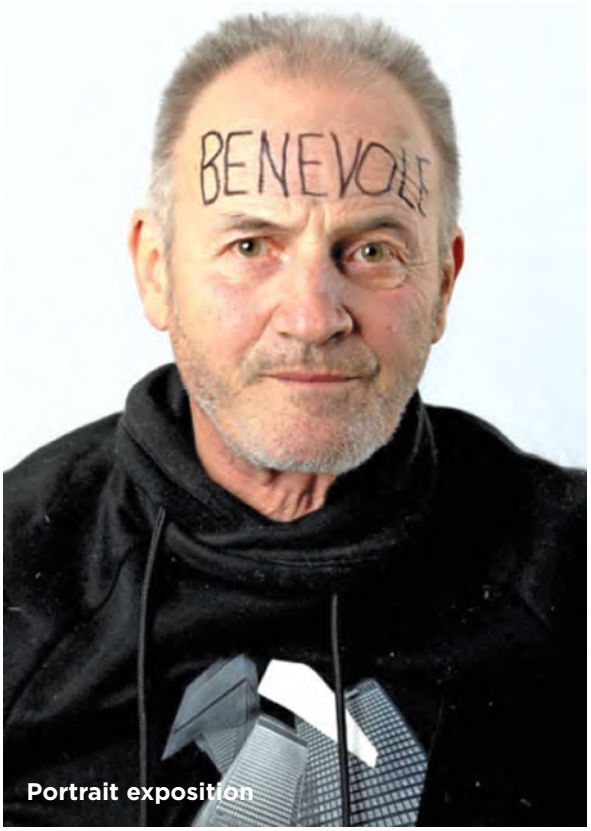

Portrait exposition

Sensibilisation auprès des élèves de 9e HarmoS de Vevey

Le Bureau de l'intégration a pu aller à la rencontre des élèves par le biais d'interventions dans 11 classes de 9ème HarmoS, ce qui représente 240 élèves, 14 enseignants et une aide à l'intégration. Les interventions ont permis aux élèves de comprendre ce que sont les stéréotypes et les préjugés ainsi que certaines notions comme le racisme, le sexisme, la discrimination et de faire des liens avec la notion d'identité. Les interventions en classe ont eu du succès, les élèves ont apprécié recevoir une intervention externe qui leur a permis de pouvoir s'exprimer en toute liberté sur des sujets qui les touchent. Le Bureau de l'intégration a pu observer que les élèves avaient beaucoup de questions sur les discriminations liées au genre et il a pu voir la nécessité de créer un espace sécurisant permettant aux élèves de partager leurs avis, opinions et expériences. Plusieurs élèves ont raconté des événements liés au racisme ou à la discrimination qui les ont fortement touchés. Certains élèves ont également apprécié entendre les avis des autres et ainsi connaître de nouveaux aspects de leurs camarades. Les enseignant-e-s ont jugé les interventions intéressantes et utiles, notamment grâce aux outils apportés.

Fête des voisins, 14e édition

Evènement ayant lieu à la même date dans plusieurs pays européens (le dernier vendredi du mois de mai), la fête des voisins 2020 a été annulée partout en raison de la crise sanitaire. La fête des voisins est un moment festif très apprécié à Vevey, qui rencontre un vif succès. Le Bureau de l'intégration, qui coordonne l'événement pour la Riviera, espère qu'elle pourra avoir lieu en 2021. Si les conditions sanitaires sont réunies, il encouragera la population de la Riviera à y participer.

Secteur des gérances

Effectif du personnel

Ce n'est que le 1er décembre 2020 que l'équipe du secteur des gérances, rattaché jusqu'au 25 septembre 2018 à la direction des finances, a pu être reconstituée avec l'engagement d'une gérante à 80 %, d'une assistante technique à 80 % et d'un assistant comptable à 50 %. Cet effectif est complété par une assistante administrative à 100 % (seule personne faisant partie de l'ancienne équipe). Il s'agit encore de repourvoir le poste à 50 % de spécialiste foncier.

Biens immobiliers gérés par le service

32 bâtiments sont impactés comprenant 45 appartements, 56 locaux commerciaux, 31 locaux associatifs, 4 terrains, pour un revenu locatif dépassant les 3 mios de francs.

Autres objets gérés par le secteur

- 143 places de parc
- Le terrain les Ruerettes et 12 autres terrrains/jardins
- Les jardins familiaux de Gilamont, soit 40 parcelles
- 13 antennes de téléphonie mobile

Salles Communales

Caveaux St-Martin et Scanavin
44 réservations, diminution en raison de la Covid-19. Pour les services de la ville et les partis politiques, la location est gratuite.

Salle St-Jean
9 utilisateurs

Salle « Espaces en mouvement »
Les locations annuelles se répartissent entre 6 locataires.

La Grenette
Location hebdomadaire des marchés les mardis et samedis par les 2 brocanteurs attitrés de la commune.
Demandes de locations occasionnelles pour le parvis de la Grenette par des sociétés privées.

Salle du Conseil communal
Locations à l'association intercommunale ASR à une reprise, au cercle des sciences naturelles à trois reprises. Les autres locations l'ont été par des sociétés privées (5 fois), par des services de la commune (34 fois), par des commissions (48 fois) et par les partis politiques (9 fois), ce pour un total de 100 réservations.

Salle du Devin
Nous avons enregistré pour l'année 2020 au total 20 locations.

Théâtre de Verdure
Cet espace est loué par des sociétés sportives, associations diverses, sociétés privées. Très souvent pour des spectacles de chant et de musique. La Lyre occupe également cet espace pour se produire une fois par an.

Camping de la Pichette
Le camping a été exploité du 1er avril au 1er octobre comme chaque année.
10'039 nuitées ont été comptabilisées (y compris les résidents à la saison)

- Résidents à l'année : 38
- Résidents tente à la saison : 12
- Résidents caravane à la saison : 24

Les tarifs ont été modifiés pour l'année 2019 par la Municipalité.
A l'ouverture de la saison 2019, des travaux d'amélioration des infrastructures de la zone sanitaire ont été effectués soit ; la création de 3 douches supplémentaires.

Garde-meubles communal - exécutions forcées
En 2020, 12 convocations par la Justice de Paix, 4 exécutions forcées ont été annulées.
Fin 2020, 12 box sur 15 étaient occupés au garde-meubles communal.

Poses d'hélicoptères sur la zone de la Veyre
En 2020, 6 poses d'hélicoptères ont été recensées.

id Régie

Le logiciel de gérance Bilan GT, implémenté il y a plus de 20 ans pour les activités du secteur des gérances est devenu obsolète et ne bénéficie plus ni de maintenance, ni de mise à jour. La Municipalité en a profité pour opérer sa migration vers un nouveau logiciel dénommé id Régie, le même utilisé par la gérance communale de La Tour-de-Peilz, dans la perspective de l'internalisation de la gestion des biens locatifs de la ville au 1er juillet 2021.

Participation aux comités et aux assemblées générales

Copropriété ordinaire rue du Midi 30
PPE Centre artisanal des Bosquets
PPE Renaissance de l'Est
PPE Les Tilleuls
PPE Quai Perdonnet (bibliothèque)
S.I. Logements Modernes SA

Gestion des droits de superficie

Clos 12 / Communaux 7 / Panorama 28 : amis de l'OSEO
Communaux 7 : Fondation de Nant
Italie 56 : PPE Renaissance de l'Est
Italie 5 à 13 : société coopérative d'habitation Charmontey B
Italie 15 à 17 : Société coopérative d'habitation Charmontey
Grande-Place 2 : conservatoire de Musique
Gilamont 62, 64, 66 : coopérative d'habitation Gilamont-Village
Demeure Vermeille, Petit-Clos 5
Centre artisanal des Bosquets
Club veveysan de tennis à la Veyre
Coopérative d'habitation la Valsainte

Autres tâches effectuées par le service

Traitement des factures de chauffage, d'électricité, d'eau, des taxes d'épuration et établissement des décomptes annuels pour : les centres médico-sociaux, la Fondation Beau-Séjour, l'association Ferme-Menthée, l'Eglise évangélique du réveil (temple de Gilamont), le conservatoire de musique, le club Vevey-Natation, la centrale thermique Sainte-Claire, la centrale de la Veveyse, le Port-Franc, Vevey Hôtel.
Suivi des dossiers de locations de locaux par la commune à des tiers (paiement des loyers, correspondance)
Demandes de mise à ban et dénonciations
Représentation de la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Contrats de mandats avec les régies Bernard Nicod SA, Rilsa SA, Domicim SA

Ces contrats, initialement dénoncés en 2017 avec effet au 30 juin 2018, ont été prolongés à trois re-

prises. Ils sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2021, date définitive de l'internalisation.
Les trois régies privées gèrent 17 immeubles, comprenant 283 appartements, 19 locaux commerciaux, 100 places de parc.

Domicim SA
Rue du Panorama 17/ Clos 9 (subventionné); rue du Simplon 31 ; Bvd de Charmontey 41-47 (subventionné)

Rilsa SA
Rue Byronne 4, rue du Conseil 15-17, rue des Deux-Marchés 3 / Ancien-Port 6 ; Swissmedia Center, rue du Clos 12 ; rue du Simplon 14-16.

Bernard Nicod SA
Avenue de Gilamont 65-67 (les tours Chaplin)

Mandat à la société i-Consulting « objectif logement Vevey »
Sur proposition de la DASLIG, la Municipalité a décidé en juillet 2019 de mandater cette société pour : établir un portrait du territoire (analyse financière et structurelle) ; énoncer les scénarios de développement. Dans le cadre de l'élaboration en cours par la DU et la Commission de l'aménagement du territoire (CAT) des plans d'affectation (PA) pour chacun des quatre quadrants de la Commune, la Municipalité a également mandaté i-Consulting pour orienter la Municipalité, pour chacun des quadrants, sur les pourcentages et le type de logements d'utilité publique (LUP – logements à loyers modérés ; logements à loyers abordables ; logements protégés ; logements pour étudiants). Des groupes de pilotage composés de représentants de la DAIE, de la DU et de la DASLIG et les Municipaux en charge de ces directions accompagnent les représentants de la société i- Consulting dans ces travaux. Un premier rapport intermédiaire a été déposé à fin 2020. Celui-ci permettra de répondre d'ici la fin de la présente législature :
- à la motion de M. Jérôme Christen en faveur d'une véritable politique foncière à Vevey ;
- au postulat de M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;
- au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;
- au postulat de M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;
- au postulat de M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région ».

Michel Agnant, municipal
Stéphanie Zufferey, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

115

La Direction de la culture a pour rôle principal d'assurer la coordination et le rayonnement de l'offre culturelle de la ville, selon le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey, stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en février 2019.

DIRECTION DE LA CULTURE

« Melting Memories » de Refik Anadol – Festival Images Vevey 2020
© Images Vevey / Emilien Itim

Une année particulière

Comme beaucoup d'autres secteurs d'activités, la culture a été profondément impactée en 2020 par les effets de la pandémie du COVID-19. En effet, les mesures sanitaires mises en place par les autorités fédérales et cantonales ont généré de nombreuses fermetures, annulations et reports. Les théâtres, musées et salles de concert ont ainsi fermé leurs portes le 13 mars pour ne réouvrir qu'en mai (musées et espaces d'art) ou à la rentrée de septembre (théâtres) avant de refermer en novembre (théâtres et salles de concert) ou décembre (musées et espaces d'art). Quant aux manifestations, elles ont été interdites avant d'être progressivement autorisées avec des jauges limitées (à 1000, 300 ou 50 personnes), puis interdites à nouveau.

Ces fermetures et annulations d'événements ont généré des pertes de recettes parfois très conséquentes. Malgré les mesures d'aide mises en place par la Confédération et le Canton, une partie des milieux culturels veveysans se trouve aujourd'hui dans une situation difficile, voire, pour les plus précarisés, réellement critique. Les mesures fédérales et cantonales de soutien ne tiennent pas systématiquement compte des cas particuliers, spécialement nombreux dans le domaine de la culture.

Dans un contexte d'incertitude permanente, la reprise progressive ou la poursuite des activités culturelles s'avère extrêmement compliquée pour un grand nombre d'actrices et acteurs culturels. L'exercice des activités artistiques professionnelles, qui se fait grâce à des modes de diffusion impliquant une interaction intense et directe avec les publics, est aujourd'hui remis en cause, au moins à moyen terme, par des mesures sanitaires indispensables.

Gestion des institutions communales face à la crise

En plus d'assurer la gestion courante des quatre institutions culturelles communales, la Direction de la culture a coordonné les diverses fermetures et réouvertures du Musée Jenisch, du Musée historique, du Musée suisse de l'appareil photographique et de la Bibliothèque municipale. Elle a également mis au point leur plan de protection initial, puis participé à son adaptation régulière, et géré l'approvisionnement du matériel sanitaire nécessaire aux réouvertures. Enfin, elle a coordonné la communication de crise des institutions auprès du public et les a accompagnées dans le développement d'une stratégie de contenu digital et le renforcement de leur offre numérique (présentation d'œuvres, coulisses des musées, diffusion de films, activités ludiques et didactiques…).

Maintien des subventions et accompagnement des acteurs culturels

Dans sa séance du 6 avril 2020, la Municipalité a décidé, à l'instar des autres villes romandes, de maintenir les subventions nominales et ponctuelles des institutions, associations, acteurs culturels, manifestations et événements, même en cas d'annulation. Grâce à cette mesure, le pire a, dans la plupart des cas, pu être évité, aucun dépôt de bilan ou fermeture définitive n'est à déplorer pour le moment. Les artistes et mandataires ont pu être rémunérés, les frais engagés ont pu être payés et les principaux salaires maintenus.

Si la survie des acteurs culturels dépend premièrement du maintien des subventions, ce dernier ne suffira malheureusement pas à maintenir toute la richesse et la diversité du milieu culturel veveysan, acquises au fil des ans. Une aide supplémentaire ciblée est ainsi indispensable afin de venir en aide à celles et ceux qui passent entre les mailles du filet. Dans cette optique, la Direction de la culture, en collaboration avec le secteur Sport de la DJEFS, a rédigé en décembre 2020 un préavis visant à demander un crédit complémentaire de Fr. 300'000.- pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19. Ce préavis a été déposé lors de la première séance du Conseil communal du 28 janvier 2021.

Au-delà des aides financières, et afin d'accompagner au mieux les acteurs culturels durant cette période difficile, la Direction de la culture a mis en place, dès le mois de mars 2020 :

- Un mailing régulier d'information et d'explication à propos des mesures d'aides fédérales et cantonales auxquelles les acteurs culturels pouvaient prétendre (conditions et délais) ;
- Des rencontres bilatérales et collectives en visioconférence, afin de thématiser les problématiques individuelles et globales, et d'orienter au mieux chacun d'entre eux (institution, festival, association ou artiste indépendant) ;
- Une permanence de conseil afin de les aider et les orienter dans leurs démarches administratives (demandes d'indemnisation, mais aussi d'autorisation pour le maintien de certaines activités, précisions concernant les directives fédérales et cantonales, notamment sur les plans de protection, ou encore relais auprès d'autres autorités, principalement cantonales) ;
- Une permanence de conseil en communication digitale pour les soutenir dans le développement de leur stratégie de contenus numériques en cette période où une présence en ligne renforcée s'avérait indispensable.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les réelles conséquences sur le milieu culturel de la crise sanitaire que nous traversons depuis le mois de mars 2020 sont encore inconnues. Néanmoins, nous savons déjà qu'elles se feront sentir bien au-delà de l'année 2021, et que des mesures d'aides à la relance sont et seront indispensables au maintien de la diversité culturelle de notre région.

Missions générales

La Direction de la culture répond aussi bien aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocuteurs externes qu'aux besoins internes de l'administration communale. Ses missions générales sont :

- Appliquer la « Politique culturelle de la Ville de Vevey. Stratégie 2019-2026 » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, RH, courriers, etc.) ;
- Assumer la gestion des quatre institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;

- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faîtiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets émanant directement du service, tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, les rencontres culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Assumer la gestion des activités liées aux temples, aux orgues et aux relations avec les paroisses ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel - Collaborateurs

Culture : 2.6 EPT
- Cheffe de service (100%)
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)
- Secrétaire (80%)

Cultes : 1.61 EPT
- Organiste (61%)
- Préposé aux temples (70%)
- Préposée aux temples (30%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs auxiliaires engagés pour soutenir le déploiement des mesures de la politique culturelle 2019-2026.
Depuis septembre 2019, une chargée de projets et un chargé de communication, tous deux à temps partiel et en auxiliariat, assurent le suivi de la mise en œuvre des mesures développées par la Direction de la culture dans ces domaines.
En 2020, un mandat de durée déterminée a également été confié à une tierce personne pour la programmation, la coordination et l'organisation de PictoBello, dont l'édition 2020 a finalement dû être annulée et reportée à 2021 en raison des mesures sanitaires en vigueur au mois de juin. La personne engagée pour ce mandat a donc travaillé en parallèle au développement du projet «PictoBella»: la constitution d'un fonds, en collaboration avec la Bibliothèque municipale, de 300 bandes dessinées qui visibilisent et valorisent le travail d'autrices, de dessinatrices et de scénaristes femmes.

Document de politique culturelle 2019-2026

En 2017, la Direction de la culture avait organisé des états généraux de la culture, processus participatif développé sur une période de neuf mois, en vue de l'élaboration d'un nouveau document de politique culturelle pour la Ville de Vevey. Le texte en vigueur en la matière intitulé « Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey », adopté en 2004, nécessitait une mise à jour, la plupart des objectifs ayant été atteints. En 2018 – sur la base des échanges et propositions émises par la centaine d'acteurs culturels, représentants des milieux touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique ayant participé aux ateliers et commissions thématiques des états généraux – la Direction de la culture a opéré des choix et complété certains aspects pour établir un plan stratégique qui guidera la politique culturelle les huit prochaines années. Le document, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 » a été validé par la Municipalité en février 2019, puis transmis au Conseil communal lors de sa séance du 28 mars 2019. La Direction de la culture s'attèle désormais à l'implémentation de ces lignes directrices.

Conventions

La Direction de la culture poursuit son travail afin d'actualiser les conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail de révision permet d'harmoniser ces documents tout en gardant les spécificités de chaque structure.
La convention qui lie la Ville de Vevey à l'Association Tous Artistes Confondus (ATAC) gérant le Rocking Chair a ainsi pu être révisée en 2020. La nouvelle convention permet notamment de clarifier les responsabilités de l'ATAC, respectivement de la Ville, dans toutes les questions liées au bâtiment, à la suite des importants travaux de rénovation menés par la Ville en 2017, lesquels ont largement augmenté le confort et la sécurité du public et des collaborateurs.
Par ailleurs, la convention tripartite liant la compagnie de danse Prototype Status (Jasmine Morand) au Canton de Vaud et à la Ville de Vevey a été renouvelée pour une période de trois ans. Cette convention, signée pour la première fois en 2016, avait permis à la compagnie de se professionnaliser et renforcer son rayonnement.

Communication

Agenda Riviera

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié en 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par le Service des affaires intercommunales, la Direction de la culture et Montreux-Vevey Tourisme. Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il est aujourd'hui nécessaire de repenser cet outil en imaginant notamment une version digitale.
Dans cette optique, après une analyse de marché et une évaluation des fournisseurs et solutions d'agendas digitaux menées par la Direction de la culture, la conception d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda et des sites web externes, comme www.danslavilledimages.ch et www.montreuxriviera.com, a été identifiée comme la première étape indispensable, et la plus économique, vers la digitalisation de la consultation de l'Agenda Riviera. Le développement de cet outil (webservice) a débuté en 2020 et se poursuivra en 2021.

Sites Internet

Lancé en décembre 2020, le nouveau site internet de la Ville www.vevey.ch, comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations de la Direction de la culture, ainsi que sa composition. Le public est désormais invité à découvrir les institutions et associations qui composent le tissu culturel local, via un lien vers le portail www.danslavilledimages.ch, dont la refonte avait été effectuée en 2019 et les nouveaux contenus développés en 2019 et 2020 par la Direction de la culture.
D'autres sites avaient précédemment été créés par le service afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pictobello.ch, www.dansomètre.ch et www.buro19.ch.

Dans la ville d'images

Le portail www.danslavilledimages.ch a été créé en 2016. Il répertoriait à son lancement une grande

partie des acteurs culturels veveysans de l'époque. L'interface web ne comprenait cependant aucune information détaillée, ni contenus rédactionnels spécifiques. Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'insuffisance d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des acteurs. La mesure n°8, inscrite dans les lignes directrices de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 », prévoit ainsi de « déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relais promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel. » C'est pourquoi, en 2019, la Direction de la culture a mené une refonte de ce site internet en un outil plus complet de présentation des acteurs culturels veveysans, proposant également du contenu éditorialisé. La refonte structurelle du site www.dansmavilledimages.ch a été menée en 2019, et les contenus valorisant les acteurs culturels de la Ville ont été produits entre 2019 et 2020. La mise en ligne de la nouvelle version du portail était prévue en septembre 2020, mais a été retardée par la fermeture des lieux culturels en raison de la pandémie. Le répertoire entièrement revu et repensé des institutions et associations culturelles a été lancé fin 2020 et les pages proposant le contenu éditorialisé (articles et vidéos) seront mises en ligne début 2021. De plus, il est prévu que le site internet www.dansmavilledimages.ch puisse, courant 2021, afficher les évènements culturels veveysans de l'Agenda Riviera.

Digitalisation des institutions culturelles
La Direction de la culture a continué en 2020 l'accompagnement de la digitalisation de la communication des quatre institutions culturelles communales (le Musée Jenisch Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP), le Musée historique de Vevey et la Bibliothèque municipale), notamment à travers :
- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- l'accompagnement du MSAP dans le cadre de l'actualisation de son site internet ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux pour les trois musées et la bibliothèque ;
- la tenue de rencontres mensuelles entre les communicants des institutions et le chargé de communication de la Direction de la culture ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

Affichage culturel
La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels. Le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe. En parallèle, l'alternative (affichettes A2) mise en place avec la société Affichage Vert a fait ses preuves. Ainsi les acteurs culturels profitent de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Médiation

Médiation Culture-Ecole
Dans l'objectif de développer un programme culturel avec les écoles encourageant les élèves veveysans à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant les neuf années de leur cursus scolaire obligatoire, la Direction de la culture a pris contact avec les médiateurs en poste dans les institutions culturelles afin d'entamer un processus de recensement des actions menées à ce jour, que l'initiative soit portée par un médiateur, un artiste ou un membre du corps enseignant. Elle a également entamé les discussions concernant le développement d'un tel programme culturel avec le secteur Education de la DJEFS et rencontré les directrices des établissements scolaires veveysans, primaires et secondaires.

Soutien ponctuel aux projets de médiation
En 2020, la Direction de la culture a accordé un soutien ponctuel à huit projets de médiation culturelle. Un projet de médiation en danse, deux projets en théâtre, un en cinéma, un en littérature et trois pluridisciplinaires.

Carte Sésame
Depuis novembre 2016, la Direction de la culture offre aux nouveaux habitants, citoyens, électeurs et bourgeois qui le souhaitent une carte Sésame. Elle donne un accès gratuit et illimité pendant six mois à sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Reflet-Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rocking Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. La septième édition de la carte était ainsi valable pour le premier semestre 2020 (janvier à juin). La huitième édition, actuellement en cours, est valable de septembre 2020 à fin février 2021. Le bilan de la septième édition (1er semestre 2020) est le suivant : l'offre a été proposée à 927 personnes dont 207 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 127 utilisations de la carte pour 68 utilisateurs différents. Ce chiffre, en diminution par rapport à l'année précédente, s'explique par le contexte de pandémie ayant mené, entre autres, à la fermeture des institutions culturelles entre le 16 mars et le 11 mai, date à laquelle les musées ont pu réouvrir leurs portes. En 2020, pour la deuxième année, le VIFFF a souhaité offrir une invitation aux personnes commandant la carte Sésame. Pour cette édition 2020, ce sont 19 personnes qui ont profité de cette offre. En raison de la période de fermeture, la Direction de la culture a prolongé d'un semestre l'accès aux institutions pour les bénéficiaires du premier semestre 2020. Par ailleurs, elle étudie les possibilités de prolongation pour les actuels et futurs détenteurs de la carte, dans le cas où cette dernière serait rendue inutilisable pour cause de fermeture des institutions.

Projets spéciaux

Verger 10
La mesure n°19, inscrite dans les lignes directrices de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 », prévoit de « créer un pôle de compétences Vevey, ville d'images dans un bâtiment communal derrière la gare (Verger10) en privilégiant les professionnels actifs dans la com-

munication visuelle et les locataires culturels au potentiel de développement économique. »
Afin de remplir cet objectif, la Direction de la culture a collaboré avec Agenda21 (DU) et la DASLIG au lancement d'un appel à projets en octobre 2020 pour l'occupation du 2ème étage de Verger 10. Le but étant de créer un espace partagé regroupant des acteurs actifs dans les domaines de l'artisanat, la culture, l'image et les arts visuels et de promouvoir la mutualisation des équipements et des connaissances.
Après analyse des dossiers reçus, la procédure d'attribution des locaux devrait aboutir au printemps 2021 et le projet retenu par la Municipalité devrait y prendre place après les travaux de rénovation en septembre/octobre 2021.

BURO19 - bureau partagé pour les acteurs culturels
Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition, depuis fin 2016, des associations et artistes veveysans par la Direction de la culture de la Ville de Vevey. Situé à l'Athénée (Av. de Corsier 19), dans le même bâtiment que le Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents locataires. Un accès WIFI, une imprimante A4 multifonctions, du petit matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste. Un sondage mené en 2016 auprès de 160 acteurs culturels locaux avait permis d'apprendre que près de 80% d'entre eux étaient intéressés par la création d'un tel espace. En effet, les artistes et associations qui n'ont pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administratives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Mis à disposition gratuitement par la Ville, les tarifs de location - à partir de Fr. 20.- - couvrent les frais d'exploitation des lieux. Le BURO 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre acteurs culturels et le partage d'expériences, d'outils et d'actualités.
L'exploitation du lieu a, dans un premier temps, été déléguée à TheWorkHub sàrl, en étroite collaboration avec la Direction de la culture. Depuis, il a été décidé de revoir le fonctionnement, et c'est une utilisatrice du lieu qui gère les réservations, ainsi que quelques tâches logistiques (café, papier d'imprimante, etc.) en échange de la possibilité de disposer gratuitement d'un bureau sur place et d'une petite rémunération en cas de bénéfice. Une convention d'échange de prestations a été signée entre cette dernière et la Direction de la culture.
En 2020, le BURO 19 a été utilisé de manière régulière, sur toute l'année, par quelques associations. Le détail des locataires du bureau partagé se trouve dans le tableau ci-après. La fréquentation effective du lieu a quant à elle été tributaire des mesures de protection imposées par la pandémie, entre recommandations voire obligations de télétravail et fermeture de mi-mars à fin mai. Cette période n'a pas été facturée aux locataires. Au niveau financier, malgré cette fermeture, le bilan se termine avec un bénéfice de Fr. 1101.- qui sera reversé à la gestionnaire du lieu. Les recettes provenant des locations s'élèvent à Fr. 3085.-, alors que les charges (imprimante, fournitures de bureau, frais d'internet, etc.) sont de Fr. 1984.-.
Afin de pérenniser l'outil, il s'agira d'adapter les tarifs aux contraintes des acteurs culturels et de mettre en place des actions de communication à travers l'organisation d'événements, conférences et cours, quand cela sera à nouveau possible, pour faire connaître plus largement le lieu.

Musique

Association ATAC - Rocking Chair
Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC). Des employés salariés professionnels ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est équilibrée, entre promotion

Tableau récapitulatif des locations du BURO19 en 2020

Bénéficiaires	Utilisation	Montant
Locations régulières		
AVIFFF - Association Vevey International Funny Film Festival	2 places, forfait 5 mois illimités	Fr. 800.-
Arythmie, association en gestion administrative culturelle	illlimité	Fr. 500.- (forfait négocié pour gestion du lieu)
Musée des contes et récits	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 450.- (50.- / mois pdt 9 mois)
Pierre Pistoletti, auteur	2 jours hebdomadaires	Fr. 1200.- (120.- / mois pdt 10 mois)
Pentamedia	occasionnel (2h)	Fr. 20.-
AFM - Association de la Ferme Menthée	12 séances	Fr. 100.-
Dansomètre	illimité	selon convention
Séances le soir		
Dansomètre	illimité	selon convention
PS Vevey	occasionnel	Fr. 15.-

Concert de Staro - Résidence d'été « Kabarett Coco » au Rocking Chair © Éléonore Bürki

des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationaux.
Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et location. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs culturels, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages, formations ou encore enregistrements, grâce au studio Full Range dont bénéficie la salle.
Au cours de la saison 2019-2020, ce sont plus de 7'800 amateurs de musique qui ont participé aux différents événements organisés au RKC jusqu'au 16 mars. Les 15 derniers événements de la saison ont dû être reportés, en raison de la fermeture de la salle exigée par les mesures sanitaires en vigueur. Soutenu par la Direction de la culture, le programme de médiation culturelle intitulé « Fun-Days » a été reconduit, offrant aux jeunes (6-14 ans en majorité) de découvrir les métiers d'une salle de concerts (organisation de la salle, techniques son et lumière, techniques de composition musicale, etc.) à travers cinq ateliers découverte, suivi de concerts. Les deux derniers ateliers ont dû être reportés. Durant l'été 2020, un programme inédit a été mis en place afin d'offrir la possibilité aux artistes de travailler malgré les mesures sanitaires en vigueur. Avec le programme Kabarett Coco, le RKC a offert des résidences de 3 à 5 jours à des groupes avec des besoins spécifiques, comme un coaching professionnel ou une formation technique pour préparer une tournée.
Cette saison 2019-2020 s'est terminée avec un déficit de Fr. 1'361.-, notamment car la fermeture de la salle dès le mois de mars a coupé les sources de recettes propres (bars, billetterie, etc.) Le déficit a toutefois pu être limité grâce à la diminution des frais liés aux événements et à des frais fixes peu élevés (hormis les charges salariales).
En fin d'année 2019, la Direction de la culture s'était activement engagée à permettre une augmentation de Fr. 50'000.- de la ligne au budget du RKC. Acceptée par le Conseil communal, cette augmentation (de Fr. 150'000.- à Fr. 200'000.-), a permis en 2020 d'améliorer considérablement les conditions de travail des employés, en limitant la part de travail non rémunérée (passant de 1.05 EPT en 2019 à 0.8 EPT en 2020). Le bénévolat reste toutefois crucial pour le fonctionnement de la salle lors des événements. De septembre 2019 à la mi-mars 2020, le travail des 39 bénévoles a représenté 0.95 EPT (1899 heures).

Enfin, la convention qui lie la Ville de Vevey à l'Association Tous Artistes Confondus (ATAC) a pu être révisée en 2020. Cette nouvelle convention permet notamment de clarifier les responsabilités de l'ATAC, respectivement de la Ville, dans toutes les questions liées au bâtiment, à la suite des importants travaux de rénovation menés par la Ville en 2017, lesquels ont largement augmenté le confort et la sécurité du public et des collaborateurs.

Festival Nox Orae
Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant pointures internationales et jeunes talents suisses, dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par L'Association Tous Artistes Confondus, le festival est géré de manière indépendante depuis 2012 par L'Association Nox Orae. Un comité d'organisation composé de sept personnes s'investit bénévolement tout au long de l'année et s'entoure d'une équipe de professionnels mandatés pour réaliser le festival ainsi que d'une centaine de bénévoles.
L'édition 2020 du festival Nox Orae a dû être annulée. Le festival aurait dû avoir lieu fin août, alors que les manifestations de plus de 1000 personnes étaient interdites en vertu des mesures sanitaires en vigueur. Le festival ayant une jauge de 1500 personnes, et les possibilités de déplacement des artistes internationaux étant extrêmement limitées, l'équipe organisatrice a pris la décision d'annuler la manifestation afin de ne pas devoir faire de compromis sur la convivialité et la qualité auxquelles le public de ce rendez-vous est habitué. Les soutiens publics dont bénéficie la manifestation – dont celui de la Ville – ont permis de rémunérer l'équipe du festival, de payer les charges courantes et les frais déjà engagés.

Festivalocal
Le Festivalocal propose au printemps, dans le cadre du Jardin du Rivage, une programmation musicale variée, offrant l'opportunité aux différents publics de se rencontrer et de profiter de nombreux spectacles et animations, entre musiciens, DJ's, jongleurs, cracheurs de feu et acrobates. Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. Depuis 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. En 2020, l'association a pris la décision d'organiser le festival sous la forme d'une édition plus conséquente mais à un rythme biennal. L'édition n'ayant pu avoir lieu comme prévu en 2020 en raison des mesures sanitaires, elle a été reportée au printemps 2021. Le maintien de la subvention de la Ville de Vevey a permis de payer les frais déjà engagés (artistiques, infrastructures) et de mettre en place une nouvelle communication pour le report de l'édition.

Association Live in Vevey
Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens professionnels la possibilité de participer à des résidences de jazz de plusieurs semaines. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. Depuis la réouverture de l'Oriental en 2014, Live in Vevey a repris ses activités dans le foyer du théâtre comme à ses débuts. Le programme de la saison 2019-2020 aurait dû être composé d'un concert d'ouverture, de sept résidences et de la désormais traditionnelle soirée de Noël « Père Lëon » en collaboration avec le Bout du Monde et le Rocking Chair. Au vu de la

fermeture des institutions culturelles en mars, l'association a dû reporter la tenue des trois dernières résidences de la saison – dont deux sont au programme de la saison 2020-2021. L'association, qui a tout de même pu assurer quatre des sept résidences prévues, termine sa saison avec une comptabilité positive, tout en ayant pu défrayer tous les artistes programmés, malgré les annulations.

Autour du monde
Depuis 2003, le bar scène le Bout du Monde propose, au travers de l'association Autour du Monde, des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les nouveaux arrivants. Toutes les soirées sont au chapeau, garantissant un accès à tous. En 2020, malgré le contexte de pandémie, une trentaine d'événements ont pu avoir lieu. Durant le Festival Images, l'association a tenu le bar du festival intitulé cette année le « Mountain View Café » et dont le design a été imaginé par l'artiste Alain Bublex. En octobre, a eu lieu l'annuel Festival du Bout du monde. Cette année, les amateurs de musique ont pu assister à dix concerts répartis en trois soirées à thème « Electro », « Rock » et « Musiques du monde ». Les concerts ont été déplacés à l'Oriental afin que la traçabilité puisse être respectée entre les spectateurs du festival et les clients du Bout du monde. Si le bilan de l'association Autour du monde est positif malgré le contexte de pandémie, les importantes difficultés rencontrées par le bar le Bout du Monde, lequel accueille les activités de l'association, aura sans aucun doute des répercutions sur l'association à moyen terme.

Concert des Gnawas Anonymes – Festival du Bout du monde
© Nikita Thévoz

Septembre musical
Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Le festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. Depuis 2019, chaque année un pays est mis à l'honneur : sa musique classique, ses musiciens, ses orchestres, ses compositeurs ou solistes et ses traditions. En 2020, le festival n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte de pandémie. Cette édition, qui devait mettre l'Autriche à l'honneur, est reportée en septembre 2021. Le maintien des subventions, dont celle de la Ville de Vevey, a permis à la Fondation de couvrir les frais déjà engagés avant la décision du report, notamment la communication, les salaires, les charges sociales et les charges courantes.

Arts et Lettres
Née dans les années 1930, l'Association Arts et Lettres a pour ambition de contribuer à la formation de liens et d'échanges authentiques entre les artistes veveysans et étrangers. Chaque année, Vevey reçoit ainsi la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre pour des concerts marqués par l'excellence. Lors de la saison 2019-2020, neuf concerts étaient au programme, dont quatre ont dû être annulés en raison des mesures sanitaires en vigueur. La fréquentation des concerts est stable par rapport à la saison précédente avec 75 mélomanes pourvus d'un abonnement de saison, auxquels s'ajoutent progressivement les acheteurs de billets à la caisse du soir.

Concours international de piano Clara Haskil
L'association Clara Haskil organise à Vevey un concours international biennal de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont également la recherche d'un jeune talent qui poursuit ces mêmes valeurs, l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec les valeurs du concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Reflet-Théâtre de Vevey, la dernière édition ayant eu lieu en août 2019. Le concours n'a ainsi pas été affecté par le contexte de pandémie à l'heure actuelle, puisque la prochaine édition est prévue du 27 août au 3 septembre 2021.

Lavaux Classic
Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux. Transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre la musique classique accessible et toucher des publics non-initiés, faire profiter au public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux sont certains des objectifs du Festival Lavaux Classic. Depuis 2019 également, le festival a lieu sur trois temps, au rythme de la vigne : la Taille en février, la floraison en juin et les vendanges en septembre. En février 2020, à l'occasion de la Taille, trois concerts ont été organisés dans trois musées – l'un d'eux était un récital de la pianiste Shani Diluka au Musée Jenisch Vevey. La partie phare de la manifestation, soit le festival en juin, a dû être annulée. En octobre, pour les vendanges, un concours pour jeunes musiciens de la région a pu avoir lieu. La Direction de la culture soutient financièrement Lavaux Classic à travers une convention signée en 2019 avec le Canton ainsi que les communes de Pully et Bourg-en-Lavaux.

Association du Quartier de la Valsainte
L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise chaque année le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. L'édition 2020 du festival a dû être annulée en raison des mesures sanitaires en vigueur. La subvention de la Ville a, malgré tout, permis de verser, en partie, des cachets aux artistes programmés, ainsi qu'au sonorisateur et à l'éclairagiste mandatés pour le festival.

Chœurs, chorales et orchestres
La Direction de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux (Chœur à corps, Montreux Choral Festival, La Lyre de Vevey, Orchestre de Ribaupierre) pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers. En 2020, les activités courantes des chœurs et orchestres ont été passablement bousculées par le contexte de pandémie, notamment dû à l'impossibilité de pouvoir se réunir pour répéter durant une partie importante de l'année (au printemps et dès la fin octobre). L'Orchestre de Ribaupierre a préparé un programme de ciné-concert : trois courts-métrages muets de Buster Keaton accompagnés par une composition originale commandée pour l'occasion. Toutefois les représentations, qui devaient avoir lieu fin mars, ont dû être annulées. Le Montreux Choral Festival s'est vu contraint d'annuler lui aussi son événement pour la deuxième année consécutive. La subvention 2019 de la Direction de la culture, qui devait servir à l'organisation de l'édition 2020, a de ce fait été restituée à la Ville par le Montreux Choral Festival. Au vu des difficultés de planification et d'organisation d'un événement à portée internationale dans le contexte actuel de pandémie, la prochaine édition a été prévue pour 2022. Chœur à Corps est en préparation d'un nouveau spectacle, dont la sortie a été reportée, faute de pouvoir se réunir suffisamment. Enfin, la Lyre n'a pas eu l'occasion de se produire en public cette année. En effet toutes les manifestations auxquelles l'Harmonie municipale devait participer ont été annulées, ainsi que leurs concerts de fin d'année. Le maintien des subventions de la Ville aura permis aux chœurs de couvrir certains frais fixes et frais engagés ainsi que de maintenir les salaires (direction, chef d'orchestre notamment).

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images
La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. Elle compte trois activités principales - regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey » qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; et depuis 2010 une programmation annuelle à l'Espace Images Vevey, vitrine permanente d'Images Vevey.
Le Festival Images 2020 a eu lieu du 5 au 27 septembre 2020 autour du thème « Unexpected. Le

« All That Life Can Afford » de Matt Stuart – Festival Images Vevey 2020
© Images Vevey / Emilien Itim

hasard des choses ». Ce sont 50 projets sur mesure, avec des artistes de 17 nationalités différentes qui ont été présentés dans l'espace public de Vevey et de La Tour-de-Peilz. En trois semaines se sont cumulées plus de 185'000 visites dans les vingt-trois lieux d'exposition en intérieur et environ 35'000 visites uniques ont été comptabilisées dans la seule Salle del Castillo. Ce résultat s'explique par une fréquentation assidue d'autres lieux en intérieur investis spécialement pour l'occasion comme l'ancienne Droguerie du Théâtre, l'Eglise Sainte-Claire, la dépendance du Château de l'Aile, le Théâtre de Verdure, la Forge ou les anciens appartements de la gare CFF. Ces chiffres permettent à la Fondation d'estimer les retombées économiques minimales pour la région aux alentours de deux millions de francs. Le bilan financier de l'édition 2020 de la Fondation Vevey ville d'images n'est pas encore connu, car les négociations avec les prestataires, fournisseurs et partenaires principaux sont toujours en cours. Par ailleurs, la Fondation n'a pas encore eu de réponses à ses demandes d'indemnités auprès des autorités cantonales.
Un investissement important a de nouveau été entrepris en faveur de la médiation culturelle et notamment scolaire puisque 165 visites scolaires et 96 ateliers pédagogiques ont été organisés en partenariat avec la DJEFS. En trois semaines, 86 classes veveysannes ont ainsi pu participer à l'offre scolaire du Festival. Cette édition a fortement été marquée par le contexte de pandémie, rendant l'organisation d'une manifestation d'une telle envergure d'autant plus complexe et risquée. Les défis ont été nombreux : certains sponsors privés ont renoncé à leur soutien ; élaboration d'un plan de protection adapté à des mesures en constante évolution ; plusieurs concepts d'exposition à revoir ; etc. Le modèle de base du Festival s'est néanmoins trouvé compatible sous plusieurs aspects avec les mesures sanitaires imposées, notamment : manifestation en grande partie en plein air ; dispersion des sites d'exposition ; manifestation gratuite. Finalement, et malgré les incertitudes et difficultés, le Festival s'est terminé sur un bilan très positif : la manifestation s'est déroulée sans accroc et a même connu une fréquentation record.
Par ailleurs, à la suite de l'annonce en janvier 2018 de l'abandon du projet Ferblanterie par Nestlé, la Fondation Vevey ville d'images s'est vue contrainte de déménager l'Espace Images et ses bureaux, dont le bail à la Gare CFF prenait fin au printemps 2018. Depuis avril 2018, Images Vevey a ainsi installé ses bureaux au Chemin du Verger 10, grâce au soutien de la Ville de Vevey. L'Espace Images, quant à lui, réouvrira ses portes avec un programme annuel courant 2021 dans les deux anciens appartements des cheminots situés de part et d'autre du corps central de la gare. Les lieux étant en mauvais état, le projet de réhabilitation,

débuté en 2020, est toujours en cours et les travaux reprendront en 2021, après une pause lors des expositions de l'édition 2020 du Festival.

PictoBello
Pictobello est une manifestation organisée par la Direction de la culture. Vingt dessinateurs professionnels de Suisse et de l'étranger sont invités à dessiner, pendant une journée, sur des panneaux de format monumental installés dans les rues et sur les places de Vevey. Les œuvres restent ensuite installées dans l'espace public pendant trois semaines, puis font l'objet d'une petite publication. Lors de chaque édition, PictoBello invite également un auteur ou une autrice à écrire un court texte sur une thématique choisie. Celui-ci sert à guider l'imaginaire des dessinateurs et dessinatrices et à accompagner les visiteurs dans leur parcours. En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, l'édition 2020 de la manifestation a dû être reportée à 2021. Un vernissage a néanmoins pu être organisé au mois d'octobre afin de présenter la publication regroupant les dessins de l'édition 2019. Au-delà des frais déjà engagés au moment de l'annulation de PictoBello, le solde de la subvention de la Ville a permis de développer le projet « PictoBella » en collaboration avec la Bibliothèque municipale. Il s'agit d'un fonds de 300 bandes dessinées – achetées auprès des librairies veveysannes – qui visibilise et valorise le travail d'autrices, de dessinatrices et de scénaristes femmes. Anna Sommer sera la marraine de cette collection qui sera vernie au printemps 2021.

Publication PictoBello 2019
© Céline Michel

Collectif RATS - Indiana
Le collectif regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Pendant cinq ans (2012-2016), le collectif organisait des expositions dans l'ancien Grand Café des Mouettes en accord avec le propriétaire. Au printemps 2017, il avait inauguré ses nouveaux espaces de travail au bâtiment Verger 10 – dont « Indiana », un espace permettant la programmation de quatre à cinq expositions par année. En 2020, la programmation du collectif comptait huit expositions, ainsi que divers événements tels que projections, tables rondes, etc. Au vu des mesures sanitaires, seule une partie des expositions a pu être mise en place, certaines sous forme de résidences de travail. L'espace « Indiana » a notamment accueilli l'artiste veveysanne Céline Burnand dans le cadre d'une exposition parallèle au Festival Images. En plus de l'organisation des expositions qui ont pu avoir lieu, le maintien de la subvention 2020 aura permis de rémunérer les artistes dont les expositions ont été annulées ou reportées. En 2020, le collectif RATS a par ailleurs décidé de se renommer en "Espace Indiana", du nom de l'espace d'art adjoint aux ateliers. L'association poursuit toujours les mêmes buts, à savoir organiser et faciliter des événements culturels en ville de Vevey, notamment dans le domaine des arts visuels.

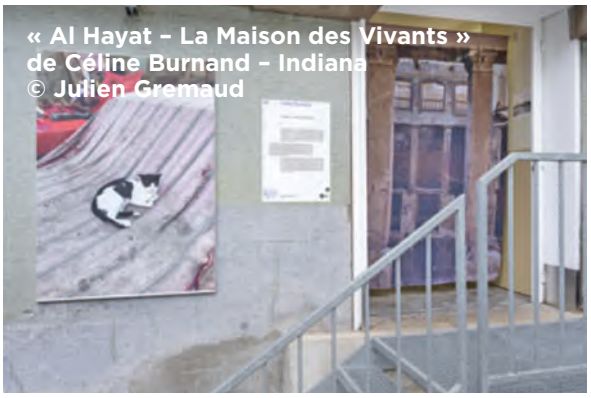
« Al Hayat – La Maison des Vivants »
de Céline Burnand – Indiana
© Julien Gremaud

Association Einzweidrei
Créée en 2006, l'association Einzweidrei regroupe des artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Depuis 2016, l'association gère Emergency, un espace permanent d'expositions permettant d'étendre l'offre au public. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville, l'association Einzweidrei a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences. En 2020, l'association a accueilli cinq expositions de quatre artistes suisses ainsi que d'un artiste mexicain à l'espace Emergency. Deux des cinq expositions ont pu avoir lieu comme prévu. En vertu des mesures sanitaires en vigueur, les trois autres ont été exposées dans les vitrines de l'espace ou ouvertes aux visites par petits groupes. En décembre, un marché de Noël de créateurs et créatrices de la région a été organisé à l'extérieur de l'espace. Son bail arrivant à échéance, l'association Einzweidrei sera amenée à déménager durant le premier trimestre 2021. Elle poursuivra ses missions de promotion de la création contemporaine au sein d'un nouvel espace dans les Anciennes Prisons.

« Bordando La Herida » de Miguel Hernandez – Vitrine de Emergency
© Einzweidrei

VIFFF
Le VIFFF - Vevey International Funny Film Festival est l'un des seuls festivals de cinéma au monde dédié au genre comique, à qui il entend rendre ses lettres de noblesse. En 2020, sa sixième édition a eu lieu sur quatre jours, du 22 au 25 octobre, dans les salles de Cinérive. Le programme était composé de vingt-huit courts et longs métrages provenant de 19 pays. Le comédien suisse Jean-Luc

Vevey International Funny Film Festival – VIFFF 2020
© Claire Zombas

Bideau était l'invité d'honneur de cette édition qui, malgré le contexte de pandémie, a accueilli 3000 spectateurs (contre 3200 en 2019). Si le festival a dû renoncer à ses événements OFF (soirée dansante, karaoké, brunch, etc.), le bar extérieur sous la Grenette a pu être maintenu. Le VIFFF a collaboré avec les associations Alamogordo, Prototype Status et Décal'Quai pour la mise sur pied du concours « 48h – Short Cuts Project », ainsi qu'avec le secteur Jeunesse de la Ville, la Fabrik Cucheturelle, La Lanterne magique et Pro Senectute pour la médiation culturelle. Depuis 2020, l'association est au bénéfice d'une ligne au budget de Fr. 25'000.-. Cette augmentation de la subvention, le quasi-maintien des recettes de billetterie, ainsi que la diminution des charges du festival pour ce qui est des déplacements et de l'hébergement des artistes invités ont permis de compenser les pertes des recettes de bar (deux soirées festives ont dû être annulées) ainsi que le coût de mise en place des mesures sanitaires, comme notamment le doublement des salles afin de respecter les jauges maximales imposées.

La Lanterne Magique
La Lanterne Magique est un programme de neuf films par saison proposés aux enfants âgés de six à douze ans résidant dans la Riviera. Quelques jours avant chaque projection, les inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite lanterne » destiné aux enfants dès quatre ans, accompagnés de leur famille, pour trois projections et animations de sensibilisation au cinéma. L'offre étant proposée aux élèves scolarisés à Vevey, l'association est soutenue par la Direction de la culture. Lors de la saison 2019-2020, 243 enfants ont participé aux séances de La Lanterne magique à Vevey. En raison des mesures sanitaires, les trois dernières projections de la saison n'ont pas pu avoir lieu. En revanche, le programme de la Petite Lanterne n'a pas été impacté et a accueilli entre 100 et 200 personnes à chacune de ses trois séances. L'association a également organisé une séance commune avec le VIFFF, lors de l'édition 2020 du festival.

Film Location Riviera
Film Location Riviera (FLR) est une association rattachée à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. En 2020, un projet a été soutenu financièrement par FLR. Il s'agit du court-métrage « J'ai envie d'te dire » de la compagnie veveysanne les Trois Petits Points, coproduit par la RTS. Divers soutiens logistiques, de repérage et de conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

Les Trois Petits Points
La Cie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle à ses propres créations, la Cie donne également des cours de cinéma à la Fabrik Cucheturelle. En 2020, la compagnie a travaillé sur deux projets de création professionnelle : la pièce de théâtre « Sainte-Jeanne des abattoirs » de Bertolt Brecht, en représentation à l'Oriental en mars 2021 ; et le court-métrage « J'ai envie de te dire que j'sais pas quoi t'dire… tu vois c'que j'veux dire ? » de Ludovic Damiano coproduit par la RTS. Le contexte de pandémie n'a pas impacté trop durement ces projets ; seule la production du court-métrage a pris un peu de retard, faute de pouvoir tourner avec des figurants. En parallèle, la compagnie a participé à trois concours de courts-métrages en 48h – dont celui organisé par le VIFFF.

Cinéma et aide aux tournages
En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforom – Fondation romande pour le cinéma. Mais ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. La Direction de la culture accorde donc des aides ponctuelles pour la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. Trois tournages ont été réalisés en 2020 grâce au soutien de la Direction de la culture : deux films documentaires et un court-métrage de fiction. Une aide à la diffusion a également été accordée à un documentaire (sous-titrage pour diffusion à l'international).

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine
Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand qui y réside à l'année et met en place l'agenda des résidences et activités. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des

possibilités de résidences aux compagnies tant émergentes que confirmées, venant de toute la Suisse. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. En 2020, sept compagnies ont pu bénéficier de l'espace pour des résidences. L'espace a également été utilisé par la compagnie résidente pendant plusieurs mois en préparation de sa dernière création intitulée « LUMEN ». Deux portes ouvertes ont été organisées pour permettre au public d'avoir un aperçu du travail des compagnies en résidence – l'un des événements ayant toutefois dû être annulé en raison des mesures sanitaires en vigueur. Dans le cadre du spectacle « LUMEN », un vaste programme de médiation intitulé « LUMEN POUR TOUS » a été mené auprès des écoliers du premier cycle primaire des établissements scolaires veveysans, des adolescents en difficulté du programme « Inizio » d'OSEO Vaud, ainsi que des personnes en situation de handicap sensoriel de l'association Ecoute-Voir. La trentaine d'ateliers de ce programme devait mener à des présentations diverses auprès du public veveysan en 2020, qui ont été annulées en raison des mesures sanitaires imposées par le contexte de pandémie. Seuls les ateliers prévus durant le premier semestre 2020 ont pu être maintenus.

Les compagnies de danse
En septembre 2020, Prototype Status a présenté sa nouvelle création intitulée « LUMEN » en première au Festival de la Bâtie, qui l'avait coproduite. La compagnie avait remporté le prix Label + romand – arts de la scène en 2018 pour cette création. Par la suite, ce nouveau spectacle a tourné en Suisse – dont deux dates au Reflet-Théâtre de Vevey. En 2020, Prototype Status a également continué de tourner certaines de ses productions moins récentes comme « MIRE » en France et aux Pays-Bas, ainsi que « Caso & Caos » et « IRIS » en Suisse. Quelques dates ont dû être annulées au printemps et en automne en raison des mesures sanitaires en vigueur alors. Le projet de vidéo-danse « Please yes, a lullaby » a également continué d'être projeté dans différents événements de danse internationaux, en Europe, mais également aux USA et au Mexique. La convention tripartite liant la compagnie au Canton de Vaud et à la Ville de Vevey a été renouvelée pour une période de trois ans. Cette convention, signée une première fois en 2016, a permis à la compagnie de se renforcer et se restructurer en engageant une administratrice ainsi qu'une chargée de diffusion dans le but d'augmenter les possibilités de diffusion nationale et internationale.

« LUMEN » de Prototype Status – Théâtre Nuithonie à Fribourg
© Julien Gremaud

La Cie ADN Dialect bénéficie d'un local (Le Clabo), mis à disposition par la Ville dans les sous-sols du SwissMediaCenter, utilisé pour les répétitions de la compagnie, des actions de médiation et des cours. La compagnie a mené tout au long de l'année la sixième édition de son projet de sensibilisation des jeunes à l'art chorégraphique intitulé « Ghetto Jam ». Le premier épisode de la série « Zone D » issue de ce projet a notamment été projeté lors de la Nuit du Court métrage de Vevey le 2 octobre. En parallèle, la compagnie a continué a travaillé sur sa nouvelle création « No Plan B », coproduite par le Reflet-Théâtre de Vevey et le Théâtre Benno Besson.
Depuis 2020, la Cie Fréquence Moteur est au bénéfice d'une ligne au budget à hauteur de Fr. 10'000.-. Elle a pu poursuivre en 2020 le développement de son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. La dernière création de la compagnie intitulée « Frau Troffea » a été présentée en première lors des Chorégraphiques #5, événement de danse annuel organisé par le Dansomètre et l'Oriental. La compagnie est ensuite partie en tournée avec cette dernière création au Théâtre Südpol à Lucerne. Fréquence Moteur aurait également dû présenter le projet « EN PISTE ! » lors de la Fête de la Danse Vevey qui n'a pas pu avoir lieu. Au vu de la fermeture des théâtres dès la mi-mars et de l'impossibilité de diffuser sa dernière création, la compagnie a utilisé ses ressources financières et son temps de travail pour sortir une publication des textes de « Frau Troffea » en français, anglais et allemand.

Fête de la Danse
Créée à Zürich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour tous les passionnés et amateurs de danse, ainsi que pour le grand public. Elle a réuni 90'000 participants lors de l'édition 2019 dans toutes les régions linguistiques de Suisse. L'édition 2020 qui devait avoir lieu du 13 au 17 mai a dû être annulée en raison des mesures sanitaires en vigueur. Une Fête de la Danse en ligne, intitulée « DisDance », a été organisée à l'échelon national et disponible dans les trois langues. L'événement ayant dû être annulé à peine un mois avant d'avoir lieu, la subvention de la Ville aura permis de payer les nombreux frais d'organisation déjà engagés.

Théâtres / Arts de la Scène

Le Reflet – Théâtre de Vevey
Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa ligne de programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques

ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois productions vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique, sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectateurs malvoyants et aveugles, la traduction en langue des signes française pour les spectateurs sourds et la signalétique a été adaptée selon les recommandations des experts du domaine.
Au programme de la saison 2019-2020, plus de 50 spectacles étaient prévus pour un total de 132 représentations. Au vu de la fermeture des théâtres imposée par les mesures sanitaires en vigueur dès la mi-mars, 12 spectacles et 29 représentations ont dû être reportés ou annulés. Jusqu'à l'arrêt de la saison, la fréquentation était bonne puisque plus de 16'500 personnes avaient déjà assisté à des spectacles, contre un total de 17'500 la saison passée. De plus, à la mi-mars, plus de 4000 billets avaient déjà été achetés ou réservés pour le reste de la saison. Commencée dans la liesse de la Fête des vignerons, et terminée dans le confinement exigé par les mesures sanitaires, la saison 2019-2020 a pu être bouclée sans problèmes majeurs, mais avec quelques craintes pour la saison 2020-2021, qui a débuté dans des conditions très précaires. Malgré cela, un résultat équilibré est prévu, grâce au maintien de la subvention de la Ville, qui permet la prise en charge des spectacles et des charges fixes de la FAS.

« La vie devant soi » de Romain Gary et Simon Delattre – Reflet-Théâtre de Vevey
© Matthieu Edet

Théâtre Oriental-Vevey
Au théâtre de l'Oriental, totalement refait à neuf en 2014, les compagnies de théâtre profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de création en résidence dans ce lieu. Chaque saison comprend entre douze et quinze projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le théâtre accueille également l'association « Live in Vevey » et ses résidences de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle. L'infrastructure est aujourd'hui parfaitement adaptée à la création professionnelle théâtrale et chorégraphique. Au cours de la saison 2019-2020, 14 projets étaient au programme ; finalement 10 d'entre eux ont pu être présentés en raison de la fermeture des théâtres dès le mois de mars. Parmi ces projets, le public a pu retrouver la cinquième édition du rendez-vous de danse *Les Chorégraphiques*, organisé en collaboration avec le Danso-

« Frau Troffea » de Fréquence Moteur – Chorégraphiques #5, Oriental-Vevey
© Aline Paley

mètre. Les quatre spectacles annulés seront reportés sur les prochaines saisons dans la mesure du possible. Grâce notamment aux économies faites sur le matériel de communication, la comptabilité de la saison s'est bouclée sur un résultat positif, ce qui permet de créer un petit fonds de réserve pour la création et la reprogrammation des spectacles reportés.

Théâtre de la Grenette
Le Théâtre de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les « one-man-show » qui peut accueillir 70 personnes. La saison compte entre 40 et 50 représentations pour une fréquentation d'environ 3'000 personnes. Véritable plateforme d'expression pour les comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés, dont de nombreux romands. Le théâtre de la Grenette est géré par une Association et une Fondation. En raison de la fermeture des théâtres à la mi-mars, une dizaine de représentations n'ont pas pu avoir lieu. Elles ont donc été reportées en début de saison 2020-2021. La subvention de la ville de Vevey a permis de maintenir l'activité artistique du théâtre et de payer les charges courantes liées à son fonctionnement. En effet, le théâtre est un lieu d'accueil où les artistes peuvent continuer à travailler leurs projets artistiques en attendant la réouverture du secteur culturel.

Théâtre des Trois-Quarts
Le Théâtre des Trois-Quarts poursuit son activité entre création de comédies et école de théâtre. La salle peut accueillir 48 spectateurs. Le programme de saison 2019-2020 proposait cinq créations. Seule la dernière a dû être reportée à la saison suivante en raison de la fermeture des théâtres. La saison 2020-2021 a pu reprendre comme prévu en septembre. Sur les six créations programmées sur 2020, deux ont dû être reportées à la saison 2021-2022 (dont la création déjà reportée du printemps). Malgré ces reports, toutes les phases de création de ces spectacles ont pu s'achever telles que programmées en 2020, ainsi la subvention de la Ville a été utilisée comme prévu, soit en majeure partie pour les créations.

Festival international des artistes de rue
Chaque fin d'été depuis 1992, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue suisses et étrangers. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs, mimes, acteurs, acrobates, cracheurs de feu et clowns. L'édition 2020 a dû être annulée en raison du contexte de pandémie. L'équipe organisatrice a alors mis en place une exposition de photographies des anciennes éditions du festival, au mois

Exposition de photos du Festival International des artistes de rue sur la Place Scanavin © Luca Carmagnola

d'août sur la Place Scanavin. Le maintien de la subvention de la Ville de Vevey aura permis l'organisation de cette exposition, le paiement des frais déjà engagés pour le festival, ainsi que l'équilibre de l'exercice 2020.

Fête multiculturelle
La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles, de la nourriture, un cortège et d'autres activités, ce sont plus de 40 communautés qui sont mises en avant et dont le public peut découvrir la culture. En 2020, la Fête multiculturelle aurait dû fêter son vingtième anniversaire. En raison des mesures sanitaires en vigueur, cette célébration a été reportée à 2021. La subvention de la Ville octroyée en 2020 sera ainsi utilisée pour organiser la prochaine édition.

Temples

Activités liées aux temples
Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'Eglise évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire, l'Eglise Evangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité Evangélique de Pentecôte.
En 2020, les temples auront également été marqués par le contexte de pandémie, entre période de fermeture, interdiction de rassemblements, jauges limitées et plans de protection en constante évolution.

Société des Concerts de St-Martin
La Société des Concerts de St-Martin publie chaque année un programme de demi-saison regroupant huit concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans les églises Saint-Martin et Sainte-Claire. Chaque concert draine entre 50 et 150 amateurs de musique. La programmation 2019-2020 s'est déroulée comme prévu à l'exception des deux derniers concerts qui ont dû être reportés à la saison suivante – qui comptera donc exceptionnellement 10 concerts – en raison des mesures sanitaires.

Musées communaux et Bibliothèque municipale

Pour les musées et la Bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports *ad hoc*.

Littérature et patrimoine

Café littéraire – Association Ekphrasis
Le Café littéraire poursuit sa ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes (Bibliothèque municipale, VIFFF, etc.). Le Café littéraire propose une trentaine d'événements chaque année, il collabore régulièrement avec des auteurs et éditeurs romands, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. En 2020, le Café littéraire a pu proposer une douzaine d'événements avant sa fermeture à la mi-mars : des afterwork jazz, une soirée jeux de société ou encore un spectacle littéraire pour la Saint-Valentin, pour n'en citer que quelques-uns. Pour remplacer la partie de sa programmation annulée en raison des mesures sanitaires en vigueur, le café a proposé une série de six concerts sur sa terrasse durant l'été, lesquels ont rencontré un véritable succès.

Vibiscum
L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le futur de la ville de Vevey. Afin d'en conserver et promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des « Annales veveysannes » et les activités du Musée historique de Vevey. En 2020, sur huit conférences prévues, seules quatre ont pu avoir lieu. L'excursion prévue autour des châteaux des Habsbourg a elle aussi dû être annulée. En conséquence de ceci, la cotisation des membres sera réduite de moitié en 2021. La subvention 2020 de la Ville a permis de financer le dix-huitième volume des « Annales veveysannes » sur le thème de « Vevey et son lac ».

Université populaire Vevey-Montreux
L'Université Populaire Vevey-Montreux propose des ateliers et des conférences sur des sujets variés dispensés par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par les communes de Chardonne, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey. En raison du contexte de pandémie, les activités qui devaient avoir lieu au printemps 2020 ont été déplacées à la rentrée de septembre, sur le programme 2020-2021. En automne, deux ateliers ont pu avoir lieu avant que les mesures sanitaires ne les rendent à nouveau impossibles. Les ateliers et conférences programmés sont reportés à début 2021 ou à la saison suivante.

Collection d'histoire naturelle
La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué six contrôles au cours de l'année 2020. L'état des spécimens est stable et satisfaisant dans les deux pièces. En juillet les déshumidificateurs ont été révisés, car un climat trop chaud et sec a été remarqué. Lors du dernier contrôle, effectué en décembre, des coulées et éclaboussures de plâtres dues à des travaux ont été relevées sur les étagères ainsi que sur quelques pièces de la collection. Les pièces ne sont pas endommagées de manière irréversible, mais un nettoyage serait à prévoir. Du fait de l'accès compliqué à la suite des rénovations après l'incendie de 2017 et des alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes, la Direction du musée de zoologie a pris la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées sous certaines conditions. Dans l'attente d'une évaluation de la si-

tuation par des professionnels de la conservation et d'un protocole, il convient de manipuler les pièces des collections en prenant des précautions, telles que port de gants, masque, combinaison.

Sculptures et fresques
La Direction de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air – planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire – en collaboration avec la DEP pour la coordination des travaux de restauration. Début 2019, le buste de Mihail Eminescu, situé sur le Quai Perdonnet, avait été restauré à la suite des actes de vandalisme qu'il avait subi. Le Mémorial Jan Palach situé sur le Quai Maria Belgia a été nettoyé en vue de la commémoration des cinquante ans de sa mort. Enfin, la plaque commémorative accompagnant la sculpture de l'écrivain polonais Henryk Sienkiewicz, située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac, a été rénovée. En 2020, de l'entretien courant a été effectué, principalement du nettoyage et de la restauration, comme notamment l'entretien du buste de Mihail Eminescu en vue de la visite annuelle de la délégation de l'Ambassade de Roumanie.

Représentation et relations publiques
Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le municipal de la culture et la cheffe de service.

Représentations du municipal de la culture
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Représentations et commémorations annuelles

Représentations de la cheffe de service
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
La CVC gère des ateliers pour artistes en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC depuis six ans, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier six artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire. En 2020, le musicien Luca Manco a effectué sa résidence de six mois au Caire pour laquelle il avait été sélectionné en 2019. Malgré le contexte de pandémie, ce dernier a fait le choix de rester sur place, en adaptant ses projets de création aux mesures sanitaires locales. Une nouvelle mise au concours a également été lancée en 2020 pour une résidence de trois mois à Gênes, de juin à août 2021. C'est l'artiste veveysan Guillaume Ehinger qui a été sélectionné pour cette résidence par un jury d'experts constitué par la Direction de la culture.
Par ailleurs, en novembre 2020, la cheffe de service de la Direction de la culture a participé à la réunion des délégués culturels des villes membres de la CVC – laquelle s'est tenue pour la première fois en visioconférence – pour traiter de différents thèmes de politique culturelle, dont naturellement la crise liée au COVID-19 et son impact sur les milieux culturels.

ARTOS
L'association professionnelle ARTOS œuvre en faveur des professionnels de la scène culturelle romande à travers le développement d'un réseau d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution annuelle auprès de l'association, la Direction de la culture peut faire bénéficier deux acteurs culturels veveysans d'une formation de leur choix dispensée par ARTOS.

Subventions et soutiens
La Direction de la culture est en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans la ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe notamment par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). La Direction de la culture s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

Critères de subventionnement
En 2020, la Direction de la culture a reçu 119 dossiers de demande de soutien pour un montant total de Fr. 525'940.- auxquels il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels : Fr. 260'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget (aides et subventions – ligne qui a bénéficié d'une augmentation de Fr. 30'000.- en 2020, expositions et éditions, danse contemporaine, musiques actuelles et médiation culturelle). La Direction de la culture a ainsi pu soutenir 72 projets, pour un montant total de Fr. 259'840.-, soit un peu moins de 50 % de la somme totale cumulée des demandes.
Rappelons que les aides et subventions ponctuelles vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif).
Malgré le contexte de pandémie, de nombreux projets ont tout de même pu avoir lieu, ou ont pu être reportés. Suite à la décision municipale du 6 avril 2020, les subventions ponctuelles ont été

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par la Direction de la culture en 2020

Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653		Budget 2020	Comptes 2020
		130'000	129'840
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
FLAC - Fondation lémanique pour l'art contemporain	Plan cartographique et agenda	Arts visuels/Edition	500
Association Tambour ni Trompette	"Ecoutez voir"	Arts visuels/Exposition	2500
Céline Burnand	"El Hayat - La maison des vivants"	Arts visuels/Exposition	5000
Maurice Schobinger	"Fin"	Arts visuels/Exposition	5000
Gaia Baur	"Make Switzerland Great Again"	Arts visuels/Exposition	3000
Peter Scholl	Affichage 2020 - Vevey ville d'Images	Arts visuels/Exposition	840
Jacques Duboux	"Objectiles"	Arts visuels/Exposition	5000
Association LAC	Espace culturel LAC	Arts visuels/Exposition	8000
Association Midi, théâtre !	Midi, théâtre ! - 8e saison	Arts vivants	5000
Cie Les Eaux Courantes	Création théâtrale "Constellations méridiennes"	Arts vivants	4000
Kollektiv Sans Cible	Hors Lits Vevey - 1re édition	Arts vivants	1000
Collectif Tunc	Création théâtrale "Is it thy Will"	Arts vivants	2000
Cie Sörörö	Création théâtrale "On n'est pas venues les mains vides"	Arts vivants	3000
Association Riviera Tango	Riviera Tango Fiesta - 6e édition	Arts vivants	3500
Cie ADN Dialect	Création chorégraphique "No Plan B"	Arts vivants	6000
Théâtre-Ensemble Chantier Interdit	Création théâtrale "Shir ha-shirîm/Eikha "	Arts vivants	4000
Cie Alsand	Création théâtrale "Syncro Cité"	Arts vivants	2000
Cie des aiRs	Création théâtrale "Les Chutes d'Alep"	Arts vivants	3000
Cie Les Exilés	Création théâtrale "Chat en Poche"	Arts vivants	2000
Cinéma City Club	Activités 2020	Cinéma	1000
Joshua Preiswerk	Film documentaire "Le Dernier Survivant"	Cinéma	3000
Nicéphore Productions	Film documentaire "Ora et Labora" - Aide à la diffusion	Cinéma	4000
Internationale Kurzfilmtage	Nuit du Court métrage - 18e édition	Cinéma	1500
Association Collectif Horizon	Film documentaire "Un monde sous vide"	Cinéma	1000
Association Mets tes palmes	Revue "Mets tes palmes"	Littérature/Edition	1000
Fondation Lavaux Classic	Festival Lavaux Classic - Subvention selon convention	Musique classique	8000
Association Les Chœurs de la Fête des Vignerons 2019	Concert "Et soudain, je me souviens"	Musiques actuelles	2500
Les Proliféric's Associés	Production album "Rites - Contrebasse solo vol. III"	Musiques actuelles	1500
Swear I Love You	Production 1er album	Musiques actuelles	2000
Association Duo Symphonique DS	Concerts 5ème anniversaire	Musiques actuelles	2000
ATAC - Rocking Chair	Production vinyle des résidences d'été "Kabarett Coco"	Musiques actuelles	1000
Association Vinayaka	Production album "Wuji"	Musiques actuelles	1000
Service Fun	Production 2e album	Musiques actuelles	2000
Les Fils du Facteur	Production 2e album	Musiques actuelles	5000
Association Fête Multiculturelle	20e anniversaire - soutien supplémentaire exceptionnel	Plurisdisciplinaire	2500
Association foodculture days	foodculture days - 4e édition	Plurisdisciplinaire	6000
Association Trois Petits Points	Activités de la saison 2019-2020	Plurisdisciplinaire	8000
Association AVLAC	Logement pour acteurs culturels	Plurisdisciplinaire	10000
Le Bureau Culturel Vaud	Activités 2020	Plurisdisciplinaire	1500
Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21		**25'000**	**25'000**
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Rima Ayache	"Fotoglobe" - Dépliant touristique alternatif	Arts visuels/Edition	3000
Association Pierre Neumann, d'ici et d'ailleurs	Monographie "Déjà-vu. Still Life"	Arts visuels/Edition	2000
Association Amaretto	Publication sur le chantier de la gare CFF de Vevey	Arts visuels/Edition	4000
Sébastien Agnetti	"Everything is under no control"	Arts visuels/Exposition	2000
Association Vibiscum	Annales veveysannes - 18e volume	Littérature/Edition	4000
Les Editions Romann	"Détourner les Hirondelles" de Mélanie Brugger	Littérature/Edition	1000
Editions de la Thièle	"Vevey 1860-1914 - Une belle époque ?" de Daniel Reymond	Littérature/Edition	1000
Editons de l'Aire	"Esquilles" de Nuria Manzur-Wirth	Littérature/Edition	1500
Editons de l'Aire	"Seule la lune me comprend" de Pauline Seigneur	Littérature/Edition	1000
Hélice Hélas Editeur	"Lachaude" de Stéphane Bovon	Littérature/Edition	3000
Les Editions de l'Hèbe	"Le chant de Mala" de Eléona Uhl	Littérature/Edition	1200
Editions de l'Aire	"Les Pentes du ciel" de Olivier Pillevuit	Littérature/Edition	1300
Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19		**65'000**	**65'000**
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Cie Prototype Status	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	30000
Association Danse Transition	Activités 2020	Arts vivants	500
AVDC Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Organisation Fête de la Danse à Vevey	Arts vivants	27000
Cie Deeva Dance	Création chorégraphique "Be my Valentine"	Arts vivants	4000
Dansomètre	Projets de médiation	Arts vivants	3500
Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52		**20'000**	**20'000**
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Cie Le Sapajou	Projet de médiation création théâtrale "Les Insoumis"	Arts vivants	2000
Cie ADN Dialect	Ghetto Jam - 6e édition	Arts vivants	5000
Association Oriental-Vevey	Projet de médiation "Portraits de vie" et ateliers théâtres	Arts vivants	7500
Association Création Cinéma	Ateliers cinéma 2020	Cinéma	1000
Association Doxilog et Editions La Valsainte	Publication d'une anthologie poétique de poche	Editions	1000
Musée des contes et récits	Projet de médiation "La petite chèvre"	Plurisdisciplinaire	500
Association foodculture days	Programme de médiation culturelle 2020	Plurisdisciplinaire	2000
Ultra noël	Médiation - visite des ateliers d'artistes veveysans	Plurisdisciplinaire	1000
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44		**20'000**	**20'000**
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association FOMIES	Production 2e album	Musiques actuelles	1500
Association Fleisch	Zahnfest - 3e édition	Musiques actuelles	3000
Association Bleu Lagon Records	Production de la compilation "Léman"	Musiques actuelles	3000
Association Sonore	Production 2e album	Musiques actuelles	2000
Association Bleu Lagon Records	Evénement culturels / concerts 2020	Musiques actuelles	4000
Association Autour du Monde	Festival du Bout du Monde - 9e édition	Musiques actuelles	4000
Association Sonic Ravens	Mount Koya - Production 3e album	Musiques actuelles	1500
Suisse Diagonales Jazz	Festival - 14e édition	Musiques actuelles	1000
Totaux		**260'000**	**259'840**

Tableau récapitulatif des remboursements de salles en 2020

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" n° 814.3653.07	Budget 2020	Comptes 2020
	50'500	12'600
Bénéficiaires	Salle	Montant
Association de la Brigade scoute du Vieux-Mazel	Del Castillo	1'000
Association des Amis du Riviera Business Sports Lunch	Del Castillo	1'000
FC Vevey United	Del Castillo	1'000
Fondation Vevey ville d'images	Del Castillo, selon convention	4'000
Association Riviera Tango	Oriental	600
Association Art Focus	RKC	2'500
Impro Riviera Events	RKC	2'500

maintenues, même lors d'annulations ou reports. Grâce à cela, les artistes et mandataires ont pu être rémunérés et les frais engagés ont pu être payés. De nouveaux projets, spécialement conçus pour être adaptés aux mesures sanitaires en vigueur ont également pu voir le jour grâce à ces soutiens ponctuels.

Edition littéraire et musicale
En 2020, la Direction de la culture a soutenu huit publications d'artistes et d'auteurs veveysans ou en lien étroit avec Vevey (romans, bandes dessinées, monographies, livres d'art). Six albums de musique et une tournée de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. La Direction de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursement de salles
Depuis de nombreuses années, la Direction de la culture gère les remboursements des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques). En 2020, ce sont seulement sept associations qui se sont fait rembourser les frais de location : Salle del Castillo (4), RKC (2) et Oriental (1). Ce très petit nombre de demandes s'explique par l'annulation de nombreux événements dès la mi-mars en raison du contexte de pandémie. En 2019 (21 remboursements), ces demandes étaient déjà en baisse par rapport à 2018 (28 remboursements), car plusieurs zones du centre-ville avaient été occupées pendant quelques mois par la Fête des Vignerons et ses préparatifs, ce qui avait empêché la tenue habituelle de certaines manifestations.

Michel Agnant, municipal
Cécile Roten, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Vœu N°1 : Les activités 2020 du BURO 19 sont incluses dans le présent rapport de gestion. Un tableau détaillant les utilisateurs et le taux de fréquentation est également présenté. Un contrat d'échange de prestations liant la Direction de la culture à la gestionnaire du lieu a été élaboré.

Vœu N°2 : Une prolongation de validité de la carte Sésame a déjà été faite. Les détenteurs de la carte Sésame ont été informés par courrier qu'en raison de la fermeture des institutions culturelles à cause du coronavirus, ils bénéficieront d'une nouvelle carte Sésame valable jusqu'en février 2021.

Vœu N°3 : Un texte concernant l'association « Vibiscum » et ses activités a été inclus au présent rapport de gestion.

Vue du Musée Jenisch Vevey
© Julien Gremaud, 2018

Présentation du Musée Jenisch

Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey présente un riche programme d'expositions temporaires et une collection permanente de peintures (Bocion, Courbet, Corot, Hodler, Vallotton, Picasso, Morandi, etc.) dans un écrin néoclassique. Il accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble 35'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 10'000 dessins.
Inauguré en 1897, le musée tient son nom de la donatrice qui a permis sa création, Fanny Jenisch. Dans un dialogue subtil d'art ancien et d'art contemporain, cette institution a aujourd'hui pour vocation le rayonnement des œuvres sur papier.
En tant qu'institution patrimoniale, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à son public des prestations de grande qualité, attrayantes, innovantes et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité et au développement du citoyen, en offrant des repères, un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.
À l'instar des autres services communaux, le Musée Jenisch Vevey a eu une année 2020 marquée par les conséquences de la pandémie du COVID-19 : fermeture au public du samedi 14 mars au mardi 12 mai inclus, puis du 5 au 30 novembre inclus ; division de l'équipe entre présentiel et télétravail ; reprogrammations multiples. Malgré cela, le public était au rendez-vous avec 16'220 visiteurs, soit un record de fréquentation depuis 2012. Ainsi, les visiteurs ont pu profiter à la fois de l'accrochage permanent et des expositions temporaires présentées durant l'année, ainsi que des multiples activités proposées.

Le présent rapport de gestion est structuré selon les quatre missions du Musée Jenisch Vevey :

- Mission patrimoniale — CONSERVER
- Mission scientifique — RECHERCHER
- Mission culturelle — DIFFUSER
- Mission de gestion — GÉRER

Mission patrimoniale

Collections et restaurations

Le musée a pour mission de veiller à la conservation des œuvres qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de contrôle des collections : inventaire, enrichissement des fonds, entretien et restauration. La conservation et la gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards muséaux internationaux.
En parallèle aux projets d'expositions qui ont rythmé l'année 2020, les conservations Beaux-Arts et Estampes ont poursuivi leurs activités de documentation, d'accroissement et de valorisation des collections. Elles ont bénéficié de l'appui d'une collaboratrice scientifique à 60 % durant six mois pour mener à bien différentes tâches d'inventaire, notamment liées aux achats, aux dons et aux dépôts 2020, ainsi qu'à des fonds précédemment entrés dans les collections. La collaboratrice scientifique a également assisté les équipes de conservation dans la réalisation de nombreux constats d'états d'œuvres prêtées en vue des expositions temporaires.
Une stagiaire à 40 % durant quatre mois, rattachée à la conservation Beaux-Arts, a également été engagée pour commencer le travail d'inventaire et de conditionnement du Fonds Stephan Landry, comprenant environ 1500 dessins.
Différents travaux de restauration-conservation des collections Beaux-Arts ont été entrepris cette année. Trois tableaux signés Pietro Sarto, Théophile Alexandre Steinlen et Ferdinand Hodler ont ainsi fait l'objet d'une intervention plus ou moins importante par un atelier de restauration spécialisé, visant à renforcer leur état de conservation et à améliorer leur encadrement. Plusieurs dessins et livres reliés ont en outre bénéficié d'un traitement de conservation-restauration par des restaurateurs spécialisés dans les œuvres sur papier.

Entrée du Musée Jenisch Vevey
© Christophe Voisin, 2020

En 2020, le Cabinet cantonal des estampes s'est, pour sa part, consacré comme à son habitude à ses missions de mise en valeur, d'étude et d'accroissement des collections. Il a, en outre, confié dix estampes de ses collections à un restaurateur spécialisé afin d'améliorer et de stabiliser leur état de conservation.
La gestion de la collection a continué à occuper les forces vives de la Fondation Oskar Kokoschka. En 2020, les efforts en vue du versement de l'inventaire de la Fondation dans la base de données partagée avec le Musée Jenisch Vevey ont été poursuivis.
Les travaux de mise à jour du catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka (www.oskar-kokoschka.ch) continuent. Les rubriques expographique et bibliographique ont ainsi pu être complétées en fonction de l'actualité.

Acquisitions

Les responsables de collections mettent en œuvre une politique d'acquisition cohérente, visant à consolider les ensembles existants et développer les points forts, à favoriser l'acquisition de pièces phares et à soutenir la création contemporaine. En 2020, la commission d'acquisitions s'est réunie à trois occasions. Cent six pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (80 œuvres comme achat ou don et 26 comme dépôt) et 115 œuvres sont entrées au Cabinet des estampes, dont 70 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, dons).

Achats Beaux-Arts

Mathieu Dufois, *Hors vue 14*, 2019, pierre noire (?) sur papier, INV 2020-0001
Gustave Doré, *Rochers de Naye*, 1880, aquarelle, traces de crayon au graphite et rehauts de gouache blanche sur papier, INV 2020-0002
Marguerite Burnat-Provins, *Allégorie*, 1895, crayon au graphite, plume et encre brune, lavis brun sur papier, INV 2020-0003
Marguerite Burnat-Provins, *Le Jardin des yeux*, 1927, crayon au graphite et aquarelle sur papier cartonné, INV 2020-0006
Marcel Maeder, *Madame Jenisch*, 2020, acrylique sur papier (imprimé d'une photographie) marouflé sur panneau, INV 2020-0007
Joël Person, *Confinement*, 2020, pierre noire sur papier, INV 2020-0113

Dons et legs

Claire Koenig, *Les Outils de ma voisine*, 2019-2020, aquarelle sur papier, don de l'artiste, INV 2020-0005
François Burland, 59 dessins non titrés de la série *Paysages incertains*, réalisés entre 2001 et 2010 avec des techniques mixtes (huile, essence, pastel gras, crayon, encre, etc.) sur divers papiers et cartons anciens et contemporains : 25 dessins de petits formats (42 x 132 mm à 61 x 151 mm), 33 de formats moyens (128 x 185 mm à 256 x 333 mm) et un de grand format (298 x 600 mm), dons de l'artiste, INV 2020-0008 à 0066
Ernest Biéler, *Manœuvres au Camp de Bière*, 1885, crayon au graphite, gouache et aquarelle sur papier vélin, collé en plein sur carton, don d'un particulier, INV 2020-0067
Ernest Biéler, *Le Corps des Suisses à la Fête des Vignerons*, 1927, crayon au graphite, gouache et aquarelle sur papier vélin, contrecollé sur carton, don d'un particulier, INV 2020-0068
Marta Riniker-Radich, *The Punisher*, 2012, crayons de couleur et crayon au graphite (?) sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0114
Marta Riniker-Radich, *The Unapproved Unit Set – Candelaria*, 2013, crayons de couleur et crayon au graphite (?) sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0115
Marta Riniker-Radich, *The Unapproved Unit Set – Pearland*, 2013, crayons de couleur et crayon au graphite (?) sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0116
Caroline Tschumi, *Christina nº 12*, 2019, huile sur toile, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0118
Caroline Tschumi, *Péplum*, 2020, technique mixte sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0119
Caroline Tschumi, *Incendie*, 2020, technique mixte sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0120
Caroline Tschumi, *Série Péplum : nº 1*, 2020, gouache sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0121
Caroline Tschumi, *Série Péplum : nº 2*, 2020, gouache sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0122
Caroline Tschumi, *Série Péplum : nº 3*, 2020, gouache sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0123
Caroline Tschumi, *Série Péplum : nº 4*, 2020, gouache sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0124
Caroline Tschumi, *Série Péplum : nº 6*, 2020, gouache sur papier, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0125
Marie Losier, *April March*, 2016, peinture à l'huile sur papier de riz, don de la Fondation Lélo Fiaux, INV 2020-0126

Dépôts Beaux -Arts

Collection particulière FED

Erich Hermès, *Portrait d'une jeune femme endormie*, non daté, crayon au graphite et fusain sur papier beige contrecollé sur papier cartonné, FED 650
Oscar Huguenin (attribué à), L*'Arbre du Golgotha*, non daté, pinceau, aquarelle et gouache sur papier cartonné marron foncé, FED 651
François Boucher, *Jeune Femme et enfant devant une cage à oiseaux*, 1764, pierre noire et rehauts de craie blanche sur papier vergé bleu, collé en plein sur papier vergé cartonné, FED 652
Bartolomeo Passarotti, *Étude pour une Vénus*, non daté, plume et encre brune métallo-gallique sur papier beige, FED 653
Francesco Vanni d'après Le Corrège, *Christ au jardin des oliviers et esquisse de Christ*, non daté, pierre noire et légers rehauts de craie blanche sur papier bleu, contrecollé sur papier beige, FED 654
Camille Auguste Gastine, *Étude de Christ*, 1850-1851, crayon au graphite, estompe et rehauts de gouache blanche, sur papier gris-beige, FED 655
Jean Restout (attribué à), *Étude de Christ* (recto) et *Académie* (verso), non daté, pierre noire et légers rehauts de craie blanche sur papier vergé beige, FED 656
Charles-Louis Müller, *Étude d'homme portant un masque, et une femme tenant une tasse*, non daté, crayon au graphite sur papier beige épais, FED 657
Albert Calbert, *Jeunes femmes au couffin*, 1910, fusain, craie blanche, crayon au graphite et lavis gris sur papier, FED 658
Serge Pahnke, *Étude de femme, les mains tenant son visage*, 1917, fusain et rehauts de craie blanche sur papier beige, FED 659
Ventura Salimbeni, *Saint Bernardin de Sienne guérissant un garçon renversé par un taureau*, 1596-

1602, plume et encre brune, lavis brun, sur papier vergé filigrané, contrecollé sur papier cartonné, FED 660
Ventura Salimbeni, *La Bataille de Montaperti*, vers 1597, plume, encre brune et lavis brun sur papier vergé, contrecollé sur papier cartonné, FED 661
Charles Dufresne, *Job et ses amis*, non daté, peinture à l'huile, encre brune et gouache blanche sur papier vergé, collé en plein sur carton, FED 662
Charles L'Eplattenier, *L'Étreinte du jeune scout*, 1936, fusain sur papier vergé, contrecollé sur carton, FED 663
Jean-Léonard Lugardon, *Étude pour Guillaume Tell*, vers 1835, fusain, estompe et craie blanche, mise au carreau au crayon au graphite, sur deux feuilles de papier collées au centre, FED 664
Marie-Anne Poniatowska, *Maternité*, 2001, technique mixte sur papier vergé, FED 665
Maximilien Luce, *Le vieux Pêcheur*, non daté, pierre noire sur papier vélin beige, contrecollé sur carton, FED 666
François Boucher, *Figure féminine tenant un rameau de laurier*, vers 1760, trois crayons sur papier vergé beige, collé en plein sur papier cartonné, FED 667
Alexandre Cingria, *Saint Nicolas de Myre ressuscitant les trois enfants*, non daté, gouache et traces de crayon au graphite sur papier cartonné, FED 668
Gustave Buchet, *Femme au café*, non daté, fusain sur papier vélin, contrecollé sur carton, FED 669
Robert Schürch, *La Mort et la jeune fille*, 1930, plume et encre de Chine, lavis d'encre de Chine, sur papier vélin, collé en plein sur carton, FED 670

Fondation pour les Arts et les Lettres
Anonyme, *Deux esquisses de visage*, non daté, crayon au graphite et traces d'encre noire sur papier, collé en plein sur carton beige, FAL 044
Olivier Estoppey, *Le Quartier des fous*, 2018-2020, carnet relié en cuir brun clair, contenant 50 feuillets dessinés à l'encre noire et/ou au crayon au graphite sur les pages recto/verso, FAL 045

Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
Guy Baer, *La Cruche blanche*, 1985, huile sur toile, SBAV 274
Gérard de Palézieux, *Bois de Finges*, non daté, aquarelle sur papier, SBAV 275
Gérard de Palézieux, *Le Grammont*, non daté, aquarelle sur papier, SBAV 276

Achats Cabinet cantonal des estampes
Gérard Jan, *Sans titre*, encre-monotype, 2019, INV 2020-0069
Renata Bünter, *Sieben Tage*, 2020, suite de sept héliogravures sur papier vélin Zerkall, INV 2020-0127.1 à 7
Nora Herman, *Triptyque Plantas Dansas*, 2014, suite de trois gravures à l'eau-forte, burin et aquatinte bicolore sur papier Fabriano, INV 2020-0131.1 à 3
Pierre Tal Coat et **André du Bouchet**, *Sur le pas*, 1959, poèmes illustrés d'aquatintes avec une suite de gravures supplémentaires, sur papier vélin, dans un coffret, INV 2020-0132.01 à 32
Elisabeth Llach, *nini-nanna*, 2019, impression à chaud sur daim, INV 2020-0134
Jean-Luc Manz, *Taksim I à IV*, quatre sérigraphies sur papier, INV 2020-0151.1 à 4

Collection de l'État de Vaud
Christine Sefolosha, *Capitaine*, 2010, monotype sur papier, VD 020-0001

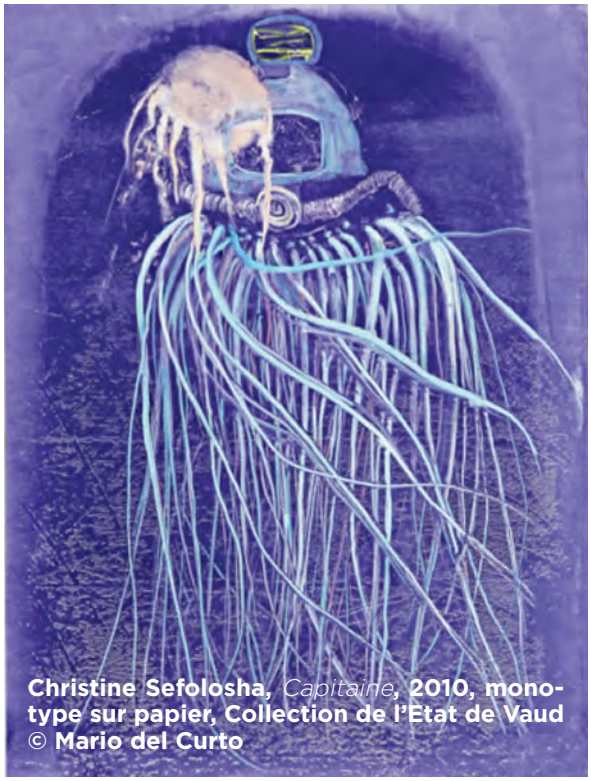
Christine Sefolosha, *Capitaine*, **2010, monotype sur papier, Collection de l'État de Vaud © Mario del Curto**

Christiane Löhr, *Sans titre*, 2020, suite de trois aquatintes sur papier de Chine collé sur papier Japon, abonnement SGG, VD 020-0004.1 à 3
Guillaume Pilet, *Splash*, 2018, sérigraphie sur papier, VD 020-0005
Pierre Keller, *Sans titre*, 1964, lithographie sur papier, VD 020-0008
Chantal Quéhen et **Pierre Fankhauser**, *La visée*, 2019, livre-rouleau avec cinq estampes à la pointe sèche et monotype sur papier de Chine, VD 020-0009.1 à 5
Giulio Bonasone, *Nymphes et satyres se baignant*, vers 1531-1574, burin sur papier vergé filigrané, VD 020-0019
Andrea Büttner, *Sans titre*, 2019, pointe sèche sur fond coloré, sur papier vélin BFK Rives, abonnement SGG, VD 020-0020
Zilla Leutenegger, *Sans titre*, 2019, technique mixte, imprimé dans presse lithographique (deux linogravures, une plaque en aluminium, dessin à la craie sur pierre) sur Zerkall Büttenpapier, abonnement SGG, VD 020-0021
Frédéric Cordier, *Flux 1*, 2020, linogravure sur papier Arches, VD 020-0022
Vincent Kohler, *Telecaster*, 2005, suite de 11 bois gravés, brûlés et imprimés sur papier vélin d'Arches, VD 020-0023.01 à 11
Line Marquis, *De chaud ou de froid*, 2018, suite de neuf aquatintes et eaux-fortes sur papier de Chine encollé, VD 020-0024.1 à 9
Verena Loewensberg, *Sans titre*, 1975, suite de 16 burins, VD 020-0025.01 à 16
Latifa Echahkch, *Sans titre*, 2019, sérigraphie et intervention au doigt sur papier MultiArt Gloss, abonnement SGG, VD 020-0026
Léonie Vanay, *On y trouve du printemps, en équilibre entre deux pierres*, suite de quatre xylographies, abonnement Xylon Zeitschrift, no 170, VD 020-0027.1 à 4
Georges Wenger, The Java Olive Tree, suite de quatre xylographies, abonnement Xylon Zeitschrift, no 171, VD 020-0028.1 à 4
Markus Furrer, *Druckstellen*, suite de quatre linogravures, abonnement Xylon Zeitschrift, no 172, VD 020-0029.1 à 4

Dons et legs Cabinet des estampes

Collection de la Ville de Vevey

Manuel Müller, 52 gravures sur bois, don de l'artiste, INV 2020-0070 à INV 2020-0112, et INV 2020-0137 à INV 2020-0146

Pierre Skira, *Carte de vœux de la galerie Paul Prouté*, 2016, héliogravure sur papier, don d'un particulier, INV 2020-0117

Mathias Forbach dit aussi Fichtre, *Cosmos is not enough*, 2019, sérigraphie en quatre couleurs rehaussée à la gouache blanche sur papier Conqueror Connoisseur, don de Thomas Mottet, édition Colormakerz, INV 2020-0128

Simon Paccaud, *MC, Mots croisés*, 2017, sérigraphie et rehauts à la main à l'encre rouge sur papier Conqueror Connoisseur, don de Thomas Mottet, édition Colormakerz, INV 2020-0129

Simon Paccaud, *Grattage*, 2017, sérigraphie et rehauts à la main au feutre noir sur papier Conqueror Connoisseur, don de Thomas Mottet, édition Colormakerz, INV 2020-0130

Olivier Suter, *Children*, 2019, livre d'artiste, don d'Edmond Bourqui, INV 2020-0133

Ariane Laroux, *Autoportrait* et *Autoportrait à la mèche*, eau-forte et pointe sèche sur papier vélin, don de l'artiste, INV 2020-0135 et INV 2020-0136

Philippe Deléglise, *Pairs*, 2020, suite de neuf gravures sur bois, don d'Edmond Bourqui, INV 2020-0147.1 à 9

Carles Valverde, *Sans titre*, 2017, deux gravures en taille d'épargne sur quatre plaques d'aluminium, sur papier, don d'Edmond Bourqui, INV 2020-0148 et INV 2020-0149

Claudine Hildbrand-Leyvraz, *Germinations*, 2020, technique mixte (photogravure retouchée au crayon), don de l'artiste, INV 2020-0150

Collection de l'Etat de Vaud

Catherine Bolle, *Anatomy Landscape (Paysage envisagé) I et II*, vers 1996, deux eaux-fortes sur papier Arches, don de l'artiste, VD 020-0002 et VD 020-0003

Sébastien Mettraux, *Sans titre*, 2019, linogravure sur papier Rives, don de l'association Visarte Vaud, VD 020-0006

David Curchod, *Sans titre*, 2020, découpage et spray sur papier, don de l'association Visarte Vaud, VD 020-0007

Michel Huelin, *Sans titre (Canapé sur fond vert)*, 2001, lithographie sur papier, don de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, VD 020-0010

Pietro Sarto et **Jean Lecoultre**, *Curriculum Vitae*, 1975, portfolio avec huit épreuves d'état, don de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, VD 020-0011 à VD 020-0018

D'après Schongauer, Dürer et Rembrandt, 15 héliogravures d'interprétation, don d'Olivier Masson, VD 020-0030 à VD 020-0044

Florian Rodari et **Ilse Lierhammer**, Inachèvements, exemplaire unique comprenant neuf états tirés sur papier vergé, avec leur cuivre original, et des planches, refusés et d'essai, sous couverture et emboîtage de cuir, don de Michel et Elisabeth Gétaz, VD 020-0045.01 à 68

Dépôts Cabinet des estampes

Fondation Jean et Suzanne Planque

Jean Dubuffet, *Nappe du sol*, 1958, lithographie en quatre couleurs sur papier Arc filigrané, don de Jacqueline Porret-Forel en mémoire de Jean Planque, FJSP-2020-E 0001

Jean Dubuffet, *Nappe diaprée*, 1959, lithographie sur papier Arc filigrané, don de Jacqueline Porret-Forel en mémoire de Jean Planque, FJSP-2020-E 0002

Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex

Rodolphe Bresdin, *Le Repos en Égypte à l'âne bâté*, 1871, lithographie (report d'une eau-forte) sur papier vélin, FWC&ASP-2020-0096

Edgar Degas, *Mary Cassatt au Louvre, Musée des Antiques*, vers 1876, aquatinte, pointe sèche et eau-forte sur papier vergé Arches, FWC&ASP-2020-0234

Robert Delaunay, *Saint-Séverin I*, 1923-1925, lithographie en couleurs sur papier vergé Montval, FWC&ASP-2020-0045

Pablo Picasso, *Portrait de Vollard I*, planche 99 de la Suite Vollard, 1937, aquatinte retravaillée à la pointe sur papier vergé filigrané Vollard, FWC&ASP-2020-0044

Giovanni Battista Piranesi, série de 55 planches de la série *Vasi, candelabri, cippi, sarcofagi, tripodi, lucerne, ed ornamenti*, 1768-1786, eaux-fortes sur papier vergé, FWC&ASP-2020-0235 à 0289

Camille Pissarro, *La Masure*, 1879, aquatinte, eau-forte et vernis mou sur papier vélin, FWC&ASP-2020-0291

Odilon Redon, *Pégase captif*, 1888, lithographie sur papier de Chine appliqué sur papier vélin blanc, FWC&ASP-2020-0290

Edgar Degas, *Mary Cassatt au Louvre, Musée des Antiques*, **vers 1876, aquatinte, pointe sèche et eau-forte sur papier vergé Arches, FWC&ASP-2020-0234**
© Julien Gremaud, 2020

Régie

Une activité intense de prêts d'œuvres participe au rayonnement des collections du Musée Jenisch Vevey. Fruit de relations personnelles entre directions de musées ou responsables de collections, la mise en œuvre de ces échanges fait appel à une collaboration transversale entre différents domaines et secteurs. Ces échanges permettent également de créer ou renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

Prêts des œuvres

Kunstmuseum Moritzburg, Halle
Bauhaus Meister Moderne. Das Comeback, du 29 septembre 2019 au 12 janvier 2020. Prêt d'une œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka.

Museum August Macke Haus, Bonn
Orpheus. Traum und Mythos in der modernen Kunst, du 11 novembre 2019 au 16 février 2020. Prêt de huit œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka.

Aargauer Kunsthaus, Aarau
La collection Werner Coninx. Un panorama, du 24 janvier au 26 avril 2020, prolongée au 9 août 2020 en raison du coronavirus. Prêt de 41 œuvres du Cabinet cantonal des estampes.

Musée Historique Lausanne
Time off – Le temps des loisirs, du 1er février au 13 avril 2020, prolongée jusqu'au 28 juillet 2020 en raison du coronavirus. Prêt de l'œuvre de Félix Vallotton, Le bon marché, 1893, INV 2017-0068.

Espace Arlaud, Lausanne
Pietro Sarto – L'espace déployé, du 12 février au 26 avril 2020, écourtée au 22 mars 2020 en raison du coronavirus. Prêt de l'œuvre de Pietro Sarto, Lavaux, 1982, INV 1982-098.

Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne
À fleur de peau. Vienne 1900. Klimt, Schiele et Kokoschka, du 14 février 2020 au 24 mai 2020, prolongée au 23 août 2020 en raison du coronavirus. Prêt de cinq œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka.
Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne
Yersin dessinateur. Quittez mines grises, le printemps est là !, du 2 juin au 20 septembre 2020. Prêt de six œuvres des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Fondation Custodia, Paris
Exposition permanente et exposition temporaire *Sur le motif. Peindre en plein air 1780-1870*, du 1er août 2020 au 1er août 2023. Prêt de l'œuvre de François-Marius Granet, Le Colisée, vers 1814 ?, INV 2011-205.

Musée d'art et d'histoire de Genève
L'eau-forte est à la mode, 1840-1910, du 4 septembre au 13 décembre 2020. Prêt de cinq œuvres des collections du Cabinet cantonal des estampes.

Ferdinand Hodler, *Etude pour « Femme joyeuse »*, **vers 1911, INV 2014-704**
Œuvre prêtée au Kunstmuseum de Winterthur pour l'exposition *Modernité – Renoir, Bonnard, Vallotton – La collection Richard Bühler*, **du 3 octobre 2020 au 21 février 2021**
© Reto Kaufmann, Zurich

Musée national suisse, Zurich
L'homme épuisé, du 15 octobre 2020 au 10 janvier 2021, écourtée au 19 décembre 2020 en raison du coronavirus. Prêt de l'œuvre de Thomas Hirschhorn, The map of Headlessness, 2011, INV 2016-0022.

Kunstmuseum Winterthur
Modernité : Renoir, Bonnard, Vallotton – La collection Richard Bühler, du 3 octobre 2020 au 21 février 2021. Prêt de l'œuvre de Ferdinand Hodler, Étude pour « Femme joyeuse », vers 1911, INV 2014-704.

Mission scientifique

Recherche

Le Musée Jenisch Vevey a réitéré sa participation à l'entretien semestriel des musées suisses, organisé par l'Office fédéral de la culture le 27 août 2020 (en ligne), sur l'histoire des œuvres d'art à l'époque du national-socialisme.
Pour la troisième fois consécutive, la Confédération a mis au concours des aides financières permettant à des institutions muséales de développer un projet de recherche de provenance autour de ses collections. Désireux de s'engager plus avant sur cette voie, le Musée Jenisch Vevey a déposé un dossier de candidature pour les années 2021-2022. L'Office fédéral de la culture a répondu favorablement à sa requête et octroyé une somme de Fr. 100'000.- francs au musée pour mener à bien ce projet de recherche.
Par ailleurs, les recherches et activités scientifiques menées au Musée Jenisch Vevey ont principalement concerné les projets d'expositions temporaires à venir et les nombreuses demandes de renseignements relatives à ses fonds.
En 2020 également, la Fondation Oskar Kokoschka a préparé trois articles scientifiques à paraître en 2021 : une introduction à la traduction française des écrits sur l'art de Kokoschka, une recherche autour de Kokoschka et le japonisme et un article sur Kokoschka et la construction de sa persona.

Echanges scientifiques

La situation sanitaire liée à la pandémie n'a pas permis, cette année, la tenue de la journée de formation dédiée au dessin et donnée dans le cadre de la formation continue *Histoire de l'art appliquée. Matériaux et techniques*, formation mise sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) de Zurich. Cette quatrième édition est reportée au premier semestre 2021.
Le Cabinet cantonal des estampes a poursuivi ses recherches autour de la figure du médecin collectionneur Pierre Decker, dont il conserve le fonds, déposé par l'État de Vaud. Il a notamment accueilli les chercheurs engagés dans ce projet piloté par le professeur Vincent Barras de l'Institut des humanités en médecine de l'Université de Lausanne. Lancé par la Commission de gestion du Fonds des estampes du professeur Pierre Decker, ce projet aboutira, en février 2021, à la publication d'un important ouvrage sur ce médecin collectionneur qui a marqué non seulement l'histoire de la médecine, mais aussi celle des collections d'estampes.
Enfin, la maison de production Dok Mobile à Fribourg prépare un film documentaire retraçant le parcours hors du commun de l'artiste suisse Lélo Fiaux (1909-1964), dont la fondation dépose ses collections au Musée Jenisch Vevey. Le film, sorti en automne 2020, a été réalisé par Emmanuelle de

Riedmatten. L'équipe du musée a mis à disposition de la production divers documents relatifs à l'artiste : peintures, dessins, photographies et archives.

Mission culturelle

Exposition permanente

Les salles permanentes du Musée Jenisch Vevey ont été enrichies de nouveaux cartels légendés et d'une visite guidée via l'application izi.TRAVEL. Plusieurs rocades ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres prêtées.

Collections de peintures du Musée Jenisch Vevey
© Julien Gremaud, 2020

La Fondation Kokoschka dispose également d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

Expositions temporaires

Durant l'année 2020, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

Courbet dessinateur
Inaugurée le 31 octobre 2019, l'exposition *Courbet dessinateur* a pris fin le 2 février 2020. Cette manifestation a célébré le bicentenaire de la naissance de l'artiste franc-comtois (1819-1877), exilé à La Tour-de-Peilz à la fin de sa vie. Si la production peinte de l'artiste est aujourd'hui largement documentée, son œuvre dessinée demeurait méconnue. En tant qu'institution spécialisée dans les œuvres sur papier, le Musée Jenisch Vevey entendait ainsi réévaluer la pratique graphique du chef de file du Réalisme. Plus de 40 feuilles de Gustave Courbet – issues de collections particulières et de nombreux musées suisses et européens – ont été réunies à Vevey, dont certaines inédites ou très rarement exposées.
Sous le commissariat de Niklaus Manuel Güdel et d'Emmanuelle Neukomm, associés à Anne-Sophie Poirot, avec la collaboration de Pamella Guerdat.
À cette occasion, un volume intitulé *Gustave Courbet. Les dessins* est sorti de presse aux éditions Les Cahiers dessinés à Paris.

Vernissage de l'exposition *Courbet dessinateur*
© Christophe Voisin, octobre 2019

Palézieux 1919-2012
Célébrant le centenaire de la naissance de l'artiste qui – de Vevey à Veyras en passant par Florence, Venise ou Grignan – s'est toujours fait appeler de son seul patronyme, l'exposition *Palézieux 1919-2012*, montrée au Musée Jenisch Vevey, a présenté plus de 200 œuvres sur papier – estampes, aquarelles et dessins – ponctuées d'une sélection de peintures. À côté des thèmes de prédilection abordés par l'artiste – paysages, portraits et natures mortes – divers chefs-d'œuvre de la collection de gravures rassemblées par Palézieux ont été présentés, tels que des planches rarissimes de Piranesi, Canaletto, Goya, Degas, Manet ou Bonnard.
Fruit d'un partenariat entre la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, fonds déposé au Cabinet cantonal des estampes, lui-même abrité au Musée Jenisch Vevey, et la Fondation Custodia à Paris, institution de renommée internationale qui a hébergé le premier volet de l'exposition, le projet a également été soutenu par la Fondation pour les Arts et les Lettres et la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey.
À l'occasion de cette exposition a été publié un coffret réunissant trois volumes dévolus aux techniques sur papier chères à l'artiste et un recueil d'essais et de témoignages inédits, coédité par la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex et par la Fondation Custodia, aux éditions 5 Continents à Milan.
Ayant subi deux mois de fermeture pour raisons sanitaires liées à la pandémie, l'exposition a pu être prolongée jusqu'au 26 juillet 2020. Si de nombreuses animations ont dû être annulées, elle a donné lieu à de multiples visites commentées.
Sous le commissariat de Florian Rodari, conserva-

Vernissage de l'exposition *Palézieux 1919-2012*
© Christophe Voisin, février 2020

teur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, et de Ger Luijten, directeur de la Fondation Custodia.

Marguerite Burnat-Provins
Depuis le 29 octobre 2020, le Musée Jenisch Vevey présente l'exposition *Marguerite Burnat-Provins*. Après avoir fait face à une période de fermeture, l'exposition sera prolongée jusqu'au 7 mars 2021 afin de partager pleinement ce projet – déjà reporté une première fois durant l'été – avec le public.
Cette première grande rétrospective consacrée à Marguerite Burnat-Provins (1872-1952) retrace un arc de plus de 60 ans de création. Elle s'organise selon un parcours chrono-thématique faisant dialoguer quelque 300 pièces qui proviennent de près de 40 prêteurs institutionnels et privés. L'accrochage investit les deux salles du rez-de-chaussée du musée et mêle œuvres sur papier, peintures et livres. Il donne à voir aussi bien les sujets de jeunesse que les dessins hallucinatoires déclenchés par la Première Guerre mondiale, rendant ainsi compte de l'univers foisonnant et prolifique de Marguerite Burnat-Provins.
Énigmatique, souvent troublante, Marguerite Burnat-Provins s'est à la fois illustrée comme artiste, auteure, conférencière et journaliste, militante en faveur du patrimoine, enseignante d'art ou encore commerçante. Femme aux multiples visages, elle reste rebelle à toute catégorie, tant par sa production singulière que par son mode de vie. En guise de contrepoint contemporain, des créations de Christine Sefolosha (1955*) et de Sandrine Pelletier (1976*) sont à découvrir dans l'accrochage.
Un projet conçu en étroite collaboration avec l'Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins, le Pôle culturel Saint-Vaast – Musée des Beaux-Arts d'Arras, lieu d'origine de Marguerite Burnat-Provins où l'exposition sera présentée en 2021, ainsi qu'avec le Musée d'art du Valais et la Collection de l'Art Brut à Lausanne.
Sous le commissariat de Nathalie Chaix, assistée de Justine Chapalay, puis de Pamella Guerdat.
Une monographie critique intitulée *Marguerite Burnat-Provins. Cœur sauvage* est parue en 2019 aux éditions Infolio sous la direction d'Anne Murray-Robertson. Le volume accompagne l'exposition.
Publication :
Anne Murray-Robertson et al., *Marguerite Burnat-Provins. Cœur sauvage*, éditions Infolio, 352 pages, 315 illustrations en couleurs.

Journée d'ouverture de l'exposition *Marguerite Burnat-Provins*
© Christophe Voisin, octobre 2020

Pavillon des estampes
Palézieux 1919-2012
Espace consacré à la gravure au cœur du musée, le Pavillon des estampes présentait du 7 février au 26 juillet trois sections de l'exposition *Palézieux 1919-2012*, particulièrement dévolues à l'activité de graveur du Veveysan d'origine. Une partie « Palézieux et les poètes » évoquait son travail d'illustration d'ouvrages finement typographiés et gravés, tandis que les sections « Palézieux et l'estampe » et « Techniques » traitaient des recherches de l'artiste à partir de 1942 autour de l'eau-forte, du vernis mou, de l'aquatinte, de la lithographie ou encore du monotype.

Monique Jacot. Transferts et héliogrammes
Prévue initialement de juin à septembre 2020, cette exposition consacrée à l'artiste neuchâteloise Monique Jacot a dû être reportée au mois d'août, en raison du contexte sanitaire. Une journée d'ouverture, en présence de l'artiste, a été organisée en date du 6 août.
Née à Neuchâtel en 1934 et diplômée de l'ecole des Arts et Métiers de Vevey, Monique Jacot devient entre 1950 et 1980 une figure majeure du photojournalisme alors en plein essor. En parallèle à son activité de reporter, elle poursuit des recherches entre la photographie et l'estampe. Elle découvre la technique du Polaroid en 1970. Sa pratique de l'instantané lui apporte une plus grande liberté de création vis-à-vis des commandes effectuées pour la presse. Progressivement, la photographe évolue vers un vocabulaire visuel personnel. En élargissant le champ de ses expériences, elle achève une formation de dessin en 1980 et côtoie plus tard le milieu de la gravure, sous l'impulsion des artistes Gérard de Palézieux et Pietro Sarto, ainsi que de son compagnon, l'imprimeur Jean Genoud. En 2020, Monique Jacot a figuré parmi les lauréates du Grand Prix suisse de design décerné par l'Office fédéral de la culture. Grâce à plusieurs donations et achats, le Musée Jenisch Vevey conserve aujourd'hui 112 œuvres de l'artiste.
L'exposition au Pavillon de l'estampe a mis à l'honneur la créativité et la sensibilité de l'artiste en présentant une sélection de transferts Polaroid, ainsi qu'un ensemble inédit de 16 héliogrammes, montrés au Musée Jenisch Vevey pour la première fois. L'exposition s'est articulée en quatre parties thématiques : « Réalité-Mémoire-Rêve », « Expérimentation-Esthétique », « Évocations-Abstractions » et « Poèmes-Sortilèges ». Les procédés techniques de l'artiste ont été présentés au sein des diffé-

Journée d'ouverture de l'exposition *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes*
© Christophe Voisin, août 2020

rentes sections. L'exposition s'est clôturée le 6 décembre.
Sous le commissariat de Camille Jaquier (lancement du projet) et de Dora Sagardoyburu, conservatrice adjointe auxiliaire.

Festival Images
Du 5 au 27 septembre 2020, le Musée Jenisch Vevey a pris part au Festival Images. Tous les deux ans, la célèbre biennale d'arts visuels investit différents lieux et espaces à travers la ville en se focalisant sur le médium photographique. Cette manifestation invite les visiteuses et visiteurs à découvrir et à expérimenter des projets originaux et innovants, conçus exclusivement pour l'occasion. Cette année, le travail de l'artiste indienne Dayanita Singh (Inde, 1961), également présidente du jury du Grand Prix Images Vevey 2019-2020, a été mis à l'honneur au Musée Jenisch Vevey, au travers de l'installation Museum of Chance, une publication composée de 88 photographies à l'ordre régi par le hasard. Pour donner corps à ce livre, l'artiste est parvenue à convaincre le célèbre éditeur allemand Gerhard Steidl de créer 44 couvertures avant et arrière différentes, véritable tour de force. Ce procédé lui a permis d'encadrer chaque livre séparément, puis d'accrocher toute la série au mur selon une séquence à chaque fois adaptée au lieu d'accueil. L'œuvre Suitcase Museum correspond à l'ensemble de la collection de livres présenté sous cadre et soigneusement disposé dans deux valises, de sorte à faire voyager le projet aisément. Dans une dimension métaphorique, le musée mobile de Dayanita Singh a fait étape au Musée Jenisch Vevey le temps du festival.

Dayanita Singh,
Suitcase Museum, Museum of Chance, **2015**
Festival Images 2020
© Courtoisie de l'artiste et de la Frith Street Gallery, Londres

Médiation culturelle et collaborations
Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacun de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des conférences, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignants, à des prolongements spécifiques en classe.

Annulations en raison du Covid-19 :
PâKOMUZé
Nuit des Musées de la Riviera
Fête de la Danse

Shani Diluka, concert Lavaux Classic
Fabien Delétraz © Lavaux Classic

PictoBello
Week-end « En famille aux Musées »
Journées des arts graphiques
Foodculturedays
Ultra-Noël

Stage d'été
20 août 2020
Malgré la situation sanitaire, un atelier créatif consacré à l'exposition *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* a pu être proposé au jeune public durant les vacances d'été. Trois enfants âgés de 6 à 10 ans ont pris part à cette activité.

Stage d'automne
12, 19, 20 et 21 octobre 2020
Le stage d'automne s'est déroulé sur plusieurs matinées durant les vacances scolaires. Trente-trois

Stage d'automne au Musée Jenisch Vevey
© Musée Jenisch Vevey, 2020

enfants de 6 à 13 ans sont venus visiter les expositions *Oskar Kokoschka. Collection permanente de peintures* et *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* et prendre part à des ateliers créatifs. Les ateliers veveysans a5 ont animé l'activité dédiée à Monique Jacot.

Espace ART&BIEN-ÊTRE
de septembre à décembre 2020
Fort du succès rencontré en 2019 avec ses ateliers créatifs à but art-thérapeutique, le musée a poursuivi l'expérience dans ses murs. Un samedi par mois, un atelier, mené par une spécialiste, offre un moment de créativité et de bien-être.

Jeudis inédits
En raison des mesures sanitaires dues à la pandémie, les rencontres ont été suspendues du 12 mars au 3 septembre et du 5 novembre jusqu'à la fin de l'année 2020. Plusieurs événements ont cependant pu être proposés entre les périodes de fermeture ou adaptés, une conférence a notamment été organisée via la plateforme Zoom.

izi.TRAVEL
Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des visites guidées audio ont été créées pour l'application izi.TRAVEL. Disponibles gratuitement et parfois en plusieurs langues, ces visites présentent en détail les expositions suivantes : *Collection permanente de peintures*, *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* et *Marguerite Burnat-Provins*.

Accueil de classes
Cette année, 213 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe. Une seule visite pour les enseignants a pu être maintenue. Quatre enseignants ont ainsi participé à la visite de l'exposition temporaire *Palézieux 1919-2012* qui leur était destinée. Les formats de visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

Association des Musées de la Riviera vaudoise (AMRV)
Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PâKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux Musées).

Communication
Communication institutionnelle
Plusieurs supports promotionnels ont été utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey en 2020 : programme annuel et carte de vœux, encarts dans la presse, affiches format mondial F4 et affichettes A2 et A3 diffusées lors de campagnes d'affichage, dépliants pour les expositions temporaires et certains événements de médiation, site internet et réseaux sociaux principalement. En 2020, le site internet museejenisch.ch a été consulté par près de 35'000 visiteurs. Régulièrement, des lettres d'information ont été adressées par courriel à plus de 2000 contacts.

Communication expositions
En 2020, le musée a édité :
- une carte de vœux pour l'année 2020 ;
- un programme annuel tiré à 15'000 exemplaires pour les événements à venir de l'année 2020 ;
- trois affiches format mondial F4 (ainsi que format A2 et A3) pour les expositions *Palézieux 1919-2012*, *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* et *Marguerite Burnat-Provins* ;

Affiche de l'exposition *Palézieux 1919-2012*
Graphisme Gavillet & Cie

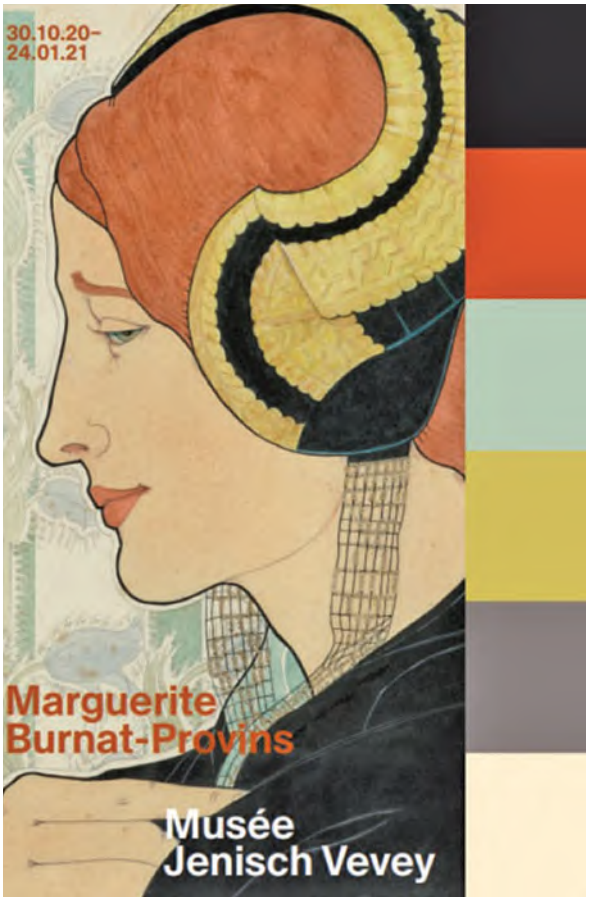

Affiche de l'exposition *Marguerite Burnat-Provins*
Graphisme Gavillet & Cie

- quatre dépliants : trois pour lesdites expositions, ainsi qu'un dépliant pour annoncer les rendez-vous de médiation de septembre à décembre 2020.

La Fondation Oskar Kokoschka a quant à elle mis en ligne un nouveau site internet trilingue au 30 avril 2020 (www.oskar-kokoschka.ch). L'un des apports majeurs par rapport à l'ancien site est la publication en ligne des peintures, aquarelles et dessins de la collection. Par ailleurs, il existe dorénavant aussi des rubriques sur la collection d'objets, les services, le droit d'auteur et les authentifications.

Médias et presse

Le musée a diffusé un total de six communiqués de presse :

- un communiqué relatif au nouvel accrochage permanent des collections de peinture (30 janvier) ;
- un dossier pour chacune des trois expositions susmentionnées : *Palézieux 1919-2012* (23 janvier), *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* (30 juin) et *Marguerite Burnat-Provins* (27 septembre) ;
- un communiqué relatif aux rendez-vous de médiation de septembre à décembre 2020 (septembre 2020) ;
- un communiqué annonçant la nomination de la conservatrice du Cabinet cantonal des estampes, (8 octobre).

L'année 2020 a été riche en retours médiatiques, les points forts étant les expositions *Palézieux 1919-2012* et *Marguerite Burnat-Provins*, mais également des occurrences traitant de la situation des femmes dans le domaine de l'art et des musées (Le Temps, « Femmes dans les musées : et la lumière fut », par Jill Gasparina, 11 juin 2020), ou encore un portrait de la directrice du musée signé Alexandre Demidoff dans Le Temps (« Nathalie Chaix, chasseuse de beautés », 3 juin), sans parler des occurrences en lien avec le contexte de pandémie et les deux périodes de fermeture qui en ont découlé.

Communication digitale

Dans le cadre de la mutualisation des ressources amorcée en 2019 et poursuivie en 2020 entre les trois musées communaux, l'implémentation d'une nouvelle stratégie de communication digitale – chapeautée par le chargé de communication de la Direction de la culture – a été menée. Fin 2020, la page Facebook @museejenisch compte 3890 abonnés. Ils étaient respectivement 3787 en 2019 et 2811 en 2018. Le compte Instagram @museejenischvevey est suivi par 4034 abonnés ; ils étaient 3773 l'année passée à la même période et 2337 en 2019. Avec près d'une à deux publications chaque jour pour chacun d'eux, ces deux médias sociaux informent le public et promeuvent divers événements proposés par le musée en lien avec les expositions, les collections et les activités de médiation. Diverses séries ont ainsi été créées avec succès, notamment les publications en lien avec l'art-thérapie.

Stagiaire

Une stagiaire, à 50 % pendant six mois, a été engagée en renfort à la communication du musée, pour les expositions *Monique Jacot. Transferts et héliogrammes* et *Marguerite Burnat-Provins*.

Accueil

Visiteurs

Le Musée Jenisch Vevey a accueilli près de 16'220 visiteurs et a atteint son record de fréquentation depuis 2012, cela malgré deux périodes de fermeture du musée en raison de la pandémie. Suite à la première période de fermeture et dans une optique de relance des activités culturelles, la Municipalité, en réponse à une demande du Conseil communal, a décidé, lors de sa séance du 13 juillet 2020, d'accorder la gratuité des musées communaux du mercredi 15 juillet 2020 au dimanche 27 septembre 2020, soit jusqu'à la fin du Festival Images, ce qui aura certainement eu, en plus du renforcement de communication digitale, une influence positive sur la fréquentation.

Boutique

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec l'aimable collaboration de Payot Libraire Vevey.

Dans ce cadre, le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets réalisés à partir des affiches des expositions passées par la relieuse d'art Nathalie Compondu ou par Davel 14, la collection Carnet Numéro, ainsi que les *tote bags* signés BimBamBag et les objets édités par la marque ami ami.

En 2020, 1570 publications ont été vendues pour un montant de Fr. 41'846.-. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 66'126.-.

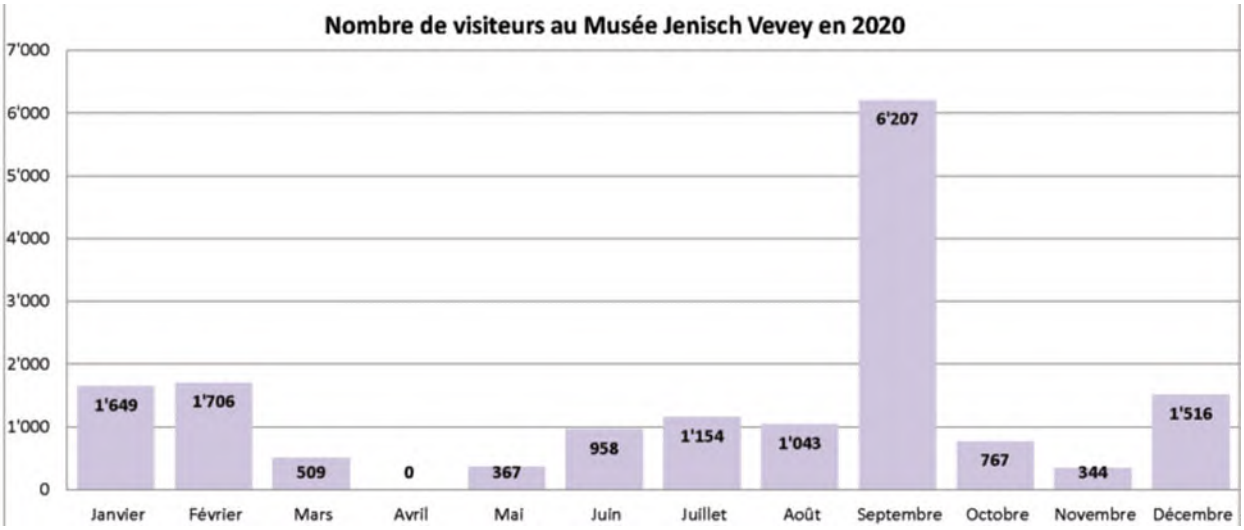

Mission de gestion

Ressources humaines

Le musée dispose de 14,8 EPT et son équipe est composée d'une vingtaine de collaborateurs, principalement à temps partiel. En 2020, plusieurs postes en attente d'être repourvus ont été occupés par des auxiliaires, notamment deux adjointes administratives.

Parmi ces postes vacants, plusieurs ont pu être mis au concours :

- Deux postes de réceptionnistes à 50 % en raison d'un départ à la retraite et d'une belle opportunité professionnelle pour un collaborateur.
- Aux Beaux-Arts, la conservatrice et la conservatrice adjointe sont entrées en fonction le 1er mai 2020.
- Au Cabinet des estampes, la conservatrice est entrée en fonction le 1er octobre 2020 et le poste de conservateur adjoint a été ouvert.
- Le technicien principal des collections a été engagé le 1er novembre 2020.

Une bibliothécaire et une collaboratrice scientifique ont été engagées pour une durée déterminée. En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration, et, comme mentionné, aux Beaux-Arts et à la communication.

Les nombreux mouvements du personnel au cours de l'année 2020 ont impliqué un travail administratif conséquent, tant pour le musée que pour la Direction de la culture.

Ressources financières

Grâce à ses généreux partenaires (Loterie romande, Arts Visuels Vaud, Fondation pour les Arts et les Lettres, Ernst Göhner Stiftung, Fondation Leenaards, Fondation Minkoff, Nestlé, Fondation Préville, Fondation Marcel Regamey, Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey, Ville de la Tour-de-Peilz), le Musée Jenisch Vevey a reçu la somme de Fr. 218'000.- de sponsoring en 2020 pour aider au financement de ses activités.

Infrastructures

Tout au long de l'année et en collaboration avec la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE), l'équipe de la maintenance a assuré la gestion des bâtiments. Elle s'est chargée également de la sécurité, de la gestion des alarmes et du fonctionnement des installations techniques.

Malgré les fermetures du musée imposées pour faire face au COVID-19, les interventions se sont poursuivies dans le respect des règles de sécurité, notamment pour remplacer tous les détecteurs de feu, mais également pour permettre la mise en place d'une vanne d'équilibrage sur le chauffage à distance et d'une vanne d'asservissement pour la climatisation.

Partenaires

La Fondation des Amis du musée

En 2020, la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey a travaillé sur un projet de signalétique destiné à la façade du musée et à un projet relatif à l'aménagement du jardin. Par ailleurs, elle a édité de nouveaux supports promotionnels et a refait son site internet. La collaboration avec le musée est toujours très fructueuse.

Michel Agnant, municipal
Nathalie Chaix, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

Jardin du Musée Jenisch Vevey
© Christophe Voisin, août 2020

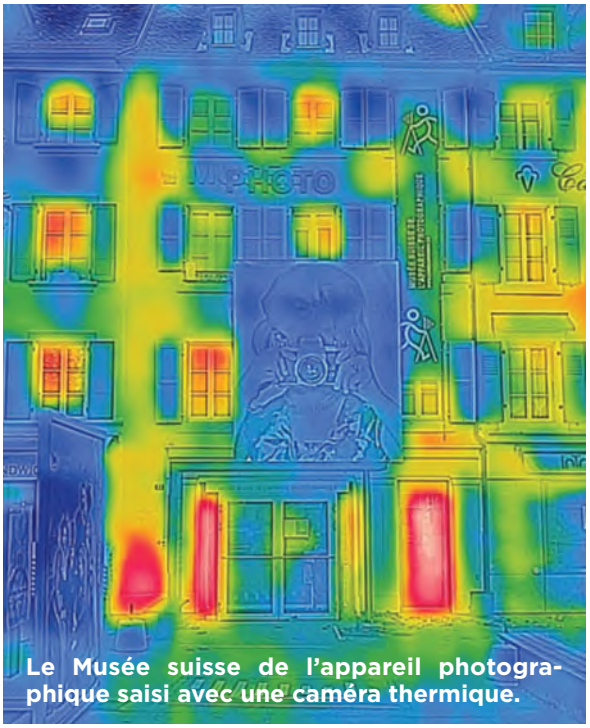

Le Musée suisse de l'appareil photographique saisi avec une caméra thermique.

Musée suisse de l'appareil photographique: Résister, collaborer, penser à l'avenir

En 2020, le Musée suisse de l'appareil photographique a été confronté à une situation inédite : être contraint de fermer ses portes pendant une douzaine de semaines – au printemps et à l'automne – en raison de la pandémie. Ces heures sombres ont conduit à l'annulation d'une série d'événements : Pakômusé, Photo-Bourse, la Nuit des musées ou encore En famille aux Musées.
La situation a toutefois été éclairée par le succès populaire du Festival Images Vevey en septembre, lequel a amené plus de 4200 visiteurs au musée. Le renforcement de la collaboration avec l'équipe du festival, qui a abouti à de nouvelles offres de médiation culturelle, a porté ses fruits. Cette étroite collaboration s'inscrit pleinement dans l'esprit du label « Vevey, ville d'images ». Au final, malgré une fermeture de plusieurs mois, le MSAP a accueilli près de 10'000 visiteurs.
Le musée a multiplié les initiatives pour pallier les effets négatifs de la situation sanitaire. L'une de ses priorités a été de remplir au mieux sa mission de médiation à Vevey. Il a multiplié les contacts avec les écoles de la commune pour accueillir des classes d'enfants. L'appel a été entendu : une centaine de classes de Vevey ont visité notre institution.
La pandémie n'a pas empêché le musée de moderniser son site internet et de nouer une collaboration avec la Confédération pour la conception d'un guide de bonne conservation des photos que l'on garde chez soi. En trois langues, le guide est destiné à l'entier de la population suisse.
Le musée s'est aussi résolument inscrit dans le futur. Il a installé un système de climatisation dans ses espaces d'expositions temporaires, ce qui le met aux normes muséales internationales en matière de photographie. Grâce au soutien de la Loterie romande, il a également procédé au changement des éclairages LED dans ces mêmes espaces d'expositions temporaires.
Résister, collaborer, penser à l'avenir : tels ont été les maîtres mots de cette année 2020.

Expositions temporaires

Vincent Perez – Identités
Du 21 novembre 2019 au 26 janvier 2020

Acteur et réalisateur, Vincent Perez est aussi photographe. Né à Lausanne en 1964, il suit pendant deux ans les cours de l'école de photographie de Vevey. Il bifurque ensuite vers le cinéma, jouant sous la direction des plus grands réalisateurs. Vincent Perez renoue avec la photographie dans les années 2000. Il expose en Russie, aux Rencontres de la photographie d'Arles et à la Maison européenne de la photographie à Paris. Les portraits d'une communauté africaine à Paris et de Russes présentés au Musée suisse de l'appareil photographique sont issus de cette dernière exposition. Jamais, jusqu'ici, Vincent Perez n'avait exposé ses photographies en Suisse. Ses portraits accompagnent une présentation de l'histoire des 100 ans de PENTAX, une marque japonaise réputée dont Vincent Perez est l'ambassadeur. « dentités » a eu une belle fréquentation jusqu'à son terme. Le 16 janvier 2020, Vincent Perez a accueilli dans son exposition l'équipe et les partenaires du festival les Rencontres 7e Art Lausanne, dont il est le président.

Jean-Claude Péclet – Bobines neuves
Du 13 février au 23 août 2020

Jean-Claude Péclet pratique depuis toujours la photo argentique, laquelle bénéficie d'un fort regain d'intérêt, en particulier auprès des plus

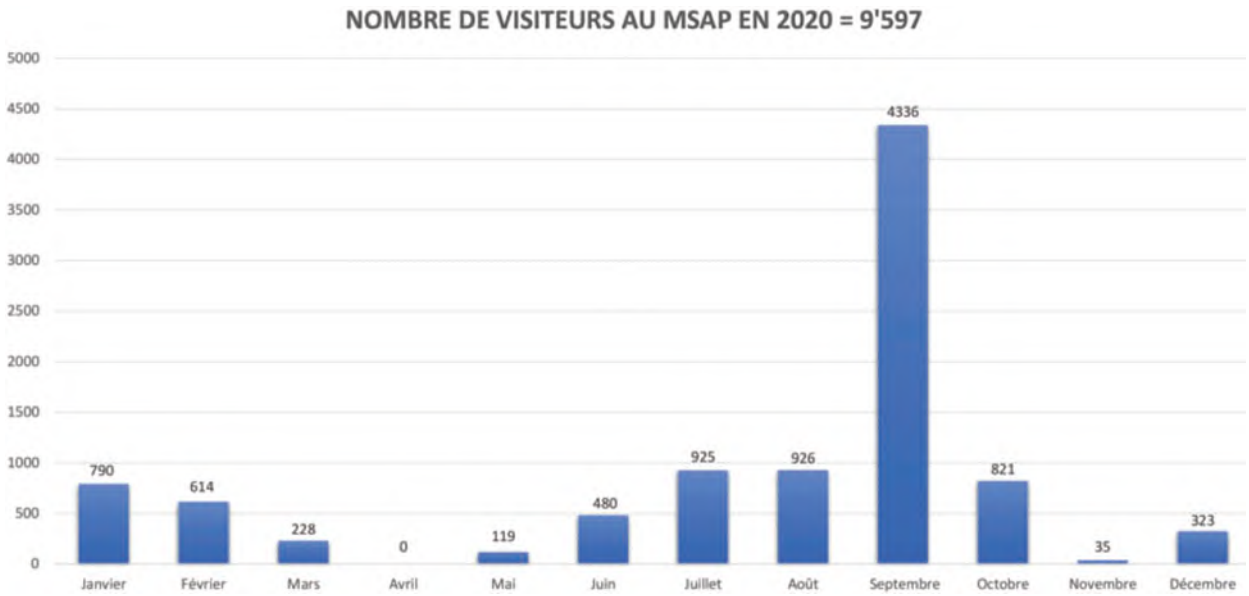

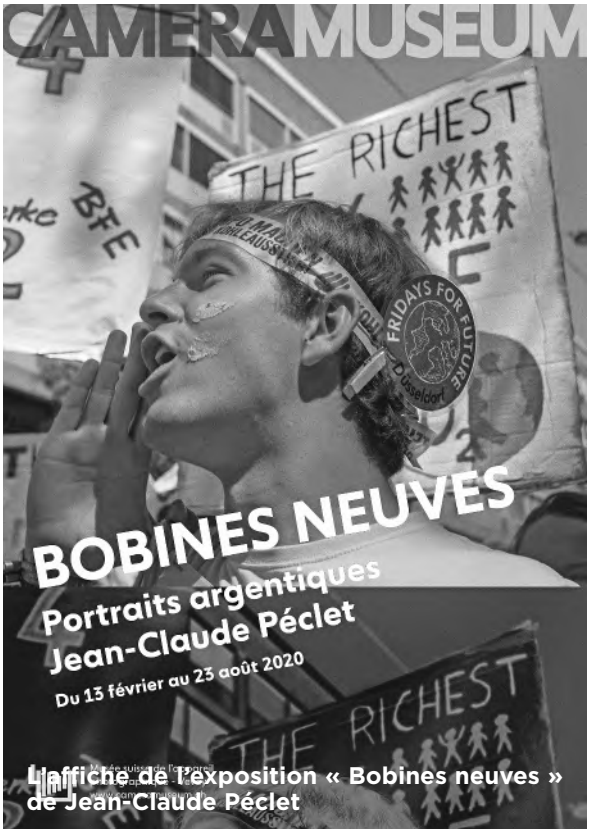

L'affiche de l'exposition « Bobines neuves » de Jean-Claude Péclet

L'affiche de l'exposition « Holding the Camera » de Alberto Vieceli

jeunes. L'ancien rédacteur en chef de l'Hebdo, prix Jean Dumur 2007, se consacre aujourd'hui pleinement au genre du portrait. Son Rolleiflex de 1938 chargé de pellicules noir et blanc, il cadre au format carré des jeunes gens animés de passions et du sens du collectif : des jeunesses paysannes, des activistes du climat, des sportifs urbains ou olympiques, des mordus de jeux vidéo. Cette « génération Z » est souvent surprise par l'appareil du « baby boomer », un étrange boîtier qui se tient sur le ventre, tête penchée vers la visée. L'exposition est aussi l'occasion d'évoquer l'histoire du Rolleiflex, utilisé par les plus grands photographes au XXe siècle. Sa société-mère, Rollei, a été fondée il y a exactement un siècle en Allemagne. Jean-Claude Péclet a guidé quantités de visites de son exposition, surtout le week-end.

Holding the Camera – Alberto Vieceli
Du 5 septembre 2020 au 24 janvier 2021
Le Musée suisse de l'appareil photographique s'associe au Festival Images Vevey (5-27 septembre 2020) pour présenter l'exposition « Holding the camera » d'Alberto Vieceli. Entre 2015 et 2019, le graphiste zurichois a collecté plus de 700 images dans d'anciens manuels, prospectus et magazines photographiques. Ces illustrations ont une fonction didactique : elles montrent la manière idéale de tenir un appareil photographique. Alberto Vieceli a sélectionné environ 350 de ces images dans le livre « Holding the camera », paru chez everyedition. Il les a classées selon de multiples critères, dressant un inventaire à la fois documentaire et insolite de la meilleure façon de tenir un appareil. Le passage du livre à l'exposition correspond à un geste créatif supplémentaire. Dans le musée, Alberto Vieceli subvertit sa propre typologie pour proposer un autre arrangement, encore plus ludique et inattendu. Cet inventaire a valeur de conservatoire des bons gestes à l'époque de la photo argentique.

Expositions dans l'entrée du MSAP
Le couloir d'entrée du musée a été réaménagé dans un double but. La voûte de cette rampe

Des images de l'école de photo de Vevey en 1952

pavée (datant du Moyen Age) souffrait d'infiltrations d'eau. Les travaux d'isolation ont permis de libérer un nouvel espace propice aux petites expositions temporaires. Celles-ci permettent d'introduire les expositions proposées dans les combles du musée, de présenter de nouvelles acquisitions ou de proposer des accrochages éphémères – à l'instar d'une dizaine d'images inédites de l'école de photographie de Vevey en avril 1952. On y voit les étudiants et leurs professeurs (dont la directrice et créatrice de l'école Gertrude Fehr) dans leurs multiples activités de formation.

Fréquentation

Compte tenu de la fermeture du musée pendant une douzaine de semaines en raison de la pandémie de COVID-19, la fréquentation du MSAP s'est tenue à un bon niveau. Il a été comptabilisé 9597 visiteurs (11'782 en 2019), dont 4214 pendant les trois semaines du Festival Images au mois de septembre. Ce pic de fréquentation a été une bouffée d'oxygène dans une année difficile.
D'autres facteurs expliquent la bonne tenue des entrées : le renforcement de la communication en ligne ; la gratuité des musées veveysans, instaurée sur décision de la Municipalité suite à une demande du Conseil communal, entre le 15 juillet et la fin du Festival Images le 27 septembre ; ou encore l'effet incitatif engendré par les diverses formules de soutien à l'économie, au tourisme et à la culture en temps de pandémie – à l'enseigne des bons WelQome (1 entrée payée = 1 entrée gratuite), les cartes prépayées « Vaud à la carte » ou la carte de rabais « Riviera Card ». La « Riviera Card » a été utilisée par 213 personnes avant le 15 juillet, date de l'instauration de la gratuité des musées veveysans.
Le musée a organisé 118 visites guidées de ses expositions permanentes et temporaires, dont 95 pour les seules écoles veveysannes. Le Festival Images a soutenu l'effort continu du musée pour attirer les écoliers, collégiens, gymnasiens ou apprentis. Le MSAP était intégré au parcours de médiation scolaire mis sur pied par le Festival Images. De plus, le musée et le festival ont conçu de concert un « Médiateur de poche » ; ce recueil de cartes postales ludiques permettait de familiariser les jeunes et les familles à la photographie.
Toujours dans le registre de la formation, ou de l'aide sociale, les visites des classes de l'école de photographie de Vevey, de la structure Appartenances (Espace Femmes), de la Villa Métisse (groupe intégration), de la Nikon School, de l'école alémanique Fotokultur ont également soutenu la bonne fréquentation du musée en 2020.
Relevons enfin que la carte Raiffeisen a procuré à elle seule 290 entrées au musée.

Le Petit guide de la conservation de la photographie conçu avec Memoriav

Collaborations

Les fermetures du musée en 2020 ne l'ont pas empêché de multiplier les collaborations, à commencer par le Festival Images Vevey. Outre le « Médiateur de poche » évoqué ci-dessus, le MSAP a participé au lancement d'un nouveau prix biennal : « Bon à tirer ». Soutenu par la Fondation BAT, destinée à soutenir la jeune création, ce prix récompense l'un des artistes dont les travaux sont exposés dans le Festival Images. Il permet au lauréat de constituer un portfolio qui rejoint ensuite les collections iconographiques du musée. Le directeur du MSAP a représenté au printemps et en été les musées de la commune au sein du comité de Vevey A.Live. Cette association de milieux touristiques et culturels était chargée de concevoir des projets pour redynamiser la région dans le contexte de pandémie. Dans le registre de l'intégration, de la lutte contre le racisme et de l'aide sociale, nous avons travaillé sur des projets d'expositions avec la Villa Métisse et le Théâtre de l'Oriental. Ces expositions ont été repoussées à 2021.
L'une des collaborations les plus complexes, mais aussi passionnantes, a été celle nouée avec Memoriav. L'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, soutenue par la Confédération, nous a demandé de concevoir avec elle un « Petit guide de la conservation de la photographie » destiné au grand public. Un tel ensemble de recommandations pour mieux préserver les photos argentiques et numériques que l'on garde à la maison n'existait pas jusqu'ici. Présenté sous la forme d'un dépliant, publié en allemand, français et italien, ce guide est sorti des presses fin 2020. Il sera disponible dans les musées suisses et dans les autres institutions culturelles partenaires de Memoriav.
Le MSAP a d'autre part poursuivi son activité dans le Réseau Photo Vaud, groupement des institutions vaudoises actives dans la photographie. Le musée a poursuivi son travail avec l'Université de Lausanne en participant au printemps à un séminaire de master en histoire de l'art, destiné à préparer l'exposition « Horlogerie et photographie en Suisse » qui ouvrira au MSAP en septembre 2021. Le partenariat avec l'UNIL passe par l'accueil au musée de deux étudiants pour des stages de quatre mois, toujours en perspective de l'exposition sur les liens entre photographie et horlogerie. L'Université de Lausanne, via les recherches d'un étudiant en master, nous aide également à établir une histoire des photophones, ce qui n'a jamais été réalisé jusqu'ici. Enfin, des marques réputées comme Nikon ou Leica ont renouvelé leur confiance en organisant des cours et ateliers au MSAP.

Prêts de pièces de collection

Parmi nos prêts d'appareils, photographies ou documents à des institutions, mentionnons notre participation à l'exposition « Fred Boissonnas et la Méditerranée » proposée par le Musée Rath de Genève (25 septembre 2020-31 janvier 2021). Nos

Une chambre de voyage du MSAP exposée au Musée Rath de Genève

chambres de voyage étaient magnifiquement mises en valeur dans cette ambitieuse rétrospective. Nous avons en outre confié des pièces, toujours pour des expositions, au Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds, au Musée national suisse à Zurich ou au Musée national de Prangins.

Dons et acquisitions

Les donations de matériel, photographies et documents au MSAP ont tendance à augmenter, qu'elles soient en provenance de Suisse ou de l'étranger. D'une part, parce que le musée est l'une des références européennes pour la mémoire des techniques photographiques. D'autre part, parce que nous vivons une époque de transition argentique-numérique. Nous sommes parfois contraints de refuser des dons, faute d'espaces de conservation ou parce que nous possédons déjà les pièces proposées. Reste que des fonds d'importance peuvent ainsi rejoindre nos collections, comme le matériel de reproduction de l'Institution suisse de conservation de la photographie à Neuchâtel, le matériel de projection du Centre œcuménique de catéchèse de Genève, les appareils et accessoires du photoreporter Jean Revillard, ou encore le reflex Pentax de Christophe Keckeis. L'ancien chef de l'armée suisse avait cet appareil autour du cou lorsqu'il s'est écrasé à bord de son Mirage à proximité de l'aéroport de Payerne en 1977. Ayant réussi à s'éjecter de l'avion, il était à peine arrivé au sol qu'il prit des photographies, malgré ses blessures et les chocs reçus par l'appareil.
En cours d'année, le MSAP a procédé à plusieurs acquisitions d'importance. Un collectionneur français nous a vendu son appareil GXM de prise de vue aérienne de 1939, utilisé à l'époque par la Luftwaffe allemande. Très rare, cet appareil a inspiré le premier modèle de Viktor Hasselblad, l'appareil 6 x 6 qui a ensuite été utilisé sur la Lune. Nous avons acquis le panorama 3D rotatif de Hans Knuchel, désormais installé dans notre exposition permanente. Jalon de l'histoire de la photographie numérique, un exemplaire du Nikon QV-1000C a pu être acheté par le MSAP. Enfin, nous avons entrepris de constituer une histoire des téléphones portables avec une fonction photographique. Les photophones sont aujourd'hui les appareils photo les plus utilisés : il importe que nous puissions analyser et montrer cette évolution capitale, aux multiples implications techniques, sociales et culturelles.

Equipements

Les combles du musée accueillent les espaces d'expositions temporaires. En été, la température peut y atteindre les 30°C, au grand inconfort des visiteurs et de celui des photos exposées, vulnérables aux variations de températures. Une climatisation performante a pu être installée en 2020, permettant au musée d'accéder aux normes internationales en matière d'exposition des photographies. Autre renouvellement, réalisé grâce à la Loterie romande et à la Fondation du MSAP, les éclairages LED des espaces d'expositions temporaires ont pu être changé. Les anciens dataient des débuts de la technologie LED et montraient de sérieux signes de faiblesse.

Médiation culturelle

Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes, ainsi que les anniversaires. Cette animation a aussi lieu durant les vacances scolaires en collaboration avec l'Alimentarium pour « 1 après-midi – 2 musées ». Les enfants se rendent d'abord à l'Alimentarium pour y faire de la pâtisserie et ensuite ils assistent à une séance de lanterne magique au MSAP.

Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire, où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé, à tour de rôle, par des étudiants en photographie.

Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique.

Les fêtes d'anniversaire

Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des participants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur et offert au jeune fêté.
Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Médias

L'exposition « Holding the Camera » au MSAP a bénéficié de l'ample couverture médiatique du Festival Images, en Suisse comme à l'étranger. Le quotidien français « Le Monde », par exemple, la mentionnait comme l'une des dix expositions à voir pendant l'événement veveysan. Plus tôt dans l'année, l'accrochage des portraits en noir et blanc de Jean-Claude Péclet a lui aussi été abondamment relayé dans les médias, notamment sous forme d'interviews du photographe. Celui-ci a longtemps été un journaliste réputé en Suisse, ce qui a amplifié la médiatisation de son exposition. Dans un autre registre, celui de nos collections, « l'Illustré » a consacré quatre pages à l'histoire du Pentax cabossé de Christophe Keckeis.

Promotion

Outre l'affichage public au sein du réseau culturel veveysan et à proximité, la promotion des expositions du MSAP se fait pour l'essentiel par le site cameramuseum.ch, divers vecteurs de promotion culturelle, ainsi que par courrier électronique. L'enjeu d'une présence en ligne renforcée est d'une im-

Un article sur l'appareil de Christophe Keckeis paru dans l'Illustré

Le Pentax de Christophe Keckeis, un appareil photo qui en a vu de toutes les couleurs.

C'EST MON HISTOIRE

Un crash dans le viseur

Ancien chef de l'armée suisse, décédé ce printemps à l'âge de 75 ans, Christophe Keckeis était un excellent photographe amateur. Son appareil, un **Asahi Pentax SV**, trône désormais au Musée suisse de l'appareil photo, à Vevey, comme une précieuse relique. Son histoire est en effet étonnante.

Texte **Luc Debraine**, directeur du Musée suisse de l'appareil photographique de Vevey - Photo **Philippe Pache**

Il est arrivé au musée encore cabossé de ce qui lui est arrivé, il y a quarante-trois ans dans la Broye. Le Pentax a une estafilade sur le système de visée, des cicatrices et des rayures ici et là. Dans le genre, comme son ancien propriétaire, c'est un miraculé. Il est en état de marche, prêt à reprendre des photos. Mais peut-être pas, si on lui demandait son avis, dans la région de l'aérodrome de Payerne. Ce qu'il a vécu le le 24 mars 1977 à 15 h 05, il ne le souhaiterait à aucun autre appareil photo. Même d'une marque concurrente.

Son propriétaire était un excellent photographe amateur, ce que personne ou presque ne savait. Décédé le 1er mai dernier à l'âge de 75 ans, Christophe Keckeis était un militaire de carrière qui avait gravi tous les échelons, multiplié tous les grades. Jusqu'au plus haut dans l'armée suisse en temps de paix: commandant de corps. Le Neuchâtelois a été le chef de l'armée de 2004 à 2007. Il a porté le projet Armée XXI avant de présider le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées. Il a aussi dirigé les forces aériennes suisses. Sa passion première était le pilotage d'avions de chasse, en particulier le Mirage III. Christophe Keckeis excellait dans cet exercice de haut vol.

Un exercice qui requiert un œil aiguisé, idéal aussi pour la photographie. Telle était la personnalité aux facettes multiples du Romand. Au premier abord, il cochait toutes les cases du militaire de carrière: mâchoire carrée, épaules larges, cheveux en brosse, parler autoritaire. Mais le trait de cette caricature méritait d'être affiné. Diplômé de l'Université de Lausanne en sciences politiques, engagé dans diverses causes humanitaires et de protection de la nature, Christophe Keckeis était un homme attentif aux autres, curieux de tout.

Il avait ainsi ce goût prononcé pour la photographie, qu'elle soit aérienne, sur le plancher des vaches, en vacances en France ou en mission ornithologique. Son fils, Bastian Keckeis, peut en témoigner: il conserve dans la Broye fribourgeoise les multiples caisses de négatifs et de diapositives de son père. Ainsi que des éditions de cartes postales qui réunissent les plus belles photos aériennes de son père. C'est Bastian Keckeis qui a confié au Musée suisse de l'appareil photographique le Pentax contusionné. En précisant: «Cet appareil a une histoire étonnante.»

En effet. Le jeudi 24 mars 1977, Christophe Keckeis avait pris place sur le siège arrière d'un Mirage III biplace. Il photographiait les chorégraphies supersoniques de huit autres Mirage. Son ami proche Georges Fleury, qui pilotait l'un des jets de la formation, raconte: «C'était le dernier vol d'un cours de répétition. Nous avions effectué tout un trajet en Suisse avant de défiler en formation serrée au-dessus de l'aérodrome de Payerne. Nous devions nous séparer en deux groupes de quatre appareils. Une troupe de soldats nous regardait au sol, près de l'un des abris voûtés de l'aérodrome. Le dernier Mirage de la formation volait près de l'avion biplace. Il a soudain effectué un tonneau et heurté le Mirage dans lequel se trouvait Christophe Keckeis. Les trois pilotes ont juste eu le temps de s'éjecter avant que les appareils n'explosent et ne s'écrasent dans le secteur de l'aérodrome. L'un s'est crashé à moins de 50 mètres des soldats. Les pilotes et eux ont eu une chance incroyable.»

Les Mirage volaient alors à 800 km/h, à environ 500 mètres d'altitude. L'un des trois pilotes n'a pu se séparer de son siège éjectable qu'à proximité du sol, actionnant trop tard son parachute. Il se précipitait vers une mort certaine. Un arbre providentiel a heureusement amorti sa chute. Le pilote s'en est tiré avec quelques blessures, comme ses deux ca-

Christophe Keckeis cultivait une passion pour la photo aérienne, notamment. Pendant ses vols, il photographiait les chorégraphies supersoniques des Mirage.

Photo: Philippe Pache

12/20 L'ILLUSTRÉ 19

portance stratégique : les musées doivent désormais avoir une double existence, réelle et virtuelle. Mais encore faut-il que le musée en ligne engage à la découverte des expositions, collections, archives, activités ou, pour ce qui nous concerne, à l'histoire des techniques photographiques. Nous espérons avoir atteint cet objectif.
En 2020, le MSAP a également renouvelé son dépliant général, le précédent commençant lui aussi à dater. Ce support promotionnel bénéficie désormais d'un graphisme clair et efficace. Il est largement distribué dans les offices du tourisme et les hôtels de la région, ainsi que dans d'autres lieux culturels.
La page Facebook du MSAP a 2558 abonnés (+ 369 en 2020) ; ses publications régulières ont été vues par 70 000 personnes en cours d'année. Notre compte Instagram a pour sa part 590 abonnés.

L'Association des amis du musée

L'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle joue un rôle décisif dans les activités de l'institution. C'est elle qui a fourni les fonds nécessaires à l'achat en 2020 de l'une des pièces qui manquait encore à notre histoire de la photographie numérique : le premier appareil électronique de Nikon, le modèle QV-1000C dont seuls 30 exemplaires avaient été fabriqués à la fin des années 1980. En raison de la pandémie, l'événement (Photo-Bourse) que l'association organise chaque année au printemps au Centre Doret a été annulé. Quelques changements sont intervenus au sein du comité. Longtemps président de l'association, Jean-Pierre Mottier a passé la main à Thierry Gauthey, responsable des CFC à l'école de photographie de Vevey. Laurent Ballif a lui passé le relai du bulletin « Le Petit Révélateur », qui paraît habituellement deux fois par année, à Lyonel Kaufmann.

La Fondation du musée

Présidée par Michel Berney, la Fondation du MSAP est un indispensable outil de prospection et de ressources pour l'institution. Elle l'a prouvé une fois de plus en 2020 en soutenant financièrement l'actualisation du site cameramuseum.ch et, aux côtés de la Loterie romande, le renouvellement complet de l'éclairage LED de nos espaces d'expositions temporaires.

Michel Agnant, municipal
Luc Debraine, directeur

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

Musée historique de Vevey: 2020 : une année en clair-obscur

Année de contrastes, de phases transitoires, entre travail intense et périodes d'activité ralentie, entre le plaisir de présenter nos collections et la déception de devoir fermer nos expositions, avec, toujours et heureusement, la satisfaction de répondre aux demandes qui ont été d'autant plus nombreuses cette année que les gens étaient confinés et par là même portés à l'introspection de leur passé.

Expositions temporaires

« De nos collections à la salle d'exposition : TABAC» du 26 novembre 2019 au 30 août 2020

Sur la base d'un mot, le musée propose de développer un thème, de mener une recherche et de présenter des objets issus de ses collections. Le premier opus de cette série a été consacré au tabac. Peintures et dessins, pipes et blagues à tabac côtoient des documents d'archives, des photographies, des boîtes et des cigares produits entre le 19e et le 20e siècle, dans les manufactures de tabac veveysannes comme Rinsoz et Ormond ou Taverney.

« Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847) - Histoires de paysages » du 7 octobre 2020 au 11 avril 2021

Histoires de paysages met à l'honneur une collection remarquable du musée qui n'a pas été montrée depuis plus de 120 ans : celle des œuvres de Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen. Ce talentueux dessinateur, originaire de Stuttgart – grand-père de l'illustrateur et affichiste Alexandre Théophile Steinlen – est mentionné à Vevey dès 1816 lorsqu'il y établit une école de dessin. Parallèlement à son activité d'enseignant, Steinlen exerce en tant « qu'artiste paysagiste ». Ses aquarelles, gravures et dessins au goût romantique sont réalisés avec une grande précision et plaisent autant aux touristes qui, en route pour l'Italie, passent à l'époque par Vevey, qu'aux propriétaires de la région qui lui commandent des représentations de leurs domaines.

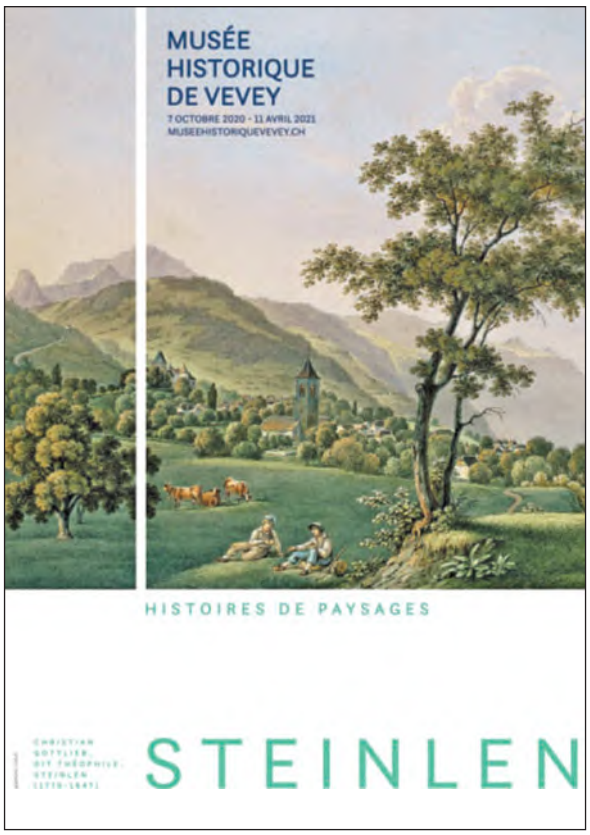

Affiche de l'exposition « Histoires de paysages – Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847) », du 7 octobre 2020 au 11 avril 2021

Vue de l'exposition « Histoires de paysages – Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847) » © Céline Michel

Moins connu que certains de ses contemporains, Théophile Steinlen appartient aux *Petits maîtres suisses*. Ses paysages, témoins topographiques de la région lémanique dans la première moitié du 19e siècle, occupent, tant pour leur valeur documentaire que pour leur qualité artistique, une place de choix dans les collections du musée.

« Qui est-ce ? Les Burnat ? »

En 2002, le musée a reçu les archives photographiques de la famille Burnat, constituées de sept albums de famille comprenant 453 photographies qui viennent compléter de nombreux portraits peints également déposés. Une partie de ce fonds est présenté en écho à l'exposition du Musée Jenisch Vevey consacrée à l'artiste Marguerite Burnat-Provins, première épouse d'Adolphe Burnat, qui fit ainsi partie de cette famille veveysanne durant près de 12 ans.

Exposition permanente

Comme chaque année, le montage et le démontage des expositions temporaires dans plusieurs lieux du musée a nécessité diverses réinstallations dans la présentation permanente de certaines collections. A noter la réutilisation, suite à l'exposition consacrée à la Fête des Vignerons 1865, de la grande salle 3 (centrale) pour l'exposition temporaire Steinlen, et le couloir consacré aux affiches qui reprend le thème de « Panorama lémanique, ambassadeur de Vevey ».

La participation au Festival Images, dont une petite partie de l'exposition *NYsferatu* « s'infiltrait » dans les salles du musée, ainsi que les réaménagements exigés par les directives sanitaires de lutte contre la pandémie (suppression des écrans tactiles, par ex.) ont également bousculé certaines présentations de l'exposition permanente.

Fréquentation

7512 visiteurs ont été comptés au Château en 2020, dont 5721 pendant le Festival Images, soit du 5 au 27 septembre.

Le grand succès du Festival Images 2020, durant une courte période où les restrictions sanitaires ont été allégées, a permis au musée de connaître un pic de fréquentation particulièrement remarquable. Il est à noter que le Musée historique et la Confrérie des Vignerons ont collaboré activement à cet événement en recevant dans les combles le film d'animation « NYsferatu : Symphony of a Century » d'Andrea Mastrovito, ainsi qu'une exposition des dessins du film au Musée de la Confrérie.

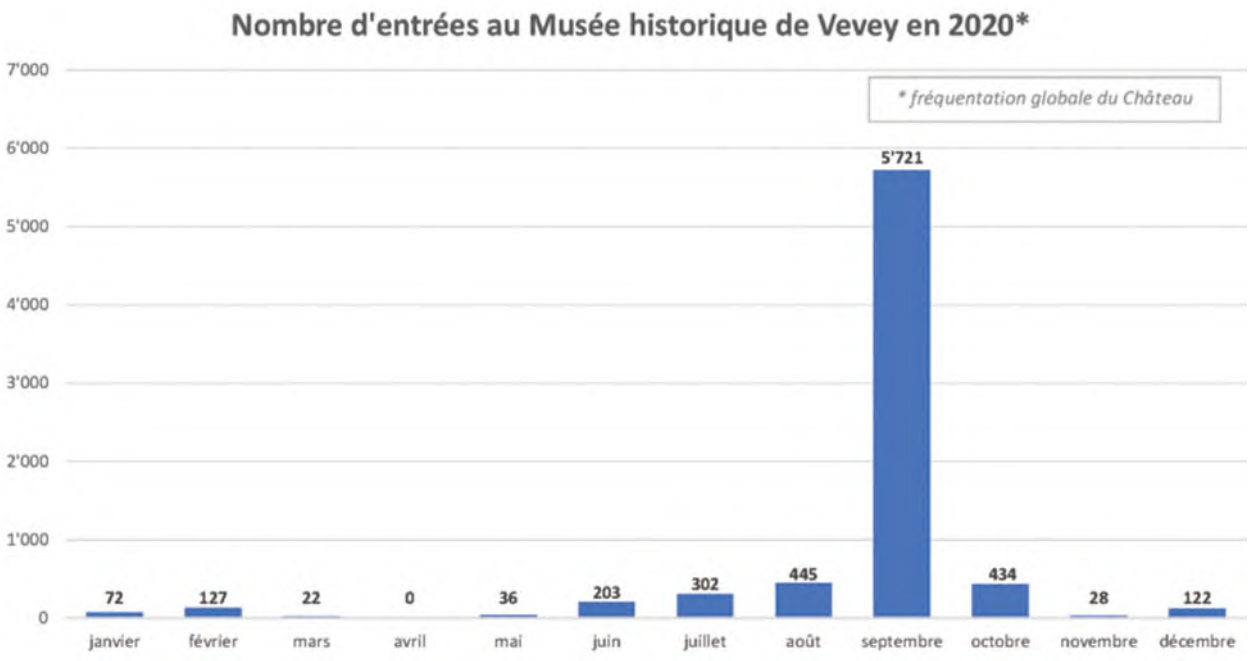

Notons aussi que, selon la décision de la Municipalité en réponse à une demande du Conseil communal, l'entrée a été rendue gratuite dans les musées veveysans du 15 juillet au 27 septembre. A son ouverture en octobre l'exposition Steinlen a été bien fréquentée, malgré l'impossibilité d'organiser un vernissage.
Toutefois, cette phase de reprise s'est révélée bien courte, entre deux périodes de fermeture complète, soit du 14 mars au 10 mai, puis du 5 au 30 novembre.
Sans événement d'importance, sans journée d'animations spéciales et d'activités avec les enfants, le musée a manqué de public. Des visites guidées ont malgré tout pu être menées durant l'été et à l'ouverture de l'exposition Steinlen – à l'exemple du groupe constitué des membres des associations Mémoire de Lausanne et Vibiscum le 17 octobre – ainsi que des visites scolaires. Dès le mois de novembre, les visites proposées n'ont pu accueillir qu'un nombre très réduit de participants.

Acquisitions
Le musée a pu acquérir auprès de maisons de vente ou de vendeurs particuliers les œuvres suivantes :
- *Jardin du Temple de Ste-Claire à Vevey*, par Blanche Monod (1880-1956), huile sur toile.
- *La ville de Vevey vue de Corseaux*, 1833, par Théophile Steinlen (1779-1847), aquarelle.
- *Vue de Villeneuve* et *Vue du château de Chillon*, par Théophile Steinlen (1779-1847), dessins à l'encre sur papier.
- *Ruines aux environs de Vevey*, par Louis Bacler d'Albe (1761-1824), lithographie aquarellée, début du 19e siècle.
- *Exposition cantonale vaudoise - Vevey 1901 - Diplôme*, par Anton Reckziegel (1865-1936), lithographie coloriée.
- *Vevey vue du lac*, par Hofer, lithographie coloriée, vers 1850.
- *Vue du Cigognier à Avenches*, par le peintre veveysan Michel Vincent Brandoin (1833-1890), aquarelle et gouache sur papier, 18e siècle.
- Six affiches publicitaires pour les *Cigarillos Meccarillos Ormond* de Vevey, déclinées chacune de manière différente, par le graphiste Donald Brun (1909-1999).
- Une affiche *Vevey - Club de l'Aviron - Grand bal masqué*, de 1925, par Dransy/Jules Isnard (1883-1945).

Vevey - Club de l'Aviron - Grand bal masqué, de 1925, par Dransy/Jules Isnard (1883-1945)

Par ailleurs, le musée s'est enrichi des dons suivants:
- 40 photographies relatives à la famille de Gustave Michel (1857-1901), notaire, municipal à Vevey, député au Grand Conseil.
- Deux panneaux d'affichage de 1914, peints aux armoiries de Vevey, provenant du Collège de la Veveyse.
- Une serrure d'armoire en fer forgé d'époque baroque (17e siècle) de type germanique.
- Divers documents, dont une affiche, relatifs au cinéma Sélect de Vevey, situé au quartier St-An-

toine dans les années 1920, ainsi que des photographies provenant de la famille d'Edouard Nicollet.
- Un important lot de vues stéréoscopiques datées de 1925 à 1930 montrant la région de Vevey, Montreux et Blonay ainsi que des scènes de vie de la famille de Charles Suter dans les années 1920, accompagné d'un stéréoscope pour leur visionnement.
- Une petite collection de 8 gravures du 19e siècle aux sujets veveysans divers.
- 8 statuettes en céramique représentant le Messager boiteux de Vevey, Samuel Burnand (1896-1985), qui a incarné ce personnage de 1955 à sa mort.
- Fontaine de Vevey, par Pierre-Adrien Paris, gravé par Duparc, fin 18e-début 19e siècle, montrant la fontaine de la Place Orientale réalisée selon les dessins de Michel Vincent Brandoin (1733-1790).
- Une plaque de fer moulée en forme d'écusson vaudois provenant des ACMV, signalant le travail des Ateliers dans l'édification des ponts métalliques au début du 20e siècle, et diverses photographies relatives aux ACMV.
- Deux importants lots de cartes postales, neuf négatifs sur plaque de verre et quatre photographies originales des 19e et 20e siècles liées à Vevey et à La Tour-de-Peilz, ainsi que des documents d'archives.

Statuettes en céramique représentant le Messager boiteux de Vevey Samuel Burnand (1896-1985) qui a incarné ce personnage de 1955 à sa mort

Animations et activités de médiation
Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV), à savoir PâKOMUZé, la Nuit des Musées, le week-end « En famille aux musées », le Musée historique de Vevey avait imaginé trois animations, en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, mais toutes ont dû être annulées en raison des mesures sanitaires en vigueur.
Pour le Passeport-Vacances, organisé habituellement durant l'été, le musée pensait proposer « Enigmes à travers Vevey », une activité menée sous la forme d'une enquête, entraînant les enfants à la découverte de certains lieux particuliers de la ville. Celle-ci-ci a également été annulée.

Communication sur les réseaux sociaux
Dans le cadre de la mutualisation des ressources entre les trois musées communaux au sein de la Direction de la culture, la conservatrice adjointe auxiliaire a géré la communication du musée historique sur les réseaux sociaux et a pris part aux réflexions et à l'implémentation de la stratégie de communication digitale chapeautée par le chargé de communication de la Direction de la Culture.
Grâce à cette collaboration et au travail de la conservatrice adjointe auxiliaire, dont une partie du poste y est dévolu, la communication sur les réseaux sociaux s'est intensifiée et développée en 2020.

Publication Facebook à l'occasion de la fête de l'Assomption le 15 août 2020

Un développement de nouvelles séries a été proposé, soit :
- « Des archives au musées » est une série de capsules/articles qui mettent en lien des objets issus des collections du musée et des documents conservés aux Archives communales : # 1 Patinoires (15 février), # 2 La place Ronjat (31 mars), # 3 Le Guillaume-Tell (4 mai).
- « Flash-back » est une série d'articles mis en place pendant la fermeture d'avril 2020 et qui proposait un petit retour en arrière virtuel sur l'exposition « (détails) - photographies historiques » de 2018 : #1 A la fenêtre (3 avril), #2 En voiture (9 avril), #3 Au boulot (15 avril), #4 Petits commerces (22 avril), #5 Pour le plaisir (29 avril).
- « Voyage Voyage » est une série qui a pour but de faire découvrir le parcours atypique de Veveyans partis un temps ou plus longtemps, hors des fron-

tières suisses : #1 William Michaud (3 juin), #2 Dumoulin (en attente).
- « C'était mieux avant ? » une série qui fait découvrir des prises de vue de Vevey AVANT – EN 2014 – et MAINTENANT ? #1 La gare de Vevey (10 juin), #2 La place de la Gare de Vevey (1er juillet), #3 La place de la Gare de Vevey - sud (14 octobre)

Les statistiques 2020 sur les réseaux sociaux pour le Musée historique de Vevey sont les suivantes :
Facebook :
- Nombre d'abonnés : 753 – dont 204 en 2020
- Nombre de publications en 2020 : 60
- Couverture totale des publications (nombre de personnes ayant vu les publications du musée) : 38'000 (estimation)

Instagram :
- Nombre d'abonnés : 510 – dont 460 en 2020
- Nombre de publications en 2020 : 32
- Portée du profil (nombre d'utilisateurs uniques ayant vu nos publications et nos stories) : 2100

Prêts d'objets
Par le prêt d'objets, d'œuvres ou de documents, le musée a collaboré aux expositions suivantes :
- « Couleurs ! » du 7 mars au 8 novembre 2020 au Musée du Chablais à Thonon-les-Bains : prêt du drapeau (vert) de la République Lémanique de 1798.
- « Exotic ? » du 24 septembre 2020 au 28 février 2021 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne : prêt de trois œuvres de F.A.L. Dumoulin relatives aux populations afro-américaines des Caraïbes, ainsi que son autoportrait.
- « Marguerite Burnat-Provins » au Musée Jenisch Vevey du 30 octobre 2020 au 7 mars 2021 : prêt de l'affiche « La Pie », publicité de 1903 pour l'imprimerie Säuberlin & Pfeiffer, ainsi que d'un portrait photographique d'Adolphe Burnat.

Collaborations
En 2020, parmi les nombreuses collaborations menées, citons :
- La « Fête de l'hiver » sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le 14 janvier, organisée par le secteur Jeunesse de la Ville de Vevey, où le musée a présenté un tour historique de la place en images (photographies prises entre le début du 20e siècle et 1980). Par la suite, un montage réalisé par notre conservatrice adjointe auxiliaire a été diffusé sur Facebook le 26 mai (17 partages et 684 vues).
- Le 5 mars, participation avec les Archives communales au Wikithon féminin organisé par la Bibliothèque municipale : établissement d'une liste de noms de personnalités, recherches préalables et collection de documents, puis participation à la soirée : « Où sont les femmes sur Wikipedia ? », un atelier de création de contenu à destination du web.
- Dès le 3 février, « Empruntez un musée » : en collaboration avec le Musée Jenisch Vevey et le Musée suisse de l'appareil photographique, possibilité d'emprunt d'un laissez-passer à la Bibliothèque municipale offrant deux entrées gratuites dans chacun des musées communaux veveysans.

Comme chaque année, les responsables du musée ont été sollicitées par des chercheurs, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des architectes et des particuliers pour la mise à disposition de peintures, gravures et photographies concernant l'histoire de Vevey et de ses habitants. Citons par exemple :
- la reproduction de gravures de F.A.L. Dumoulin (planches 4 et 5) tirées de la « Collection de cent-cinquante gravures représentant et formant une suite non interrompue des Voyages et aventures surprenantes de Robinson Crusoé », pour l'exposition permanente du Château de Prangins ;
- la participation à « La Veveyse, oubliée et punie », un long article très bien documenté du journal Le Temps paru en juillet ;
- l'envoi d'images dans le cadre des « Journées européennes du Patrimoine ».

En fournissant de nombreux documents iconographiques commentés, le musée a tout spécialement collaboré à la publication de :
- « Vevey 1860-1914, une belle époque ? » de Daniel Reymond, paru aux Editions de la Thièle en novembre 2020. Dans cet ouvrage remarquable, M. Reymond, ancien professeur d'histoire au Gymnase de Burier, s'est penché sur les conditions de vie de la classe ouvrière à Vevey au tournant du 20e siècle.

Vidéo « Un tour historique sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de Vevey », publication sur Facebook le 26 mai 2020

« Vevey 1860-1914, une belle époque ? », 2020, Editions de la Thièle, Yverdon-les-Bains

Inventaire et conservation
Plusieurs membres du personnel du musée ainsi qu'un employé auxiliaire ont travaillé à l'inventoriage d'objets et documents ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : 240 nouvelles fiches ont été établies.
De son côté, l'inventaire du fonds de photographies anciennes s'est enrichi de 820 nouvelles entrées, pour un total actuel de 2014 fiches.
A noter qu'une bénévole, active au musée depuis plus de 20 ans, a poursuivi le rangement et la mise à jour du catalogue de la bibliothèque.

Projets
En 2021, le musée présentera « Vevey vue depuis le lac en 1776 » un zoom sur l'extraordinaire aquarelle de Michel Vincent Brandoin (1733-1790) *Vue de la Ville et du Balliage de Vevay*, acquise en 2019 et restaurée durant l'année 2020. Le processus de la restauration fera également partie de cet éclairage spécial.
A l'automne, ce sont les femmes et les hommes de Vevey des années 1950-1970 qui seront au centre d'une exposition de portraits extraits du fonds du photographe veveysan Eric Guignard (1928-1990).

Michel Agnant, municipal
Françoise Lambert, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

Bibliothèque municipale

Une année 2020 marquée par la pandémie

L'année 2020 a commencé sur les chapeaux de roues avec le « Programme culotté ». Le public a répondu présent et a été très enthousiaste. La veille du Samedi des bibliothèques (chaque année un événement très attendu), le 13 mars, la bibliothèque a dû fermer ses portes comme toutes les institutions culturelles suisses. Il a fallu « se réinventer » pendant cette longue fermeture de deux mois pour maintenir le lien avec nos usagers. La réouverture du 11 mai, malgré des mesures contraignantes (8 personnes maximum, mise en quarantaine des documents, places assises condamnées, événements annulés) a été plébiscitée par nos usagers. C'est, entre autres, dans ces moments-là, quelles que soient les conditions, que notre mission de permettre l'accès à la culture pour toutes et tous n'a jamais été aussi importante.

Services au public

Fréquentation

En 2020, la bibliothèque a comptabilisé 836 nouvelles inscriptions, soit une diminution de 6% par rapport aux inscriptions de 2019.
La fréquentation annuelle (2020) de la bibliothèque est de 43'077 usagers. Cette baisse de 18% par rapport à l'année précédente s'explique par la fermeture de deux mois et par l'annulation de nombreux événements.

Prêt

La bibliothèque a effectué 188'341 prêts en 2020, plus ou moins égal à l'année précédente (189'156 prêts). A 815 prêts, nous égaliserions notre record de 2019, ce qui est remarquable compte tenu des deux mois de fermeture.

Livres électroniques

Les usagers inscrits à la bibliothèque ont accès à plus de 6'000 *e-books*. Les lecteurs peuvent ainsi emprunter des ouvrages en ligne, depuis chez eux et sans effort. Cette année, 2223 *e-books* ont été empruntés (+46%).

Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser seul, en famille ou avec des amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.
La fréquentation de l'Espace pixel en 2020 est de 659 personnes (-22%). La bibliothèque a effectué 2'484 prêts de jeux vidéo (+8%).

Fondation Brentano[1]

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2020. 294 personnes ont assisté en présentiel à « l'Heure du conte » (-70%). Plusieurs rendez-vous ont été proposés en ligne et ont réuni tout de même 284 personnes. Cette baisse effective de 40% s'explique par l'annulation de plusieurs rendez-vous.
La fréquentation de « Bébé lit » est également en nette diminution avec une moyenne de 44 personnes par samedi (contre 54 personnes en 2019). Ces baisses de fréquentation s'expliquent d'une part par les nombreuses annulations d'événements exigées par les mesures de protections et d'autre part par une certaine crainte ressentie par les usagers à participer à ces animations.

Médiation culturelle

En 2020, nous avons organisé 73 actions qui se sont déroulées sur 112 rendez-vous (52 pour le public adulte et 60 pour la jeunesse). 1'962 personnes y ont participé (contre 4'159 en 2019). En raison des mesures sanitaires imposées par le contexte de pandémie, 27 % des événements ont dû être annulés et 12 % ont été reportés.

Un programme culotté dédié aux sexualités

Les bibliothèques sont pour tout le monde. Les collections et la programmation culturelle de notre bibliothèque se doivent de refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société. En choisissant les sexualités comme thématique semestrielle, nous sommes partis du postulat qu'il n'existe pas de bons ou de mauvais sujets à aborder en bibliothèque. Le rôle des bibliothèques est d'informer les communautés, de favoriser le vivre ensemble en permettant des rencontres dans des espaces communs, en maintenant le pluralisme des collections, en créant des espaces de dialogue et de prise de parole où peuvent s'exprimer le débat d'idée et des points de vue divergents. Nous avons voulu offrir une photographie positive et festive des sexualités et affirmer une position : qui que vous soyez, quels que soient vos choix, cette bibliothèque est la vôtre et vous y êtes le·la bienvenu·e.
Cette programmation a bénéficié d'un rayonnement sans précédent. Nous avons reçu un nombre important d'échos positifs de la presse et du public. Une partie du programme a pu être réalisée en présentiel. Par exemple, « Être transgenre aujourd'hui », notre table ronde sur les transidentités, qui a accueilli 205 personnes dans nos murs. Lorsque les rencontres physiques n'étaient pas possibles, des conférences ont été réalisées en streaming avec une centaine de participants.

Empruntez un musée !

En collaboration avec les musées de la Ville, nous avons lancé un nouveau service qui offre au public la possibilité d'emprunter un laissez-passer afin de

Programme culotté

[1] La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise: en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.

Table ronde sur les transidentités

visiter un musée gratuitement.
Un laissez-passer donne accès à deux entrées gratuites pour adulte dans les trois musées communaux :
- Musée Jenisch Vevey
- Musée suisse de l'appareil photographique
- Musée historique de Vevey

L'emprunt d'un laissez-passer est réservé aux abonnés de la bibliothèque pour une durée de quatre semaines. Il est possible de visiter un, deux ou trois musées avec ce laissez-passer. L'emprunt et le retour se font de la même façon que pour les autres documents.
Etant donné la fermeture des musées durant cette année ainsi que leur gratuité durant l'été, nous avons décidé de reporter cette action à une date ultérieure.

Boîtes à règles
Dans le cadre de notre programmation culottée, nous avons décidé de proposer deux boîtes à règles dans les murs de la bibliothèque.
La boîte à règles permet de déposer ou prendre des protections menstruelles en cas de nécessité. Son objectif est notamment de lutter contre la précarité menstruelle. Créées par une artiste, ces deux boites bénéficient d'un écho très favorable auprès du public qui, depuis leur lancement, fait preuve d'une grande générosité pour les fournir.

Heure du conte avec une «drag queen»
Toujours dans le cadre du programme culotté, une action avec le public LGBTQ+ a été proposée, inspirée de « L'Heure du conte avec une drag queen » - un projet originaire des Etats-Unis. Avec un comédien *drag queen*, nous avons créé Tralala Lita, une marraine-fée qui parle de personnages différents et fiers de l'être. Cette heure du conte est construite complètement différemment d'un spectacle de *drag queen.* Si les costumes flamboyants et perruques colorées sont au rendez-vous, l'activité tourne plutôt autour de discussions sur la diversité, la différence et l'acceptation. Afin de tisser un lien avec le public, nous avons réalisé, courant novembre, une vidéo de Tralala Lita lisant une histoire aux enfants qui a été interprétée en Langue des Signes Française par notre médiatrice culturelle. L'émission « La puce à l'oreille » de la RTS en a fait un reportage.

Jason Borne : une borne dédiée au 7ème art
Jason Borne offre au public une pause cinéma à la bibliothèque. Cette borne dédiée au 7ème art propose une parenthèse dans l'agitation du quotidien. Jason Borne présente deux nouveaux courts-métrages par mois sélectionnés par notre équipe. Depuis mars 2020, Jason Borne est accessible en ligne. Durant l'année, 18 films ont été projetés et nous avons totalisé 1'887 visionnements.

Une grainothèque, un jardin bio, et deux «repair cafés»
Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous continuons à proposer différentes actions

Heure du conte avec une *drag queen*

autour de l'environnement. En 2020, nous avons organisé deux *repair cafés* pour lutter contre l'obsolescence programmée et deux ateliers sur la permaculture. La bourse aux graines a quant à elle malheureusement dû être annulée.

Médiation culturelle et COVID-19
Comme de nombreuses institutions, la bibliothèque s'est adaptée pour pouvoir garder du lien avec son public. La médiation culturelle a été revue, modifiée et numérisée. De nombreuses activités ont ainsi été proposées en ligne : un club de lecture hebdomadaire, le visionnement de notre mini cinéma Jason Borne, des contes, des lectures, un concours de *stop motion*, des conférences et un wikithon. Malgré ces efforts, il reste complexe de proposer une médiation culturelle sans possibilités présentielles.

Une bibliothèque inscrite dans la ville
Nous avons participé et collaboré, en partenariat avec 43 organisations différentes, à plusieurs événements organisés dans la ville de Vevey.

Réseaux sociaux
En 2020, nous avons publié 46 nouvelles vidéos (contre 30 en 2019), soit en moyenne 3,9 vidéos par mois. Elles abordent différents sujets : le *booktubing* (mise en valeur du fonds), des conférences, des lectures, des contes, des tutoriels, etc. Elles ont été diffusées sur notre chaîne Youtube, sur notre page Facebook ainsi que sur notre compte Instagram et ont totalisé le nombre de 43'798 vues. En effet, ces vidéos ont été vues 9'350 fois sur YouTube, 27'578 fois sur Facebook et 6'870 fois sur Instagram.
Nous avons continué à renforcer notre présence et à développer nos activités sur les réseaux sociaux :
Facebook : 4'635 abonnés (3'437 en 2019)
Instagram : 1'611 abonnés (1'115 en 2019)
YouTube : 259 abonnés (152 en 2019) pour un total de 35'578 vues.

Conclusion
Dans la conclusion de notre rapport de gestion 2019, nous écrivions : « La bibliothèque se propose d'être un lieu de vie, de discussion et de lien social. On ne vient pas seulement à la bibliothèque pour emprunter un document mais nous offrons un cadre ouvert où les usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte. » Cette position a bien évidemment été mise à mal durant cette année complexe. Nous espérons tout de même avoir prôné une diversité culturelle sans hiérarchisation et proposé une offre riche et variée à des usagers curieux.

Michel Agnant, municipal
Yan Buchs, conservateur

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

155

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie a pour missions principales la rénovation des bâtiments et des infrastructures communales, la réalisation de projets pour l'efficience énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

DIRECTION ARCHITECTURE, INFRASTRUCTURES, ÉNERGIE

vevey
ville d'images
Direction de l'architecture,
des infrastructures et de
l'énergie

Mission

Les principales tâches confiées à la direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable. Mettre en place en collaboration avec la DASLIG une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles.

Infrastructures

Poursuivre la mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement du réseau routier (PGER). Diriger la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public en collaboration avec la DU, la DEP et ASR.
Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Energie

Définir et réaliser la stratégie énergétique de la Ville par le développement de projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales afin de remplir les engagements pris par la Municipalité, notamment à travers le processus Cité de l'énergie et le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn). Assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie. Veiller au bon fonctionnement, suivi, gestion et assainissement de l'ensemble des installations techniques.

Sécurité

Inspectorat des chantiers
La prévention des accidents dus aux chantiers est une obligation légale dont les communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité de l'inspecteur responsable de cette mission. Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

Prévention des incendies
Contrôler les installations de prévention et lutte contre le feu, ainsi que la mise en conformité des bâtiments communaux. Réaliser les concepts et exercices d'évacuation. Contrôler et moderniser le réseau des bornes hydrantes. Le secteur sécurité opère également lors de manifestations et se tient à disposition de la DU pour toute expertise de demandes d'autorisation de construire.

Evénements marquants

COVID-19
La situation sanitaire liée au Covid-19 a particulièrement impacté nos secteurs sécurité et conciergerie qui ont immédiatement et avec abnégation participé au maintien des prestations citoyennes, communales et d'enseignement, conformément aux exigences fédérales et cantonales. La recherche de locaux et équipements indispensables au maintien des activités partout où cela était possible et nécessaire a été effectué dès les premiers jours avec succès. Des milliers de gestes de désinfection au quotidien ont permis, notamment pour le milieu scolaire, de garantir un environnement sécurisé. La vie politique a pu se poursuivre moyennant collaboration à l'organisation des séances du Conseil communal, allant de la mise en place de chaises/tables, désinfection des locaux et points de contact, ainsi que plan d'occupation et de comportement à faire respecter pour les séances.

Création du secteur Sécurité et Cellule de Gestion des Evénements Majeurs (CGEM)
A la suite de la création de l'Association Sécurité Riviera, plusieurs tâches de sécurité sont restées en mains des autorités communales. Par conséquent, la Municipalité dispose aujourd'hui de 3 postes (inspecteur sécurité, inspecteur feu et chargé MSST). Le 15 juin 2020, la Municipalité a décidé la création d'un secteur sécurité compatible avec une éventuelle régionalisation à mettre en place.
Etant donné la pandémie du COVID-19, la Municipalité a décidé la création de la CGEM.

Arrêt du TF collège à Gilamont
Le 11 novembre 2020, notre avocat nous a transmis l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 octobre 2020 concernant le recours contre l'arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud, Cour de droit administratif et public, du 14 mars 2019 (AC.2018.0022). Le recours est admis. L'arrêt attaqué est annulé, de même que l'autorisation de construire du 5 décembre 2017. Pour la DU, le meilleur choix maintenant est de coordonner une nouvelle demande d'autorisation de construire avec la procédure de légalisation du PA - Nord-Ouest, car celui-ci est déjà finalisé. Sur le crédit d'étude de Fr. 4'830'000.—, le décompte à ce jour est de Fr. 4'573'608.15 dépensés depuis les études préliminaires jusqu'au projet d'exécution et l'ensemble des frais liés aux oppositions et recours.

Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)
La DAIE a poursuivi l'élaboration du PABR de la Ville dont la validation formelle auprès de la Municipalité est en cours de même que celle des services cantonaux. La mise à l'enquête publique et la publication des mesures dites d'allègement aboutiront l'étude débutée en 2018.

Fonds d'encouragement pour l'énergie et le développement durable (FEDD)
Un travail conséquent a été réalisé pour proposer un nouveau FEDD destiné aux citoyen-ne-s, entreprises, associations et aux différents services de la commune. Des aides financières élargies seront donc disponibles dès le 1er janvier 2021 afin d'inciter tout projet ambitieux allant dans le sens d'une société plus respectueuse de l'environnement.

Organisation

La DAIE comprend quatre secteurs :
- Architecture (comprenant le service de conciergerie)
- Infrastructures
- Energie
- Sécurité (inspectorat des chantiers, prévention des incendies et depuis le 15 juin 2020 Médecine, santé et sécurité au travail MSST en partenariat avec les Ressources humaines).

Nous avons des projets avec l'ensemble des directions. Nous tenons à toutes les remercier de leur pleine coopération, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAIE a été assuré par un effectif de 55 personnes , soit 47,05 EPT dont

30,5 pour le secteur conciergerie.
Composition des EPT :
Direction : 3 (1 chef de service, 1 adjointe, 1 adjointe administrative).
Architecture : 3,85 (3 chefs de projets, 1 assistante technique) ; secteur conciergerie 30,50
Infrastructures : 2,9 (1 chef de projet, 2 techniciens génie-civil).
Energie : 2,8 (1 délégué, 1 assistant (auxiliaire), 1 responsable des installations techniques).
Sécurité : 2 (1 responsable du secteur sécurité, 1 inspecteur intercommunal des chantiers).
Administration : 2 (secrétaires).

Formation
Malgré la situation sanitaire, les collaborateurs de la DAIE ont participé à différents séminaires, notamment en ligne dans les domaines du droit et des normes techniques de la construction, marchés publics, planification énergétique et prévention des accidents sur les chantiers.

Statistiques

Plan des investissements
Le plan des investissements, version 08.03.2021 contient 134 objets.
73 objets sont actuellement sous pilotage de la DAIE, soit 54 %.
24 objets seront sous pilotage de la DAIE à court/moyen terme, soit 19 %.
23 objets nécessitent la participation de la DAIE à leur développement ou déploiement, soit 17 %
14 objets ne nécessitent pas la participation de la DAIE, soit 10 %.

Objets en cours
10 projets d'architecture, 7 d'infrastructures, 1 en énergie

Nouveaux objets à engager
13 projets d'architecture, 5 d'infrastructures et 1 en énergie

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs
26 projets d'architecture, 5 d'infrastructures et 2 en énergie

Objets financés par des tiers
2 projets d'infrastructures et 1 en énergie

Documents déposés au Conseil communal en 2020
5 préavis, 1 rapport-préavis et 3 communications ont été déposées au Conseil communal.
Préavis N° 01/2020
Demande de crédit de Fr. 488'000.— pour le diagnostic des ouvrages d'art - étape 1.
Préavis N° 02/2020
Demande de crédit de Fr. 1'965'000.— pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020.
Préavis N° 14/2020
Avenue de Pra, Bd de Charmontey, Bd Henri-Plumhof - Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 590'000.— pour les travaux de modération de trafic et réfection partielle de la chaussée.
Préavis N° 15/2020
Ecole à la montagne « La Cheneau », Château d'Œx - Demande de crédit d'étude de Fr. 490'000.— pour la transformation du bâtiment.
Rapport-Préavis N° 16/2020
Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville ».
Préavis N° 20/2020
Refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés.

Communications
C 01/2020
Réponse à l'interpellation de Madame Giuliana De Regibus « Pour pouvoir s'aimer comme les autres ».
C 11/2020
Collège des Crosets - Réfection suite au sinistre du 4 septembre 2017 - Décompte final et proposition d'indemnité de l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).
C 12/2020
RC 780 – Conflits autorisés véhicules/piétons – rallongement du temps du bouton poussoir – situation monitoring.

Projet Collège Gilamont – Vue aérienne

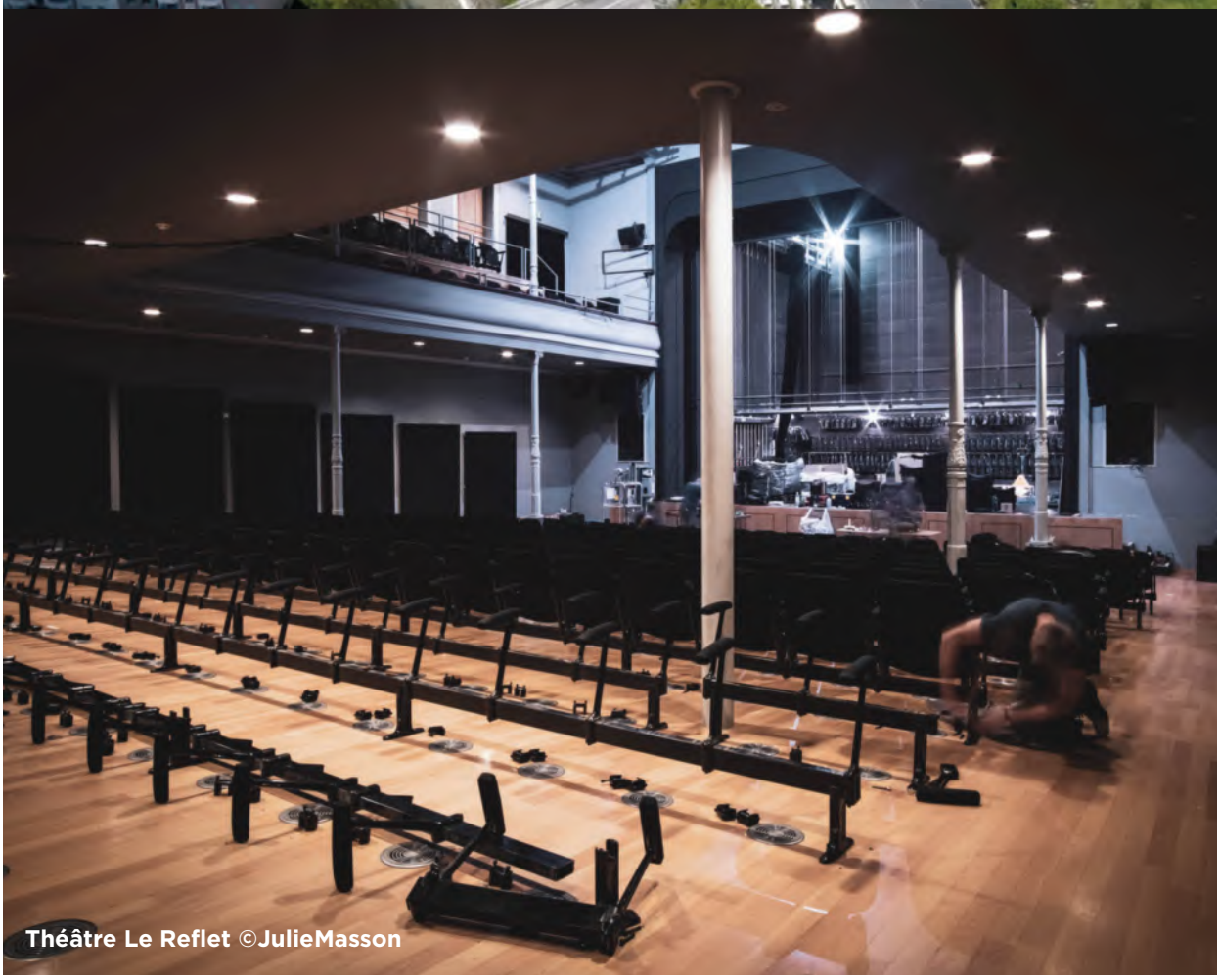

Théâtre Le Reflet ©JulieMasson

Ecole à la montagne – La Cheneau

Les Galeries du Rivage ©JulieMasson

Architecture

Plan général d'entretien des bâtiments

Afin de planifier les réfections et entretien à long terme des 201 objets répertoriés au patrimoine immobilier communal, la réalisation d'une stratégie de centralisation et de gestion des données suit son cours. Parallèlement et sur cette base, un plan général d'entretien des bâtiments est en développement pour une planification des travaux de rénovation et d'entretien.
Dans ce cadre, 44 projets pour le secteur architecture sont inscrits au plan des investissements et doivent faire l'objet d'une restauration, rénovation ou transformation. Cette année, pour les autres bâtiments communaux une quarantaine d'interventions budgétisées sous entretiens spéciaux a été réalisée.

Gestion des données
Le système d'information du territoire QGis assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment permettant dans un deuxième temps l'établissement d'un bilan complet. Les données recensées concernent tant les aspects fonciers, contractuels, techniques que les plans des bâtiments dont la digitalisation se poursuit.

Diagnostic
Afin d'évaluer l'état des bâtiments communaux, notamment en ce qui concerne la vétusté et les performances énergétiques, des diagnostics sont en cours d'élaboration depuis quelques années déjà grâce au logiciel EPIQR (Energy Performance Indoor Quality Reprofit). La volonté d'effectuer cette tâche à l'interne engendre un temps supplémentaire à sa réalisation.

Parasismique
Une campagne pilote d'investigation et d'étude des bâtiments a démarré en 2017. Cette campagne se poursuit avec une priorité sur les ouvrages nécessaires à la gestion des catastrophes, les constructions accueillant de nombreuses personnes dont les écoles, les constructions menaçant l'environnement ainsi que les bâtiments résidentiels et logements.

Sécurité et accessibilité
Plusieurs analyses sont en cours d'élaboration, comme la sécurité structurelle des dalles mixtes existantes, la sécurisation des garde-corps non conformes aux normes en vigueur ou encore l'évaluation des possibilités de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics pour personnes à mobilité réduite.

Amiante
Avant d'entreprendre des travaux dans un bâtiment, il faut déterminer si les matériaux existants contiennent de l'amiante. Suite aux modifications des bases légales de 2012, une correspondance exacte avec le cahier des charges rédigé par ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante) est exigé impliquant une augmentation de la liste des matériaux contenant de l'amiante, tels que les liants (colles de carrelage, peinture, mastic de fenêtres, etc.). Il est donc nécessaire de progressivement mettre à jour une partie des rapports amiante effectués sur cinquante bâtiments dès le début des années 2000. Depuis 2018, une dizaine de rapports a été mise à jour suite aux travaux de construction réalisés sur les bâtiments. De plus, une vingtaine de bâtiments supplémentaires a été diagnostiquée.

Installations techniques
Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui charge les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, la DAIE assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électrique propriété de la Ville, soit environ 600 compteurs. Le responsable des installations techniques poursuit le diagnostic des installations de chauffage, ventilation, sanitaire (CVS) existantes en vue de leur optimisation. A terme, leur fonctionnement et le confort des usagers seront améliorés tout en garantissant une réduction des consommations. Les mesures à réaliser étant notamment la réduction de l'énergie transportée, la remise en état des installations énergivores, la reconfiguration de fonctionnement des installations automatisées (chauffage et eau chaude sanitaire), la réduction du temps de fonctionnement des installations, la recherche et réductions des déperditions énergétiques, infiltrations, manques d'isolations, la mise à jour des contrats pour la maintenance préventive par des sociétés tierces et la réduction des interventions et déplacements des sociétés tierces. Une étroite collaboration s'est naturellement instaurée avec le secteur conciergerie.

Réalisations au plan des investissements

Théâtre le Reflet
Préavis N° 19/2018 « Demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal le 15 novembre 2018, dont Fr. 287'000.— pour le remplacement des sièges du Théâtre Municipal.
Après 27 ans de bons et loyaux services, la rénovation complète a nécessité le remplacement des dossiers en contreplaqués, des mécanismes de rabattage, des pieds, des accoudoirs et des traverses défectueuses, de même que le nouveau rembourrage et le remplacement du revêtement en tissu pour tous les fauteuils. Une nouvelle numérotation a également été mise en place.
Les travaux ont été réalisés d'avril à mai 2020. Le coût final des travaux s'élève à Fr. 254'865.55.

Projets au plan des investissements à l'étude

Collège à Gilamont
Le 11 novembre 2020, notre avocat nous a transmis l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 octobre 2020 concernant le recours contre l'arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud, Cour de droit administratif et public, du 14 mars 2019 (AC.2018.0022). Le recours est admis. L'arrêt attaqué est annulé, de même que l'autorisation de construire du 5 décembre 2017. Pour la DU, le meilleur choix maintenant est de coordonner une nouvelle demande d'autorisation de construire avec la procédure de légalisation du PA - Nord-Ouest, car celui-ci est déjà finalisé. Sur le crédit d'étude de Fr. 4'830'000.—, le décompte à ce jour est de Fr. 4'573'608.15 dépensés depuis les études préliminaires jusqu'au projet d'exécution et l'ensemble des frais liés aux oppositions et recours.

Ecole à la montagne La Cheneau
Préavis N°15/2020 « Ecole à la montagne « La Cheneau », Château d'OEx - Demande de crédit d'étude de Fr. 490'000.— pour la transformation du bâtiment », accepté par le Conseil communal le 3 septembre 2020. Ce montant couvre les études nécessaires avant le dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage.
A partir d'un avant-projet intégrant les contraintes issues des diagnostics et objectifs programmatiques, les appels d'offres en procédure ouverte avec présélection pour les mandats d'architecte, en procédure sur invitation pour les ingénieurs et

bureaux techniques sont prévus au printemps 2021. Les études couvrent l'ensemble du travail de développement du projet, des procédures de demandes d'autorisations, de la phase d'appels d'offres et des propositions d'adjudications. Le crédit accordé en septembre 2020 couvre la phase d'étude jusqu'aux soumissions rentrées (environ 70 à 80%) ainsi que le dépôt des dossiers de demandes d'autorisations. Cette manière de procéder permettra, en temps utile, de solliciter le crédit de construction en s'appuyant sur des coûts consolidés et de tenir compte des éventuels impacts résultants du dossier de mise à l'enquête.

Rénovation de la station de pompage
Préavis N° 19/2018 « Demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal, le 15 novembre 2018, dont Fr. 158'000.— pour la transformation de la station de pompage. Il s'agit d'un projet d'aménagement d'un kiosque saisonnier, avec petite restauration, sans service/vente de boissons alcoolisées, et création d'une terrasse de 9 places extérieures. Le corollaire de cette transformation sera la suppression de la capite en bois « style chalet » au sud-ouest du jardin. Le dossier, mis à l'enquête publique fin 2019, a suscité 9 oppositions. Le traitement du dossier est en cours auprès de la DU et de la DASLIG en vue de l'obtention du permis de construire non délivré à ce jour. Cette étape retarde la réalisation des travaux pour une ouverture au printemps 2021.

Rénovation du pavillon du Poids du foin
Ouverture d'un compte d'attente (C18/2019) de Fr. 100'000.— pour les premières études de rénovation du pavillon du Poids du foin. Suite à l'appel d'offres pour prestations d'architecte, le projet s'est développé en 2020 en vue de la demande d'autorisation de construire. Parallèlement la DASLIG a mené des pourparlers avec l'actuel exploitant suite à la résiliation de son bail. Son départ est prévu au plus tard pour le 31 décembre 2022, date à laquelle un permis de construire entré en force devra être obtenu et un crédit d'ouvrage accordé. Le démarrage des travaux est prévu début 2023.

Entretien des bâtiments
La commune de Vevey possède 201 objets.
La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.
Les interventions significatives dans le cadre du budget 2020 sont listées dans le tableau ci-contre.

Temple de St-Martin
Mise hors service et démantèlement en juin 2020 de la chaudière électrique datant de 1988 nécessitant la mise en place d'une installation provisoire d'urgence. En effet, les contraintes patrimoniales, archéologiques et techniques du bâtiment et du site rendent complexe la recherche d'un système de production de chaleur renouvelable et nécessitent des études approfondies ne permettant pas le choix dans l'urgence d'une solution définitive. C'est dans ce cadre que la Ville a acheté une pompe à chaleur (PAC) air/eau garantissant le chauffage du bâtiment jusqu'à la mise en place d'une installation définitive. Cette PAC étant mobile, elle pourra pallier d'autres défaillances de nos installations techniques aujourd'hui vieillissantes. Le coût des travaux pour l'adaptation du local technique, l'achat et mise en service de la PAC s'élève à près de Fr. 99'300.— financés par un crédit supplémentaire au budget.

Byronne 4				
Café du Stand et autres bâtiments				
Camping de la Pichette				
Centre Nautique et Balnéaire				
Collège Bleu				
Collège de la Veveyse				
Collège de l'Aviron				
Collège des Crosets				
Collège du Clos				
Communaux 2a				
Corsier 19				
Cour-au-Chantre				
Eglise St-Martin				
Galeries du Rivage				
Garderie La Barcarolle				
Garderie Les Cèdres				
Gilamont 49				
Hôtel-de-Ville				
La Grenette				
Les Marionnettes				
Maison du cimetière				
Maison du Conseil				
Musée Jenisch				
Musée Suisse de l'App. Photo.				
Parcelle 595				
Parking Vieille Ville				
Pavillons de Charmontey				
Port Franc				
Simplon 14-16				
Simplon 38/Musée 5				
Clos 12 (ex-Swissmedia Center)				
Terrain de la Veyre				
Théâtre de l'Oriental				
Théâtre le Reflet				
Tours de Gilamont				
UAPE Crédeiles				
Verger				

Sécurité: Protection contre les chutes, sécurité incendie
Energie: Amélioration et optimisation des installations
Assainissement: Réparation, remise en état, maintenance
Confort: Rafraîchissement, maintien en l'état, adaptation

Salle del Castillo
Au vu des restrictions imposées par la crise sanitaire COVID-19, le bâtiment a été peu exploité durant cette année. Cette faible fréquentation a permis d'entreprendre des travaux d'entretien plus conséquents comme la réfection des menuiseries extérieures en bois, le rafraîchissement des murs au sous-sol et la réalisation d'un nettoyage complet, ceci en plus des interventions habituelles d'entretien. Le coût total final de ces travaux d'entretien cumulés à ceux des contrats de maintenance s'élève à Fr. 104'330.05.

Le Musée suisse d'appareils photographiques
Afin de garantir un climat intérieur adapté à la préservation des œuvres et du matériel exposés, une installation de rafraîchissement d'air a été aménagée dans les espaces d'exposition des combles à la satisfaction du conservateur. Le montant des travaux se monte à Fr 72'800.—.

Hôtel de Ville
Diverses interventions pour des travaux d'entretien dans les locaux occupés par les services communaux, notamment le remplacement de stores, mise en conformité des installations électriques de la partie historique ou installation de cloisons acoustiques pour un montant total de Fr. 36'500.—.

Parcelle 595
Pour permettre le démarrage du chantier de construction sur la parcelle 595, anciennement propriété de la Ville, la DAIE a été sollicitée pour aménager un espace provisoire pour reloger le locataire durant les travaux. Une bâtisse temporaire a été construite sur une parcelle communale, à l'angle du Quai Perdonnet et de la rue Clara-Haskil, dimensionnée et équipée selon les besoins exprimés du locataire. La construction est isolée, alimentée en eau et en électricité, une cuisine complète y a été aménagée dans le respect des directives de l'office de la consommation. Les écoulements de tous les équipements sont raccordés au réseau des eaux usées de la Ville. Le montant des travaux s'élève à Fr. 66'000.—, financés par un crédit supplémentaire au budget.

Simplon 14-16
Le bâtiment est raccordé au CAD du Collège bleu depuis 2019. La citerne qui alimentait en mazout son ancienne installation de chauffage a pu être dégazée et démontée. La dalle du local qui l'abritait, située sous le chemin d'accès pour véhicules, présentant des signes de fragilité, a été renforcée. Cette intervention permet depuis la circulation et le stationnement de véhicules légers en toute sécurité. Le montant des travaux s'élève à Fr. 13'100.—.

Poste de police et caserne de pompiers
Plusieurs rencontres avec les représentants de l'ASR avec visites des locaux qu'ils occupent à la rue du Simplon 38 et à la rue du Musée 5, ont étayé les constats faits par la DAIE depuis plusieurs années. Les utilisateurs ont fait part de leur mécontentement quant aux installations techniques vieillissantes du bâtiment et les nombreux dégâts d'eau que cela provoque dans les locaux, une eau potable chargée en particules et peu ragoûtante à consommer et pour finir des problèmes d'aménagements liés à l'évolution des manières de travailler ou rendant impossible l'accès autonome des personnes à mobilité réduite (PMR). Cette année la DAIE est intervenue à plusieurs reprises dans ces bâtiments pour des interventions destinées à maintenir en état cette partie d'ouvrage. Montant des travaux Fr. 16'200.—.

Byronne 4
Suite à des problèmes d'infiltration d'eau dans les caves du bâtiment, il s'est avéré après investigations que certains tronçons des canalisations encore en système unitaire étaient défectueux. Il a donc été décidé d'assainir et de réaliser la mise en séparatif des canalisations en question pour un montant total de Fr. 40'700.—.

Port-Franc
Diverses interventions de remise en état d'équipements obsolètes dans les locaux occupés par la Société des Entrepôts Vevey S.A. (SEV) et la voirie (stores, menuiseries, agencements de cuisine, etc.) pour un montant total de Fr. 17'000.—.

Café du stand
Après la pose d'un nouvel éclairage et la réalisation de travaux de peinture en 2019 dans la salle à manger, la rénovation de la toiture par la pose d'un placage en cuivre a été réalisée en été 2020 pour un montant de Fr. 87'500.—.

Gilamont 49
Travaux de réaménagement et de rafraichissement des locaux annexés à l'épicerie ainsi que remise en état des combles anciennement occupés par les scouts pour un montant de Fr. 13'400.—.
Sont prévus au budget 2021 des travaux d'importance sur l'enveloppe du bâtiment. Ces travaux remettront en valeur cette construction qui abritait les anciennes lessiveries du quartier de Gilamont.

CAD-Gilamont
Remplacement et modification des installations de chauffage des bâtiments Verger 10 et Corsier 19 dans le cadre du raccordement au CAD-Gilamont, pour un montant de Fr. 76'900.— et Fr. 34'600.—. Avec la mise en service de ces deux installations, toutes les propriétés communales situées sur le tracé du CAD-Gilamont sont maintenant raccordées.

Entretien courant des bâtiments
La DAIE s'est chargée de tâches liées à l'entretien courant des bâtiments en appui à la DASLIG et à son secteur des gérances en restructuration. Ce sont par exemple près de 200 interventions pour des montants inférieurs à Fr. 3'000.— qui ont été suivies par la DAIE dans différents domaines : réparations de toitures, rafraîchissement de peintures, remise en état de menuiseries, remplacement de cylindres, dépannage d'installations électriques, sanitaires ou de chauffage, remplacement de vitrages.

Secteur conciergerie
La tâche principale de nettoyage des bâtiments communaux est actuellement assurée par le secteur de conciergerie, des postes d'auxiliaires et des entreprises de nettoyage. L'étude approfondie du système de gestion actuel pour la mise en place de mesures d'améliorations et d'accompagnement se poursuit. La collaboration quotidienne avec le secteur architecture et le secteur énergie de la DAIE est indéniablement source d'efficacité dans la gestion technique de notre patrimoine.
Conformément aux directives fédérales et cantonales découlant de la crise sanitaire COVID-19, le secteur conciergerie a fourni des prestations supplémentaires de désinfection des bâtiments scolaires et locaux administratifs, ce qui a nécessité une adaptation des horaires des collaborateurs. Les prestations de désinfection des différents musées ont été assurées par des entreprises spécialisées. Dès octobre 2020, la désinfection manuelle a été remplacée par l'utilisation d'un pulvérisateur électrique, technique plus efficace et moins coûteuse. L'économat de la conciergerie a également fourni tous les masques, gants, écrans de protection et désinfectants surfaces et mains à l'ensemble des directions pour un montant total d'environ Fr. 108'800.—.
Finalement, l'usage de produits de nettoyage écologiques se généralise pour autant que les produits en question donnent satisfaction.

Charmontey_Pra ©JulieMasson

Voûtage Toveires

Quai Perdonnet

Sentier des Pêcheurs ©JulieMasson

Infrastructures

DAIE-Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art. La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche des collaborateurs, mandataires et entreprises de plus en plus exigeante.
16 projets sont inscrits au plan des investissements, version du 08.03.2021.

Plans généraux d'entretien

Après avoir lancé le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) en 2015, le Plan général d'entretien des routes (PGER) en 2017, et le Plan d'assainissement du bruit routier (PABR) en 2018, la Municipalité a lancé l'étude du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA), suite à l'accord du Conseil communal.

PGEOA
Une demande de crédit de Fr. 488'000.— pour le diagnostic des ouvrages d'art - étape 1 a été déposée par l'intermédiaire du préavis N° 01/2020 que le Conseil communal a accepté le 14 mai 2020. Cette première étape consiste à organiser les inspections d'ouvrages y compris leurs investigations, rédiger les conventions d'utilisation, conformément aux normes et contrôler statiquement la sécurité des ouvrages. Huit ponts et murs de soutènement ont été choisis, dont le pont St-Antoine, les ponts de l'Arabie et de Copet et le mur de l'avenue du Major-Davel. A noter que le pont du Quai Perdonnet a fait l'objet d'une étude séparée. Le résultat de cette première étape est attendu pour 2021.

PGEE
Le déploiement des actions du PGEE s'est poursuivi par la création du système séparatif à l'avenue de Corsier. Une autre action majeure de ce plan est le changement de chambres permettant le contrôle, le curage et l'inspection des canalisations. Cinq ans après l'élaboration du PGEE de la Ville de Vevey, une mise à jour a été lancée afin de déterminer la performance des actions réalisées.

PGER
La mise en œuvre de ces mesures d'entretien et de gestion routière doit être mise en perspective avec d'autres planifications existantes comme le PGEE-Vevey, le PGEE-SIGE, les plans d'assainissement des réseaux industriels, mais aussi en regard de la révision du PDCom, du PDCEn et du futur concept directeur d'éclairage public. Le plan d'indice d'état de la chaussée est mis à jour suivant les interventions d'entretien et de réfection routière d'une surface approximative de 8'000m2.

PABR
En octobre 2020 le dossier final a été soumis à la DGMR pour approbation. Après validation formelle du dossier par la Municipalité, la procédure suivra son cours auprès des services cantonaux pour aboutir à une validation définitive du Conseil d'Etat.

Collaborations

Services industriels
Dans le respect des mesures COVID, la DAIE a organisé 4 séances interservices traitant de l'information, de la planification et de la coordination des chantiers en cours et futurs, pour une rationalisation tant des coûts que du nombre d'interventions sur le domaine public. Le projet de réaménagement de la place du Marché a été abordé lors de séances complémentaires.

Projets et travaux
Sous pilotage de la DU, le secteur Infrastructures participe aux projets tels que le réaménagement de la place du Marché, parking Gare-Centre, aménagement transitoire et projet, sécurisation des traversées piétonnes et augmentation de l'offre de stationnement à l'avenue Nestlé, modération de trafic à Charmontey-Pra, sécurisation du carrefour Major-Davel/Paderewski, aménagement de nouvelles places de stationnement deux roues et abri-vélos.
Le secteur Infrastructures participe également au développement de projets engagés par la DEP, comme l'assainissement de l'éclairage public, l'implantation de nouveaux containers enterrés, la plantation d'arbres ainsi que la coordination de travaux de voirie et la sécurisation des rives du lac et des ports.

Police des constructions et permis de fouille
Etablissement, dans le cadre des demandes d'autorisation de construire et des permis de fouille, des conditions concernant les raccordements des eaux usées/eaux claires et traitement de la limite entre le domaine privé et le domaine public. Etats des lieux du domaine public avant et après travaux. Etudes d'évacuation des eaux et de transition entre le domaine privé et public pour des propriétaires privés.

Renseignements
Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public. Via ASITVD, par la plate-forme Easyextract, nous collaborons à la transmission de différents plans demandés par les bureaux (architectes, Ingénieurs, etc.) de plans de réseaux des eaux usées et eaux claires (EU/EC) et du chauffage à distance (CAD).

Réalisations au plan des investissements

Pont du Quai Perdonnet
Préavis N° 31/2019 « Demande de crédit de Fr. 270'000.— pour l'entretien du Pont du Quai Perdonnet » accepté le 5 décembre 2019 par le Conseil communal.
Le secteur du Quai Perdonnet compris entre la place de l'Ancien-Port et la Grande Place est un ouvrage en béton armé de type «pont». Il est constitué par une dalle fixée sur des sommiers reliés à des piliers. Cet ouvrage de plus de 85 ans, réalisé avec la qualité du béton armé de l'époque nécessite une attention particulière ainsi qu'une réfection régulière.
Profitant de la période des basses eaux quadriennales de mi-mars à mi-avril 2020, la Municipalité a décidé de réaliser une remise à niveau de l'ouvrage. Etant donné l'ampleur des zones à traiter, une plateforme d'accès de type radeau a été construite pour garantir l'accès aux poutres soutenant le tablier. La grande majorité des armatures apparentes ont été traitées avec un produit anti-corrosions puis recouvertes d'un mortier à haute résistance. Une dizaine d'emplacements a été renforcée par des lamelles et tissus de carbone constituant les zones les plus endommagées. Ce chantier d'accès et conditions de travail difficiles a dû se dérouler en mode « contre la montre » étant donné que le niveau des basses eaux quadriennales était fixé dans

le temps. Malgré le passage de quelques tempêtes de vent d'Ouest et les fortes restrictions de travail COVID au mois de mars et avril, tout l'entretien du pont a pu être réalisé par l'entreprise. Le coût final s'élève à Fr. 260'000.—.
La DEP a profité de l'entreprise présente pour réaliser un entretien des caissons des arbres se situant sur le pont du Quai Perdonnet.

Boulevard de Charmontey, Avenue de Pra
Préavis N° 14/2020 « Avenue de Pra, Bd de Charmontey, Bd Henri-Plumhof - Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 590'000.— pour les travaux de modération de trafic et réfection partielle de la chaussée » accepté par le Conseil communal le 3 septembre 2020.
Travaux d'aménagement de modération du trafic permettant la sécurisation des modes doux et le ralentissement du trafic motorisé sans péjoration de la progression des bus. La sécurisation et mise en conformité de l'arrêt de bus selon la loi sur l'égalité pour les handicapés, (Lhand) est également réalisée dans le cadre de ces travaux ainsi que l'assainissement de la chaussée avec un enrobé coulé à froid (ECF) d'une épaisseur minimale de 8mm. Avant ces travaux et afin de préparer la chaussée, des taconnages aux endroits le plus détériorés ont été réalisés et une campagne de pontages de fissures a été menée. Réalisation en automne 2020, selon calendrier du préavis avec un solde de travaux de minime importance à terminer en 2021. Le coût final est estimé à Fr 530'000.— puisque la réfection de la chaussé ECF a nécessité moins de reprise de bitume que prévu et que ce dernier ne contient pas d'hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP).

Crédit-cadre pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes
Préavis N° 02/2019 « Demande de crédit de Fr. 770'000.— pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes ». En date du 28 mars 2019, le Conseil communal accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 310'000.—, dont Fr. 190'000.— pour la rénovation du sentier des Pêcheurs et Fr. 120'000.— pour l'entretien du voûtage de la Veveyse aux Toveires.

Sentier des Pêcheurs
Le sentier des Pêcheurs présentait une instabilité à l'angle de la tour de Gilamont Nord. Ces travaux de stabilisation définis dans le cadre d'une étude ont été réalisés entre octobre 2019 et juin 2020. Ceux-ci ont consisté en la purge totale du médiocre remblai de 1969, afin de retrouver le terrain d'assise original. La construction d'un mur de soutènement de type semelle en auto-stable a permis d'éviter de coûteux ancrages pour la stabilisation du terrain. Ce mur en demi-auge a ensuite accueilli les matériaux de remplissage qui ont été remblayés et compactés de façon similaires à la technique de construction d'une route. Le nouveau mur de soutènement permet ainsi d'avoir un chemin pérenne ainsi qu'un sous-sol stable permettant le passage de l'égout du SIGE en toute sécurité.
Le lieu a été équipé d'un panneau didactique expliquant le biotope local de la Veveyse. Le coût final, dont le décompte est en cours, est estimé à Fr. 173'500.—.

Voûtage de la Veveyse aux Toveires
Le voûtage des Toveires, construit dans le début des années 1970, a permis de soutenir et recueillir les remblais de la construction de l'autoroute A9, tout en améliorant la topographie de la parcelle 1561, située au nord de la ville. Par ce fait, le voûtage des Toveires permet le passage des eaux de la Veveyse sous le remblai. Durant ses trente premières années de service, le radier du voûtage a subi d'importants dégâts et des travaux de réhabilitation ont eu lieu en 2002, dans le but de le renforcer, à l'aide de grilles de rail de chemin de fer bordées de banquette en béton à haute performance. Après 16 ans, il est devenu nécessaire de remplacer ces banquettes qui présentaient une usure sur une longueur d'environ 200 m. (sur les 800 m. au total). Les travaux ont débuté au mois de septembre 2020 pour s'achever au mois de décembre. Après une réparation du barrage provisoire dit le batardeau, nécessaire à la déviation des eaux de la Veveyse dans un canal interne de dérivation du voûtage, les longrines d'entrée et les joints ont été refournis en béton. La réparation des banquettes a ensuite pu être réalisée en béton ALAG (béton fibré à haute résistance). Ce type de réparation innovante, aussi bien pour le maître de l'ouvrage que pour l'entreprise locale, a permis d'augmenter nos connaissances dans le domaine du renforcement d'ouvrage. Par ailleurs, un système d'alarme de détection de crue a été développé sur mesure pour le projet. Ce système d'alarme se basait aussi bien sur les prévisions de pluies et crues locales que sur la mesure en direct d'un capteur de niveau d'eau posé pour l'occasion à Châtel-Saint-Denis. Le coût final est estimé à Fr. 120'000.—. Les travaux seront terminés en été 2021 pendant la période d'étiage.

Préavis N°02/2020 « Demande de crédit de Fr. 1'965'000.— pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020. En date du 14 mai 2020, le Conseil communal accorde à la Municipalité un crédit (amendé) de Fr. 2'121'500.—.

Rue du Jura (Ouest)
Au vu des travaux déjà en cours dans ce quartier et afin d'éviter un chantier durant la période des fêtes de fin d'année, ces derniers débuteront en janvier 2021 et se termineront fin avril 2021.

Quai de l'Arabie
Travaux de gainage de la conduite unitaire TC Ø 50 datant d'avant 1893, réalisés en 2 étapes de 46m en juillet et 140m en août. Montant alloué au préavis de Fr. 80'000.—.
Le coût final est de Fr. 72'100.—. A noter que la partie de 140 m, est la plus longue jamais faite à ce jour sur le territoire veveysan en une seule étape.

Rue des Moulins (amont)
Travaux de réfection de la chaussée et de plantation d'arbres réalisés en parallèle des travaux d'extension du CAD-Gilamont, montant alloué au préavis de Fr. 355'000.—.
Travaux de décaissement partiel du coffre de fondation et pose d'un revêtement bitumineux sur une surface totale d'environ 1'150 m^2 et une longueur de 160 m.
Arborisation de la rue en coordination avec la DEP comprenant des fosses d'arbres composées d'un mélange terre-pierre récoltant l'eau météorite par l'intermédiaire du système de raccordement des eaux de chaussées. Réalisation des travaux de septembre à décembre 2020 pour un coût final estimé à Fr. 345'000.—. Le décompte est en cours.

Avenue de Corsier (Est)
Travaux de mise en séparatif, d'assainissement de l'éclairage public et de réfection partielle de la

chaussée réalisés en parallèle des travaux d'extension du CAD-Gilamont, montant alloué au préavis pour la réfection de la chaussée et la mise en séparatif de Fr. 255'000.—.
Gainage sur une longueur d'environ 70 m de la conduite unitaire existante dédiée aux eaux usées suite à la mise en séparatif. Pose d'une nouvelle conduite en parallèle pour les eaux claires. Réfection de la chaussée avec une reprise du coffre et pose d'un revêtement bitumineux sur une surface totale d'environ 550 m². Eclairage et arborisation de la rue en coordination avec la DEP. Réalisation des travaux entre mai et octobre 2020 pour un coût final de Fr. 253'000.—.

Projets au plan des investissements à l'étude
Place du Marché
Dans sa séance du 30 janvier 2020, le Conseil communal a accepté les conclusions du préavis de la Municipalité N° 36/2019 « Réaménagement de la Place du Marché : demande de crédit pour financer les études du projet lauréat, "D'Amour et d'Eau fraîche" », pour un montant de Fr. 1'054'700.—. Afin de permettre l'élaboration du projet, la demande du permis de construire et la demande de crédit d'ouvrage. Durant l'année 2020, la direction de l'urbanisme s'est chargée des deux premières phases jusqu'à la demande de permis de construire. Le projet définitif a été enrichi par une démarche participative et les coordinations nécessaires avec l'administration cantonale, communale ainsi que les services industriels. Le dossier a été déposé à l'enquête publique le 29 septembre 2020. La DAIE qui sera chargée de la réalisation du projet a repris le flambeau en cours d'année et se charge actuellement du développement du projet en vue de l'établissement de la demande de crédit d'ouvrage. Les appels d'offre en procédure ouverte seront publiés durant le premier trimestre de l'année 2021.
Les projets suivants sont en cours d'étude et feront l'objet d'une demande de crédit d'ouvrage en 2021.

Avenue du Major-Davel
Sur la base d'une première étude, des aménagements « test » ont été réalisés en 2019 qui permettent, à la satisfaction des riverains, d'atteindre les objectifs sécuritaires fixés en termes de visibilité aux passages piétons et de réduction de la vitesse. Une pérennisation de ces modifications est prévue par des aménagements définitifs. Ils se caractérisent principalement par le rehaussement de toute la surface du carrefour (gendarme couché) et la modification des rayons de courbure du gabarit routier. Ces aménagements garantiront le ralentissement des véhicules et l'élargissement de deux trottoirs augmentant ainsi la sécurisation des piétons.

Rue Gutenberg, rue de Fribourg, avenue Gustave-Doret
Lors du contrôle vidéo périodique des conduites, plusieurs défauts ont été constatés présentant des risques de pollution du sol par infiltration. Ces conduites du début du XXe siècle, ne répondent plus aux normes en vigueur et leur état structurel est par endroit critique. Pour pallier ces défauts, nous proposons un gainage des conduites existantes garantissant l'étanchéité immédiate des canalisations gainées.

Route de Blonay
La mise en conformité des arrêts de bus de la Ville se poursuit, conformément à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (ci-après LHand) entrée en vigueur le 1er janvier 2004, ainsi que les ordonnances qui s'y rapportent. Le groupe du parti socialiste veveysan a déposé un postulat le 16 mai 2019 demandant de prendre en compte la dangerosité du passage piétons. C'est dans ce cadre que des travaux de mise en conformité LHand des arrêts de bus Samaritain, de sécurisation de passages piétons et de réfection routière sont prévus.

Avenue du Général-Guisan
L'av. du Général-Guisan étant empruntée par plusieurs lignes VMCV (201, 212, 213 et 216), l'arrêt de bus de l'Union présente une chaussée déformée pouvant rendre précaire les déplacements des véhicules deux roues. Une réfection routière de cette zone est donc nécessaire, les derniers travaux d'entretien du revêtement de l'arrêt de bus datant de 2010. Sachant qu'aucun projet d'aménagement n'est planifié à moyen terme dans ce secteur, la mise en conformité LHand de cet arrêt de bus se justifie pleinement lors des travaux de réfection routière. Ce projet comportera aussi l'aménagement du passage piétons de la rue de l'Union et la plantation d'un arbre à proximité. Par ailleurs, les canalisations plus que centenaires présentent de forts endommagements et nous avons observé une pollution du sol sur un linéaire de 150 m. Elles doivent être remplacées de part et d'autre de l'arrêt de bus.

Entretien des routes et des canalisations
Interventions significatives dans le cadre du budget 2020 :

Rue des Deux-Marchés
Création de 30 nouvelles places vélos et 2 places pour vélos cargo puisque le parking existant était régulièrement saturé et manquait de supports adéquats. Ces travaux réalisés en automne 2020 répondent à un réel besoin des habitants et des commerçants et ont permis la pose de 15 arceaux supplémentaires pour un total final de 20 arceaux. Le coût total des travaux s'élève à Fr. 30'000.—.

Place du Marché
La remise en état de la Place du Marché post FEVI 2019 a nécessité divers travaux, comme la participation à la remise en état des bollards, le nouveau marquage des places de stationnement, la pose de nouveaux arceaux vélos au nord/est de la place, la pose d'une deuxième borne pour véhicule électrique, la repose des arceaux vélos à l'ouest de la place et remplacement de 2 bornes escamotables à la rue Louis-Meyer et à la rue des Jardins. Le coût total des travaux s'élève à Fr. 86'600.—.

Rue du Stand
Assainissement du ruissellement du talus par la pose d'un drainage à l'arrière du mur de soutènement et évacuation des souches d'arbres et de leurs racines. Des travaux de drainage ont été exécutés sur toute la longueur du mur de soutènement. Le mur en pierres sèches a été reconstruit et renforcé par un mur en béton armé arrière. L'arrivée d'eau de source plus importante que prévue a nécessité la réalisation d'une rigole et d'une canalisation raccordées aux eaux claires au pied du mur. Réalisation des travaux de mai à juin 2020 pour un coût total de Fr. 43'500.—.

Entre-Deux-Villes
Réfection des places de parc dont le revêtement était composé d'alvéoles en plastique fortement

détériorées et remplies de gravier. Il a été remplacé par des dallettes béton dont la mise en œuvre garantit une certaine perméabilité du sol. Ces travaux ont été exécutés par la DEP, secteur voirie, ce qui a permis d'économiser environ Fr. 55'000.— pour un montant final de Fr. 15'000.— correspondant uniquement à la fourniture des matériaux.

Avenue Nestlé
Création de nouvelles places de stationnement dans les secteurs de l'avenue Nestlé et Plan-Dessous dans le cadre du projet de réduction du nombre de places de stationnement à la place du Marché pour un montant de Fr. 146'000.— prélevé sur le compte de fonds de réserve pour la création de places de stationnement.
La nouvelle disposition a permis de créer 28 nouvelles places de stationnement permanentes sur la chaussée et 7 places de stationnement temporaires pour les manifestations. Des mesures de sécurisation pour piétons ont dû être appliquées en parallèle pour réaliser une partie des nouvelles places de stationnement. On dénombre 6 passages piétons d'importance.
L'exécution s'est effectuée en deux temps, le marquage routier, la pose de potelets flexibles, la pose d'éléments de guidage provisoires (type Trafibloc) ainsi que le déplacement de bordures pour la sécurisation du passage pour piétons devant le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). Ces travaux ont été exécutés en fin d'année 2019. Les éléments de guidage provisoire ont fait office de test et sont remplacés par des bordures. Les travaux de génie-civil seront terminés en début 2021. La projection finale est estimée à Fr. 144'000.—.

Rue des Communaux
Réfection de la chaussée dans le cadre de travaux de raccordement du bâtiment situé à la rue du Clos 4 au chauffage à distance (CAD) réalisés par le Groupe E Celsius. L'ouverture de la chaussée a débouché sur la découverte de tombes a priori médiévales qui a nécessité une fouille archéologique de sauvetage pilotée par la Division Archéologie cantonale (DGIP). Cette intervention a engendré un report de calendrier et l'existence de ces vestiges laissait présager des surcoûts importants pour la réalisation des travaux prévus. Au vu d'un surcoût important pour la poursuite des travaux, tous les partenaires du projet ont décidé d'interrompre ce chantier et d'étudier un autre tracé pour le raccordement du bâtiment Clos 4.

Rue Louis-Meyer (partie Ouest) et chemin du Point-du-Jour (partie avale)
Selon le PGER, l'indice d'état de la chaussée était de 5/5 (mauvais) pour la rue Louis-Meyer et de 4/5 (critique) pour le chemin du Point-du-Jour. La réfection de surface a consisté dans un 1er temps à nettoyer les surfaces à haute pression et à colmater les fissures. Un ECF 0/4mm (Enrobage Coulé à Froid) a été appliqué pour certaines surfaces. Le but de cette intervention étant de rétablir l'aptitude au service et ainsi retarder une réfection complète. Le coût des travaux a été de Fr. 19'600.—.

Parking vélos
Sous le pilotage de la DU par son Agenda 21, des arceaux pour parcage de vélos ont été installés durant l'été à divers endroit de la ville, soit av. du Général-Guisan (4), rue de la Madeleine (5), rue du Simplon (4) rue du Lac (6), rue du Léman (5). Le coût des travaux s'élève à Fr. 28'500.—.

Canalisations
Assainissement d'une chambre de visite à l'Avenue Rolliez pour éviter que les eaux usées ne se déversent dans le ruisseau de l'Oyonne. Curage d'un caniveau à fente et vidange des dépotoirs à la rue Louis-Meyer de même que de deux dépotoirs à la rue Jean-Jacques Rousseau.
Diverses investigations préliminaires à des travaux de mise en séparatif.

Cité de l'énergie GOLD

Vevey
european energy award

Simplon 14-16 ©BTsun

OFEDD

Verger 10

Simplon 14-16

Hôtel-de-Ville

Energie

DAIE-Energie a pour mission d'élaborer et de mettre en application la stratégie énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, elle œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Energie, son Plan Directeur Communal des Energies, son futur Plan Climat et la Société à 2000 Watts. DAIE-Energie assure également la gestion du Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD) et de la commission de l'énergie.

Cité de l'énergie

Re-audit en 2021

Le prochain ré-audit aura lieu au premier semestre 2021. A cette fin, une consultation de tous les services a été entreprise au deuxième semestre 2020, en étroite collaboration avec le secteur du Développement durable, afin d'effectuer un état des lieux des actions entreprises par toute l'administration dans les six domaines d'actions évalués lors de l'audit :

1. Développement, planification urbaine et régionale
2. Bâtiments de la collectivité et installations
3. Approvisionnement et dépollution
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Collaboration et communication

Ces domaines d'actions sont organisés en chapitres (18 au total), eux-mêmes subdivisés en mesures (56 au total).

Dans cette phase d'état des lieux, on relève pour chaque mesure l'étendue de la marge de manœuvre de la commune (points possibles), ce qu'elle a mis en œuvre au cours des 4-5 dernières années (points effectifs) et les actions planifiées (points planifiés). Si la Ville obtient suffisamment de point (au minimum 75% du potentiel), le label GOLD peut être renouvelé.

Une conseillère Cité de l'énergie nous accompagne dans cette démarche.

Il est à relever que la Ville de Vevey a été sélectionnée comme commune-pilote pour tester un septième domaine d'actions traitant de l'adaptation au changement climatique.

Planification Energétique

Règlement sur l'énergie

L'étude de planification énergétique finalisée en 2018 a permis d'inclure dans le Concept Directeur, dont les objectifs ont été validés par le Conseil communal le 13 juin 2019, un volet dédié spécifiquement à l'énergie. Tout en favorisant les productions d'énergies renouvelables et les constructions efficientes, cet axe énergie met en avant les grandes zones d'approvisionnement énergétique du territoire en privilégiant les ressources locales.

Ce document a servi de base dans l'élaboration d'un « règlement sur l'énergie » favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables indigènes à faible émission de polluants atmosphériques. Cela se traduit, notamment, par des dispositions liées aux agents énergétiques à privilégier lors de changement de chaudières, la maximisation de la production d'électricité photovoltaïque sur les toitures et les projets de quartiers exemplaires.

Ce règlement a été élaboré en étroite collaboration avec la commission de l'énergie qui, pour l'occasion, s'est réunie à deux reprises.

Ce document a été déposé par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) pour consultation auprès des autorités cantonales dans le cadre de l'examen préalable du règlement lié au plan d'affectation Nord-ouest (Plan-Dessus).

Outil de gestion énergétique territoriale

Ce projet, débuté en 2018 et soutenu par l'Office fédérale de l'énergie (OFEN), consiste à mettre en place un outil de gestion énergétique qui permet de suivre, année après année, le bilan énergétique du territoire veveysan.

A cette fin, une base de données énergétiques a été créée dans le SIT de la ville de Vevey et accessible par l'outil QGIS. Cette base de données contient, à l'échelle du bâtiment, toutes les informations nécessaires au calcul de bilans énergétiques (énergie finale, énergie primaire, émission de CO2).

Ces calculs seront pris en charge par des modules Python développés spécifiquement pour l'occasion et intégrés directement dans QGIS (plug-in). Cette façon de procéder permettra d'utiliser la même base de données et les mêmes méthodologies de calculs année après année afin d'obtenir des résultats comparables.

Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec le Canton qui élabore actuellement des outils similaires à l'échelle du territoire cantonal.

Urgence climatique et Plan climat

DAIE-Energie a préparé une partie de la réponse au postulat de Mme Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville ». La Municipalité a ainsi déclaré l'urgence climatique dans sa séance du 8 juin 2020, afin de renforcer son engagement en faveur de la protection du climat.

En parallèle, afin de répondre au postulat de M. Wahli intitulé « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? », DAIE-Energie collabore à l'élaboration d'un Plan climat communal fixant des objectifs chiffrés en matière de réduction de CO2 et proposant des mesures pour y parvenir.

Projet « Vevey-Rénove »

Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux objectifs de la stratégie énergétique de la ville de Vevey, la Municipalité a validé sa participation au projet « Vevey-Rénove » fin 2020.

En effet, le territoire veveysan dépend encore fortement des énergies fossiles pour les besoins de chaleur des bâtiments et le taux de rénovation ne dépasse pas 1 %.

Ce projet propose donc un accompagnement administratif, technique et financier aux propriétaires immobiliers de bâtiments particulièrement énergivores et majoritairement chauffés à partir d'énergie fossile. Le but est de les convaincre de déclencher un processus d'assainissement de leur bien.

Soutenu par la Confédération et le Canton, ce projet se déroulera sur une durée de deux ans. Il est porté par différents acteurs du domaine de l'énergie et du secteur du bâtiment comme Romande Energie, le CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) ou encore le bureau d'ingénieurs Signa-Terre SA spécialisé dans la surveillance énergétique des bâtiments. De plus, un consultant en énergie et développement durable ayant développé une démarche similaire dans la commune d'Onex participe également à ce projet.

Enfin, la Ville de Morges fera également partie de

ce projet en tant que territoire pilote aux côtés de Vevey.

Projet SolCAD
Dans le cadre du projet SolCAD (« Potentiel du solaire thermique dans les chauffages à distance en Suisse »), financé par le Programme Solaire thermique et stockage de chaleur de l'OFEN, plusieurs études de faisabilité de l'injection de la chaleur solaire dans des réseaux de chauffage à distance (CAD) sont réalisées.
Le CAD de Gilamont à Vevey a été sélectionné comme cas d'étude et DAIE-Energie collabore avec le porteur du projet, le LESBAT de la HEIG-VD, et avec le Groupe-e Celsius, afin d'identifier les bâtiments au potentiel intéressant.

Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD)
Le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (FEDD) a été créé en 2008, afin de « dynamiser et multiplier la mise en œuvre d'actions concrètes en termes d'efficience énergétique et de développement durable, ceci tant auprès de l'administration que de la population » en disposant « de moyens pérennes pour les soutenir » (Préavis 18/2017).

Travail de mise à jour
Plus de 10 ans après son entrée en vigueur, ce Fonds nécessite une mise à jour afin de répondre aux nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.
C'est donc en étroite collaboration avec le secteur du développement durable de la DU, la commission permanente de l'énergie et la commission municipale du développement durable que le travail a été réalisé. L'objectif était de proposer un nouveau catalogue d'actions subventionnées en phase avec les ambitions climatiques de la Ville.
Ce travail a débouché sur le Préavis 20/2020 intitulé « Refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés ». Il a finalement été adopté par le Conseil communal en date du 8 octobre 2020.

Nouveau catalogue d'actions
Le nouveau catalogue, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2021, comprend un panel élargi de 28 actions subventionnées dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficience énergétique, de la mobilité, du développement durable ou encore des éléments naturels et paysagers. Ces subventions sont aujourd'hui autant dédiées aux locataires, aux commerces/entreprises et aux propriétaires, qu'à l'administration communale.
Des actions supplémentaires ont été ajoutées et des actions existantes ont été adaptées, afin de générer un effet incitateur plus important.
Une liste complète des subventions, ainsi que le nouveau Règlement et la nouvelle Directive sont disponibles à l'adresse www.vevey.ch/subventionsFEDD.

Demandes de subventions en ligne
L'élaboration du nouveau site internet de la Ville fut l'occasion de digitaliser toutes les procédures de demande de subventions à l'aide de formulaires en ligne. Cette nouvelle manière de faire facilite grandement les démarches administratives et permet un traitement efficace des demandes.

Actions subventionnées	Nombre	Fr.
Appareils ménagers efficients	19	3'800.—
Raccordement CAD	2	10'000.–
Centrales photovoltaïques	6	17'993.–
Bilans énergétiques	7	14'005.—
Action communale Energie	1	15'000.—
Vélos/scooter électrique	55	17'950.—
Transports publics	166	27'775.—
Lombricomposteur Projets associatifs DD	1 4	50.— 29'269.—
Action communale DD	2	16'000.—
Total :	263	151'841.—

D'autres actions existent mais n'ont pas été sollicitées en 2020.

Centrales Photovoltaïques (PV)
Nouvelles constructions
Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».
La première centrale située sur le bâtiment communal de la Rue du Simplon 14-16 a été mise en service au mois de novembre 2020. Cette installation, d'une surface de 216 m² comprend 133 panneaux pour une puissance totale de 42 kWc. Elle produira environ 40'000 kWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 11 ménages moyens. Il s'agit également du plus important regroupement d'autoconsommateurs (RCP) des bâtiments communaux permettant ainsi à la commune de revendre directement la production d'énergie solaire PV aux locataires et commerçants situés dans ce bâtiment. Les bureaux de l'administration situés dans ce dernier bénéficient également directement de cette production. Ce système est administré par un gestionnaire de RCP.
Les travaux des deux autres centrales prévues dans ce préavis (Port Franc et Ecole de la Part-Dieu) débuteront en 2021 et comprendront également des projets de végétalisation.

Système de suivi
Afin de s'assurer du bon fonctionnement des installations PV et de détecter à distance des dysfonctionnements potentiels, un système de suivi en ligne (Solar-LogTM) a été déployé depuis plusieurs années sur les centrales dont la Commune est propriétaire.
En 2020, la dernière centrale ne disposant pas de cette technologie a été équipée ; il s'agit de la centrale située sur le bâtiment au terrain de la Veyre à Saint-Légier. Ce système a été mis en place lors du déplacement des panneaux PV du mur vertical des vestiaires à la toiture, afin de protéger les panneaux et d'augmenter la production de cette installation. Grâce à ce système, un onduleur défectueux a pu être identifié fin 2020 dans le bâtiment situé à la Rue d'Italie 56 et pourra donc être rapidement remplacé.

Statistiques des centrales PV communales
La puissance installée totale des centrales propriétés de la commune se monte, fin 2020, à 163 kWc (880 m²). Elles ont produit en 2020 environ

124'000 kWh (équivalent de la consommation de 35 ménages moyens), ce qui a permis d'engendrer des économies et gains financiers de l'ordre de Fr. 19'000.— par l'autoconsommation et les reventes d'énergie.

Bâtiments communaux

Installations Techniques (IT)

Le responsable des installations techniques a pour mission de garantir le bon fonctionnement, le suivi, la gestion et l'assainissement des IT. Le but principal est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal et la réduction en coûts et ressources énergétiques.

Le Conseil communal a validé fin 2020 le budget pour un nouveau poste d'« Agent d'exploitation des installations techniques » qui viendra renforcer ce secteur en 2021.

Chauffage à distance (CAD) - Gilamont

Le CAD-Gilamont, exploité par Groupe E Celsius et mis en fonction fin 2017, fournit de la chaleur aux bâtiments du territoire veveysan à partir de ressources majoritairement renouvelables et locales (80% bois de la région et 20% gaz naturel). En 2020, les deux derniers bâtiments communaux prévus, situés au chemin du Verger 10 et à l'avenue de Corsier 19 (Athénée), ont été raccordés.

Avec ces nouveaux raccordements, le CAD-Gilamont fournit en chaleur actuellement un total de 30 bâtiments communaux. Ce nouvel approvisionnement, en majorité renouvelable, permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable des bâtiments communaux de 13 fois, passant de 3% à 39% et de diminuer de 43% les émissions de CO2 associées depuis 2017.

Remise en état/assainissement

Plus de 40 interventions ont été effectuées durant l'année 2020 pour des défaillances et maintenances non planifiées. Parmi les plus importantes :

- Hôtel de Ville : plusieurs défaillances liées au système de ventilation et de chauffage.
- Stade de La Veyre : remise en conformité du système de filtrage et taux des particules dans les fumées.
- Tours de Gilamont : changement des réducteurs de pression d'introduction d'eau sanitaire.
- Temple Saint-Martin : mise en place d'un système de production de chaleur provisoire alimenté par une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière électrique directe mise hors service.

Optimisation

Plus de 30 objets ont été ciblés, afin d'optimiser leurs installations. Les actions suivantes sont à relever :

- Installations des vannes d'équilibrage et de régulation (CAD-Bleu).
- Adaptation des réglages et des plages de fonctionnement du chauffage et des installations non-essentielles comme les re-circulateurs, les pompes hydrauliques et les ventilations (ex. Eglise Ste-Claire et CAD-Bleu).
- Modification des systèmes de régulations MCR (mesure-contrôle-régulation) et distributions hydrauliques (ex. CAD Galeries du Rivage).

Les économies financières attendues liées à la remise en état et l'optimisation des installations se montent à plus de Fr. 80'000.— annuellement.

Maintenance préventive et télégestion

Plus de 30 contrats de maintenance et de télégestion ont été révisés et adaptés, selon les besoins réels actuels des bâtiments. Cela permettra de mieux suivre les installations et ainsi d'augmenter leur durée de vie, tout en réalisant une économie annuelle de plus de Fr. 65'000.— sur les contrats renégociés.

Mise en place d'energoTOOLS©

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, un nouvel outil de gestion a été choisi fin 2019 : energoTOOLS©.

Cette plateforme permet notamment de suivre et détecter les dérives énergétiques (possible en temps réel), de disposer d'un journal d'incidences, de planifier les maintenances/rénovations, de dépister les défaillances, et de disposer des documents et références des bâtiments.

Son intégration a démarré en 2020 avec l'appui de deux bureaux d'ingénieurs. Durant cette première phase, 46 bâtiments ont été introduits dans la plateforme et les 6 plus grands consommateurs ont été paramétrés afin de pouvoir intégrer les différentes données énergétiques nécessaires au fonctionnement de l'outil.

Courant vert

La Ville de Vevey s'est engagée depuis 10 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les bâtiments communaux. De 2009 à 2017, la part de courant vert a progressivement augmenté pour atteindre le 100% de la consommation de 2017 à 2020.

A chaque kWh certifié consommé, la ville de Vevey contribue ainsi, en plus de consommer l'énergie renouvelable suisse, à financer des projets de revalorisation écologique dans le bassin-versant des installations hydroélectriques, par exemple.

Turbinage des eaux de la Veveyse

La société créée des Forces Motrices de la Veveyse SA a obtenu en 2017 une concession d'exploiter l'eau de la Veveyse pour la production d'hydroélectricité et un permis de construire en 2018. Les coûts du projet étant plus élevés qu'initialement prévus, une étude de tracé des conduites alternatif est en cours afin de rendre le projet financièrement acceptable. La Ville collabore activement à ce projet afin que le chantier débute en 2021. La production de cette centrale s'élèvera à 2 GWh/an, ce qui correspond à la consommation annuelle de 570 ménages moyens.

Commissions

Commission de l'énergie

Cette commission est composée d'un membre du Conseil communal de chaque parti et son sup-

pléant. Le municipal, le chef de service et le délégué à l'énergie participent également à cette commission et en assurent le suivi et la gestion.
Cette commission s'est réunie 7 fois en 2020 et a eu l'occasion de traiter de plusieurs objets d'importance, notamment :
- Elaboration du « Règlement sur l'énergie » ;
- Préavis N° 15/2020 « Ecole à la montagne « La Cheneau », Château-d'Œx - Demande de crédit d'étude de Fr. 490'000.— pour la transformation du bâtiment » et Standard Bâtiments 2019 ;
- Préavis N° 20/2020 « Refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés » ;
- Participation au projet « Vevey-Rénove » ;
- Engagement d'un nouveau collaborateur « Agent d'exploitation des installations techniques » ;

Deux des séances ont eu lieu conjointement avec la commission du développement durable afin de traiter du projet de mise à jour du FEDD.
Un projet de modification du règlement du Conseil communal intitulé « Création de la "Commission de l'Environnement et de l'Energie" à 13 membres, en remplacement de l'actuelle Commission de l'Energie » est en cours.

Commission du FEDD
Cette commission est composée de deux municipaux, de deux membres de la commission de l'énergie et des délégués au développement durable et à l'énergie.
Elle est responsable de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises.
Dans le cadre de la mise à jour du FEDD, cette commission sera élargie avec un membre supplémentaire de la commission de l'énergie et deux nouveaux membres de la commission du développement durable.

Manifestations
En raison de la pandémie liée au COVID-19, les manifestations ont fortement été perturbées en 2020. Les traditionnels « Journée du soleil » et « Energy-Day » n'ont donc pas pu être organisés.
Cinéma Sud
Pour la huitième année consécutive, la Ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser, du 27 au 29 juillet 2020, 3 soirées de projection cinématographique en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales. La projection de 3 films engagés et originaux a été assurée par des projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire durant la journée. Cette manifestation a attiré 162 personnes au Jardin du Rivage.

Collaborations et échanges d'expériences
Autres communes
DAIE-Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes, comme Montreux (développement CAD), Yverdon-les-Bains et Renens (aménagement du territoire), Morges (fonds d'encouragement), etc., afin d'échanger les bonnes pratiques. DAIE-Energie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

Canton
La DAIE représente la Ville dans le cadre de sa participation à un groupe de travail « Elaboration de la Stratégie vaudoise pour le gaz » organisé par le Canton de Vaud qui s'est réuni une fois en 2020.
Elle collabore également avec la DGE-DIREN dans le cadre de la mise en place d'une base de données énergétiques territoriales et d'outils de suivi. Plusieurs séances de travail ont été organisées en 2020. Le but est de mettre en cohérence la démarche cantonale et communale afin d'unifier et améliorer les sources de données, et développer des méthodologies de calculs similaires d'indicateurs.

Sécurité
Le secteur sécurité comprend l'inspectorat des chantiers (IDC), la prévention incendie et Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)
2020 a été marquée par la situation sanitaire particulière liée au virus COVID-19 qui a fortement impacté le secteur sécurité. Notamment l'instauration de la cellule de gestion des évènements majeurs (CGEM) et de toutes les tâches relatives à son fonctionnement mais aussi le contrôle du respect des mesures particulières sur les chantiers, telles distanciation, hygiène et port des protections (masques et gants) qui ont permis une continuité satisfaisante des chantiers.

Inspecteur des chantiers
L'activité de l'IDC s'exerce pour les communes de : Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier–La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey, conformément à une convention intercommunale datée de 1989.
Il est chargé des contrôles de la sécurité publique et au travail, du contrôle des mesures de sécurité et d'interrompre si nécessaire des travaux, de la prévention des accidents et de procéder à des dénonciations auprès de la Préfecture si estimées nécessaires (aucune cette année).
Cette année, un seul accident avec blessure légère a été annoncé.
Un contrôle aléatoire ou sur dénonciation du travail de nuit est effectué. Les permis de travail de nuit sont quant à eux délivrés par le Canton. Pour tous travaux de démolition ou transformation nécessitant un diagnostic amiante, notre IDC procède à des contrôles fréquents et assidus, afin que la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé soit scrupuleusement respectée. De plus, il est également chargé de l'attribution des plaques de rues et numéros de rue.
Toutes les visites et remarques ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier.

Cellule de gestions des évènements majeurs (CGEM)
La précédente Cellule de Crise Communale (CCC) a dû gérer ces dernières années plusieurs évènements majeurs sur le territoire veveysan, de l'incendie du Collège des Crosets à la coordination de la Fête des Vignerons, pour finalement gérer la situation sanitaire du COVID-19 que nous subissons actuellement. Cette crise a conduit la Municipalité à la création d'un organe de coordination permettant une liaison entre les services communaux et la Municipalité, dans l'aide à la décision lors d'événements majeurs. Cette cellule pourra être activée à tout moment en cas d'événement majeur.
La tâche principale consiste à coordonner les activités des services communaux. Des plans de continuité (PCA) ont été réalisés afin de permettre à l'administration communale de garantir les tâches régaliennes et les services à la population. La CGEM a également coordonné avec la DAIE l'achat de tout le matériel indispensable à la gestion de la pandémie (masques, produits hydroalcooliques, etc.), au maintien de l'activité politique

telle que l'organisation des séances du Conseil communal déplacées aux Galeries du Rivage et à la salle del Castillo, de même que la tenue des différentes séances des commissions du Conseil communal. La sécurisation de l'espace public hors des tâches dévolues à Police Riviera fût également coordonnée par la CGEM.
Cette activité étant prioritaire sur les autres tâches du secteur, c'est une année au ralenti pour les autres thématiques présentées ci-dessous.

Prévention incendie
Notre spécialiste prévention incendie poursuit ses missions de :
- contrôle et de mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;
- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAP ;
- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- prestation de spécialiste en protection incendie pour la commune de Chardonne dans le cadre de transformation partielle du collège.

Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)
La création d'un secteur sécurité à la Ville de Vevey signifia également sur demande des RH la reprise des activités MSST liées aux collaborateurs et à leur sécurité au travail. La tâche accomplie par l'ancien responsable a permis une intégration en douceur de ces activités et ce spécifiquement durant cette année de pandémie. Une évolution de ce poste permettra au nouveau collaborateur de pouvoir contribuer de manière interdisciplinaire avec les autres membres du secteur sécurité. En outre, nos prestations en faveur de la commune de la Tour-de-Peilz restent en vigueur et sont assurées jusqu'à l'engagement du nouveau collaborateur.

Commissions politiques
La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est présente ou régulièrement conviée aux commissions municipales permanentes suivantes :
- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification (Plan de stationnement 2030, Plan directeur des mobilités douces) et sur la mise en œuvre du PMU.
- La commission de l'énergie (COmen) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique et les discussions sur la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.

Elina Leimgruber, Syndique
Claude Lehrian, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Néant

177

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS

Mission de la DJEFS

La DJEFS a pour mission de créer des synergies entre ses quatre secteurs (jeunesse, éducation, famille et sports). Elle coordonne, favorise et soutient les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par elle. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins des Veveysan-ne-s. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Faits marquants

La date du 13 mars restera dans la mémoire collective de toute la population et en particulier de la DJEFS. En effet, suite à l'annonce de la mise en place d'un semi-confinement et de la fermeture des écoles par le Conseil fédéral dès le lundi 16 mars, la DJEFS a immédiatement pris différentes mesures en lien avec ses activités :
Fermeture des salles de sports et des installations sportives, informations à tous les partenaires et élaboration des plans de protection pour toutes ses infrastructures.
Contact immédiat avec la direction de l'Etablissement primaire et sa toute nouvelle directrice, Mme P. Ferrari, et la direction de l'Etablissement primaire et secondaire, afin d'organiser dans l'urgence l'accueil des écoliers dans les meilleures conditions possibles. Il s'agissait aussi d'anticiper la fermeture des garderies. Toutes les ressources des secteurs éducation et famille notamment, de la direction aux responsables de structures, en passant par l'administration des secteurs, se sont rendues disponibles durant le week-end pour préparer et anticiper ce qui allait s'appeler le « service d'accueil scolaire » pour les élèves en âge de scolarité et l' « accueil d'urgence » pour les enfants en âge préscolaire. Le soutien et la collaboration avec les directions d'établissements scolaires ont permis d'ouvrir dans un 1er temps 3 UAP sur les sites du Clos, des Crosets et de la Veveyse, regroupés finalement sur le site de la Veveyse. Le personnel éducatif des UAP prenait ainsi le relais des enseignants dès 12 h 30, afin de garantir l'accompagnement et l'encadrement des élèves dont les parents, par leur profession, étaient mobilisés dans la lutte contre la pandémie. Le secteur éducation a adapté les salles pour faciliter la convivialité. Concernant l'accueil préscolaire, quatre garderies ont été fermées et c'est à la garderie Les Marionnettes que l'accueil d'urgence a été organisé dès le 18 mars pour les enfants dont les parents étaient mobilisés en raison de leur profession définie comme « prioritaire » par l'Office pour l'accueil de jour des enfants (OAJE). La phase de déconfinement a été tout aussi complexe, mais l'organisation du secteur famille, sa capacité à affronter les situations critiques lui ont permis d'organiser la réouverture progressive des structures avec un plan de protection adapté afin de protéger et les enfants accueillis, et les éducateurs. La pandémie a toutefois fortement impacté les équipes avec un taux d'absentéisme élevé dû au virus. Plusieurs groupes dans les garderies et les UAP ont dû être fermés ; la compréhension des familles a permis de réduire au maximum ces fermetures (10 jours en moyenne) et permettre aux équipes de se reconstituer.
Le secteur jeunesse s'est aussi organisé durant la pandémie avec l'arrêt des activités d'animation en présentiel et le développement d'animation via les réseaux sociaux. Il a également adapté toutes ses formations et ateliers en instaurant des séances par visioconférence. Les TSP sont restés actifs en investissant le terrain afin de transmettre des messages de prévention durant toute la pandémie. La fenêtre de l'été a permis d'organiser quelques animations de quartier et déployer l'action PrévRives avec des pairs formés à la prévention primaire.
D'autres tâches tout aussi importantes ont ponctué cette année spéciale. Elles sont toutes rapportées dans les textes des secteurs ci-dessous.
L'excellent travail mené par tous les membres de la DJEFS dans cette période exceptionnelle a prouvé une fois de plus notre capacité à faire face avec succès à des situations de crise, tout en coordonnant et en assurant les activités courantes. Le télétravail instauré dès le départ, avec des outils performants mis à disposition par la DSI, a également permis de garder le lien essentiel entre tous. Je remercie très chaleureusement chacun-e pour son engagement, son intelligence, sa créativité, sa capacité à assumer ses tâches et à faire face ensemble, dans une intelligence collective partagée renouvelée, aux évènements qui ont ponctué une année veveysanne très, très, très particulière.

Organisation de la DJEFS

La DJEFS est dirigée par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (1.0 EPT) et secondée par quatre responsables de secteur : jeunesse (0.9 EPT), éducation (0.9 EPT), famille (0.8 EPT) et sports (1 EPT).

Ressources humaines

La direction, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 203 collaborateurs fixes (136.63 EPT).
12 apprentis (4 cuisiniers et 8 assistants socio-éducatifs) et 18 stagiaires en formation complétaient le dispositif.
A ce nombre s'ajoutaient 176 collaborateurs auxiliaires et 2 civilistes engagés dans les secteurs pour des activités ponctuelles (animation, monitorat, camps) ou régulières (médecine scolaire et service dentaire scolaire, réfectoires, devoirs/études surveillés, etc.). 81 stagiaires non rémunérés sont également venus découvrir les différents métiers de la DJEFS tout au long de l'année.

Changements

Départ de la responsable du secteur éducation le 31.10.2020 et arrivée de sa remplaçante le 27 octobre 2020.

Collaborations et représentations

Les séances ayant été annulées pour raisons de pandémie, seules deux séances (commission famille et conseil d'établissement) ont eu lieu avec la direction. Plusieurs rencontres ont été organisées par visioconférence avec les autorités cantonales (DGEO, DFJC, DOP, FAJE et OAJE), les services communaux de la région, les établissements scolaires, les directions d'exploitants de structures d'accueil et les associations que la Ville soutient.
Elle a participé à des groupes de travail des différentes directions de la Ville. La cheffe de service a également été membre de la cellule de crise Covid-19 de la Ville dès sa création, puis l'a pilotée avec le responsable du Centre d'impression, dès le 11 mai 2020.

Secteur jeunesse

Mission

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle.

Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : le développement de compétences, la valorisation des attentes, des modes de vie et des valeurs, et la promotion de la santé et la prévention de la santé globale.

Faits marquants

Pour cause de pandémie liée au COVID-19 l'organisation du secteur a été passablement impactée : introduction du télétravail pour tous, adaptation voire annulation d'activités dans les espaces publics, ajustement des mesures d'insertion, de prévention, le tout dans un climat d'incertitude en lien avec les recommandations sanitaires annoncées périodiquement.

Plan des investissements

Néant.

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable qui coordonne les différentes actions menées par les travailleurs sociaux et les animateurs. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux reste essentielle pour assurer la mission du secteur.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2020
Personnel permanent : 14 personnes (9.0 EPT)
Responsable de secteur : 1 personne (0.9 EPT)
Administration : 2 personnes (0.8 EPT)
Animation : 4 personnes (2.4 EPT)
Travail social de proximité (TSP)/mesures d'insertion : 5 personnes (3.7 EPT)
Conseil social école famille : 2 personnes (1.2 EPT)
Personnel non permanent : 2 stagiaires HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux) et 52 moniteurs, animateurs et répétiteurs engagés pour les activités ponctuelles.

Changements

Une éducatrice de proximité a commencé le 15 janvier. Deux départs ont été enregistrés : une animatrice a quitté ses fonctions au 31 juillet remplacée par un animateur au 1er octobre. Un deuxième animateur est parti au 31 décembre.

Activités et prestations

Animation socioculturelle

Etant donné la particularité de l'année 2020, les activités organisées par les animateurs-trices sont abordées sous l'angle COVID-19. Il ne sera pas fait mention des projets avortés mais uniquement des actions mises en place pour continuer à maintenir le lien avec les jeunes et la population.
Animambule. L'activité organisée autour de cette charrette à bras s'est centrée cette année sur un projet concernant la petite place formée par le croisement de l'av. de Rolliez et la rue E.-Javelle. Ce projet a permis aux enfants de tout âge de se réapproprier cet espace et aux parents de venir accompagner et jouer avec leurs enfants.

Animambule à Rolliez

Animations de quartier. Quatre fêtes de quartier ont eu lieu cette année, une en janvier à Charmontey et trois en été qui ont eu lieu à l'Observatoire de Vevey, à Gilamont au canapé forestier et au Jardin du Rivage. Grands jeux en bois, mélimélo de vélos, bricolages, concerts, découverte du ciel, Urban skate, land-art et petits pains au coin du feu au canapé forestier, etc. ont attiré des enfants et leur famille en nombre. Au mois d'août une collaboration avec Tataki, media faisant partie de la RTS a permis de monter un atelier de danse et de graff ainsi qu'un mini-concert animé par un groupe local et un rappeur suisse connu.

Fête de quartier

Open Sport. L'ouverture des salles de sport sous forme d'accueil libre et accessible aux jeunes de 6 à 25 ans a rencontré un très grand succès. La fermeture prématurée des salles en mars dernier, la limitation d'âge (jusqu'à 16 ans) et du nombre de jeunes par salle dues aux restrictions sanitaires n'a pas gâché l'enthousiasme du public qui est revenu en nombre en octobre. La saison 2019-2020, malgré la fermeture anticipée des salles s'est soldée par une fréquentation de plus de 2000 jeunes où il faut noter une augmentation de la présence féminine. En moyenne l'activité a accueilli 50 jeunes par salles.
Une collaboration s'est mise en place avec la fondation Coup d'Pouce qui permet à toute personne avec une déficience, de réaliser des activités de loisir en milieu ordinaire. En lien avec la pandémie, cette collaboration a été reportée à janvier 2021.
Cabines téléphoniques. Quatre expositions, soutenue par le secteur, ont eu lieu cette année dans les cabines (D'ici et là, Autres, Cartes Postales et De la maison de maître à la cabine téléphonique).
Projets de jeunes. Cinq projets de jeunes ont été examinés par le secteur dont quatre ont été annulés. Le seul soutenu a été le VIFFF pour la création d'un jury de jeunes adolescents de la région qui ont visionné les films et décerné un prix.
Festival Animai. L'édition 2020 se voulait construite en collaboration avec différents partenaires artistiques, associatifs, collectifs de jeunes dans la cour du Collège Jean Kratzer. Finalement annulée, cette collaboration a eu lieu de manière virtuelle. Sur la page Facebook et Instagram du secteur, 12 actions créées par les partenaires ont été mises en ligne sous formes de messages ou de vidéos répartis sur 3 jours à différents moments de la journée.

Travail social de proximité

Espace public. Les travailleurs sociaux de proximité (TSP) rencontrent les jeunes dans l'espace public en vue de mieux appréhender leurs problé-

matiques, prévenir des ruptures et apaiser des tensions si besoin. Cette action socio-éducative vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen et à éviter la marginalisation de certains.
Dès le début du semi-confinement et jusqu'au mois de mai, les trois TSP se sont rendus dans la rue, d'abord en binôme puis seuls afin de faire de la promotion des gestes barrières dans un premier temps puis de discuter et d'échanger sur le ressenti des jeunes face à la pandémie. Ces sorties de deux heures par jour se sont déroulées à différents moments de la journée en fonction de la météo et des observations faites les jours précédents.
Deux actions plus ciblées ont eu lieu aux Galeries du Rivage et dans la cour du collège Kratzer. Ces actions ont permis de rencontrer des habitants victimes des incivilités et les jeunes qui se retrouvent dans ces endroits afin d'échanger sur les règles du respect et du bien vivre ensemble. Ces actions ont été menées en très bonne collaboration avec ASR et ont permis notamment de rechercher des solutions face aux incivilités commises dans l'espace public (lieux visités : Galeries du Rivage, quartier des Bosquets, Esplanade St-Martin, Gilamont et les bords du lac).

Permanence sociale
Ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, la permanence aide les jeunes veveysans qui rencontrent des problèmes liés à l'emploi, la formation, le logement, des dépendances, au statut à la famille, pour des dettes ou encore pour des problèmes administratifs a été fermée en présentiel dès le mois de mars. Un travailleur social de proximité a assuré en lieu et place une permanence téléphonique.
Le secteur a collaboré à la mise en place et au suivi d'une permanence téléphonique d'information aux parents initiée par la DGEJ (ex-Service de protection de la jeunesse). Cette ligne, ouverte 7 jours sur 7 du 19 mars au 31 mai de 8 h à 22 h a été gérée trois demi-journées par semaine par les TSP du secteur.

Projets communautaires
Prév'Rives. Menée depuis 2004 dans les parcs publics et sur les bords du lac, cette action de prévention (alcool, produits psychotropes, littering, etc.) s'est également adaptée à la situation sanitaire. Les grands événements de l'été (festivals et autres) n'ayant pas eu lieu et les voyages étant restreints, le secteur s'est préparé à faire face à un public nombreux au bord du lac. L'action de prévention a eu lieu du 18 juin au 28 août, les jeudis et vendredis de 18h à 22h. Une collaboration a été mise en place avec La Tour-de-Peilz afin d'élargir le périmètre moyennant une participation financière. 11 pairs ont ainsi œuvré sur le terrain sous la supervision des TSP de Vevey et de La Tour-de-Peilz. Le constat qui est fait est que la majorité des jeunes rencontrés ont trouvé des façons festives d'occuper leurs soirées d'été dans la modération. Ainsi, et contrairement aux idées véhiculées dans les médias, le constat du secteur est que la majorité des jeunes se sont comportés de manière adéquate sur l'espace public, malgré le contexte particulier de cette année.

Prév'Rives

Repas communautaires. Cette mesure, menée en collaboration avec la responsable de la Villa Métisse, accueille tous les vendredis des jeunes et des moins jeunes du quartier. Une fois par mois, ce sont en général les jeunes inscrit dans la mesure d'insertion du secteur jeunesse qui préparent le repas. Cette année il y a eu peu de participation du secteur, les repas ne se faisant que sur inscription avec un maximum de 15 personnes dans la brève période autorisée.
Boîte à Echange. Située devant le secteur, cette boîte a encore eu beaucoup de succès cette année. Livres, vaisselle, habits, jouets, etc. ont été déposés et ont trouvé rapidement preneur.
Semaine de lutte contre le racisme. Le secteur jeunesse a collaboré avec une danseuse chorégraphe (Audrey Cavelius) et un artiste plasticien (François Burland) sur un projet nommé « Autres » destiné aux jeunes du secteur où photographie, scénographie et théâtre étaient convoqués pour traiter de l'identité, de l'autre. Le vernissage de ce projet a eu lieu le 23 mars l'Eglise Sainte-Claire. Le projet a été présenté en 2020 au Théâtre de l'Echandole à Yverdon, à l'ONU à Genève et poursuivra sa route en 2021 à a Ferme des Tilleuls à Renens.

Programme Ginkgo
Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune »
Mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par la DIRIS et la Ville, elle offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'ils se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. Le secteur a organisé cette année, dans la continuité de 2019, un atelier emploi (élaboration de CV, lettres de motivation, contact avec les patrons, entretien d'embauche, etc.), un atelier communication (développement des attitudes corporelles et de la

confiance en soi), un atelier philo (partage, écoute et positionnement de soi) et un atelier informatique. Des appuis scolaires individualisés et de groupes, y ont été assurés par des répétiteurs engagés par le secteur afin de renforcer les acquis des participants et développer de nouvelles compétences.
Des cours collectifs traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, etc. ont été donnés par des professionnels du domaine pour permettre aux jeunes de mieux connaître leurs droits et affronter leurs devoirs et obligations.
Deux infirmières indépendantes ont assuré un suivi médical des jeunes ou les ont aidés à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé.
Cette année, entre le mois de mars et le mois de mai, la mesure s'est organisée a distance, en visioconférence. Les jeunes ont été équipés du matériel informatique ad hoc et initiés à l'enseignement à distance. Pour assurer un bon suivi l'atelier emploi s'est fait en présentiel individuel, de même pour l'accompagnement éducatif. En revanche la majorité des cours et les autres ateliers se sont déroulés par visioconférence.
23 jeunes ont participé à la mesure en 2020. Seuls 9 d'entre eux ont trouvé une formation ou un emploi au terme de la mesure. Les autres ont été orientés vers d'autres mesures ou continuent à être suivis par le secteur.
La mesure a été reconduite dans le cadre d'un avenant précisant les activités, le nombre de places (16) et le financement cantonal à hauteur de Fr. 330'249.- pour 2020.

Mesure Ado
31 jeunes de 11 à 18 ans ont été suivis dans le cadre de cette mesure cofinancée par la DGEJ. L'objectif est de leur apporter un soutien éducatif, scolaire, administratif, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle. Si la plupart des prestations pour les jeunes en âge scolaire ont pu se faire en présentiel, pour les autres l'enseignement à distance s'est également mis en place.
La mesure a également fait l'objet d'une reconduction de la convention pour une participation cantonale de Fr. 104'000.- pour 2020.

Permanence Jet Service Riviera
Cette antenne de la permanence socio-juridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et l'ARAS, a accueilli cette année 58 jeunes pour 132 consultations. La plupart de ces consultations ont eu lieu en ligne.

Conseil social Ecole-Famille
Les conseillères sociales qui ont pour public-cible les élèves scolarisés à Vevey, les parents et les partenaires scolaires sont intervenues pour du soutien social et administratif, de l'accompagnement et de la prévention de la rupture scolaire notamment. 160 dossiers ont été traités en 2020. Les problématiques abordées ont été en lien avec des difficultés scolaires, éducatives, familiales et financières. Les conseillères ont collaboré au groupe santé des établissements scolaires de Vevey. Leur collaboration a été malgré la pandémie très active avec le secteur famille, les Maisons de quartier et les associations locales comme La Jouerie ou Trempolin. La collaboration avec l'accueil socio-éducatif de jour La Villa, soutenu par la Ville pour un montant de Fr. 84'605.- pour les cinq places réservées aux élèves scolarisés à Vevey, a permis ainsi à plusieurs élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement spécialisé. Cette année, dès l'arrivée de la pandémie, l'objectif a été de garder le lien avec les familles pour lesquelles le semi-confinement a précarisé leur situations à tous les niveaux (financier, social, éducatif).

Travail de réseau
Les actions assurées auprès des jeunes par les professionnels du secteur jeunesse ont été menées en collaboration avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : DGEJ, assistants sociaux et conseillers en insertion des divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne,), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, enseignants et professionnels des écoles, Services d'orientation professionnelle et unités de soins régionales, travailleurs sociaux hors murs et animateurs d'autres communes et police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par le DIRIS, la HETSL, la HES-SO Valais, le GREA, l'ARPIH. Les professionnels du secteur ont participé activement à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, au comité du GLAJ, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances.

Soutien aux associations
Le secteur jeunesse a participé aux séances ou assemblées des associations soutenues par la Ville sur le budget du secteur : Association de la Ferme Menthée, Trempolin, Animation Jeu Vevey - La Jouerie. Deux rencontres qui réunissaient le Municipal en charge, les représentants des associations, la Cheffe de service de la DJEFS et le responsable du secteur jeunesse ont également eu lieu, hors des temps officiels. Ces rencontres ont permis de parler du vécu de ces associations et de leur ancrage dans la Ville de Vevey.

Collaborations et représentations
Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, DGEJ, DIRIS, DEPART, CSP, Insertion Vaud.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko-Cercle de Corsier), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). Collaboration avec les différents services communaux (DSAF, DEP, Culture, DAI, RH, etc.) ; participation au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités, à différents comités d'associations (Jouerie, Trempolin, RKC, Passeport Vacances, AFM, Cocu).

Marco Pavarini,
Responsable du secteur jeunesse

Lexique
AACTS : Addiction, action communautaire, travail social
ARPIH : Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés
CIPRET : Centre d'information pour la prévention du tabagisme
CRPS : Conseil régional de prévention et de sécurité

DGEJ : Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DIRIS : Direction de l'insertion et des solidarités
ESPAS : ESPAS est une association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes concernés par les abus sexuels. Elle propose de la prévention et du soutien thérapeutique
FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
GLAJ : Groupe de Liaison des Activités Jeunesse
GREA : Groupe romand d'études des addictions
HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HETSL : Haute Ecole de Travail Social Lausanne
LASV : Loi sur l'action sociale vaudoise
Profa : Fondation qui offre une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
Radix : Fondation suisse pour la santé
RTS : Radio Télévision Suisse
SUPSI : Scuola universitaria professsionale della Svizzera italiana
TSP : Travail(leur) social de proximité

Secteur Education

Mission

Le secteur a pour mission de mettre disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).
Les objectifs principaux du secteur sont de favoriser le développement et la conduite d'une école publique de qualité, dans laquelle chaque enfant puisse trouver les meilleures conditions possibles pour favoriser le travail scolaire, mais aussi un lieu de socialisation, d'intégration, d'échanges et d'épanouissement pour tous.
La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) définit à son article 27 les obligations conjointes des communes et de l'Etat relatives à l'école obligatoire : *« Les communes, d'entente avec l'autorité cantonale et les directions d'établissement, planifient et mettent à disposition des établissements les locaux, installations, espaces, équipements et mobiliers nécessaires à l'accomplissement de leur mission. »*
Le secteur éducation, en partenariat avec les directions des établissements scolaires de Vevey et le Département prévoient ainsi ensemble le développement scolaire des établissements concernés. Cette collaboration prend en compte les éléments essentiels d'une vision sociétale à long terme, comme par exemple la croissance démographique prévisible, le « Concept 360° » pour répondre aux besoins de tous les élèves, les transports scolaires et publics, les projets de développement urbain, ainsi que ceux en lien direct avec l'école, tels que l'accueil parascolaire.

Faits marquants

Fermeture historique des écoles. Dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, le 13 mars 2020 la DGEO a décidé de fermer tous les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire dès le lundi 16 mars.
Un accueil d'urgence (scolaire et parascolaire) a été mis en place en collaboration étroite avec les directions des deux établissements et les secteurs éducation et famille du 16 mars jusqu'à la réouverture des écoles le 11 mai afin d'accueillir les enfants dont les parents faisaient partie du personnel indispensable pour lutter contre la pandémie. Un dispositif d'accueil parascolaire a été élaboré conjointement dans les collèges de la Veveyse et de Kratzer.
Le 30 avril, le DFJC publiait la décision 170 concernant l'application des mesures sanitaires et organisationnelles dans le cadre de la reprise progressive de l'enseignement présentiel (Plan de protection cantonal-COVID-19). Le 11 mai 2020, la reprise était organisée pour les classes de 1 à 8P avec des effectifs correspondant à des moitiés de classe pour permettre une reprise progressive et adaptée aux circonstances particulières. Dès le 25 mai, tous les élèves de 1 à 8P ont repris l'horaire habituel. Pour les classes de 9 à 11S, l'enseignement a repris du 11 mai au 29 mai 2020 avec un dispositif progressif en alternance pendant trois semaines.
Répartition du financement des équipements scolaires et de l'affichage frontal numérique. Après de complexes négociations sur la répartition des coûts liés aux constructions et aux équipements scolaires, l'UCV et le canton sont parvenus en 2020 à un accord : le nouveau Règlement sur les constructions scolaires (RCSPS) entré en vigueur le 5 mai 2020 précise que sont à charge des communes la construction, l'entretien, l'exploitation, la maintenance et la rénovation des locaux scolaires, l'achat du mobilier scolaire et administratif et son entretien. Les équipements et le matériel nécessaires à la pédagogie scolaire sont désormais tous pris en charge par le canton.
S'agissant de l'affichage numérique frontal, le nouveau règlement précise une participation communale de Fr. 2'500.- au maximum par salle par écran dont l'amortissement est fixé sur 8 ans ; le canton a la charge d'assurer la maintenance du matériel et la connexion sans fil (wifi), notamment en équipant directement les collèges ou en y participant financièrement si c'est la commune qui s'en charge. Les autres éléments (transport, support, adaptation, installation des écrans, barres audios notamment) restent à la charge des communes. Le nouveau règlement et ses fiches descriptives ad hoc précisent ces éléments.
Dès 2021, le secteur définira plusieurs axes et présentera un préavis pour le financement des équipements numériques dont l'installation progressive est prévue dès la rentrée scolaire 2021-2022.
Arrêt du Tribunal fédéral annulant l'autorisation de construire du projet de collège à Gilamont. En lien avec cette décision, la direction a engagé dès novembre 2020 une réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire, parascolaire et préscolaire et les besoins en locaux qui en découlent, en collaboration avec les directions d'établissements, l'administration cantonale et les directions communales concernées. Indépendamment de la mise à disposition d'un nouveau site scolaire pour les besoins de l'établissement secondaire, la poursuite de la rénovation du bâti scolaire devient prioritaire. A ce titre la réflexion pour un nouveau plan des investissements de la prochaine législature est en cours.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :
Nouveau collège du cycle secondaire de Gilamont - 60 salles
Bâtiment de l'Aviron - Aménagement de 3 salles d'enseignement (finalisé 8/2016)
Ecole à la montagne La Cheneau - Rénovation et transformation (projet en cours, crédit d'étude pour la transformation validée par le CC le 18.06.2020)
Rénovation du collège Bleu (1964)
Ecole de la Veveyse – (finalisé 8/2019)
Ecole du Clos - réfection des façades

Achat de pavillons scolaires pour 10 classes
Galeries du Rivage – Rénovations

Organisation du secteur
Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui gère une équipe chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.

Ressources humaines
Composition au 31.12.2020
Personnel permanent : 14 personnes (11,2 EPT)
Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT)
Equipe administrative : 3 personnes (2.05 EPT)
Equipe technique : 2 personnes (2.0 EPT)
Equipe dentaire : 1 personne (0.65 EPT)
16 médecins-dentistes conventionnés avec la Ville, dont 9 médecins-dentistes chargés des dépistages. 1 médecin scolaire sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.

Ecole à la montagne :
Animateur-intendant : 1 personne (1.0 EPT)
Animation : 1 personne (1.0 EPT)
Conciergerie : 1 personne (1.0 EPT)
Cuisine : 3 personne (2.2 EPT) dont une sous CDD.
Aide de maison : 1 personne sous CDD (0.3 EPT).

Sept moniteurs auxiliaires engagés ponctuellement pour l'Ecole à la montagne La Cheneau et quinze pour les camps hors Château d'Œx, camps du Jura notamment.

Changements
Suite au départ de la responsable de secteur au 30 octobre, une nouvelle responsable est entrée en fonction le 27.10.2020.

Prestations scolaires et extrascolaires

Planification et mise à disposition des bâtiments (locaux, équipements, mobilier, préaux)
La reprise des cours dès le 11 mai a été accompagnée par de nombreuses contraintes notamment concernant l'entretien, le nettoyage et la désinfection du mobilier scolaire conformément aux règles sanitaires édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).
Les préaux ont eux aussi été impactés par différentes mesures. Le secteur en collaboration avec l'Etablissement primaire de Vevey a mis en place des consignes de prévention sécurité afin de protéger les écoliers et le personnel scolaire. Un périmètre à l'intérieur du préau (marquage au sol) a été établi pour permettre aux parents d'être à la fois proche de leurs enfants mais également à une bonne distance. Lors de la rentrée scolaire, les salles ont été adaptées, meublées selon les niveaux scolaires par les deux techniciens du secteur.

Service dentaire - Dépistages dentaires et contrôles annuels
Vingt-six matinées de dépistage ont été consacrées aux écoliers Veveysans. Les dix matinées réservées pour les écoles de Corsier n'ont pas eu lieu suite à la fermeture des écoles dès le 16 mars ; elles ont toutefois été facturées sur la base contractuelle.
Durant l'année scolaire 2019-2020, cinquante-neuf classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie dentaire assurées par l'assistante dentaire du secteur. Planifiée après le 16 mars, huit classes n'ont pas bénéficié de la prestation.
Les cours de prophylaxie dentaire et les dépistages n'ont pas repris à la rentrée scolaire sur décision cantonale.

Aides et subsides
Le secteur gère l'octroi des aides et subsides pour les traitements dentaires (conservateurs et orthodontiques) et les études musicales.
Le montant des subsides accordés pour les aides dentaires en 2020 est de seulement Fr. 352.20. Sur 22 demandes enregistrées, seules 7 ont fait l'objet d'une aide. En 2019 le montant était de Fr. 1'868.50. Le barème révisé à la baisse en 2012 est actuellement en phase d'actualisation. La baisse des demandes est également liée à la promotion faite auprès des parents de conclure une assurance dentaire complémentaire et le transfert depuis 2016 des demandes d'enfants dont les parents sont au bénéfice du Revenu d'insertion ou de PC-famille directement auprès des services cantonaux compétents.
Pour les aides musicales, ce sont 21 élèves qui ont pu bénéficier d'un montant total de Fr. 7'911.40 contre un montant de Fr. 5'597.20 versé en 2019.

Ecolages, frais de transports et de repas des élèves veveysans scolarisés hors Vevey
L'écolage facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement est de Fr. 1'300.- par année et Fr. 4'000.- pour ceux en enseignement spécialisé ou inscrit dans une structure sport-arts-études
Pour l'année scolaire 2020-2021, 23 élèves veveysans se sont rendus dans des classes de raccordement pour un coût à charge de la Ville de Fr. 37'911.55 versés aux communes d'enclassement. En plus des frais d'écolage, les remboursements des frais de transports et de repas aux parents se sont élevés à Fr. 7'650.80.

Ecolage pour des enfants d'autres communes scolarisés à Vevey
Pour la même période, 18 élèves externes ont obtenu une dérogation à l'aire de recrutement afin d'être scolarisés à Vevey. La somme provisoire perçue au 31.12.2020 est de Fr. 14'249.70.

Ecole à la montagne La Cheneau
Seuls 429 écoliers ont été accueillis à La Cheneau sur 15 semaines d'ouverture (9 en début d'année pour les 7-8P, et 6 à la rentrée scolaire), contre 974 élèves sur 35 semaines en 2019.
Le séminaire de musique de Crescendo a pu s'y dérouler durant les Relâches comme de coutume. Moyennant un concept de protection adapté, deux semaines de colonie de vacances y ont également été organisées par l'Association des Colonies de vacances de Vevey et le secteur jeunesse.
L'école à la montagne a réouvert brièvement de septembre à octobre, avec un arrêt définitif confirmé le 26 octobre jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-21 par le canton.
Lors de la première vague de la pandémie, et dans l'attente d'une décision formelle pour la réouverture des camps avec hébergement, un tournus a été mis en place sur le site pour les 7 professionnels du chalet pour y effectuer des tâches spécifiques telles que : tri et évacuation de matériel, nettoyage de printemps, rafraîchissement des peintures intérieures et extérieures, reconstruction de l'enclos des animaux, entretien du jardin potager et embellissement des pourtours du chalet, amélioration du chemin d'accès au chalet, mise en place d'un espace pâtisserie avec plan de travail en marbre, mise à jour des procédures de remplacement du personnel et numérisation de toutes les recettes du cuisinier.
Durant la 2e vague, dès novembre 2020, quelques collaborateurs ont été affectés ponctuellement

dans les garderies et UAP du secteur famille pour pallier les absences de personnel liées à la pandémie. La fermeture du chalet court jusqu'à août 2021. Le personnel de la Cheneau a été réaffecté temporairement à la DJEFS pour soutenir différents secteurs en fonction des besoins. En dehors des besoins, ils restent en disponibilité à domicile jusqu'à l'éventuelle réouverture du Chalet, en août 2021.

Etablissements scolaires

La Ville de Vevey, via le secteur, finance et organise une large palette d'activités et de prestations en collaboration avec les deux établissements de Vevey : école à la montagne, camps et journées à ski, sorties culturelles et pédagogiques, course d'écoles, théâtre, cinéma, visites culturelles, patinoire, etc. Celles-ci ayant été impactées par la pandémie, les établissements ont été encouragés à réfléchir à des projets locaux prenant en compte les aspects de durabilité, en lien avec le climat et le Plan d'études romand.

Etablissement primaire de Vevey

Données démographiques scolaires 2019-2020. Etat au 30.06.2020

A la rentrée 2020, l'EP comptait 1'142 élèves, soit 66 classes réparties sur 10 sites scolaires selon le détail ci-dessous :
1-2P : 398 élèves, 3-6P : 731 élèves, OESP/SESAF : 13 élèves.
Depuis le mois de février 2020, Mme Patricia Ferrari a repris la direction de l'Etablissement suite au départ de son prédécesseur, M. Fabien Descoeudres.

Ecole en forêt - canapé forestier

Avec un canapé forestier fabriqué et installé en août 2020 sur la parcelle veveysane 1183 aux Toveyres à Corsier, les enseignants veveysans de l'Etablissement primaire ont pu dès la rentrée scolaire se prêter à un enseignement en forêt dans un environnement adapté pour différentes disciplines : science, géographie, histoire, mathématiques, français, etc. Le projet, initié par des enseignants de l'EP et soutenu par leur direction, a été réalisé en collaboration avec le secteur et la Direction des espaces publics. Une toilette sèche complète le dispositif.

Canapé forestier

Salle de classe flexible

Depuis la rentrée scolaire, le collège de la Veveyse accueille une classe de 6P dite « flexible » avec un aménagement de l'espace d'apprentissage permettant aux écoliers de trouver la position qui leur apportera le plus de confort et de concentration en fonction de leur activité. Ce projet pilote est planifié sur trois ans.

Classe flexible

Camps avec hébergement

L'école à la montagne avec hébergement a été annulée dès le 16 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire. Réouverte le 31 août elle a dû fermer sur exigences cantonales dès le 26 octobre. Au final seules 6 classes (125 élèves) sont montées à La Cheneau entre le 31.09 et le 05.10.2020.
Les sorties scolaires, ainsi que certaines activités (joutes sportives, Fêtes des écoles, Concert des Chœurs des écoles) ont été annulées du 16 mars jusqu'aux vacances d'été. Dès la nouvelle année scolaire, selon des directives fluctuantes, certaines activités à la journée ont pu progressivement reprendre dans le respect très strict des exigences sanitaires. Les activités du Chœur, l'accès à la piscine comme à la patinoire mobile de Vevey sont toutefois restés interdits dès le 26 octobre.

Sortie à ski à la journée

Seules 8 sorties à ski réparties sur 2 semaines (20-24.01 et 27-31.01.2020), encadrées par des moniteurs de l'Ecole suisse de ski, ont pu avoir lieu aux Pléiades faute de neige. Ce sont 6 classes pour un total de 101 élèves de 5-6P qui ont participé à cette activité financée entièrement par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 30'164.80 contre Fr. Fr. 95'500.- mis au budget.

Activités culturelles et de loisirs

Deux films ont été projetés au Ciné Rive avec une participation de 1'073 élèves des deux établissements.
Des sorties au pan d'escalade Totem ont été offertes par la ville à quelque 400 écoliers.
Plusieurs sessions de contes de Noël ont été organisés pour 200 élèves de l'Etablissement primaire en fin d'année.
Les sorties à la piscine au titre d'activité sportive ont eu lieu de janvier au 13 mars, puis du 25 août au 9 octobre, pour des charges de transport par les VMCV de Fr. 20'228.25.

Fête des oiseaux

390 élèves de 1-2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, bols réalisés par la Fondation les Eglantines.

Fête des écoles

En lien avec la situation extraordinaire, la Fête des écoles a été annulée. Chaque collège a organisé une petite fête à l'interne.
Les dépenses liées aux activités extrascolaires des écoliers de l'Etablissement primaire se sont élevées à Fr. 39'655.55 contre Fr. 80'400.- portés au budget (sans les sorties de ski à la journée).

Etablissement primaire et secondaire de Vevey

Données démographiques scolaires 2019-2020. Etat au 30.06.2020

960 élèves, soit 54 classes réparties sur 5 sites selon le détail ci-après :
7-8P : 360 élèves, 9S-11S : 546 élèves, 7-8/Es1 : 11 élèves, 9MO : 13 élèves, 10MO : 12 élèves, ACC/1-2 : 18 élèves.

Casiers sécurisés

Durant les vacances d'octobre les techniciens du secteur ont installé des casiers dans les collèges Jean Kratzer et Bleu pour l'ensemble des élèves de 9 à 11S pour un montant de Fr. 46'677.20.
Chaque élève peut désormais laisser ses affaires scolaires et personnelles dans un casier attribué et un cadenas qu'il fournit.

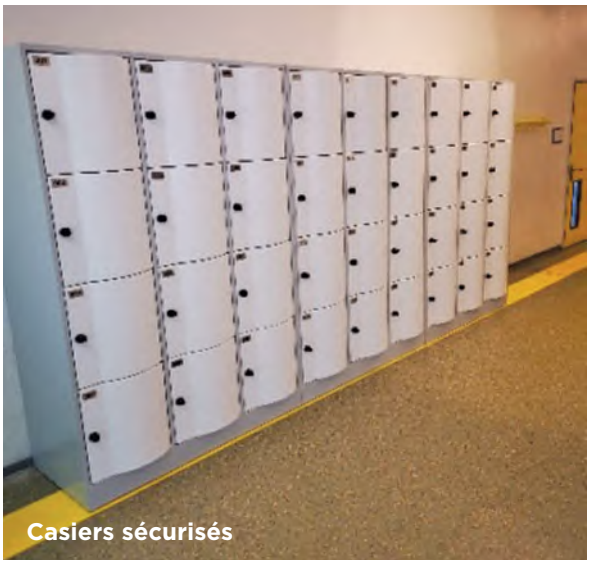
Casiers sécurisés

Support multimédia

L'Aula du Clos s'est vue pourvue d'un écran géant avec beamer et micros financés sur le budget du secteur.

Activités culturelles et de loisirs

Des activités à la journée telles que théâtre, visites de musées, cinéma, piscine et patinoire (1er trimestre) ont représenté un montant de 21'127.35 contre Fr. 76'400.- portés au budget
Les élèves ont pu accéder à la piscine de VCP jusqu'au 13 mars, puis du 25 août au 9 octobre. Les déplacements ont été facturés par les VMCV pour un total de Fr. 17'293.35.

Camps avec hébergement

Camps de ski : 11 classes de 10S sont parties du 3 au 7 février dans les stations d'Arolla, Leysin, Vercorin, Villars Petit-Poucet, Villars Tennis pour un montant de Fr. 71'853.55 (budget : Fr. 77'000.-).
Camps poly-sports à La Cheneau : 9 classes sont montées au Chalet La Cheneau du 6 au 13 mars 2020 pour un total de 304 élèves.
Camps du Jura : 8 classes de 7-8 P sont parties du 31.08 au 04.09.2020 et du 28.09 au 02.10.2020 aux Emibois sur le site des colonies de vacances des Rouges-Terres pour un coût global de Fr. 27'679.10 contre Fr. 38'700.- au budget
Le départ et retour des camps et sorties depuis la rue du Clos 9 semble désormais satisfaire parents, élèves et enseignants, de même que les chauffeurs des cars. L'attente dans une zone sécurisée (Parc du Panorama), avec des places de cars définies sur la Rue du Clos paraît être enfin une solution pérenne.

Tirs au canon et promotions scolaires

La manifestation traditionnelle du tir au canon s'est déroulée le 2 juillet à 6h sur l'esplanade de l'Eglise St-Martin en prenant toutes les précautions nécessaires. Un groupe d'élèves promus, accompagnés par leur enseignante, a participé avec fierté aux tirs.

Tir au canon

La cérémonie des promotions scolaires 2020 a été organisée par l'Etablissement dans la salle des Galeries du Rivage. Elle s'est déroulée en trois sessions, avec un plan de protection respectant les normes cantonales et la décision 170 du DJFC avec les gestes barrières usuels. Un message d'accueil du municipal en charge. M. Etienne Rivier, avait été enregistré préalablement.

Cérémonie des promotions

Conseil d'établissement de Vevey

Pandémie oblige, le Conseil a siégé uniquement deux fois, le 20 janvier et le 28 septembre 2020. Sa présidence a changé en cours d'année. M. Luccarini, municipal en charge de la DJEFS (également de la Direction des finances et de l'économie), l'a reprise après son élection à la Municipalité le 01.08.2020. Il succède à M. Etienne Rivier.

Fonds des écoliers de Vevey à la Montagne

Les membres du conseil de fondation se sont réunis le 3 juin. Ils y ont accueilli la nouvelle directrice de l'Etablissement primaire, Mme Patricia Ferrari. Les membres ont validé les comptes dont les actifs se montent au 31.12.2019 à Fr. 207'872.41 contre Fr. 280'689.56 l'année précédente. Cette différence est liée au financement de la place de jeux à La Cheneau en 2019. L'animateur intendant a également présenté son rapport sur l'activité de la Cheneau. Des rénovations étant planifiées, aucune demande d'acquisition n'a été formulée. La présidence a été reprise par M. Yvan Luccarini, municipal, dès son entrée en fonction, le 1.8.2020.

Ecole de musique Crescendo

L'école de musique Crescendo occupe les locaux au sous-sol du Collège de la Veveyse, locaux qui nécessitent des transformations / rénovations

qui devraient être planifiées pour 2021. L'école a organisé son traditionnel séminaire à La Cheneau durant les Relâches. Elle comptait 88 élèves au 31.12.2020. La subvention annuelle a été versée à la Lyre, en charge de la référence de l'école à hauteur de Fr. 20'000.-. L'école a procédé à la réparation de 22 instruments pour Fr. 7'698.- ; la participation du secteur pour le séminaire s'est élevée à Fr. 1'351.60. Ces dépenses entrent dans la ligne budgétaire annuelle allouée de Fr. 10'000.-.

Projets et partenariats

Rénovation du bâti scolaire

Il n'y a pas eu de rénovation majeure cette année. Le bâti scolaire nécessite toutefois une planification de travaux par la direction en charge ; le secteur enregistre en effet de plus en plus de plaintes des utilisateurs et force est de constater que certains immeubles nécessitent des travaux important et de plus en plus urgent tant à l'intérieurs qu'à l'extérieur. Le secteur est en lien avec la DAIE pour définir une feuille de route *ad hoc*.

Chœur des écoles

Pandémie oblige, aucun spectacle n'a eu lieu, respectivement aucune dépense n'a été engagée.

Projet En avant ! parents et enfants

Organisé autour de l'apprentissage du français et de la sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones qui débutent l'école, aucun engagement financier n'a été nécessaire, l'activité ayant été reportée à l'année prochaine.

Colonies de vacances

Depuis 2019, c'est le secteur jeunesse qui, en collaboration avec l'Association des colonies de vacances de Vevey, est en charge de l'organisation des colonies. En 2020, ce sont 33 enfants qui ont séjourné au Chalet du 6 au 17.07.2020.

Marie-Christine Fellay,
Responsable du secteur éducation

Lexique

DFJC : Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
EP : Etablissement primaire
EPS : Etablissement primaire et secondaire
EtaCom : répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes
EVAM : Etablissement vaudois d'accueil des migrants
LCO : Loi sur les communes vaudoises
LEO : Loi sur l'enseignement obligatoire
OESP : Classes officielles d'enseignement spécialisé primaire
SESAF : Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
RCSPS : Règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires
SAS : Appui en orientation et soutien scolaire de l'École de la transition
UCV : Union des communes vaudoises
VMCV : Transport public de la Riviera vaudoise Vevey, Montreux, Clarens et Villeneuve

Secteur famille

Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation vie familiale et vie professionnelle au quotidien et en menant une politique de l'enfance responsable et durable.

Place de jeux Crédeiles

Faits marquants

Covid-19

En lien avec la fermeture des écoles et des garderies, une cellule de crise a immédiatement été mise en place dans le secteur afin de trouver des solutions pragmatiques dès le 13 mars 2020. La réussite d'une telle organisation a été possible grâce à l'implication de toutes les ressources du secteur :

- Les directrices de garderies et leurs adjointes dans la planification et l'organisation de l'accueil d'urgence ;
- Les responsables d'UAP dans la planification et l'organisation du service d'accueil scolaire ;
- Le personnel éducatif qui était en première ligne pour assurer l'accueil des enfants ;
- Le personnel de cuisine qui s'est relayé pour garantir le service des repas aux Marionnettes ;
- Le personnel administratif, majoritairement en télétravail, dans toute l'organisation administrative et les contacts avec les parents ;
- Le personnel technique pour l'approvisionnement de matériel de protection et répondre aux besoins des lieux d'accueil.

Si le défi d'une telle organisation a pu être relevé en moins d'une semaine, la DJEFS-secteur famille a également pu compter sur ses cadres et collaborateurs pour faire face à un défi tout aussi compliqué : le déconfinement progressif.

En effet, dès le 26 avril, toutes les garderies du dispositif d'accueil ont réouvert. Un plan de protection strict a été mis en place (gel, masques, distances et règles d'accès aux structures) et les parents se sont vu proposer de placer leurs enfants en fonction de leurs besoins, seules les prestations consommées étant alors facturées. Le 11 mai, la vie scolaire reprenait son cours. Toutes les UAP ont réouvert avec la mise en place d'un plan de protection et les parents se sont aussi vu proposer un placement en fonction de leurs besoins avec les mêmes règles de facturation. Dès le 25 mai, le plan de protection a été réadapté et la facturation des prestations est repartie sur la base contractuelle.

Durant l'automne, la 2e vague de la pandémie a eu un impact très important sur le fonctionnement des garderies. Le personnel éducatif a en effet été fortement touché par le virus avec pour conséquence l'absence de collaborateurs qualifiés et une surcharge de travail pour le personnel fixe restant. Plusieurs groupes ont ainsi dû être fermés entre octobre et décembre dans les garderies suivantes : Marionnettes, Ateliers et Cèdres. L'UAP Crédeiles a également été fermée sur ordre du médecin cantonal 2 jours avant les vacances de Noël. Afin de soutenir le personnel éducatif et les directions de garderies, le secteur famille a proposé aux parents de placer leurs enfants en fonction de leurs besoins, ceci dans l'objectif d'alléger les présences et permettre une rotation du per-

sonnel pour éviter un épuisement qui aurait pu avoir pour conséquence d'autres fermetures de groupes, voire de structures.
L'impact financier lié aux fermetures et aux mesures proposées aux parents a été estimé à Fr. 845'558.75. L'Etat de Vaud a quant à lui versé une aide cantonale extraordinaire et subventionné l'accueil d'urgence préscolaire à hauteur de Fr. 427'691.25.
Relevons finalement que les exploitants du Réseau REVE ont étroitement collaboré et communiqué tout au long de cette période pour coordonner les mesures à mettre en place.
Autres événements importants qui ont ponctué cette année : la planification de la mise en conformité des structures d'accueil et la mise au concours du mandat de nettoyage de plusieurs structures d'accueil pré et parascolaires.

Plan des investissements
Néant

Ressources humaines
Composition au 31.12.2020:
Personnel permanent : 164 personnes (119.73 EPT) et 57 personnes à taux variable.
Responsable de secteur : 1 personne (0.8 EPT)
Adjointe pédagogique : 1 personne (0.8 EPT)
Adjointe administrative : 1 personne (0.8 EPT)
Administration : 9 personnes (6.35 EPT)
Responsables des structures d'accueil pré et parascolaire : 11 personnes (8.98 EPT)
Adjointes à la direction des garderies : 3 personnes (2.2 EPT)
Personnel éducatif : 118 personnes (86.61 EPT)
Personnel éducatif auxiliaire : 54 personnes (EPT variable)
Personnel restauration : 20 personnes dont 1 répondant technique des installations pré et parascolaires et 1 chauffeur-livreur/intendant (13.19 EPT)
Personnel réfectoire : 3 personnes (EPT variable)
Apprentis : 4 cuisiniers et 8 ASE
Stagiaires rémunérés : 15
Stagiaires non rémunérés (stage découverte) : 78
La contribution des structures d'accueil en termes de formation avec 12 apprentis est à relever. Le secteur peut également compter sur un nombre important de personnel auxiliaire engagé ponctuellement.

Changements
Une chargée de projets a contribué en 2020 à la mise en place de processus liés à l'organisation de la rentrée scolaire et a identifié l'ensemble des tâches administratives qui pouvaient être assumées par l'administration du secteur pour optimiser le fonctionnement de ce dernier, les flux entre structures, le pôle administratif, les parents et les différents partenaires externes. La nouvelle organisation de la rentrée scolaire a été couronnée de succès.
L'analyse des tâches administratives et des besoins de tous les acteurs concernés a permis de proposer à la municipalité une réorganisation du secteur famille avec pour changements principaux la formalisation de trois pôles d'activité : pédagogique, administratif et technique. Chacun de ces pôles est assumé par trois nouvelles fonctions, i.e trois personnes déjà engagées dans le secteur : une adjointe pédagogique pour l'ensemble des structures pré et parascolaires, une adjointe administrative et un répondant technique des installations pré et parascolaires. Le fonctionnement du pôle administratif a également été modifié pour s'articuler autour de différents niveaux de support.
Un accompagnement au changement a été mis en place et se poursuivra en 2021.

Chiffres clés
5 garderies, dont 4 avec une structure UAP pour les 1-2P (garderie-UAP)
6 UAP
294 places d'accueil préscolaire (garderies avec trois niveaux : nurserie, trotteurs et moyens)
354 places d'accueil en UAP réparties sur 10 structures
Plus de 70 places d'accueil en réfectoire réparties sur 2 sites
Plus de 87'000 repas confectionnés dans les cuisines des garderies
Plus de 22'000 repas confectionnés par la Fondation Beau-Séjour dont env. 7'200 pour les réfectoires.

Garderies
La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. Fin 2020, 539 enfants étaient sur liste d'attente pour l'ensemble du dispositif d'accueil du réseau REVE (garderies et accueil familial de jour confondus), dont 279 à Vevey.
Afin d'harmoniser les pratiques au sein des structures d'accueil préscolaires du Réseau REVE, les garderies veveysannes ont fourni dès le 1er janvier les couches-culottes de la marque Pingo, alors qu'il appartenait auparavant aux parents de les amener. Refacturées sur une base forfaitaire, prix coûtant de la couche et participation aux frais d'élimination des déchets, ces couches-culottes fabriquées en Suisse sont écologiques, certifiées FSC, sans colorants, ni parfum et parabène.
La collaboration avec le SESAF et la Fondation Coup de Pouce a permis l'engagement d'éducateurs spécialisés pour encadrer des enfants à besoins particuliers et ainsi soulager les équipes.
Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis. C'est notamment le cas de la réfection du local poussettes de la garderie Les Cèdres, le remplacement des luminaires du réfectoire aux Ateliers par du LED ou encore la modification de mobilier à La Barcarolle pour répondre aux exigences de l'OAJE et faciliter le travail du personnel éducatif. Grâce à une excellente collaboration avec la DEP, le bac à sable de la garderie Les Marionnettes a été totalement refait et de nouveaux jeux extérieurs installés. Des films de protection anti-UV ont aussi été posés sur les vitrages de la Campanule pour sécuriser les vitres et améliorer le confort thermique à l'intérieur du bâtiment. Aux Ecureuils des dalles en caoutchouc ont été installées sur la terrasse de la nur-

LED au réféctoire des Ateliers

serie pour améliorer le confort et la sécurité des bébés, alors qu'à la Barcarolle, un espace de rangement sous les escaliers extérieurs permet de bénéficier de plus de surface de stockage pour le matériel.
Afin d'assurer une qualité d'accueil irréprochable et de respecter les normes d'hygiène, le processus de contrôle et d'évaluation des prestations des entreprises de nettoyage externe s'est poursuivi. Il a donné lieu à des résiliations et à de nouvelles mises au concours pour l'année 2021.
Dans le même ordre d'idées, les cuisiniers des garderies assurent la supervision des cuisines de régénération afin d'harmoniser les pratiques et assurer des standards de qualité et de contrôle conformément aux directives de l'office de la consommation-contrôle des denrées alimentaires.

Rénovation Jeux Marionnettes

Unités d'accueil parascolaire (UAP)

Afin de répondre à la demande grandissante de places en accueil parascolaire, le secteur famille a obtenu de l'OAJE une modification de l'autorisation d'exploiter des sites de Charmontey, de Crédeiles et du Clos. Ce sont ainsi 6 places supplémentaires par site (18 au total) qui ont pu être mises à disposition des familles pour répondre à cette augmentation de la demande, principalement sur le temps de midi.

Marquages au sol à Crédeiles

En collaboration avec la DEP et le secteur sports, l'aménagement extérieur de Crédeiles a été totalement modifié en installant une balançoire nid d'oiseau, des modules à grimper, des marquages au sol et un espace pour jouer au basket. L'accès pour les livraisons a été amélioré en supprimant les barrières à l'entrée.
L'organisation des permanences vacances a elle aussi subi des adaptations. L'année 2020 a ainsi vu la fin de la « colonie de jour » pour laisser place à un élargissement de la permanence en été, sur la base d'un accueil de type UAP. En plus des 3 semaines qui suivent la fin de l'année scolaire, une 4e semaine d'été a été proposée aux familles, juste avant la rentrée scolaire. Les enfants ont été accueillis en février au sein de l'UAP Crédeiles, alors que la permanence de Pâques a dû être annulée en raison de la pandémie de Coronavirus. Une très forte demande a été enregistrée en été et tous les enfants ont pu être accueillis. Cette demande exceptionnelle a pu être assumée en dédoublant les lieux d'accueil (UAP Clos et UAP Veveyse) trois semaines sur les quatre prévues en été. En automne, c'est l'UAP Crédeiles qui a accueilli les enfants pendant les deux semaines de vacances. Un projet pédagogique a été initié et sera livré dès 2021.
L'autorité de surveillance cantonale, l'OAJE, est elle aussi restée active durant cette période, avec l'inspection des garderies Les Marionnettes et le contrôle de la mise en place d'un échéancier de travaux afin de répondre aux mesures exigées en 2019 pour la garderie La Barcarolle et l'UAP Pomme d'or. Des travaux conséquents sont requis pour La Barcarolle, dont les locaux ne sont plus aux normes. Une feuille de route a été initiée par le secteur avec la DAIE dès novembre. Pour l'UAP Pomme d'Or les locaux nécessitent un déplacement vers l'Aviron où des surfaces seront disponibles pour une UAP dès le 2e semestre 2021. Suite à l'ouverture de l'UAP Clos en 2018 et la création de 2 salles de dégagement, l'OAJE et la DGEO ont requis la pose de films de sécurité sur les vitrages via la DAIE avec un délai à avril 2020. La mise en conformité sécuritaire est attendue pour janvier 2021. Des adaptations pédagogiques ont également été mises en place dans le cadre de recommandations de l'OAJE et des postes mis au budget 2021.

Production de repas

Les quatre cuisines communales des garderies Les Marionnettes, les Ateliers, Les Cèdres et les Ecureuils ont généré plus de 87'000 repas dans leurs propres structures pour les enfants et le personnel éducatif, mais également pour la garderie La Barcarolle, l'UAP du Clos, l'UAP Crédeiles et les permanences vacances. Sensible à une alimentation saine et équilibrée, la DJEFS vise à un approvisionnement de proximité et un haut standard de qualité nutritionnelle avec des repas confectionnés au moyen de produits du terroir et « faits maison ». Le budget 2020 global (achats alimentation, collations, goûters, lait en poudre) pour l'ensemble de ces structures d'accueil s'élève à env. Fr. 565'000.-
La cuisine de la Fondation Beau-Séjour a livré env. 22'000 repas pour les UAP non desservies par les cuisines de la DJEFS, dont 7'200 pour les réfectoires de l'Aviron (élèves du Collège des Galeries du Rivage) et de Kratzer (élèves de 7-8P du Clos et 9-11S du secondaire).
La réflexion sur une internalisation de la production des repas dans les cuisines communales sera remise à l'ordre du jour dès 2021. L'objectif est d'offrir aux enfants accueillis dans le dispositif ve-

veysan les mêmes standards de qualité pour tous, qu'ils mangent en garderie, en UAP ou aux réfectoires.

Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascolaires regroupent l'accueil de midi en réfectoire et les devoirs et études surveillés. 21 collaborateurs assurent l'encadrement et la surveillance des élèves pendant le repas et après l'école avec les devoirs et études surveillés organisés dans les différents collèges veveysans.
Le réfectoire de Kratzer a accueilli les élèves de 8P à 11S. Les 7P l'ont été dès la rentrée scolaire 2020-2021 dans les locaux de l'Aviron (Quai Maria-Belgia 16).
En raison des normes sanitaires à respecter dans les réfectoires, des solutions ont dû être mises en place pour étendre les possibilités d'accueil dans le réfectoire de Kratzer. En effet, le respect des distances ne permettait plus d'accueillir autant d'élèves à la fois à midi. C'est pourquoi, grâce à la collaboration avec les secteurs éducation et jeunesse et la direction de l'établissement primaire et secondaire, une salle supplémentaire a été mise à disposition pour les pique-niques des élèves, sous la surveillance d'un animateur du secteur jeunesse. Cette mesure suivra son cours en 2021 tant que les normes sanitaires ne seront pas assouplies.

REVE

En 2020, les heures d'accueil consommées se répartissent comme suit :

Total des heures d'accueil en 2019	REVE	VEVEY	%
Accueil en milieu familial	290'565	130'132	45
Préscolaire (garderies)	950'583.75	457'149	48
Parascolaire (UAP)	660'175	376'052	57

Au total, 963'333 heures (équivalent à env. 77'000 jours d'accueil (12.5 h/jour) ont été consommées par les familles veveysanes pour l'accueil de leurs enfants dans les structures du réseau, en grande majorité à Vevey. Dans le cadre du dispositif veveysan ces heures représentent quelque 160 enfants accueillis par des accueillantes en milieu familial (mamans de jour), 467 enfants dans les garderies et 436 écoliers dans des UAP.
Des discussions ont toujours lieu entre les partenaires financeurs du réseau REVE sur la politique familiale souhaitée, en lien avec la participation des parents aux charges du réseau.
Le rapport annuel 2020 du réseau REVE est disponible sur le site www.reseaureve.ch.

Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie une seule fois sous la présidence du municipal. La deuxième séance prévue en novembre a été reportée. La répondance opérationnelle du réseau REVE a été assumée conjointement par le responsable du secteur famille et la cheffe de service. Participations régulières aux séances de la FAJE et de la FRAJE. Collaboration avec les différents lieux de formations aux métiers de l'accueil de l'enfance, avec la Fondation Beau-Séjour, l'association La Fourchouette, avec la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et les communes et entreprises membres du réseau REVE en particulier.

Alexandre Tangerini,
Responsable du secteur famille

Lexique

ASE : Assistant-e socio-éducatif-ive
CFC : Certificat fédéral de capacité
FAJE : Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FRAJE : Faîtière des réseaux de l'accueil de jour des enfants
FSAE : Fondation de structures d'accueil de l'enfance de la Tour-de-Peilz
LAJE : Loi sur l'accueil de jour des enfants
OAJE : Office d'accueil de jour des enfants
REVE : Réseau enfance Vevey et environs
SESAF : Service d'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
UAP : Unité d'accueil parascolaire

Secteur sports

Mission

La mission du secteur est de soutenir le sport associatif veveysan et régional et de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles et les associations sportives. Le secteur soutient également des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

La pandémie du COVID-19 a très fortement impacté le sport lors des deux premières vagues au printemps et en automne. Les installations sportives ont été fermées entre le 13 mars et le 11 mai. Du 11 mai et jusqu'à la 2e vague de fin d'année, la pratique sportive a été soumise à des contraintes et des plans de protection très stricts. Le secteur sport a maintenu un contact permanent avec le SEPS et l'EMCC afin d'obtenir très rapidement les informations nécessaires pour les transmettre aux organisateurs, athlètes et clubs sportifs veveysans, afin d'adapter leurs pratiques.
Le secteur a profité de ces périodes pour apporter plusieurs améliorations sur les installations sportives comme le changement de bancs de vestiaires aux Galeries du Rivage et à la Veveyse 07, le remplacement des armoires clubs à la Veveyse 07 et le rafraichissement et mise aux normes de la salle du Clos. Des aires de jeu (basket, foot et marelle) ont également été créées à l'UAPE de Crédeiles.

Crédeiles

Le terrain de beach-volley au Jardin Doret a subi un nettoyage complet en profondeur, un rajout de 19 m³ de sable ainsi que la mise en place de nouveaux poteaux, filet et lignes.

Doret

D'autres travaux sur les terrains de football ont été effectués au printemps comme la mise en place du contrôle à distance de l'arrosage de Copet 1, le changement des canons d'arrosage et le rehaussement du pare-ballons au terrain de La Veyre.

La Veyre

Plan des investissements
Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :
Remplacement rampe de skateboard Quai Maria-Belgia.
Copet 2 - Rénovation et aménagement (finalisés 9/2018).
Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - Financement intercommunal.
Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique.

Organisation du secteur
Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par un répondant des installations sportives et d'une collaboratrice administrative. Le personnel de la piscine complète l'équipe.

Ressources humaines
Composition au 31.12.2020:
Personnel permanent : 7 personnes (6.55 EPT)
Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT)
Répondant des installations sportives : 1 personne (0.7 EPT)
Administration : 1 personne (1.0 EPT)
Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT)
Employés piscine : 2 personnes (2.0 EPT)
Nettoyeur piscine : 1 personne (0.85 EPT)
Personnel non permanent : 30 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 5 auxiliaires de caisse pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire mobile et la piscine VCP.

Changements
Un départ enregistré durant l'année : un employé de piscine a quitté ses fonctions au 31 juillet remplacé par un nouveau collaborateur au 1er octobre.

Activités, prestations et projets

Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional
Acteur central pour la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires, le secteur joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Il est aussi une plateforme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) ; il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'EnHaut (réseau local et régional). En 2020 le secteur a pu compter sur les ressources d'un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux très engagés.

Projets locaux et régionaux
Urban Training : pour la 10e année consécutive 34 séances gratuites ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir de juin à octobre (299 participations).
Sport City Tour : l'application, développée en collaboration avec l'association Urban Training et Montreux-Vevey Tourisme, propose un parcours urbain avec 9 postes d'exercices physiques et 4 postes culturels à Vevey.
Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour les collaborateurs, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre tout 12h et 14h sur l'année. Une initiation au Stand-Up Paddle a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage.

Gestion et utilisation des infrastructures sportives
Infrastructures sportives communales
Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 12 salles de sports, 1 salle de rythmique 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisport, 1 fitness extérieur, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.
Locations extérieures. Par manque de salles sur le territoire, le secteur a loué des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 516 heures d'activités.
Révision des salles. Afin de garantir la sécurité des usagers et être conforme aux directives du SEPS, 6 salles de sports (y compris l'équipement) ont été entièrement révisées cette année.
Stockmanagement. Avec son système à codes-barres, le secteur a assuré un suivi de l'état du gros matériel et un contrôle des stocks du petit matériel selon les recommandations du SEPS et des principes de gestion efficiente. Un inventaire général a été établi en fin d'année.

Contrôles. Le secteur a procédé au contrôle régulier de toutes les installations sportives et sensibilisé les utilisateurs au respect des lieux. Des contrôles mensuels de présence ont également été instaurés afin de s'assurer de la bonne occupation des tranches horaires et du respect des normes sanitaires en vigueur.
Radeau de baignade. Le radeau a été installé par le secteur sur un plan d'eau à la plage du Jardin Doret du 8 juin au 29 septembre. Son nettoyage a été assuré par le club de plongée (CSSV). A la fin de la saison, il a été stocké à sec à VCP.
Académie sport-études. Une salle de classe aux Galeries du Rivage a été mise à disposition du club de basket afin de créer une structure d'études pour jeunes athlètes et leur permettre de jongler plus facilement entre les cours et les entraînements. Des créneaux horaires supplémentaires, non-utilisés par les écoles ont également pu être mis à disposition de cette structure. Une convention a été signée par les deux parties afin de définir les modalités de fonctionnement.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage
COVID-19. L'installation a été complétement fermée sur ordre des autorités cantonales dès le 13 mars au 6 juin ainsi qu'à partir du 5 novembre jusqu'à nouvel avis.
Infrastructure. Sur la base d'un système de comptage automatique de passages installé en février, la fréquentation annuelle s'est montée à 85'389 entrées, donc 66'589 durant l'ouverture estivale. Chiffres conséquents malgré le contexte du COVID-19.
Personnel. L'ouverture estivale du 6 juin au 6 septembre (93 jours continus entre 9h et 20h) a requis l'engagement de 6 surveillants auxiliaires et de 2 auxiliaires de caisse. Le total d'auxiliariat durant cette période s'est élevé à 4'085 heures.
Fréquentation. La fréquentation publique de la piscine intérieure a généré seulement, pandémie oblige, 5'337 entrées contre 16'292 en 2019, sans compter les écoles de Vevey, le Club Vevey-Natation Riviera, les sociétés de sauvetage et le SSF. En été 31'636 entrées ont été comptabilisées (47'031 en 2019).
Evénements et activités annexes. L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par l'association SwissPaddle, a accueilli un nouveau public (particuliers ou écoles privées) et généré plusieurs centaines d'entrées. Le Meeting du Lac, avec son nouveau comité, a accueilli près de 200 nageurs les 27 et 28 juin à VCP.
Utilisateurs réguliers. Une convention a été signée avec le club de Riviera Barracudas (anciennement Riviera Montreux-Vevey Water-Polo) afin de définir les conditions d'accès aux bassins de VCP à tous les membres du club.
Traitement de l'eau. Suite à la législation sur les denrées alimentaires et objets usuels entrée en vigueur le 1er mai 2017 (LDAI), l'eau des installations de baignade et de douches accessibles au public est considérée comme un objet usuel dont les propriétés sont publiques et contrôlées très strictement. L'ordonnance (OPBD) relative à cette loi a amené des changements quant à la fréquence des autocontrôles ainsi qu'aux différents taux et normes à maintenir de manière permanente au niveau de l'eau de baignade et des douches. Le système de traitement de désinfection de l'eau de la piscine n'est aujourd'hui plus assez performant pour respecter les valeurs limites en chlorate et bromate sans de grands efforts logistiques et de maintenance, spécialement lors de l'ouverture estivale (lavage fréquent des cuves de javel). Afin d'éviter tout risque de dépassement de ces valeurs et risquer la fermeture et la vidange immédiates des bassins, le système sera modernisé le premier semestre 2021.
Rapport diagnostic. Un état des lieux de l'installation (structurel et technique) afin d'identifier les travaux urgents à mener, de même que ceux requis pour répondre aux normes d'hygiène et de qualité de traitement de l'eau, a été effectué le deuxième semestre 2019. Le rapport, remis fin 2020 par un mandataire spécialisé, permettra de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire pour prolonger la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future.

Patinoire de Vevey
L'exploitation de la saison 2019-2020 par l'association Vevey-sur-Glace s'est déroulée durant 119 jours non-stop entre le 9.11.2019 et le 8.03.2020. 8 employés et 1 civiliste ont géré 21'000 entrées (12'000 publiques, 4'500 élèves de Vevey et région, 1'500 participants à des évènements privés, 1'200 participants au SSF et à l'école de patinage et 1'800 entrées diverses). Avec une fréquentation stable, l'exercice a été bénéficiaire de Fr. 28'665.85 dont le 50% a été reversé à la Ville. Quatre nouveaux containers ont été acquis pour la somme de Fr. 33'252.40 afin de sortir du modèle de location onéreux et qui ne répondait plus aux normes pour l'exploitation d'une telle installation. La saison 2020-2021 a débuté le 26 octobre pour la 13e année consécutive, avec des restrictions d'accès très strictes selon les directives Covid-19.

Patinoire de Vevey

Organisation et soutien à des événements sportifs
Les manifestations de Vevey-Lavaux Up : Journée de la mobilité douce, Triathlon BCV Riviera et Duel intercommunal de la Suisse bouge ont toutes été annulées en lien avec la pandémie

Activités en faveur de la jeunesse
Sport Scolaire Facultatif. La 22e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) a offert via le secteur une palette variée d'activités à tous les écoliers. Malgré la situation, 30 cours ont été assurés par 18 moniteurs et 7 clubs veveysans. 734 jeunes entre 5 et 17 ans, soit 934 inscriptions, contre 542 jeunes et 977 inscriptions en 2019, ont pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. Le SEPS a participé au financement des salaires des moniteurs et aux frais administratifs pour Fr. 37'965.20. Les sociétés sportives veveysannes associées à la mesure ont mis à dis-

position le matériel spécifique et leurs moniteurs J+S, lesquels ont été engagés par le secteur. L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 11'086.- supplémentaires, montant redistribué aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes.
Jeux internationaux des écoliers. Le secteur sports est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », équipe composée de jeunes (12-15 ans) des clubs de la région. La 54e édition des jeux d'été, prévue du 30 juin au 5 juillet à Kecskemét en Hongrie a été annulée.
Mérites sportifs veveysans. Les mérites, organisés chaque année par le secteur, récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. La cérémonie de remise des mérites, prévue le 11 novembre à la salle Del Castillo a été annulée. 53 athlètes et 13 moniteurs et monitrices diplômés J+S ont reçu leur médaille et diplôme par courrier postal.
Open Sport. Le secteur collabore avec le secteur jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif. 6 salles ont été ouvertes entre le 6.11.2019 et le 12.03.2020, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. 2'012 jeunes y ont participé alors que la saison a été écourtée de 2 semaines en lien avec la fermeture des activités imposées dès le 13 mars.
Fr. 15'000.- ont été versés en 2020 par le SEPS et DSAS, subvention qui couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des moniteurs, location des salles). Une subvention fédérale supplémentaire de Fr. 4'027.- a été obtenue de la part de J+S. Dès le 4 novembre l'activité a été reconduite pour la saison 2020-2021 avec une limitation d'accès au moins de 16 ans et un plan de protection adapté à la situation sanitaire.

Activités pour tous
Sport Pour Tous (SPT). Le secteur a ouvert ses salles de gym les samedis et dimanches du 10 novembre au 13 mars avec des activités gratuites (zumba, yoga, badminton, capoeira) encadrées par des moniteurs. 831 personnes y ont participé. Grand succès à nouveau pour l'activité Gym Poussette destinée aux mamans et papas avec leur bébé.
Le 5 janvier, la salle Del Castillo avait réuni près de 300 personnes pour la seule édition du Sunday Training en collaboration avec l'Association L'aimant Rose.

Sunday Training

Encadrées par des moniteurs formés, les activités annoncées au canton (Projet Sport-Santé) ont été subventionnées à hauteur de Fr. 5'212.-. La mesure a été reconduite dès le 28 octobre avec une restriction de cours en extérieur en groupe de moins de 5 personnes. Seules la gym poussette et la course à pieds ont pu débuter.
Vevey-sur-Lac (VSL). Le programme estival a été annulé en lien avec les directives sanitaires restrictives pour les piscines publiques.

Gestion et distribution des subventions
Subventions communales aux manifestations. Des subventions sont octroyées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Fr. 7'300.- ont été distribués en 2020 pour 16 petites manifestations et Fr. 9'300.- pour 3 manifestations veveysanes de grande importance.
Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey. Ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs formés. En 2020 Fr. 96'004.30 ont été versés aux clubs veveysans, soit Fr. 62.30 par jeune licencié (1'541 en 2020).
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives. Ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.- par habitant. En 2020, Fr. 557'151.- ont été accordés aux clubs de la région, respectivement Fr. 64.50 par jeune membre actif, selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 139'097.- pour une redistribution de Fr. 234'328.50 attribuées aux clubs veveysans (3'633 juniors).
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage. La participation de la Ville à hauteur de Fr. 0.50 par habitant à ce fonds n'a pas été sollicitée en 2020.
Coopérative des Pléiades. Cette coopérative, œuvrant dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La commune de Vevey a contribué à la couverture de son déficit d'exploitation à hauteur de Fr. 99'223.- (Fr. 5.- par habitant). Elle a également financé 25 % des frais annuels liés à l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 7'584.50.
Athlètes d'élite. 16 athlètes veveysans détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Elite, Bronze, Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aide individuelles pour Fr. 27'500.-. 12 athlètes ont obtenu une subvention « Sport-Art-Etudes » pour un montant total de Fr. 19'883.-.
Autres soutiens. Plusieurs clubs ont bénéficié de subventions pour des projets spéciaux (participation à des compétitions internationales à l'étranger, achat de matériel spécifique et formation de leurs moniteurs). Quatre clubs ont reçu des subventions exceptionnelles covid-19 liées principalement à la location d'installations sportives à hauteur de Fr. 28'081.-. Une seule manifestation a également reçu une aide exceptionnelle covid-19 à hauteur de Fr. 2'180.-, ce qui représente 25% des frais engagés avant annulation.

Développement et coordination d'actions intercommunales
Sport Info Riviera. Avec sa plateforme internet qui a fait peau neuve, la Riviera possède un bon outil d'information, de promotion et de coordination

géré par les 3 services en charge du sport de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz.
Abonnement régional des piscines. Valables dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve, une baisse a été enregistrée, avec 32 abonnements vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 118 abonnements locaux (43 abo régionaux et 169 locaux en 2019).

Piotr Wiacek,
responsable du secteur sports

Lexique

DSAS : Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
EMCC : Etat major cantonal de conduite
J+S : Jeunesse+Sport (programme d'encouragement du sport de la Confédération)
LDAI : Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels
OFCO : Office de la consommation du Canton de Vaud
OPBD : Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public
SEPS : Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
SSF : Sport Scolaire Facultatif
VCP : Vevey-Corseaux Plage

Yvan Luccarini, municipal
Manon Fawer, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019 :
Vœu N° 12 : La Commission souhaite que la Municipalité fasse une communication sur les nouveaux axes du secteur jeunesse élaborés lors du premier trimestre 2019.
Réponse : La DJEFS soumettra son rapport à la Municipalité dans les meilleurs délais afin de répondre à ce vœu. Elle précise qu'un diagnostic des besoins du terrain est actuellement en phase de réalisation par la nouvelle équipe des animateurs, raison du retard pris pour soumettre son rapport dans le premier trimestre 2019. Concernant le diagnostic des besoins du terrain et le rapport à la Municipalité, MF répond qu'il y a eut une première séance en 2020, mais rien en 2019. Il n'y a pas de dossier à remettre, la DJEFS est en retard. Une politique globale de la jeunesse serait nécessaire. Cette thématique sera reprise en 2021.

195

La Direction des finances et de l'économie a pour mission principale, pour le volet « finances », la coordination de l'établissement du budget, l'établissement des comptes annuels et la gestion des ressources financières de la Ville ainsi que de la perception de l'impôt foncier.
Son volet « économie » a pour mission de développer les relations de la municipalité et de l'administration avec les acteurs de l'économie locale (industrie et commerce) en favorisant un tissu économique diversifié.

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

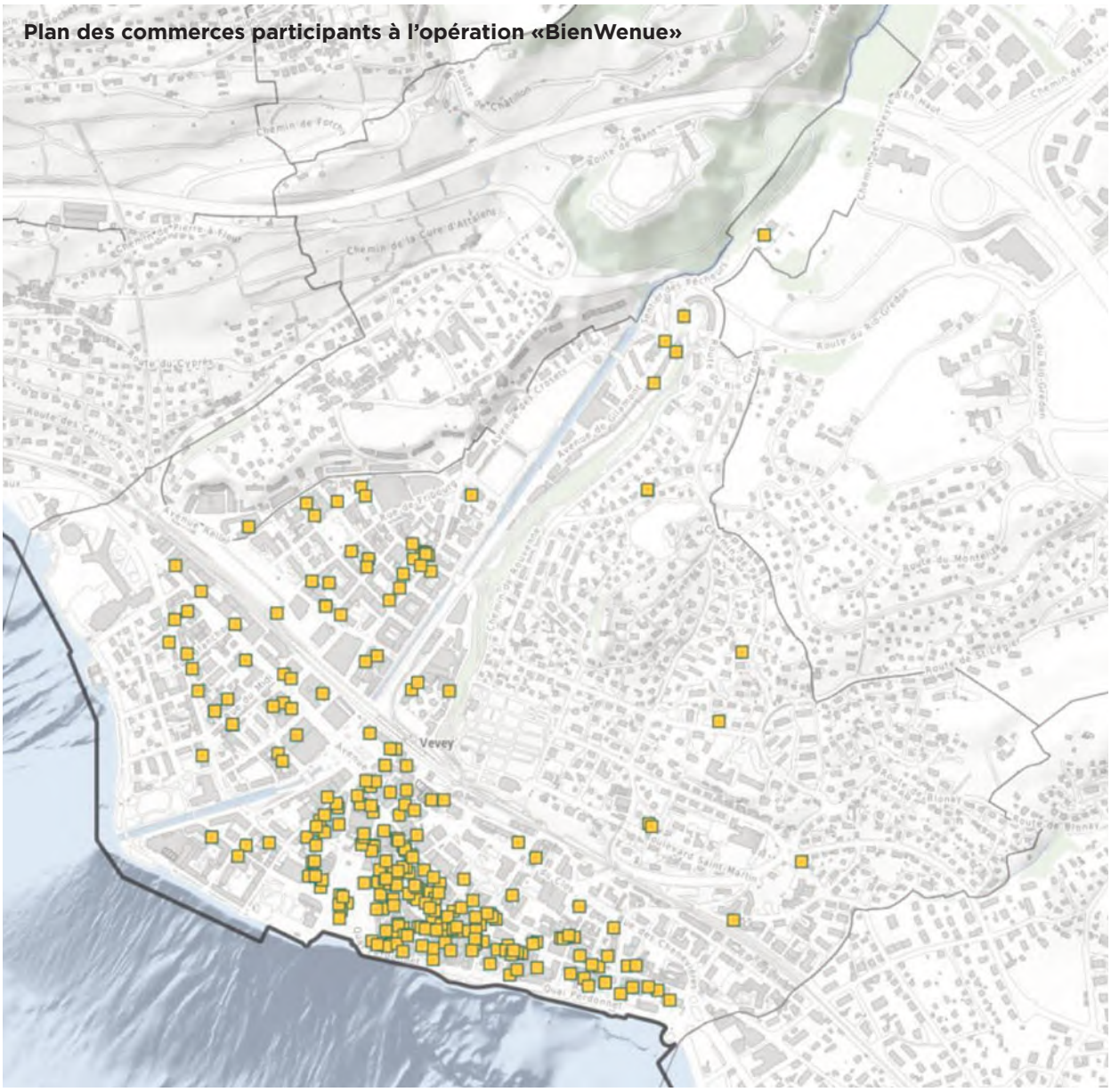

Plan des commerces participants à l'opération «BienWenue»

Organisation de la direction

À la suite du départ de l'ancien chef de service à fin novembre 2019, l'adjoint administratif a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de service le 1er mars. Les diverses mesures (dont le confinement) prescrites par la pandémie liée au COVID-19 ont quelque peu compliqué sa prise de fonction.

Exécution des tâches pendant la pandémie

Malgré les mesures liées à la pandémie liée au COVID-19 (confinement, télétravail, règles d'hygiène...), la Direction des finances et de l'économie a pu clôturer les comptes de l'exercice 2019 dans les délais habituels et l'état de la trésorerie a toujours été maintenu à un niveau suffisant pour permettre le paiement des factures fournisseurs et des salaires sans retard. La gestion des emprunts a également pu être maintenue, ce qui a permis d'éviter des failles dans le financement. Plusieurs processus ont été rapidement adaptés aux nouvelles exigences de travail tout gardant la satisfaction des utilisateurs comme objectif.
L'implication des collaborateurs de la Direction a permis ces résultats ; qu'ils-elles en soient remercié-es.

Dotation du service

L'effectif du personnel, au 31 décembre 2020, est de 7 personnes pour 6.6 EPT (équivalent plein temps).

Activités de la Direction des finances et de l'économie

Les principales activités, tâches et responsabilités de la Direction des finances et de l'économie sont les suivantes :

- Caisse communale dont le paiement de l'ensemble des factures fournisseurs
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Etablissement du budget annuel en collaboration avec les autres directions
- Etablissement des comptes annuels
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Etablissement et mise à jour du plan des investissements
- Gestion du contentieux pour l'ensemble de la Commune
- Etablissement du projet d'arrêté d'imposition
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances et de la Commission de recours en matière d'impôts
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables
- Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Encaissement et répartition de la taxe au sac entre les communes de GEDERIVIERA (Vevey est commune boursière)
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier
- Gestion du portefeuille des assurances de la commune (hors assurances de personnes) en collaboration avec le courtier.
- Développement des relations entre l'administration communale et les acteurs économiques locaux dont la SIC, l'ACV et l'ACMV.

Préavis et communications au Conseil communal

Préavis N°10/2020
Soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19
Préavis N°11/2020
Convention relative aux opérations foncières et aux équipements nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'affectation « La Veyre Derrey »
Préavis N° 13/2020
Comptes communaux de l'exercice 2019
Préavis N° 17/2020
Factures ouvertes de la Fête des Vignerons 2019 à l'égard de la Ville de Vevey
Préavis N° 19/2020
Arrêté communal d'imposition pour l'année 2021
Préavis N° 21/2020
BienWenue : des bons d'achat pour soutenir l'économie locale
Préavis N° 24/2020
Budget communal pour l'année 2021
Préavis N° 26/2020
Soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19 - Demande d'un crédit supplémentaire

Communication N°03/2020
Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2019
Communication N° 10/2020
Endettement brut et net – Situation au 31 décembre 2019

Comptes de l'exercice 2020

Les comptes communaux de l'exercice 2020 seront clôturés en avril 2021 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants de la Commission des finances, dès le mois de mai 2021. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du 17 juin 2021.

Activités particulières pour l'année 2020

Convention avec la Confrérie des Vignerons

Durant l'année 2020, la Direction des finances et de l'économie a été sollicitée pour toute question financière ou comptable en lien avec la Fête des Vignerons.
La DFE a également élaboré une convention avec la Confrérie des Vignerons et la Fondation de la Confrérie des Vignerons concernant le paiement des factures ouvertes au 31 décembre 2019.

Assurances

En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, la DFE a poursuivi la réorganisation du portefeuille des assurances. Cette réorganisation permet d'avoir une meilleure couverture et, souvent, une prime moins élevée. Elle se poursuivra encore pendant quelques années.
En 2020, les polices de deux assurances ont été regroupées en une police par risque assuré :

- Assurance accidents des élèves
- Assurance véhicules.

Etat des marchés financiers

Les marchés financiers ont été relativement stables en 2020 malgré la pandémie. Le premier confinement a entrainé une petite tension qui a fait monter les taux. Ces derniers sont redevenus légèrement positif. Cette situation n'a pas duré et les taux sont rapidement redevenus négatifs.

Aide à l'économie en lien avec la pandémie liée au COVID-19

Aides aux commerçants

À la suite du 1er confinement, la DFE a proposé une aide à fonds perdus pour les commerçants de la Ville. Cette aide s'est concrétisée par un premier crédit supplémentaire de Fr. 500'000.—. Cette aide a été complétée d'un nouveau crédit supplémentaire de Fr. 2'000'000.—.

BienWenue : des bons d'achat pour soutenir l'économie locale

Toujours dans le cadre de l'aide à l'économie en lien avec la pandémie liée au COVID-19, le système des bons BienWenue a été mis en place. Ces bons permettent aux consommateurs d'obtenir un rabais de 20% et aux commerçants un supplément de 10%. Ils généreront pour Fr. 1.1 mio de transactions dans l'économie locale. Le coût administratif de cette opération a été budgété à Fr. 52'000.— auxquels s'ajoutent Fr. 300'000.— pour financer le rabais et le supplément.
Ces bons ont rencontré un important succès, ils ont été vendus en 22 jours.

Abonnements 2020 pour les marchands réguliers du marché de Vevey

Une proposition municipale suggérant à la Municipalité d'exempter tous les marchands des émoluments relatifs aux abonnements annuels 2020 pour la participation régulière au marché de Vevey a été déposée au début de l'année 2021. La Municipalité a approuvé cette proposition qui a un coût de Fr. 54'000.—.

Taxe 2020 pour les terrasses sur le domaine public veveysan

Une proposition municipale suggérant à la Municipalité d'exempter tous les exploitants de la taxe 2020 relative à l'installation des terrasses sur le domaine public veveysan a été déposée au début de l'année 2021. La Municipalité a approuvé cette proposition qui a un coût de Fr. 75'000.—.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.
Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport n° 12 du 1er novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : **www.vd.ch/autorités/cour-des-comptes.**

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2020

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2020 figure dans la brochure des comptes.
La valeur au bilan, à cette date, des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.
Le montant de Fr. 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :

- La société Romande Energie Holding SA (13'356 actions à Fr. 25.— de valeur nominale) : Fr. 333'900.—
- La société Holdigaz SA (206'648 actions à Fr. 10.— de valeur nominale) : Fr. 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2020 se sont élevés à CHF 480'816.— (Fr. 36.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 1'033'240.— (Fr. 5.— par action) pour Holdigaz.
Toutes les autres participations du patrimoine administratif (sociétés des transports, sociétés immobilières et sociétés touristiques) ont été entièrement amorties.
A noter que les actions Vaud-Fribourg TV SA ont été vendues et que l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais, qui détenait ces actions, a été liquidée.
Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2020, soit :

- Fr. 6'990. — pour la BCV
- Fr. 770. — pour diverses valeurs.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis n° 35/2016 du 22 septembre 2016 et accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Suivi des participations

Préambule

Les explications sur le suivi des participations données ci-dessous ont été rédigées par les représentants de la Ville de Vevey dans les Comités, Conseil de fondation ou Conseil d'administration des différentes entités.
Il est important de préciser que la gestion courante de ces entités n'entre pas dans leurs attributions.

Holdigaz SA

Pour l'année civile 2020, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1er avril 2019 et se termine le 31 mars 2020.
La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 5.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'033'240.—.
Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 149'333.95.
La Ville est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA).
Rappelons qu'Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, de filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier. Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe. Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert 162 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, un peu plus de 460 collaborateurs constituent l'effectif de Holdigaz SA et 63 places de travail sont occupées par des apprentis.
Pour son exercice 2019-2020, Holdigaz SA annonce des résultats financiers favorables. Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz naturel présente une progression de 2,1%. Cette hausse trouve sa cause principale dans les degrés-jours qui sont supérieurs de 2,5% par rapport aux valeurs de l'année passée, en raison de températures moins élevées, en particulier pendant les mois d'avril et de mai 2019. Le total consolidé des produits d'exploitation a connu une légère hausse de l'ordre de 1,4% à CHF 230,9 millions. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche, quant à lui, une hausse marquée. Le bénéfice net consolidé suit également la même tendance à la hausse et totalise CHF 25 millions. L'exercice sous revue, caractérisé par une hausse des ventes de gaz naturel et une progression des raccordements, enregistre ainsi, après un exercice 2018-2019 en demi-teinte, des résultats financiers favorables. Les activités hors vente d'énergie enregistrent également une évolution globalement positive, avec des situations contrastées d'une société à l'autre. Le groupe a poursuivi sa stratégie de diversification. Courant octobre 2019, Holdigaz SA a finalisé une opération d'investissement d'envergure dans un parc éolien offshore dans la partie allemande de la mer Baltique. Le parc, constitué de 60 turbines de nouvelle génération, est opérationnel depuis le 16 avril 2019 et dispose d'une puissance installée de 378 MW. En consortium avec Credit Suisse Energy Infrastructure Partners AG (CSEIP), Holdigaz SA a pris une participation à hauteur de 6,9% dans la société d'exploitation, soit l'équivalent d'une capacité de l'ordre de 26 MW.

SEV Société des Entrepôts Vevey SA

Propriétaire du bâtiment Reller 1, la Commune perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV. Le magasinage facturé pour l'année 2020 est de Fr. 393'055.55 contre Fr. 416'527.70 pour l'exercice précédent. Le 70% pour l'exercice 2020 représente donc Fr. 275'138.89, soit Fr. 16'430.50 de moins que l'année précédente.
Rappelons que la SEV, Société des Entrepôts Vevey SA a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey. Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.
L'exercice 2020, marqué par la pandémie de Covid-19, a été difficile pour la société comme pour l'ensemble de l'économie suisse. Si les activités ont pu être maintenues en tout temps et que le recours aux RHT a permis de compenser partiellement l'impact du semi-confinement du printemps dernier, les résultats sont tout de même en recul. Malgré cette conjoncture morose, la réduction des recettes magasinages, loyers et droits de passage a pu être limitée à 5.64%.

Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR)

Tout avait pourtant si bien commencé...
13 mars 2020. C'est ce jour-là, en début d'après-midi, que le monde s'est arrêté. D'un coup, d'un seul, plus personne dans les trains, plus personne sur les quais, plus personne au guichet. Le début d'une longue traversée du désert.
Tout avait pourtant si bien commencé. En janvier et en février, les lignes MVR cartonnaient: 990'000 francs* de recettes de transport contre 835'000 en 2019, soit une augmentation de 18%. Une évolution qui n'a rien de miraculeuse: depuis le 1er juillet 2019, la ligne Vevey – Blonay est passée à la cadence au quart d'heure, apportant la bonne réponse à la demande croissante de la population.
Puis est arrivé le coronavirus. Un virus capable de tuer des gens, de les envoyer à l'hôpital, de les clouer au lit. Un virus capable aussi de boucler les écoles, de fermer les lignes touristiques, de renvoyer les collaborateurs à la maison et de faire tourner au ralenti toute l'économie de ce monde. Notre compagnie n'y a évidemment pas échappé. De 7,45 millions en 2019, les recettes de MVR ont plongé à 5,15 millions (- 30%).
En comparaison des autres compagnies, MVR a pourtant bien résisté. Beaucoup plus dépendant des marchés lointains, le MOB, par exemple, a essuyé une diminution de 44% de ses recettes. Voilà qui met en lumière la singularité des lignes MVR, très courues des Suisses. Une clientèle qui, dès qu'elle l'a pu, s'est offert un bol d'oxygène salvateur aux Rochers-de-Naye ou aux Pléiades. En août 2020, MVR a pratiquement obtenu le même le résultat qu'une année plus tôt.
La crise du Covid sera longue et difficile à digérer, surtout pour les compagnies de transports à qui on a demandé, dans le même temps, de continuer

à circuler… tout en dissuadant les gens de les utiliser.
Pas d'inquiétude: MVR a les reins solides. Les réserves précautionneusement mises de côté durant toutes ces années suffiront à boucher le trou. Bon élève, MVR n'aura pas à solliciter l'aide du Canton, en 2020 du moins.
L'année ne s'arrête heureusement pas au Covid. MVR a pu mener à bien toute une série de chantiers et de projets. C'est le cas du pont du Vieux Chemin à Glion, détruit et remplacé par un ouvrage moderne. Ce fut aussi l'occasion de régler la situation délicate du passage à niveau des Bosquets, enclin à des sautes d'humeur. En bonne entente avec la Municipalité de Vevey, propriétaire de l'installation, une solution pragmatique a pu être trouvée. Cette collaboration sera également nécessaire lors de l'imposant chantier de la rénovation de la gare de Vevey.
Sur le plan de l'organisation, MVR a confié la gestion de ses restaurants à une société externe, Fine Fourchette. Quant au catering dans trains, il a été transféré dans le giron MOB avec l'arrivée prochaine du Goldenpass Express (Montreux – Interlaken).
En toute fin d'année, une bonne nouvelle est tombée: le Tribunal administratif fédéral a donné raison à MVR dans le cadre de l'opposition au projet de la halte de Vignerons Vevey. Un soulagement après des années de procédures. La preuve aussi de la pertinence et du professionnalisme de ce projet. Il restera désormais à rediscuter le financement avec l'OFT afin de pouvoir planifier les travaux.
On ne pourrait clore ce bilan sans adresser un immense merci à notre personnel qui, face à l'ouragan qui s'est abattu sur le monde, est resté au front. Ils méritent, eux aussi, des applaudissements!

VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve)
Cette année a évidemment été marquée par les conséquences de la pandémie. De manière générale, les décisions prises au niveau fédéral en mars 2020 ont eu comme impact une baisse massive du nombre d'usagères et d'usagers des transports publics. Si les prestations ont aussi été réduites provisoirement, les lignes relevant du transport urbain ou régional sont restées en activités, alors que les lignes touristiques ont été fermées plusieurs semaines.
Naturellement que les entreprises de transports publics ont eu des frais supplémentaires par exemple pour assurer une désinfection régulière des véhicules et autres distributeurs de billets. Cependant, le problème financier se posera principalement sur les recettes. En effet, l'utilisation des transports publics a été tributaire de l'évolution des mesures sanitaires, avec un impact direct sur les recettes. Le Canton n'a décidé de compenser que partiellement ces baisses de recettes pour le trafic urbain et les Communes devront donc également participer au déficit. Comme la prise en charge du manque à gagner par le Canton n'a pas encore été précisément communiquée et que les chiffres de Mobilis ne sont pas encore connus, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact sur les finances de Vevey. L'annulation de la majorité des manifestations a eu pour conséquence l'annulation des prestations ad hoc, particulièrement le contrat avec VMCV SA pour le Festival de jazz .
On peut par contre relever que la prise en charge financière du prolongement de la ligne VMCV 201 vers l'Hôpital de Rennaz a été clarifiée en 2020. En effet, le canton a finalement accepté de considérer que ce prolongement relevait du trafic régional et non pas urbain. Cela signifie que sa prise en charge sera surtout assurée par la Confédération et le Canton. En attendant que l'Office Fédéral des Transports valide ce changement de statut, le Canton prendre en charge les frais de ce prolongement. De leur côté, les communes se sont engagées à maintenir la prestation actuelle (cadence de 10 minutes sans transbordement) et à financer la portion historique de la ligne, entre Vevey et Villeneuve, selon le trafic urbain.
A Vevey, l'année 2020 a été caractérisée par le dépôt d'un préavis au Conseil communal proposant des adaptations de l'offre sur les lignes de bus VMCV 202 et 215 pour l'horaire 2022, et ce afin de répondre à leur fréquentation croissante. Aussi, dès le 12 décembre 2021, la ligne 202 verra sa fréquence augmentée à 12 minutes aux heures de pointe, contre 15 minutes actuellement. Concernant la ligne 215, le Conseil communal a accepté une prolongation de son tracé, permettant de rétablir une desserte de l'arrêt Vevey-Marché, ainsi qu'une augmentation des fréquences à 30 minutes en heures creuse et à 15 minutes en heures de pointe.

Promove – Promotion économique Riviera Lavaux
Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Financé par les 14 communes de son territoire ainsi que par plus de 300 entreprises membres, l'association offre des services et des conseils directs et neutres aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et le soutien apportés visent à contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.
Début 2020, la pandémie de Covid-19 a touché la Suisse avec son lot de conséquences sur le plan humain et économique. Promove a réagi dès l'annonce des mesures sanitaires, afin de mesurer leurs différents impacts sur le tissu économique régional. Un sondage a ainsi été envoyé aux chefs d'entreprises, ce qui a permis de relayer rapidement leurs besoins et enjeux auprès des pouvoirs publics. En réponse aux demandes des entreprises, une information pratique et régulière a ensuite été diffusée tout au long de l'année concernant les aides disponibles. Enfin, une série de mesures de soutien a été mise en place (voir au verso) tout en maintenant les activités courantes de l'association.
Promove a poursuivi sa collaboration avec les Chambres de Commerce internationales, notamment la CCI France-Suisse, avec la participation à plusieurs événements ciblant tant les grandes entreprises et investisseurs potentiels que les PME et start-up (Forum sur l'implantation en Suisse, Bienvenue en Suisse). En 2020, l'accent a été mis sur le développement de contacts outre-Sarine, avec la participation et la tenue d'un stand au Swiss Economic Forum, exceptionnellement organisé à Montreux.
Dans le cadre de son « Guichet entreprise », Promove a répondu aux demandes de 102 porteurs de projets en 2020. Les sollicitations émanant tant de sociétés déjà installées dans la région que d'entreprises envisageant une implantation ou de personnes projetant une création d'entreprise.
Deux journées d'ateliers de formation à destination des futurs entrepreneurs de la région ont par ailleurs été proposées cette année, en partenariat avec Genilem et l'espace de coworking TheWor-

kHub.
Concernant les subventions liées à la LADE, pour lesquelles Promove agit en tant que référent régional, 3 projets ont été soutenus, à hauteur de 199 000 CHF. A ce montant viennent s'ajouter les subventions directes aux entreprises, dans le cadre du programme cantonal de soutien : Fr. 257'696.— pour 13 entreprises de la région. Le total des subventions LADE à fonds perdu en faveur de la région Riviera-Lavaux en 2020 s'élève donc à Fr. 456'696.—.

Valorisation du tissu économique
Agir comme interface entre secteur privé et service public et représenter le tissu économique dans les dossiers de politique régionale. Promouvoir des conditions-cadres propices à la création de valeur et d'emplois.
La problématique de la disponibilité foncière est depuis plusieurs années un thème récurrent. Dans ce cadre, le Portail de l'immobilier d'entreprise, développé en partenariat avec les professionnels de la branche, a de nouveau apporté un coup de pouce aux entreprises en recherche d'espaces.
Dans le domaine de l'amélioration des conditions-cadres, le soutien à la formation professionnelle via le programme de cours d'appuis pour apprentis AppApp se poursuit grâce au soutien des communes de la Riviera et de 4 entreprises sponsors : Merck, Nestlé, Holdigaz et Caisse d'Epargne Riviera. Le bilan 2019/2020 est positif avec le soutien de 74 apprentis et un taux de réussite de 91% au CFC.
Les événements de réseautage traditionnellement organisés et coorganisés ont été pour la majorité annulés en 2020 afin de respecter les normes sanitaires en vigueur. Notons toutefois la tenue de l'Acte 2 de l'événement Entreprises durables, co-organisé avec la Commune de Montreux, la Ville de Vevey et l'ESS Après-VD.
La 2e édition du prix économique régional, Les Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux, a récompensé 6 entreprises dans les catégories Entreprendre, Proximité, Impact, Rayonnement ainsi que dans les nouveaux prix spéciaux « Femmes PME » et Développement durable. La diffusion des portraits des finalistes puis des lauréats à la radio, dans la presse ainsi que sur les réseaux sociaux a permis de porter un message positif et inspirant pour toute la région.
ACTIONS CIBLÉES - Mesures de soutien en lien à la crise

Commerces de proximité
Suite aux premières mesures induisant la fermeture des commerces, Promove a soutenu les sites internet : « Soutien aux commerçants de la Riviera/de Lavaux », à l'initiative des Jeunes Chambres Internationales. Ces plateformes de vente de bons visaient à procurer rapidement de la trésorerie aux commerçants, afin de les aider à faire face à leurs charges fixes. Près de Fr. 100 000.— ont été récoltés à destination de 366 commerces de la région.
A la réouverture de mai, Promove a réalisé une campagne de sensibilisation grand public sur l'enjeu de la consommation locale : « Consommez aussi local que possible et aussi souvent que nécessaire. Sauvez des emplois. ». Cette campagne de communication multicanal a été diffusée au travers de l'affichage grand format, de la radio ou encore des transports publics.
A la même période, Promove a pris en charge le traitement des dossiers régionaux dans le cadre de la mesure cantonale en lien aux baux commerciaux. Au total, ce sont plus de 300 000 CHF de subsides qui ont été distribués aux commerçants de la région.
Enfin, dans le but de développer la résilience des commerçants en cas de 2e vague du Covid-19, Promove a lancé un appel à projets e-commerce dès le début de l'été. Pour prétendre à une subvention de 10 000 CHF, le projet devait contribuer à la présence en ligne des commerces régionaux et au développement de plateformes logistiques, regrouper les commerçants d'une ou plusieurs communes et amener un financement au moins équivalent.

PME régionales
Dans ce contexte de crise, des rendez-vous individuels ont été organisés en partenariat avec des fiduciaires. Les entreprises ont ainsi pu bénéficier d'une analyse gratuite, par un expert, de leurs structures de coûts et processus, visant à les rendre plus résistantes.

Entreprises exportatrices
Les entreprises ayant leur siège et leur production dans la région et une activité commerciale en dehors de nos frontières ont pour leur part reçu une invitation au Swiss Economic Forum. A travers cette mesure, les patrons concernés ont pu entrer en contact avec des entrepreneurs suisses-allemands, potentiels nouveaux clients et/ou partenaires commerciaux, techniques ou industriels, situés au sein du périmètre national (même « unité Covid » sur le plan des restrictions).
Promove a initié, au côté de MVT, une démarche visant à réunir les acteurs clés de l'économie touristique afin de développer un projet commun d'animation et de positionnement de la destination pour l'été 2020 : «Dolce Riviera». Cette initiative a notamment permis de profiter des forces disponibles en raison des manifestations annulées. Les associations Montreux A.Live et Vevey A.Live ont pour mission de valoriser cette «union sacrée» dans les années à venir.

Développement du plateau de La Veyre-Derrey
Le 3 septembre 2020, le futur Parc d'Activités de la Riviera a franchi une étape majeure. Le conseil communal de Vevey a validé à une large majorité la convention foncière et financière régissant la répartition des futures parcelles et frais d'équipements du plateau de La Veyre-Derrey. La mise à l'enquête du Plan d'Affectation par la commune de St-Légier suivra prochainement.
30 nouvelles entreprises ont rejoint Promove au cours de l'année passée. L'association compte 348 membres et partenaires au 31.12.2020.
En application des directives sanitaires, l'équipe opérationnelle a adopté le télétravail partiel au cours de l'année, assurant la poursuite des activités de l'association et le développement de projets spécifiques liés à la crise.

Association Lavaux Patrimoine mondial
L'année 2020 restera tristement dans les annales : très peu de rencontres, plus de festivités, la Covid-19 réduisant les contacts humains à des échanges virtuels... Cependant, 2020 a également été synonyme de nouveaux partenariats concrétisés pour LPm. En mars, avec le premier semi-confinement, LPm a collaboré avec la Police Lavaux pour que des équipes de guides du patrimoine et de bénévoles puissent circuler dans le vignoble pendant les périodes de forte affluence. L'objectif était de sensibiliser les promeneurs à l'importance de rester sur les chemins balisés. En avril, l'Association a

produit la première édition de la Veille annuelle des enjeux économiques, sur mandat de Promove. Ce document relaie les principales préoccupations des Communes et acteurs vitivinicoles du périmètre ainsi que les actions touristiques mises en place par l'Association. Placée sous l'égide du patrimoine bâti, cette année a également permis d'élaborer un projet qui occupera l'association pour cinq ans autour des murs et rampes de Lavaux. Avec le soutien financier de l'État de Vaud et de la Confédération, LPm travaillera à l'identification et la préservation de ces éléments constitutifs du paysage. Les maisons vigneronnes, grands domaines, tours et châteaux seront aussi valorisés au travers d'un nouveau guide de poche. Des suggestions d'itinéraires pédestres et des textes explicatifs sur le parcours amélioreront l'expérience terrain des visiteurs curieux, francophones ou germanophones. Cet ouvrage, prévu pour 2022, est le fruit d'une collaboration entre diverses associations actives dans le domaine du patrimoine et en Lavaux. Pour finir, le jeune public a été mis à l'honneur durant cette année particulière, avec la création d'un dossier pédagogique sur le patrimoine mondial, Lavaux et la vitiviniculture. Celui-ci a été conçu en premier lieu pour les écoles de la région qui visitent le Parc Vign'nature, une parcelle de vigne pédagogique située à Cully. Du reste, dix classes de la région s'y sont rendues en automne, pour mieux comprendre l'évolution de la vigne à travers les saisons. LPm a créé également des livrets éducatifs proposant une chasse aux trésors dans les villages de Lutry et St-Saphorin, gratuits et accessibles à tous, avec ou sans Covid! Enfin, suite à une gestion financière rigoureuse, les comptes 2020 présentent un bénéfice de Fr. 23'497,50, contre Fr. 44'013.92 pour l'exercice précédent.

Montreux Vevey Tourisme (MVT)

Montreux-Vevey Tourisme (MVT) est un office du tourisme régional qui a pour but de favoriser le développement et promouvoir le tourisme dans sa région: Montreux Riviera. Celle-ci comprend un total de 17 communes qui s'étendent de Lutry à Villeneuve
et se répartissent sur trois districts. Au 31 décembre 2020, l'effectif de MVT compte 38 collaboratrices et collaborateurs, dont 3 apprentis et 1 stagiaire, soit 32.30 EPT (emploi plein temps).
Parieurs, statisticiens et sportifs le savent pertinemment: plus une série d'événements favorables s'étend dans la durée, plus elle s'approche de sa propre fin. Série de victoires, de records et, pour notre destination, de nuitées hôtelières en hausse... Nuitées hôtelières qui, entre 2010 et 2019, ont connu une progression globale de près de 20% à Montreux Riviera. Autant dire que la chute de 2020 s'apparente à la formation soudaine d'un canyon. Et à ce degré de profondeur, les chiffres ne veulent plus dire grand-chose. Alors que faut-il retenir d'une année que tout le monde – ou presque – s'efforce d'oublier? Aussi âpre qu'elle ait pu être, 2020 a au moins eu le mérite de nous rappeler quelques vérités fondamentales. Elle nous a obligés à voir les choses autrement, à nous réinventer un quotidien et à accepter l'incertitude. Elle a aussi questionné nos modes de vie et mis en évidence la précarité de ce que l'on prenait – assez naïvement – pour acquis. D'une manière très paradoxale, 2020 nous a à la fois isolés les uns des autres tout en embarquant la planète entière dans une nouvelle réalité commune, bien souvent inconfortable, parfois tragique et indubitablement frustrante. Pour combien de temps encore? Au cœur de ce marasme, Montreux-Vevey Tourisme (MVT) et ses partenaires ont tâché de garder la tête froide. Et grâce à une mobilisation exemplaire des milieux touristiques, culturels, économiques et politiques, la saison estivale a même pris une tournure méditerranéenne sur les bords du lac... Une respiration bienvenue baptisée Dolce Riviera qui a permis aux autochtones comme à bon nombre de Suisses allemands de profiter des beaux jours dans une atmosphère légère et festive. En collaboration avec les hôteliers, MVT s'est d'ailleurs aussi appliqué à rendre les séjours plus attractifs avec une offre proposant trois nuits pour le prix de deux, de juin à décembre. Une action qui, combinée à la totale gratuité des prestations listées sur la Montreux Riviera Card, s'est avérée plutôt convaincante. Pas au point de remplir les chambres comme en période de Montreux Jazz Festival, loin de là, mais suffisant pour limiter temporairement la casse. Enfin, malgré l'enchaînement de mauvaises nouvelles qui a jalonné l'année, une lueur d'optimisme est survenue le 27 septembre par l'intermédiaire du vote favorable sur la rénovation du 2m2c. Si l'inauguration du nouveau centre des congrès devra attendre août 2025, MVT peut néanmoins s'appuyer sur cette décision pour positionner son offre de tourisme d'affaires avec beaucoup plus de clarté. Et par les temps qui courent, un peu de certitude, ça ne se refuse pas. Nous travaillons dans un domaine régi par de nombreuses variables qui échappent totalement à notre contrôle. Cette année 2020 nous l'a montré de manière brutale en soulignant à quel point le tourisme est un privilège fragile.

Taxe intercommunale de séjour de la Riviera et de Villeneuve

La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, ci-après nommée CITS, est une entente composée des communes suivantes: Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz, Vevey, Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny, Blonay, Saint-Légier. Elle perçoit, conformément à l'article 3 bis de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LICom):

- une taxe de séjour sur les nuitées des hôtes de passage ou en séjour sur le territoire des onze communes;
- une taxe sur les résidences secondaires auprès des propriétaires de résidences secondaires sur les territoires de ces onze communes.

Les comptes sont établis conformément au règlement sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).
L'année 2020 s'est avérée quelque peu particulière avec la crise sanitaire traversée. Celle-ci a confronté la Commission et ses partenaires à de nombreux enjeux et défis, à même titre que l'ensemble de la population mondiale. Ainsi, il a fallu s'adapter rapidement à de nouvelles contraintes. Néanmoins, cela a permis à la CITS de se renouveler et de reprendre en main différents projets laissés en suspens dans les années précédentes, mais aussi d'ancrer son action de soutien auprès des acteurs de la région.
La CITS a siégé quatre fois durant l'année 2020 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.
Pour répondre au besoin inhérent de l'industrie, créé par la pandémie, la CITS a mis en place diverses actions:

- L'action Montreux Riviera Card : afin de rendre la région attractive, la CITS a décidé de participer à hauteur de 75% aux activités des hôtes de la région. Ainsi, elle a permis aux visiteurs de jouir de la gratuité des attractions. Le solde a été, comme à l'accoutumée, pris en charge par le prestataire.
- La garantie de déficit : pour répondre aux annulations en masse des manifestations et soutenir la culture et la pérennisation des acteurs de la région, la CITS a décidé de transformer les subventions à l'animation en garantie de déficit. Cette dernière s'appliquait sur les frais engagés, jusqu'à hauteur maximum du soutien initial.

La Commission avait budgété près de Fr. 2 millions pour soutenir les manifestations ayant lieu sur son territoire. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire à laquelle le monde a été confronté, 53 manifestations ont été annulées suite aux mesures prises par la Confédération. Afin de répondre au besoin des acteurs de la région, la CITS a reversé près de Fr. 760'000.– en guise de garantie de déficit. Ce montant a permis à de nombreuses institutions de surpasser les difficultés de cet exercice. Par ailleurs, pour contrer le manque d'animation subi par les habitants et les visiteurs de la région, deux Associations ont été créées par les acteurs de la Riviera, Vevey A.live et Montreux A.live. Avec l'aide et le soutien de l'Office du tourisme, le concept d'accueil Dolce Riviera a été mis sur pied, soutenu à hauteur de Fr. 241'128.20.— par la CITS. A l'issue de l'exercice, un total de Fr. 1'677'453.25 a été versé en guise de subvention à l'animation. Le solde a permis d'assurer la bonne tenue des activités habituellement soutenues par la Commission.

En 2020, les recettes ont subi une forte baisse, compte tenu de la situation sanitaire.

En effet, le tourisme d'affaires et le tourisme international ont fortement souffert de la crise COVID-19. Les revenus provenant des taxes de séjour ont subi une diminution d'approximativement 60% en comparaison à ceux de l'année 2019. Ainsi, les CHF 3,8 millions de recettes proviennent pour un peu plus de 41% des hôtels et 50% des résidences secondaires, le reste provient de prélèvement sur les fonds.

Un total de CHF 1'579'267.– concernant les résidences secondaires a été encaissé par la CITS au cours de l'exercice 2020. En ce qui concerne les taxes de séjour, c'est un total de CHF 1'239'446.– qui a été encaissé.

Le subside ordinaire versé à Montreux-Vevey-Tourisme sert au financement des différentes tâches d'exploitation des points d'information et accueil, à l'établissement et à la distribution du matériel d'accueil, au développement et à la coordination des activités touristiques, des manifestations et spectacles d'intérêt touristique. Les RHT encaissées par l'Office du tourisme ont permis une réduction du montant budgété, qui cette année s'élève à CHF 1'390'000.–. Le subside à l'animation comme mentionné ci-dessus représente une charge conséquente pour la CITS, en temps normal comme en temps de COVID.

Enfin, le service des affaires intercommunales, en collaboration avec un groupe de travail interne à la CITS, a travaillé sur la rédaction d'un nouveau règlement pour la Commission. Ce dernier devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2022 et régler de nombreuses problématiques auxquelles est confronté l'office de perception de la taxe.

Yvan Luccarini, municipal
Alain Debonneville, Chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2019:
Néant.

«Vevey a.Live» a proposé à la Municipalité de construire des decks au bord du lac. Les veveysannes, les veveysans et les touristes on beaucoup apprécié cette nouvelle structure permettant d'acceder au lac.